

Milosevic à La Haye ?

■ Belgrade autorise par décret l'extradition de l'ex-président yougoslave

■ Slobodan Milosevic a été inculpé de crimes de guerre au Kosovo par le Tribunal pénal international

■ Reportage : dix ans après la guerre, la petite-fille de Tito revisite « sa » Yougoslavie

Lire page 2, notre reportage page 16, et notre éditorial page 20

► www.lemonde.fr/milosevic

Jospin dans la bataille de la sécurité

● Le premier ministre défend ses contrats locaux de sécurité pour lutter contre la violence
● Ce thème sera un enjeu électoral majeur en 2002 ● Forte hausse de la délinquance depuis le début de l'année ● Nouveau débat à l'Assemblée sur la réglementation des raves

A LA VEILLE de la reprise du débat, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi relatif à la sécurité quotidienne, Lionel Jospin et onze de ses ministres participent, lundi 25 juin à Paris, avec des élus locaux

et des associations, aux Rencontres nationales des contrats locaux de sécurité. A l'Assemblée nationale, mardi, les députés débattront à nouveau de la nécessité ou non de réglementer les rave parties, débat

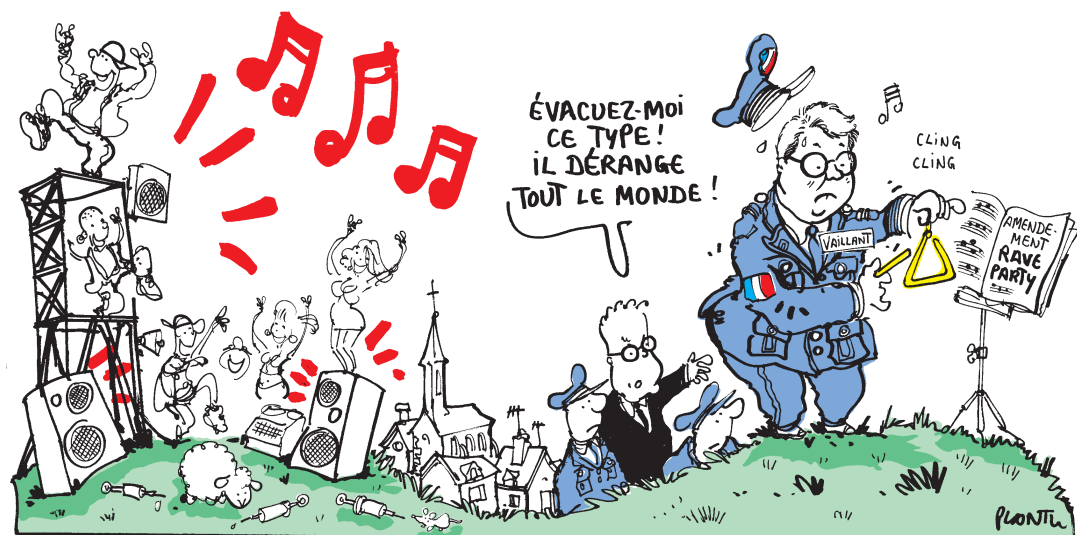
qui provoque un conflit entre les socialistes, désireux de ne pas s'aliéner l'électorat jeune, et le ministre de l'intérieur, soucieux d'encadrer les rassemblements techno clandestins.

Il ne fait pas de doute, pour le gouvernement, que la sécurité sera l'un des thèmes majeurs des campagnes présidentielle et législatives de 2002. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, estime que, grâce aux contrats locaux de sécurité, « une culture commune de la sécurité prend corps », entre les élus, la police et la justice. La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a mis en garde contre une « dérive sécuritaire » qui ferait des jeunes « les nouveaux ennemis de l'intérieur ».

Le nombre de crimes et délits constatés a augmenté de 5,72 % en 2000, soit la plus forte hausse depuis 1991. Le délinquance économique et financière en est la principale cause, notamment les escroqueries à la carte bancaire. Le nombre des infractions constatées par la police et par la gendarmerie est aussi en hausse sensible depuis le début 2001.

Lire page 6

► www.lemonde.fr/securite



FINANCES

L'Ecureuil se pacse

Les Caisses d'épargne et la Caisse des dépôts et consignations ont annoncé lundi 25 juin leur union. Les bans de ce qui ressemble plus à un pacs qu'à un mariage ont été publiés par Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances. Toutes les activités financières concurrentielles des deux établissements sont regroupées. Avec 17 milliards d'euros de fonds propres, 48 000 salariés, ce nouvel ensemble se positionne à la troisième place du secteur financier français, derrière BNP Paribas et le Crédit agricole.

p. 22

Smic, 4 % de plus

LE SALAIRE minimum va être relevé de 4 % le 1^{er} juillet. Aux 3,76 % d'augmentation automatique du smic dus à l'évolution du salaire horaire de base et à celle de l'inflation s'ajoute le petit coup de pouce - 0,24 % - annoncé, lundi 25 juin, par Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. En chiffre brut, cela donne un smic à 7 385,30 F. La gauche de la gauche plurielle - PC et MDC, notamment - réclamait davantage : une hausse de 5 % et plus. Mais le gouvernement a craint un effet négatif sur l'inflation. Les revendications salariales sont redevenues la priorité des salariés, loin devant les 35 heures, les conditions de travail ou l'emploi.

Lire page 9

Pourquoi Jacques Chirac payait-il ses places d'avion en espèces ?

L'ÉQUATION judiciaire et constitutionnelle reste encore sans réponse. Le président de la République peut-il être poursuivi pour des délits commis avant son accession à l'Élysée ? Peut-il seulement être interrogé en qualité de témoin ? Deux juges d'instruction, Patrick Desmure et Eric Halphen, enquêtant respectivement sur le financement du RPR et sur les HLM de Paris, se sont déclarés « incompetents » pour poursuivre leurs investigations après avoir mis en évidence des « indices » à l'encontre de Jacques Chirac. La question est une nouvelle fois posée, depuis vendredi 22 juin, au parquet de Paris, après la découverte du paiement en argent liquide de billets d'avion au profit de M. Chirac et de son entourage direct.

Entre 1992 et 1995 - soit à une période durant laquelle il était encore maire de Paris -, l'actuel chef de l'Etat, son épouse, sa fille Claude et l'un de ses conseillers, le sénateur (RPR) Maurice Ulrich, auraient fait régler en espèces quelque 2,4 millions de francs de frais de voyages, en France et à l'étranger, ainsi que l'indiquait, dimanche 24 juin, le site Internet de l'hebdomadaire L'Express. Confirmées au Monde, lundi matin, par plusieurs sources, ces informations ont été commu-

niquées au procureur par les juges Armand Riberoles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke, chargés de l'enquête sur les lycées de la région Ile-de-France. Postulant que ces versements pourraient être liés aux « commissions » versées par les entreprises en marge des attributions de marchés franciliens, les magistrats avaient auparavant ordonné des vérifications, qui ont mis en relief l'opacité ayant entouré les déplacements du futur président.

Des perquisitions effectuées au siège de l'agence Gondard Voyages, à Neuilly (Hauts-de-Seine) et des auditions de leurs dirigeants, recueillies la semaine dernière par la police, il ressort que le nom de M. Chirac n'apparaissait que sur les billets, mais non sur les factures, libellées au nom de « M. Bernolin » et de « M. Pierac ». L'homme spécialement chargé, au sein de l'agence, de l'organisation de ces voyages, Maurice Foulatière, a confirmé avoir choisi ces faux noms « au hasard » pour dissimuler l'identité des voyageurs, et ce « pour des raisons de sécurité ». Déjà interrogé, le 12 avril 2000, dans le cadre d'une instruction ouverte sur une plainte du syndicat des pilotes d'Air France, M. Foulatière avait rela-

té qu'en 1993 « le secrétariat de M. Jacques Chirac, alors maire de Paris, [avait] contacté l'agence Gondard pour demander l'organisation d'un voyage à New York pour M. Chirac, sa fille et leur garde du corps ».

Emise le 17 juillet 1993, la facture s'était montée à 119 339 francs, pour un vol effectué en Concorde, les frais d'hôtels et la location d'une voiture avec chauffeur. « Le secrétariat de M. Chirac m'a téléphoné, précisait-il. Il m'a été demandé le montant [...]. Ce montant m'a été apporté à l'agence, à Neuilly, en espèces, par un des chauffeurs de M. Chirac. » Il concluait alors : « C'est la seule fois où M. Chirac a réglé un voyage de la sorte, en espèces. » Les éléments recueillis par les enquêteurs semblent attester le contraire. L'Élysée a toutefois contesté l'estimation à 2,4 millions de francs pour les vols utilisés par M. Chirac et ses proches, parlant d'« amalgame disparate » entre des voyages « d'ordre privé » et « d'ordre politique ». Le procureur devra dire si le chef de l'Etat peut ou non expliquer aux juges ce distinguo - et justifier l'origine des fonds utilisés.

Hervé Gattegno



FORMULE 1

Schumacher impérial

En remportant le Grand Prix d'Europe, dimanche 24 juin, sur le circuit du Nürburgring, en Allemagne, Michael Schumacher (photo) a distancé ses concurrents pour le titre de champion du monde de F1. Rugby : le jeu de guerre des Springboks face au XV français. Football : le Conseil d'Etat pourrait rejeter la requête du Toulouse FC. Athlétisme : Marc Raquil, premier Français à passer sous la barre des 45 secondes au 400 mètres.

p. 28 à 30

Sida, urgence mondiale



KOFI ANNAN

EN ACCUEILLANT une session extraordinaire consacrée au sida, l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît le défi que constitue la pandémie. C'est l'un des combats du secrétaire général.

Lire page 5

► www.lemonde.fr/sida

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 626 - 7,50 F



CHÂTEAU DE VERSAILLES

SAISON 2001

LES FÊTES DE NUIT

LES 7, 21 ET 29 JUILLET
LE 25 AOÛT
LES 1^{er}, 8 ET 15 SEPTEMBRE
AU BASSIN DE NEPTUNE

L'ARTISTE ROI
UN SPECTACLE DE JEAN-ERIC OUGIER

RÉSERVATION FNAC
0 892 701 892
(2€21 PMS TTC LA MINUTE)

INFORMATION
01 30 83 78 88

S.A. LES PRODUCTIONS DU ROI SOLEIL
GRANDE ÉCURIE DU ROY - 78000 VERSAILLES

LE FIGARO
RTL

Le secret de l'instruction prime la liberté d'informer

LA COUR DE CASSATION vient d'adresser un sévère avertissement aux journalistes. La haute juridiction a confirmé, mardi 19 juin, la condamnation de deux journalistes pour « recel de violation du secret de l'instruction » dans l'affaire des écoutes de l'Élysée. Les magistrats reprochent à Jean-Marie Pontaut et Jérôme Dupuis, auteurs du livre *Les Oreilles du président* (Fayard, 1996), d'avoir reproduit des retranscriptions d'écoutes téléphoniques et des procès-verbaux issus du dossier d'instruction du juge Jean-Paul Valat. Bien que ces reproductions attestent de la véracité de leurs propos, la Cour de cassation a fait primer le respect du secret de l'instruction sur la liberté de l'information. En ce sens, elle a validé un nouvel arsenal juridique contre les journalistes, qui relevaient, jusqu'ici, du seul droit de la presse.

Pour les médias, l'enjeu n'était pas mince. Receler des documents, tous les journalistes enquêteurs le font en effet chaque jour, ne serait-ce que pour pouvoir apporter, devant les tribunaux, la preuve de ce qu'ils ont écrit. Les journalistes sont en effet soumis à la loi sur la presse du 28 juillet 1881, qui fixe leurs droits et leurs obligations. Ils

peuvent être poursuivis pour diffamation quand les particuliers estiment qu'il a été porté atteinte à leur « honneur » ou à leur « considération ». Dans ce cadre, les journalistes peuvent attester de la réalité de leurs affirmations, parfois en produisant des procès-verbaux. Les médias peuvent également, depuis 1993, être poursuivis pour « atteinte à la présomption d'innocence » quand une personne est présentée publiquement, avant toute condamnation, « comme coupable de faits faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction ».

Les poursuites pour « recel de violation du secret de l'instruction » viennent s'ajouter à ce dispositif. Elles sont apparues avec l'émergence des affaires politico-financières, dans les années 1990. Les journalistes ne sont pourtant pas légalement soumis au secret de l'instruction, au contraire des magistrats, policiers et greffiers. Ils ne sont pas davantage assujettis au secret professionnel, comme le sont les avocats.

Cécile Prieur

Lire la suite page 20

► www.lemonde.fr/chirac-affaires



DISPARITION

L'œil de Roger Théron

« Roger a l'œil », disait Henri Cartier-Bresson. « Un œil imbattable », précisait Daniel Filipacchi, l'ami de toujours. Décédé le 23 juin à l'âge de soixante-seize ans, il a régné sur *Paris-Match*, donc sur le photojournalisme, pendant un demi-siècle. A partir des années 1960, il avait constitué une collection de photos d'art parmi les plus réputées du monde.

p. 32

International	2	Tableau de bord	25
France	6	Aujourd'hui	28
Société	10	Météorologie-Jeux	31
Carnet	14	Culture	32
Régions	15	Guide culturel	35
Horizons	16	Kiosque	36
Entreprises	22	Abonnements	36
Communication	24	Radio-Télévision	37

BALKANS Le gouvernement yougoslave a ouvert la voie au transfert de l'ancien président Slobodan Milosevic et d'autres inculpés vers le Tribunal pénal international pour l'ex-

yougoslavie (TPIY), qui siège à La Haye, en adoptant, samedi 23 juin, un décret qui autorise leur extradition. ● LE PRÉSIDENT KOSTUNICA, qui jusque-là se prévalait de la Constitution interdisant toute extradition de citoyens yougoslaves pour repousser les requêtes du TPIY, a ainsi changé sa position. ● CETTE DÉCISION intervient à quelques jours d'une réunion multipartite

sur l'aide à la Yougoslavie, que les Etats-Unis menaçaient de boycotter si Belgrade ne manifestait pas sa volonté de coopérer avec le TPIY. ● LES RÉVÉLATIONS sur des charniers conte-

nant les restes de civils kosovars victimes des forces serbes semblent avoir joué un rôle déterminant dans l'évolution de la position de Belgrade (lire aussi notre éditorial page 20).

Belgrade s'apprête à transférer Slobodan Milosevic au Tribunal de La Haye

En adoptant un décret qui permet d'extrader ses citoyens inculpés par le TPIY, le gouvernement yougoslave abandonne son ultime argument contre la justice internationale. Cette décision intervient alors que le pays prend conscience des crimes qui ont été commis en son nom au Kosovo

SARAJEVO

de notre correspondant

Slobodan Milosevic pourrait ne plus croupir longtemps dans la prison de Belgrade où il a été incarcéré le 1^{er} avril pour une affaire de détournement de fonds. L'homme qui fut durant treize ans le maître absolu de la Serbie et la terreur des Balkans pourrait en effet être prochainement extradé vers la prison de l'ONU, à La Haye, pour répondre des « crimes contre l'humanité » dont il est accusé pour la guerre du Kosovo.

Le gouvernement yougoslave, qui n'exerce en fait son autorité que sur la Serbie, a adopté, samedi 23 juin, un décret établissant les relations officielles entre Belgrade et le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), ouvrant la voie au transfert des criminels de guerre recherchés par la justice de l'ONU. Et, pour signifier que la mesure serait rapidement suivie d'effet, le premier ministre serbe, Zoran Djindjic, a précisé que l'extradition de M. Milosevic pourrait avoir lieu d'ici « quinze à vingt jours ».

L'adoption par décret de la loi sur le TPIY illustre une évolution radicale de l'attitude de la Serbie vis-à-vis de la question de la justice internationale. Pour la première fois, Belgrade privilégie en effet un acte politique au « légalisme » revendiqué depuis neuf mois par

le successeur de Slobodan Milosevic, Vojislav Kostunica. Car le choix d'adopter ce décret fait suite à l'impossibilité, pour le président Kostunica, d'obtenir une majorité parlementaire sur la question des relations avec le Tribunal de La Haye. Or le fait qu'il ait finalement décidé de passer outre l'opposition du Parlement était inimaginable il y a encore quelques semaines.

CHANTAGE PAYANT

Il faut noter tout d'abord que la politique du chantage pratiquée par les Etats-Unis se révèle fort payante, quoi qu'en pensent certains pays européens, la France en tête, qui prônent une attitude plus conciliante envers Belgrade. L'arrestation de Slobodan Milosevic avait ainsi déjà eu lieu à la suite d'un ultimatum américain lié au versement d'une aide économique de 50 millions de dollars.

Washington menaçait, cette fois, de ne pas participer à la conférence des donateurs du 29 juin si Belgrade n'accélérait pas sa coopération avec le Tribunal pénal international. Or la Serbie a cruellement besoin de l'aide financière occidentale, après des années d'embargo économique et les destructions occasionnées par les raids aériens de l'OTAN. Pourtant, même si certains ont cru avoir noté un changement dans l'attitude de Vojislav



Kostunica après sa visite à Washington à la mi-mai, les ultimatums, les menaces et les promesses ne sont évidemment pas les seules raisons de l'évolution de Belgrade.

Il semblerait que les récentes révélations sur l'existence de charniers en Serbie (lire ci-dessous) aient contribué à modifier la perception que certains hommes du pouvoir avaient de la question des crimes de guerre. Car l'opposition

démocratique de Serbie (DOS) de M. Kostunica et Djindjic est une coalition hétéroclite qui rassemble aussi bien la mouvance libérale-nationaliste que la social-démocratie. Or si certains, tel le ministre des affaires étrangères, Goran Svilanovic, sont de longue date informés des crimes de guerre et partisans d'une justice impartiale, d'autres, à l'image du président Kostunica, sont davantage forgés

par la culture nationaliste qui a inspiré le régime de Slobodan Milosevic et sont souvent eux-mêmes otages de la propagande des années de guerre.

Ainsi, la découverte du fait que des centaines de cadavres de Kosovars albanais, dont des femmes et des enfants, avaient été acheminés et enterrés en Serbie a provoqué un choc jusque dans les cercles du pouvoir. Les images montrant des exhumations de débris humains, diffusées par la télévision d'Etat, ont contribué à convaincre ceux qui en doutaient encore que la traduction en justice de Slobodan Milosevic pour « détournement de fonds » avait un aspect parfaitement dérisoire.

CHANGEMENT MAJEUR

Il semble ne plus faire de doute que Slobodan Milosevic sera, à plus ou moins long terme, transféré à La Haye, où son acte d'accusation sera étendu aux crimes de la guerre de Bosnie-Herzégovine. Le chemin parcouru par Vojislav Kostunica, d'un « légalisme » désuet à une politique reconnaissant de facto la « légitimité » de tels jugements, est donc un changement majeur. En mars, le président avait par exemple condamné durement le transfert à La Haye, ordonné par le gouvernement, sans qu'il en soit informé, de Milomir Stakic, un accusé bosno-serbe résidant en

Serbie. Et M. Kostunica n'a jamais modifié son discours sur le TPIY, qualifié de « tribunal politique », supposément antiserbe, quand bien même les chefs de guerre bosno-croates ont déjà été condamnés alors que les chefs de guerre bosno-serbes bénéficient toujours d'une protection des services secrets de Belgrade.

Vojislav Kostunica aurait pu utiliser de nouveau l'arme « légaliste » pour retarder l'adoption de la loi sur le TPIY, puisque les alliés monténégrins de la DOS au Parlement fédéral, le Parti socialiste populaire (SNP) - d'anciens partenaires de Slobodan Milosevic - refusaient de voter un texte prévoyant l'extradition des citoyens yougoslaves. Pas de majorité parlementaire, pas de loi : l'habillage démocratique était trouvé. Or cela n'a pas été le cas. Après un mois de tractations infructueuses, le président Kostunica a décidé de ne pas tenir compte de l'avis du SNP.

Reste maintenant à savoir si l'adoption de la loi va inciter Belgrade à coopérer de manière spontanée, sur des bases juridiques, avec le Tribunal pénal international, comme le font la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, ou s'il faudra une épreuve de force américano-serbe à chaque requête d'extradition d'un accusé.

Rémy Ourdan

L'« urgence » des requêtes du TPIY

● Le décret promulgué le 23 juin par le gouvernement yougoslave concerne « les personnes - quelle que soit leur nationalité - responsables de graves violations du droit humanitaire international commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991, et la réalisation des obligations internationales de la République fédérale de Yougoslavie vis-à-vis du TPI ».

Il précise que les requêtes du Tribunal international de La Haye appellent une réponse « urgente ».

● Appels : Slobodan Milosevic et son parti, le SPS, ont annoncé qu'ils feraient appel devant la Cour constitutionnelle fédérale pour demander l'annulation de ce texte qu'ils jugent « anticonstitutionnel ».

Le vice-premier ministre serbe Nebojsa Covic a indiqué que le délai maximal pour que le texte entre en vigueur, compte tenu des appels, est de vingt-trois jours.

● Inculpations : l'acte d'accusation émis en mai 1999 par le TPIY porte sur les crimes commis par les forces serbes au Kosovo. Il concerne, outre Slobodan Milosevic, le président de Serbie, Milan Milutinovic, ainsi que trois autres responsables serbes. D'autres personnes sont réclamées par le TPIY en vertu d'autres actes d'accusation. Un deuxième acte d'accusation est en préparation contre Milosevic pour sa responsabilité dans des crimes commis en Bosnie.

La France honore Jovan Divjak, « traître » serbe et héros de Sarajevo

SARAJEVO

de notre correspondant

Seul colonel serbe de l'armée yougoslave à avoir refusé de suivre Belgrade et le commandant Ratko Mladic dans leur guerre en Bosnie-Herzégovine, Jovan Divjak fut l'unique général serbe de l'armée bosniaque. Il força le respect des soldats sarajévins en parcourant les lignes de front, et devint un héros dans la ville assiégée.

C'est un homme tel que Sarajevo les adore, viscéralement attaché à une société multiethnique, flamboyant, qui débambule chaque jour dans les rues de la ville, jamais le dernier à s'embraser pour le regard d'une femme, une bonne blague ou un verre entre amis. Depuis la fin du conflit, Jovan « Jovo » Divjak se consacre, avec son association L'Education construit la Bosnie-Herzégovine, aux enfants, et particulièrement aux orphelins de guerre.

C'est à la fois le « traître » serbe, le héros sarajévien et l'humaniste que la France a salué en faisant de Jovan Divjak, soixante-quatre ans, le premier citoyen de Bosnie-Herzégovine à recevoir la Légion d'honneur. Un hommage qui devrait faire grincer des dents dans les bataillons nationalistes, notamment à l'état-major de l'armée serbe.

Lorsque Jovan Divjak a vu ses camarades de l'armée yougoslave camper sur les collines et bombarder sa ville, il n'a pas hésité. Appelé par le président Alija Izetbegovic, il est devenu le commandant adjoint de l'armée bosniaque. Au nom d'une Bosnie-Herzégovine unie.

Les Sarajévins s'esclaffent encore des récits des rencontres, sous l'égide de l'ONU, entre Jovan Divjak et les chefs de l'armée serbe. Il était « le traître », ils étaient « les ploucs ».

LE TEMPS DES DÉMILLIONS

Lorsque le général Mladic lui annonça qu'il allait conquérir Sarajevo, Jovan Divjak rétorqua : « Quand on ne sait pas se comporter en ville, on reste dans la montagne ! » Lorsque le général Gvero déclara qu'il ne signerait tel papier qu'à la condition que « le traître Divjak reconnaisse qu'il s'est converti à l'islam », il répondit : « Je me convertirai à l'islam lorsque Gvero descendra de son arbre ! »

Puis vint le temps des désillusions. Le siège s'éternisa. L'armée bosniaque devint l'instrument du parti nationaliste musulman. Alija Izetbegovic tenta d'écarter Jovan Divjak. Les membres antinationalistes de la présidence collégiale refusèrent. Après la guerre, il fut

finalement exclu. Plus tard, écoeuré par la politique d'Izetbegovic, Jovan Divjak renonça à son grade de général.

C'est peut-être la raison pour laquelle il a été si ému de recevoir, le 13 juin, des mains du général Roger Duburg, qui connut certaines heures noires du siège de Sarajevo, cette Légion d'honneur, décernée, selon l'ambassadeur Bernard Bajolet, « parce que votre idéal d'un pays uni, qui cherche à se bâtir sur la richesse de ses différentes cultures, votre conception de la Bosnie-Herzégovine sont aussi ceux de la France ». La Bosnie d'Alija Izetbegovic ne lui a jamais officiellement témoigné, bien au contraire, sa reconnaissance.

Alors, certes, les Sarajévins prouvent chaque jour leur affection à leur « Jovo », et cela suffirait sans doute à son bonheur. Mais, cette fois, c'est un pays qui dit à Jovan Divjak, solennellement, qu'en trahissant l'armée yougoslave pour un idéal, en retournant ses armes contre ses chefs parce qu'ils avaient braqué leurs canons sur Sarajevo, il a, un matin d'avril 1992, dans le fracas des premiers obus de mortier, fait un choix qui mérite d'être salué.

R. O.

Un institut,

deux écoles internationales

ILERI Institut d'Étude des Relations Internationales

ILECI Institut de l'Économie et du Commerce International reconnu par l'État

BACHELIERS, ÉTUDIANTS (BAC +1, BAC +2)

- Formation pluridisciplinaire en 4 ans : Sciences économiques, politiques, juridiques, diplomatie - Institutions Internationales, Zones Géographiques, Information et Communication.
- 10 langues étrangères (européennes et orientales).
- Diplôme niveau Maîtrise.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

- Diplomatie, fonction publique internationale.
- Direction des services économiques et commerciaux des grandes entreprises publiques et privées

PLUS DE 8 500 ANCIENS APPARTENANT À 80 PAYS.

CORPS PROFESSORAL RÉPUTÉ : PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ, HAUTS FONCTIONNAIRES ET PRATICIENS DES AFFAIRES INTERNATIONALES.

Association ILERI

INSTITUT D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Établissement privé d'enseignement supérieur

INSTITUT DE L'ÉCONOMIE ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement technique privé d'enseignement supérieur

63, avenue de Villiers - 75017 Paris

Tél. 01 40 53 00 44 - e-mail : ileri@free.fr

La Serbie contrainte d'ouvrir les yeux sur les charniers

SARAJEVO

de notre correspondant

Les Serbes n'ont cette fois pas d'autre choix que d'ouvrir les yeux. Pour la première fois depuis dix ans, les crimes ne sont pas évoqués par les « ennemis » de la Serbie. C'est en effet le gouvernement qui a ordonné la diffusion par la télévision d'Etat, très regardée dans le pays, d'un film de dix minutes sur les premières exhumations de cadavres d'une fosse commune située à Batajnica, dans un faubourg de la capitale serbe. Des crânes, des bras, des jambes, des corps disloqués. Des femmes, des enfants, des vieillards, en plus de quelques hommes portant l'uniforme des combattants kosovars albanais. Des civils exécutés, précise la police, des civils souvent torturés avant d'être exécutés, et non pas des « terroristes morts au combat », comme l'affirmait la propagande de Slobodan Milosevic.

La Serbie n'a pas d'autre choix que de regarder ce que signifie concrètement un crime de guerre perpétré par son armée. Des fouilles ont été entreprises dans deux fosses communes, en collaboration avec des experts du Tribunal pénal international pour l'ex-

yougoslavie (TPIY) et le ministre de l'intérieur, Dusan Mihajlovic, a d'ores et déjà indiqué qu'elles seraient suivies d'autres exhumations, dans « plusieurs charniers », pouvant receler « des centaines de corps ».

POLITIQUE PLANIFIÉE

Pendant et après la guerre au Kosovo, des enquêtes de journalistes et d'organisations humanitaires avaient évoqué le fait que des prisonniers et des corps avaient été emmenés en Serbie par camions entiers. Des dizaines de témoignages confirmaient ces départs discrets loin de la province kosovare. Pourtant le doute pouvait subsister en l'absence de preuves formelles. Le fait que les enquêteurs du Tribunal pénal international ne trouvaient pas aisément au Kosovo les corps des dix mille victimes présumées avait notamment été amplement utilisé par les opposants à l'intervention de l'OTAN pour mettre en doute la réalité des crimes de guerre.

Or Dusan Mihajlovic a lui-même confirmé que le charnier de Batajnica, dont les corps proviennent à l'origine d'un camion frigorifique qui avait été coulé dans le Danube

avant de remonter à la surface, n'était pas l'illustration d'un cas isolé, mais bel et bien d'une politique planifiée. « C'est monstrueux. Il n'y a pas eu qu'un camion. Les cadavres étaient systématiquement ramassés au Kosovo », a déclaré le ministre serbe de l'intérieur, responsable des enquêtes de police sur les crimes de guerre. L'objectif de Belgrade était, selon lui, d'« effacer les traces des crimes » perpétrés par les forces serbes au Kosovo.

DEUX ANS DE SILENCE

Le chef de la sûreté nationale, Dragan Karleusa, a d'ailleurs révélé l'existence d'une réunion qui s'est tenue en mars 1999 à la résidence de Slobodan Milosevic. Etaient présents le ministre de l'intérieur, Vlado Stojiljkovic, les chefs des services secrets et des officiers de l'armée responsables des opérations au Kosovo. La question fut posée d'« assainir la zone des combats ». « Milosevic a donné l'ordre à Stojiljkovic de prendre toutes les mesures nécessaires pour dissimuler les traces prouvant que des crimes ont été commis », selon M. Karleusa.

Ces dernières semaines, la radio B92 et l'hebdomadaire Vreme mul-

tiplient les enquêtes sur les crimes de guerre. La Serbie a ainsi découvert, stupéfaite, que 200 témoins avaient assisté au repêchage du camion frigorifique coulé dans le Danube en avril 1999, et qu'ils avaient gardé le silence pendant deux ans. Vreme a par ailleurs retrouvé un homme qui avait été mobilisé par l'armée et était devenu contre son gré chauffeur d'un de ces camions qui exfiltraient les cadavres du Kosovo. Il raconte sans détour comment il a fui le pays en prenant soin de filmer et de photographier le contenu de son camion, et comment il a mis ces informations à la disposition d'un pays occidental et des enquêteurs du TPIY.

Slobodan Milosevic a fait savoir qu'il n'était pas ébranlé par ces enquêtes. « Ma conscience est tranquille. Si tout était à refaire, j'agrirais de la même manière », a-t-il déclaré, selon son avocat. Pour Dusan Mihajlovic, « les révélations prendront bientôt de telles proportions qu'elles dessaouleront peut-être ceux qui sont toujours sous l'emprise de la propagande empoisonnée distillée par Milosevic ».

R. O.

Javier Solana annonce un cessez-le-feu entre l'armée de Macédoine et l'UCK

Les rebelles albanais ont marqué un point en rencontrant la délégation occidentale

Une trêve, dont ni les modalités ni la durée n'étaient connues, a été annoncée par l'émissaire de l'Union européenne Javier Solana, à la veille d'une réunion à

Luxembourg, lundi 25 juin, de son conseil des affaires générales. Aucun représentant des parties en conflit n'entendait s'y rendre.

SKOPJE (Macédoine)
de notre envoyé spécial

« Un cessez-le-feu a été décidé. Skopje n'est plus menacée », s'est félicité, dimanche 24 juin, l'émissaire de l'Union européenne en Macédoine, après de longues heures d'entretiens avec les dirigeants slaves et albanais. Javier Solana n'a pas précisé d'où venait la menace qu'il a dit avoir écartée. Était-ce volontaire ? La menace venait-elle du « camps de la guerre » macédonien, qui a subitement déclenché l'attaque sur Aracinovo, vendredi, au risque d'amener le conflit dans les murs d'une capitale à 40 % albanaise ? M. Solana pensait-il plutôt aux rododendons d'un commandant de l'UCK (Armée nationale de libération des Albanais de Macédoine) prêt à déclencher ses obusiers pointés vers « la capitale et l'aéroport » si les forces macédoniennes n'arrêtaient pas leur offensive ? Des experts militaires occidentaux jugent que les rebelles albanais n'ont pas les moyens techniques de mettre leur menace à exécution. Pas plus que les forces macédoniennes ne disposent des unités capables de livrer un combat de rue à Aracinovo, face à des rebelles retranchés dans des maisons qu'ils n'ont sans doute pas manqué de renforcer depuis leur entrée dans le village il y a deux semaines.

« Une proposition de cessez-le-feu a été acceptée par le porte-parole de l'UCK, Ali Ahmeti », nous a déclaré, soulagé, un diplomate occidental proche des négociations. Quelques instants plus tard, le commandant Hoxha, qui dirige les combats à Aracinovo, confirmait par téléphone à l'AFP que son « quartier général (lui) a demandé

de respecter le cessez-le-feu à partir de 14h15 ». Aucune précision n'était donnée, dimanche soir, sur la durée de cette nouvelle trêve, violée plusieurs fois dans la soirée...

Non content d'avoir repoussé l'attaque conjointe de l'armée et de la police, l'UCK a enregistré un autre succès en accueillant pour la première fois, dimanche après-midi, à Aracinovo semble-t-il, une délégation occidentale composée de représentants de l'OTAN, de l'UE et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui réclamait le retrait des rebelles du village, voire, comme le souhaite Skopje, un départ des combattants vers le Kosovo. L'UCK a fait savoir, quant à elle, qu'elle accepterait éventuellement un retrait — sans désarmement — sous supervision internationale, vers des villages proches qu'elle contrôle. Des rumeurs contradictoires concernant ces discussions couraient à Skopje. La télévision privée macédonienne A1 a annoncé que les combattants partiraient lundi à l'aube, alors qu'un commandant rebelle affirmait qu'il camperait sur ses positions à Aracinovo...

Mais l'UCK a marqué un point, en rencontrant pour la première fois officiellement des négociateurs occidentaux. Jusqu'à ce jour, la communauté internationale rejetait tout lien direct avec ce groupe qualifié de « terroriste », qui a décidé d'atteindre des objectifs politiques par les armes, pour ne pas légitimer ce mode d'action. Même s'il est admis officieusement que des contacts secrets ont eu lieu précédemment. Dimanche, un tabou a donc été brisé. Au risque de voir la situation lui échapper complète-

ment, la communauté internationale a jugé opportun de rompre l'isolement diplomatique d'une UCK qui n'a cessé de se renforcer depuis son apparition début 2001 dans le nord du pays.

La visite de M. Solana a donc accouché, laborieusement, d'une fragile suspension des hostilités. « C'était indispensable avant d'envi-

La communauté internationale a jugé opportun de rompre l'isolement diplomatique d'une UCK qui n'a cessé de se renforcer depuis le début de l'année

sager la suite mais c'est peu. Nous gérons la crise au jour le jour », a admis un observateur européen. La délégation voulait, en effet, avoir quelque chose à présenter au conseil des affaires générales de l'UE réuni lundi 25 juin à Luxembourg — accord ou lettre d'intention signée par les partis slaves et albanais de la coalition gouvernementale, pour ouvrir la voie aux réformes politiques devant permettre une satisfaction partielle des revendications politiques des Albanais. Javier Solana a une fois encore été contraint d'agir dans l'urgence.

« Ce cessez-le-feu est un pas très important pour l'avenir du pays, en vue de la poursuite du dialogue politique », a-t-il déclaré, contraint à l'humilité : aucun ministre macédonien ne devait assister, lundi, au conseil de l'UE, alors qu'initialement les dirigeants des quatre principaux partis (deux Slaves, deux Albanais) y étaient attendus. Le président, Boris Trajkovski, a toutefois annoncé que les pourparlers suspendus mercredi pourraient reprendre lundi. A moins que d'ici là les discussions d'Aracinovo n'échouent et que les armes ne parlent à nouveau.

Christophe Châtelot

► www.lemonde.fr/macedoine

Jean Paul II tente de prêcher la réconciliation en Ukraine

Boycotté par les orthodoxes du patriarcat de Moscou, le pape a rencontré les chefs des deux Eglises « schismatiques » mais n'a pu visiter les sites religieux

KIEV
de notre envoyé spécial

Mais qu'est allé faire le pape dans la « galère » de Kiev ? On pouvait s'interroger en voyant la « papamobile » remonter, samedi 23 et dimanche 24 juin, les avenues quasi désertes du centre de la capitale ukrainienne. Ou la présence constante à ses côtés — même à la messe du dimanche — du président Leonid Kouchma, discrédité dans son pays, boycotté par nombre de chefs d'Etat étrangers, et qui, devant le pape, s'est fait l'avocat des « valeurs chrétiennes » comme fondement d'une « nouvelle moralité ». Dans sa résidence de Mariyin-ski, tous les oligarques du régime, mais aussi Viktor Iouchtchenko, l'ancien premier ministre évincé, se pressaient pour être sur la photo de famille.

Le pape n'a même pas pu visiter les sites prestigieux — la laure Sainte-Sophie — de la Kiev orthodoxe. Il n'a pas eu non plus la consolation d'une grande messe joyeuse. Dimanche matin, à l'aéroport de Chayka, quelque 40 000 fidèles — dix fois moins que prévu — ont participé sous la pluie à une messe en latin. De sources locale et vaticane, ils étaient 150 000, dont « la moitié d'orthodoxes », a précisé le porte-parole du pape, Joaquín Navarro-Valls, ce qui ne contribuerait pas à détendre la situation religieuse locale.

CAMOUFLET

Aller à Kiev, berceau du christianisme russe, était, pour le pape polonais, le « rêve de sa vie ». Karol Wojtyła s'était remis à la pratique de la langue et a fait six discours et homélies dans un ukrainien impeccable. Il savait que ce voyage serait l'un des plus difficiles, mais cet homme de l'Est semble plus convaincu qu'aucun autre responsable européen du rôle politique et religieux de l'Ukraine comme « pont » entre les deux parties du continent, entre les deux sphères slave et latine, entre le catholicisme et l'orthodoxie, divisés comme nulle part ailleurs. Il l'a réaffirmé tout au long du week-end.

Mais fallait-il en passer par là ? Par le camouflet de l'Eglise orthodoxe — placée sous la juridiction du patriarcat de Moscou —, qui avait désavoué toute manifestation d'opposition pendant le séjour du pape,

mais n'a pas donné le moindre signe d'intérêt à sa visite, boudant la cérémonie d'accueil à l'aéroport de Boryspil, boycottant la rencontre, dimanche, à la Philharmonie de Kiev, avec le Conseil des Eglises et organisations religieuses, dont l'Eglise orthodoxe est le membre le plus actif. Le patriarche Alexis II de Moscou était en visite « pastorale » en Biélorussie, distillant même des messages sur les risques de la visite du pape à Kiev pour l'« amélioration » des rapports œcuméniques !

Jean Paul II a pourtant fait beaucoup pour désarmer les oppositions. « Je ne suis pas venu faire du prosélytisme », plaiait-il dès son

de la boue ! » Les seuls orthodoxes que le pape a pu ainsi croiser, au cours de la rencontre interreligieuse à la Philharmonie, sont les moins fréquentables aux yeux de Moscou, comme Philarète, métropolitain destitué de Kiev, patriarche « autoproclamé » de l'Eglise orthodoxe « nationale » — qui n'a jamais été aussi proche des catholiques qu'il exérait hier — ou comme les chefs de l'Eglise autocéphale, également « schismatique ». Les accolades du pape avec ces évêques très antiruses seront sévèrement jugées par Moscou.

Le pape s'est toutefois montré résolu à faire avancer le dialogue. Il

La mémoire des massacres stalinien et nazis

Le pape a fait mémoire à Kiev de la « famine artificielle » qui a décimé les campagnes ukrainiennes en 1933. Il s'est aussi rendu, dimanche soir, au mémorial de Bykovnya, dans une forêt proche de Kiev, où ont été sommairement enterrés, entre 1938 et 1941 — après avoir été fusillés dans des caves par les NKVD (ancêtre du KGB) —, une centaine de milliers d'Ukrainiens, victimes de la répression stalinienne. Lundi matin, Jean Paul II devait également se recueillir à Babi Yar, où a eu lieu, les 29 et 30 septembre 1941, « l'un des crimes les plus effarants que le XX^e siècle a enregistrés ». Au cours de ces deux jours, tous les juifs de Kiev et des environs ont été rassemblés par les Einsatzgruppen du nazi Paul Blobel, puis acheminés à la périphérie de la ville, au lieu-dit de Babi Yar, où ils ont été exécutés, en compagnie de Tsiganes, de prisonniers de l'armée soviétique, de nationalistes ukrainiens, etc. Deux cent mille personnes au total, dont quarante mille juifs, auraient été exterminées à Babi Yar. — (Corresp.)

arrivée à Kiev. Jetant toutefois une pierre dans le jardin orthodoxe : « Je suis assuré d'être accueilli avec amitié par tous ceux qui n'appartiennent pas à l'Eglise catholique, mais ont le cœur ouvert au dialogue et à la coopération. » Une fois de plus, comme à Athènes le 4 mai, il a aussi demandé pardon pour les erreurs commises par les catholiques contre l'orthodoxie « dans un passé récent et ancien », englobant des épisodes comme le sac de Constantinople (1204) et les affrontements des années 1990 en Ukraine occidentale entre grecs-catholiques (uniates) et orthodoxes. Pour leur part, « les catholiques ont pardonné », devait-il ajouter.

« Ces excuses sont un bon signe », a réagi un porte-parole de Moscou, mais un autre évêque, à Kiev, parlait de « tromperie » et d'« hypocrisie ». Ajoutant à l'AFP : « Aujourd'hui, les catholiques demandent pardon, et demain ils vont nous verser

a tenu un discours fédérateur, au-dessus de toutes les séparations ethniques, confessionnelles, sociales de l'Ukraine, et d'intégration européenne. Il a rappelé l'héritage commun aux orthodoxes et aux catholiques — le baptême du prince Vladimir de Kiev (988) — pour souhaiter que « vienne le jour de la communion retrouvée de tous les disciples du Christ ». Puis évoqué le passé de souffrances endurées sous la persécution communiste : « De quelles atrocités l'homme est-il capable quand il a l'illusion qu'il peut tout faire sans Dieu ! a-t-il affirmé. Puisse la mémoire d'expériences aussi douloureuses aider l'humanité, spécialement les jeunes générations, à rejeter toute forme de violence et à grandir dans le respect de la dignité de l'homme. » Ne serait-ce que pour faire passer ce message, le voyage du pape n'aura pas été vain.

Henri Tincq

Trois jours de vains bombardements

Les discussions d'Aracinovo, village proche de Skopje occupé sans combats il y a douze jours par les hommes de l'UCK, se déroulaient alors que les forces macédoniennes avaient lancé vendredi une offensive pour les chasser. Mais les combattants albanais ont tenu en échec les forces macédoniennes, tuant quatre soldats (contre un membre de l'UCK tombé dans l'autre camp). L'armée gouvernementale a multiplié les tirs d'obus, dimanche à midi, noyant le village dans un épais nuage de poussière.

Les premiers survols d'observation de la zone de combats et de la capitale, à basse altitude, par les avions d'attaque Sukhoï, comme les salves d'artillerie, ont surtout résonné comme un aveu d'impuissance à déloger les rebelles de leur bastion, après soixante-douze heures de vains bombardements et une nouvelle trêve hypothétique. Le déclenchement de l'attaque macédonienne avait été qualifiée de « folie » par l'OTAN. — (Corresp.)

Le premier ministre belge propose d'élire le président de la Commission européenne au suffrage universel

KREMS (Basse-Autriche)
de notre envoyé spécial

Profitant, si on l'en croit, de ses derniers jours de liberté avant d'assumer la présidence de l'Union européenne, le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, a présenté, dimanche 24 juin, ses idées sur l'avenir de l'Europe. Il a choisi pour ce faire le Forum européen, organisé chaque année dans l'abbaye bénédictine de Göttweig, en Basse-Autriche. Il avait accepté d'être l'invité d'honneur du chancelier, Wolfgang Schäussel, alors que la Belgique avait été à la pointe du mouvement contre la participation des populistes de Jörg Haider au gouvernement de Vienne.

Constatant que le résultat négatif du référendum irlandais était « la conséquence d'une crise d'identité » de la construction européenne, Guy Verhofstadt a proposé un « saut qualitatif » dans la réforme de l'Union, sans quoi l'intégration ne survivrait pas à l'élargissement. Le premier ministre belge se fixe pour objectif la disparition des trois piliers (marché unique, politique extérieure, justice et affaires intérieures) sur lesquels est fondée l'Union depuis Maastricht. Source de complications et de confusion, cette construction est « totalement incompréhensible pour les citoyens ». En revanche, une claire définition des compétences de l'Union, des Etats et éventuellement des régions est indispensable au fonctionnement de l'ensemble.

M. Verhofstadt estime que l'Union devrait fixer les objectifs généraux en matière de politique économique et sociale, d'immigration et d'asile, de politique étrangère et de défense.

UN PORTE-PAROLE POUR L'EURO

Evoquant la faiblesse de l'euro, il a déclaré : « L'absence d'une politique économique et sociale, l'absence donc d'une union politique » est la principale cause de la sous-évaluation de l'euro par les marchés. « Il existe des pays sans monnaie, a-t-il ajouté. Il n'existe pas de monnaie sans pays. » A ce propos, il s'est prononcé pour la nomination d'un « porte-parole unique pour l'euro » au niveau international et pour la fusion des fonctions de haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune avec celles de commissaire pour les relations extérieures, actuellement occupées respectivement par Javier Solana et Chris Patten.

M. Verhofstadt se refuse à participer « au débat sémantique » sur fédération ou union d'Etats-nations ; en revanche, il avance quelques propositions pour la réforme des institutions européennes. Une Commission « forte », en tant que « gouvernement européen », devrait être dirigée par un président élu « directement par les peuples d'Europe ». Pour accroître la légitimité démocratique, le Conseil (des ministres et le Conseil européen) et le Parlement européen

devraient « se développer en deux chambres d'un même pouvoir législatif. Le Conseil étant l'émanation des Etats et le Parlement européen représentant les citoyens européens ».

Le chef du gouvernement belge n'ignore pas que le Conseil, à côté de ses compétences législatives, a également des fonctions exécutives. Il n'est donc pas hostile à la séparation des deux pouvoirs dans l'organisation du Conseil, ni à la création d'un nouveau Conseil, formé par les ministres des affaires européennes (proposition Delors) ou des super vice-premiers ministres (proposition Jospin). « Le Conseil doit représenter les Etats, a déclaré au Monde M. Verhofstadt, mais il ne faut pas fermer la discussion sur sa composition. Le moment viendra où il faudra prendre une décision. »

Il ne croit pas à la création de nouvelles institutions, comme le congrès des Parlements nationaux suggéré par le premier ministre français, mais il veut faire progresser la réflexion pendant les six mois de présidence belge qui doit s'achever en décembre par la « déclaration de Laeken », sur la poursuite du processus constitutionnel. A cet effet, il a créé un groupe de conseillers (Jean-Luc Dehaene, Jacques Delors, Bronislaw Geremek...) qui se réunira pour la première fois, mardi 26 juin.

Daniel Vernet

► www.lemonde.fr/ue

PINK

Thomas Pink, Jermyn Street LONDON

SOLDES

CHEMISES
ET
ACCESSOIRES

19, rue François 1er, 75008 Paris 01 47 23 72 00

www.thomaspink.com

Moscou renforcera son arsenal nucléaire en cas d'abandon du traité ABM

MOSCOU. Le président russe, Vladimir Poutine, a réaffirmé, samedi 23 juin, que Moscou répondrait à l'éventuel abandon du traité antimissile ABM par les Américains en renforçant ses capacités nucléaires. « Si ABM cesse d'exister, cela veut dire que tous les pays, y compris la Russie, auront le droit d'installer sur leurs missiles plusieurs têtes au lieu d'une tête », a déclaré le président russe lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue autrichien, Thomas Klestil. « La création d'un bouclier antimissile, aux Etats-Unis, a-t-il ajouté, viole l'équilibre dans le domaine nucléaire et nous devons réfléchir à la façon d'y répondre. D'un point de vue juridique, il y a plus de trente accords liés à ABM, y compris les accords de limitation des missiles stratégiques Start I et Start II » qui réglementent les missiles à têtes multiples. — (AFP)

Les intérêts américains et israéliens sous la menace des partisans de Ben Laden

WASHINGTON. Les forces américaines dans le Golfe sont restées, dimanche 24 juin, en état d'alerte maximale à la suite de menaces d'attentats émanant pour partie des partisans de l'opposant saoudien Ousama Ben Laden, ont déclaré les autorités américaines. D'après une chaîne de télévision satellitaire arabe, la MBC, des partisans de Ben Laden s'apprêteraient à porter un coup spectaculaire contre les intérêts américains et israéliens au cours des deux semaines à venir. La chaîne a diffusé samedi un reportage d'un de ses correspondants, à Quetta au Pakistan, qui dit avoir rencontré Ben Laden et certains de ses partisans en Afghanistan. « Tous affirment que dans les deux semaines à venir (...) un sacré coup va être porté contre les intérêts américains et israéliens dans le monde entier », a assuré le journaliste. Les talibans, au pouvoir en Afghanistan, ont toutefois affirmé que les activités de Ben Laden étaient « sous contrôle » et démenti les menaces d'attentats. — (AFP, Reuters.)

Controverse sur les circonstances du décès d'un dignitaire chiite irakien

BAGDAD. Un des principaux dignitaires chiites d'Irak, l'ayatollah Hussein Bahr El Ouloum, est décédé, vendredi 22 juin, « dans des conditions mystérieuses » dans la ville sainte de Najaf, dans le sud de l'Irak, a annoncé samedi l'opposition irakienne en exil à Londres. Bagdad affirme qu'il est mort d'une crise cardiaque.

L'ayatollah, âgé de soixante-quinze ans, a été retrouvé mort dans son bureau, et les autorités ont empêché le transfert de son corps à l'hôpital, exigeant qu'il soit enterré rapidement, a indiqué son cousin, Mohammad Bahr El Ouloum, qui dirige le Mouvement islamique indépendant. Selon lui, l'ayatollah avait « refusé d'adhérer à la ligne politique du régime de Bagdad ». Il avait notamment rejeté une demande de conduire la prière du vendredi et de diriger les écoles religieuses, exigeant au préalable la libération de dignitaires chiites, ainsi que de vingt-huit membres de sa famille détenus depuis 1991. — (AFP.)

ASIE

■ CHINE : au moins 21 personnes ont été tuées et 38 autres portées disparues, après le passage du typhon Chebi qui a frappé des régions côtières de l'est et du sud-est de la Chine. Le typhon avait déjà fait, samedi 23 juin, 30 morts et disparus à Taiwan, selon le bureau des affaires civiles de la ville de Fujing (province du Fujian). La presse officielle n'a fourni aucun bilan national du passage du typhon et les autres localités des régions touchées – les villes côtières de Quanzhou, Ningde et Putian – se refusaient à tout commentaire sur les victimes et dégâts éventuels. — (AFP.)

AFRIQUE

■ TUNISIE : l'ancien secrétaire général de l'Union générale du travail (UGTT), Ismaïl Sahbani, âgé de cinquante-cinq ans, a été condamné à treize ans de prison ferme et à de fortes amendes, a-t-on appris dimanche 24 juin de source officielle. M. Sahbani était poursuivi pour détournement de fonds et « faux et usage de faux » dans deux affaires distinctes, celle de l'UGTT (7 ans) et celle des assurances El Itihad (6 ans). Une dizaine d'autres prévenus dans les deux affaires ont été condamnés à des peines allant de deux à quatre ans de prison. Longtemps allié du régime, M. Sahbani avait été contraint de démissionner de ses fonctions à la tête de l'UGTT en septembre 2000, puis placé en détention préventive en décembre avant son procès. Il a toujours parlé d'une « conspiration » du pouvoir à son encontre. — (AP.)

EUROPE

■ TCHÉCHÉQUIE : un chef de guerre tchèque, Arbi Barzev, a été tué dimanche 24 juin, selon des sources russes confirmées par le site Internet tchèque Kavkaz.org, lors d'une opération de rattachage de plusieurs jours dans le village d'Alkhan-Kala, qui a fait au moins des dizaines de morts civils, selon des témoins. — (AFP.)

Expulsé du Venezuela, Vladimiro Montesinos va devoir répondre à la justice péruvienne

L'homme de l'ombre de l'ancien président Fujimori était attendu lundi matin à Lima

L'avion ramenant l'ancien homme fort de l'ex-président Alberto Fujimori, Vladimiro Montesinos, a quitté le Venezuela lundi matin pour le

Pérou. Arrêté, samedi, par les autorités vénézuéliennes, l'ancien chef du service de renseignement péruvien (SIN) était en fuite depuis huit

mois. Dans son pays, il est accusé de corruption, de trafic d'armes et de drogue, ainsi que de blanchiment d'argent sale.

APRÈS HUIT MOIS d'une cavalcade digne d'un roman d'aventure, l'ancien chef du service de renseignement péruvien (SIN) et homme de l'ombre de l'ancien président Alberto Fujimori a été expulsé du Venezuela, lundi 25 juin au matin, après son arrestation samedi à Caracas. L'ancien conseiller du président destitué et aujourd'hui en exil au Japon a quitté l'aéroport international de Maiquetia, à une trentaine de kilomètres de la capitale Caracas, dans la nuit de dimanche à lundi, à bord d'un Antonov, escorté de plusieurs officiels péruviens, dont le ministre de l'intérieur péruvien, Ketin Vidal.

« La remise officielle de Vladimiro Montesinos a été effectuée » dans la nuit de dimanche, a déclaré le ministre à la chaîne de télévision Panamerica, ajoutant que Vladimiro Montesinos avait fait officiellement l'objet d'un ordre d'expulsion du Venezuela, pour permettre son retour rapide au Pérou. Son arrestation avait été annoncée, dimanche, par le président vénézuélien, Hugo Chavez, en marge du sommet andin de Valencia, à 160 km à l'ouest de

Caracas. « Nous avons capturé Montesinos hier soir à Caracas », avait déclaré Hugo Chavez aux journalistes en ajoutant que cette capture était « une heureuse coïncidence ». Le président vénézuélien a démenti, à cette occasion, les informations publiées par la presse vénézuélienne et péruvienne selon lesquelles Caracas protégeait l'ancien homme fort du Pérou.

TÉMOIN-CLÉ

A l'annonce de cette arrestation, le président provisoire péruvien, Valentin Paniagua, s'est déclaré « satisfait ». « C'est une bonne nouvelle, c'est peut-être la lumière au bout du tunnel. Je ne suis pas en faveur d'une chasse aux sorcières ni d'une vengeance, mais je ne suis pas en faveur de l'immunité non plus », a déclaré pour sa part le président élu, Alejandro Toledo, qui entrera en fonction le 28 juillet. Il a estimé que cette arrestation devrait « accélérer l'extradition du président Alberto Fujimori » du Japon, où il se trouve depuis sa destitution le 21 novembre dernier par le Congrès.

Le chef du gouvernement péru-

vien, Javier Pérez de Cuellar, qui représentait Lima au sommet de Valencia, a remercié le gouvernement vénézuélien pour sa « collaboration brillante et indispensable » dans la capture de Vladimiro Montesinos. « Je suis sûr que le président Chavez sera tout à fait satisfait de voir que Vladimiro Montesinos sera l'objet d'un procès ordinaire, normal, comme n'importe quel délinquant dans mon pays », a-t-il ajouté.

Vladimiro Montesinos, âgé de cinquante-cinq ans, est inculpé dans son pays de blanchiment d'argent, de trafic d'armes, d'extorsion de fonds, de constitution illicite d'une fortune atteignant 264 millions de dollars. Il est aussi accusé d'avoir dirigé des escadrons de la mort. Il est considéré comme le témoin-clé de la face cachée du régime du président destitué Alberto Fujimori, fondée sur un vaste réseau présumé de corruption et de trafic d'influence. S'il accepte de répondre aux accusations formulées contre lui, ses dépositions risquent fort d'avoir un effet dévastateur sur la société péruvienne et plus particulièrement sur la classe

politique et les forces armées, dont la plupart ont cédé à ses offres de corruption.

Homme de secret, l'ancien homme fort, surnommé « le Raspoutine andin », était un personnage omnipotent, omniprésent et omniscient de l'appareil d'Etat. Son influence s'étendait à la fois sur la classe politique, sur la hiérarchie militaire, sur la magistrature, et aussi sur le monde des affaires. Pendant les dix années (1990-2000) passées dans l'ombre du pouvoir, il aurait bâti un vaste réseau de corruption et d'influences, comme semble le confirmer une partie des quelque huit cents cassettes vidéos qu'il a laissées derrière lui au moment de sa fuite.

C'est la diffusion d'une de ces cassettes qui a été à l'origine de la chute précipitée du régime d'Alberto Fujimori. Elle le montrait en train de soudoyer un parlementaire de l'opposition pour qu'il rejoigne, après les élections législatives de l'année dernière, le groupe qui soutenait au congrès le président Fujimori, afin de lui donner la majorité qui lui faisait défaut. — (AFP, Reuters.)

Un violent séisme endeuille le sud du Pérou

LE TREMBLEMENT DE TERRE très violent qui a affecté, samedi 23 juin, le sud du Pérou, l'ouest de la Bolivie et le nord du Chili, a fait au moins 55 morts et plus de 899 blessés au Pérou, selon le dernier bilan officiel rendu public dimanche. Le nombre de sinistrés est supérieur à 12 500.

De très nombreuses maisons se sont effondrées au moment du séisme a affirmé, Victor Podesta, chef de l'Institut national de défense civile, lors d'une conférence de presse dans la ville d'Arequipa (à 1 000 kilomètres au sud de Lima), où vingt-huit morts ont été répertoriés.

La secousse avait une magnitude de 6,9 sur l'échelle ouverte de Richter, selon les autorités péruviennes, tandis que l'institut géologique américain de Golden, dans le Colorado, a mesuré, pour sa part, une magnitude nettement plus

élevée de 7,9 degrés. Le séisme, qui a duré un peu plus d'une minute, s'est produit samedi à 15 h 33 (heure locale). Son épicer centre était situé dans l'océan Pacifique, à 82 kilomètres au large, à la latitude d'Arequipa, à une profondeur de moins de 40 kilomètres.

RAZ-DE-MARÉE À CAMANA

Une trentaine de répliques ont été enregistrées. Trois villes situées sur la route Panaméricaine, axe vital pour l'économie du Pérou (Arequipa, classée au Patrimoine de l'humanité, Moquegua et Tacna, limitrophe de la frontière avec le Chili), sont les plus touchées.

Le président par intérim, Valentin Paniagua, a proclamé l'état d'urgence dans toute la région dévastée et s'est rendu dimanche dans plusieurs villes touchées, dont Moquegua, à

1 370 km au sud de la capitale, Lima, où les autorités n'ont pas encore pu dresser un bilan du nombre de victimes.

Arequipa, la deuxième ville du Pérou, surnommée la « ville blanche », les fidèles ont défilé dans les rues en portant des statues de saints. L'une des tours de la cathédrale, érigée en 1612 et devenue une attraction touristique de la ville, s'est effondrée. La ville côtière de Camana a été touchée par un raz-de-marée qui a détruit de nombreuses habitations. On y dénombre déjà vingt morts, et la police rapporte que « la mer rejette des cadavres ».

Le séisme de samedi, dont la magnitude est contestée, est de toute façon le plus fort au Pérou depuis 1970, année où un tremblement de terre avait fait 70 000 morts et 600 000 sans-abri. — (AFP, Reuters.)

Le malaise de Fidel Castro relance les spéculations sur son état de santé

SAINT-DOMINGUE de notre correspondant

Pour la première fois depuis qu'il a pris le pouvoir, en 1959, le président cubain, Fidel Castro, a été victime d'un malaise en public, samedi 23 juin. Qualifiée « d'accès de fatigue » par la presse officielle cubaine, cette brève indisposition a relancé les spéculations sur la santé du leader cubain, qui fêtera ses soixante-quinze ans le 13 août, et sur la transition dans l'île. Face aux caméras de la télévision qui retransmettait le meeting en direct, sous un soleil de plomb, Fidel Castro haranguait depuis deux heures plus de soixante mille

personnes réunies à Cotorro, dans la banlieue de La Havane, dénonçant la récente condamnation par un tribunal américain de cinq Cubains accusés d'espionnage.

Engoncé dans son uniforme vert olive malgré la chaleur étouffante, le leader cubain, visiblement irrité, dressait la liste des attaques lancées contre son pays par la « mafia contre-révolutionnaire » (les exilés de Miami) depuis le territoire américain, lorsque sa voix s'est entrecoupée et qu'il a dû interrompre son discours, s'affaissant légèrement sur le podium. Immédiatement secouru par ses gardes du corps, il a été emmené dans une

ambulance et placé sous un masque à oxygène. Alors que les caméras de télévision hésitaient entre les visages consternés de l'assistance et des images du drapeau cubain ou du ciel, le jeune ministre des affaires étrangères, Felipe Pérez Roque, entouré de plusieurs « commandants de la révolution », prenait le micro pour lancer un appel au calme, expliquant que « le compañero Fidel avait été victime d'une baisse de tension momentanée en raison de la chaleur et de ses efforts surhumains ».

« C'ÉTAIT UNE RÉPÉTITION »

Au bout d'une dizaine de minutes, Fidel Castro a réapparu pour annoncer à la foule qu'il terminerait son discours à la télévision, dans la soirée. Depuis le studio de télévision climatisé, en présence de son frère Raul, il a plaisanté sur son indisposition de la mi-journée et s'est excusé d'avoir alarmé ses concitoyens. « C'était une répétition, on pourrait dire que j'ai fait le mort pour voir quel enterrement on me prépare », a-t-il lancé sur un ton guilleret, expliquant qu'il n'avait pas dormi durant la nuit de vendredi à samedi, afin de réunir des documents pour préparer son discours.

La nouvelle a été accueillie avec joie à Miami, où les exilés espèrent que la disparition de Fidel Castro provoquera un changement politi-

que dans l'île. « La mauvaise santé de Castro est une bonne nouvelle pour l'exil cubain. Pourvu que ça soit plus sérieuse que ça n'en a l'air », commentait Ileana Ros-Lehtinen, une républicaine d'origine cubaine qui siège à la Chambre des représentants. Récurrentes depuis les années 1980, les spéculations et les rumeurs sur l'état de santé de Fidel Castro occupent à nouveau les programmes de la Cubanísima et des autres stations de radio en espagnol de la métropole de Floride. Cancer au poumon ou à la prostate, maladie de Parkinson ou embolie cérébrale, les diagnostics circulant dans l'exil n'ont jamais été confirmés, alors que l'état de santé de Fidel Castro est un secret d'Etat.

A Cuba, l'organe de la jeunesse communiste, le journal *Juventud rebelde*, n'a pas caché « l'angoisse et la douleur intenses qui ont saisi l'île » à l'occasion du malaise présidentiel. Fidel Castro occupe une telle place depuis plus de quarante ans que la perspective de sa disparition génère un sentiment d'incertitude dans la population. Son frère Raul, qui est âgé de soixante-dix ans et passe pour le dauphin, a récemment évoqué ce sujet, tabou jusqu'à une époque récente, affirmant (*Le Monde* du 25 mai) que le socialisme survivrait à la mort de Fidel Castro.

Jean-Michel Caroit



Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Contrat Volkswagen. Zéro souci.



● Des soucis... quels soucis ? Le nouveau Contrat Volkswagen comprend le financement, l'entretien et l'assurance. Profitez de votre Polo Match[®] sans contraintes, sans surprises. Le Contrat Volkswagen s'occupe du reste.

1 660 F/mois
253,07 €/mois

Polo Match[®]

*Contrat Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,26 franc la minute) - 0 825 20 25 25 (0,98 franc la minute). Consommations 99/100 CL (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 6,5 / 8,8 / 4,9 - 5,0 / 6,2 - 6,4 / CO₂ (g/km) : 149 - 154.

*Contrat Abrégé Location. Location avec option d'achat pendant 36 mois, avec assurance Garantie Capital Auto incluse. Exemple pour une Polo Match[®] 1.4 essence, 3 portes, au prix de 23 335,99 F TTC (11 880 euros TTC) (tarif au 02/05/2001 - Apport de 22 074,13 F (3 365,18 euros) dont un dépôt de garantie de 11 000,40 F (1 677 euros) et un premier loyer majoré de 11 073,73 F (1 688,18 euros), suivi de 36 loyers de 1 224,71 F (186,71 euros) assurance Garantie Capital Auto incluse. Option d'achat en fin de contrat : 31 531,48 F (4 807,40 euros) ou reprise du véhicule en fin de contrat suivant engagement sous conditions de votre concessionnaire VOLKSWAGEN. Coût total en cas d'acquisition 86 692,77 F (13 216,99 euros). Loyer completé par une cotisation mensuelle de 166 F TTC (25,31 euros), correspondant à l'option "Entretien Réparations" incluant les opérations d'entretien prévues par le plan d'entretien du constructeur, le remplacement des pièces d'usure (hors pneumatiques), pour un kilométrage annuel parcouru de 15 000 km, pour le modèle défini ci-dessus. Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 septembre 2001, chez tous les concessionnaires participants à l'opération, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursoune 02800 Villers-Cotterêts - RC SOUSONS B 642 032 148. Cette offre inclut une proposition d'assurance "tous risques" Assurance Contrat Volkswagen (incluant la garantie du conducteur et l'assistance) d'un coût mensuel de 267,50 F (40,28 euros) pour un paiement par prélèvement fractionné sur 12 mois de la prime annuelle, pour un assuré habitant Paris, bénéficiant de 50% de bonus, n'ayant pas eu d'accident ces 2 dernières années et utilisant son véhicule en promenade et trajet travail. La franchise correspondant à ce tarif est de 1 100 F (213,43 euros) sous réserve d'acceptation du dossier par ALTIMA. Tarifs garantis pendant 36 mois sauf modification concernant l'assurance, le bonus/malus et les taxes légales. La présentation des garanties du contrat Assurance Contrat Volkswagen est effectuée par ALTIMA COURAGE société anonyme de courtage en assurance et réassurance au capital de 35 000 000 F - siège social : 11 boulevard Louis Tardy 79000 Niort - RCS NIORT B413 990 102 - garantie financière et assurance responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du Code des Assurances. Les garanties sont souscrites auprès d'ALTIMA ASSURANCES société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 30 489 800 Euros libéré pour moitié. Siège social : 11 boulevard Louis Tardy 79000 Niort - RCS NIORT 431 942 838 - Entreprise régie par le code des assurances.

Cadres confirmés, Votre projet :
CREER VOTRE ENTREPRISE
Financements, subventions, accompagnement.
Téléphonez : I.C.E.A. 03.23.23.35.09
23, rue F. Roosevelt, 02000 Laon
mail : ada@imagnet.fr

ebs
European Business School

3^e CYCLE MASTER MANAGEMENT

Ingénieurs, IEP, Maîtrises, Médecins, ...
12 mois dont 5 mois de stage
Option Internationale aux USA

EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris
Tél : 01 53 35 84 84
e-mail : masterebs@hotmail.com

Les Nations unies se mobilisent contre le sida

La communauté internationale doit reconnaître, mercredi 27 juin, l'épidémie comme une « urgence mondiale » menaçant la paix et la sécurité et nécessitant l'adoption d'une « stratégie globale »

La première session extraordinaire des Nations unies consacrée à la lutte contre le sida s'est ouverte, lundi 25 juin, à New York. Devaient y participer une vingtaine de chefs d'Etat des pays les plus affectés et des dizai-

nes de ministres de la santé, dont le Français Bernard Kouchner, ainsi que des ministres de la coopération, dont Charles Josselin, de quelque 120 pays. La session spéciale, à laquelle participe aussi le secrétaire d'Etat américain

Colin Powell, doit se terminer mercredi 27 juin avec l'adoption d'une déclaration reconnaissant dans la pandémie une véritable « urgence mondiale » et une menace pour la paix et la sécurité du monde. La com-

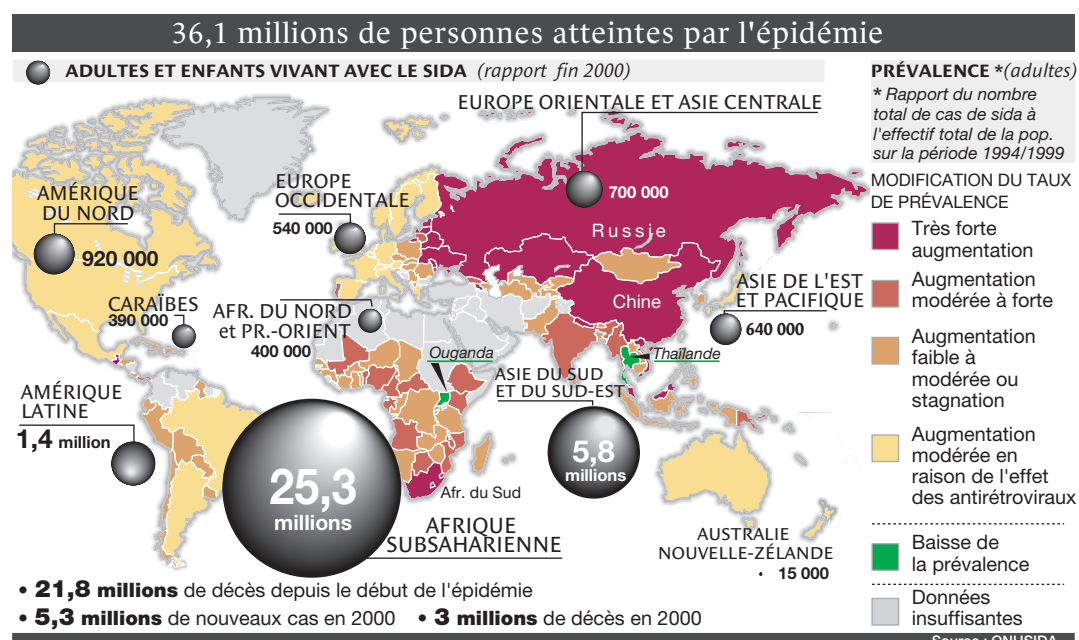
munauté internationale doit aussi approuver la création d'un Fonds mondial pour la santé, qui a déjà été doté de quelque 530 millions de dollars en dons provenant du secteur privé et de gouvernements.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

En accueillant, lundi 25 juin, sa première session extraordinaire consacrée au sida, l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît, vingt ans après son apparition, la pandémie comme une véritable « urgence mondiale ». Si, faute de la présence des délégations occidentales au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, cette réunion ne signale pas encore l'engagement politique au plus haut niveau souhaité par ses promoteurs, elle servira néanmoins à élaborer un début de réponse internationale intégrée et à affirmer que la maladie n'est plus une question de santé publique mais bien une crise du développement et une menace pour la paix et la sécurité qui remet en question d'ores et déjà le fondement de beaucoup de sociétés.

La session spéciale doit adopter une déclaration qui, en croisant des diplomates, comprend « tous les éléments d'une stratégie globale ». Cependant, ce texte, qui, à quelques heures de la conférence, n'avait toujours pas recueilli un consensus, sera sans doute éclipsé par l'endossement, par la communauté internationale, du Fonds mondial pour la santé créé par le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan qui, espère-t-on à l'ONU, devrait recueillir de 7 à 10 milliards de dollars par an.

Avant même d'être officiellement établi, ce Fonds suscite beaucoup d'intérêt, notamment dans le secteur privé. A ce jour, quelque 530 millions de dollars ont été promis au Fonds. La fondation Bill Gates a annoncé un don de 100 millions de dollars, la compagnie d'assurances suisse Winterthur de 1 million de dollars et Coca-Cola va mettre sa « force de frappe » dans les pays africains au service du Fonds.



Quant aux gouvernements, pour l'instant seuls les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont annoncé leurs contributions, respectivement de 200 millions, 127 millions et 100 millions de dollars. Le Japon et l'Italie annonceront les leurs lors du sommet du G8, fin juillet à Gênes.

PHRASES CONTESTÉES

La vice-secrétaire générale, Louise Frechette, applaudit la décision de certaines grandes sociétés comme Daimler-Chrysler en Europe et De Beers en Afrique du Sud de soigner leurs employés. Mais d'autres en sont inquiets. Un diplomate craint que cette décision, « si elle reste isolée et pas intégrée dans des politiques nationales d'accès aux soins pour tous, employés de grande firmes ou pas, contribue à l'aggravation des inégalités face aux traitements ».

Une autre question est la décision de certains grands pays de ne pas accorder à l'ONU un rôle central dans la gestion du Fonds global. Le consensus semble émerger autour d'un Fonds « non onusien », piloté par un conseil d'administration auquel siègeront des représentants des pays, Nord et Sud, de l'ONU, des ONG et du secteur privé. Les décisions seront soumises à un groupe expert technique qui filtrera les propositions en fonction de critères reconnus scientifiquement.

Reste à affiner ce à quoi servirait ce Fonds. Le Chilien Christian Maquieira admet les réticences de certains pays dans sa propre région : « Il est vrai que, sans conteste isolée et pas intégrée dans des politiques nationales d'accès aux soins pour tous, employés de grande firmes ou pas, contribue à l'aggravation des inégalités face aux traitements ».

projets qui ne leur plaisent pas. » M. Maquieira sait de quoi il parle. C'est lui qui, au nom du Groupe de Rio, est chargé de la rédaction de la déclaration finale où certains mots ou phrases continuent de bloquer le consensus. « Au bout de plusieurs semaines de négociations, explique-t-il, j'ai l'impression que le mot "sexe" pose un problème en soi ! Or comment parler du sida sans mentionner le mot "sexe" ? ».

Des phrases encore contestées tournent autour de trois sujets : « Les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes » pose un véritable problème pour l'ensemble des pays islamiques, tout comme la prostitution et les toxicomanes et « leurs partenaires sexuels ». Ailleurs, comme au Chili, le mot « préservatif » est tabou – ce qui en soi, note un diplomate occidental, « signifie le début de la fin de toute

campagne d'information sur la prévention du sida ».

Mis à part le secrétaire général Kofi Annan, qui a fait de la lutte contre le sida une « priorité personnelle absolue » – contribuant à titre personnel pour 100 000 dollars à la campagne –, ce défi a d'ores et déjà d'autres partisans puissants, comme l'ancien ambassadeur américain à l'ONU Richard Holbrooke.

LE RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ

C'est sur son initiative que le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu, en janvier 2000, la première réunion – présidée par Al Gore, alors vice-président américain – reconnaissant le VIH comme « une menace pour la paix et la stabilité internationale ». Poursuivant la même idée, dans son nouveau rapport sur le sida, l'International Crisis Group souligne que le virus peut « détruire des armées entières dans certains pays en Afrique ».

Ayant quitté le département d'Etat, M. Holbrooke n'a pas abandonné la cause. Nommé président du Conseil mondial des entreprises (Global Business Council), il entend « persuader » les sociétés multinationales de se joindre à la lutte. Dans un entretien au Monde, M. Holbrooke souligne l'importance du rôle du secteur privé : « Le monde du business peut jouer un rôle inestimable dans cette lutte. Mon rôle sera de les encourager à le faire et je le ferai avec énergie car je suis convaincu que de tous les problèmes majeurs dans le monde – guerres, famines, conflits raciaux, terrorisme et armes nucléaires – le plus sérieux est désormais le sida. » Il se dit par ailleurs « déçu » de la décision du président George Bush de ne pas participer à la session spéciale de l'ONU.

Afsané Bassir Pour

La création d'un Etat indépendant au Sahara occidental écartée par le projet de l'ONU

L'ONU A PRÉSENTÉ, vendredi 22 juin, un accord-cadre pour tenter de résoudre le conflit au Sahara occidental, où s'opposent depuis près de vingt-cinq ans, les Marocains, qui veulent intégrer les « provinces du sud » (grandes comme la moitié de la France) au royaume – ce qu'ils ont fait de facto depuis 1975 – et le Front Polisario, qui réclame l'indépendance du territoire.

Par la voix de son nouvel ambassadeur aux Nations unies, Mohamed Bennouna, le Maroc a accepté le plan « comme cadre et base des futures négociations ». En revanche, le Front Polisario a réitéré son « opposition totale » à un projet qui enterre le référendum d'autodétermination.

Egalement partie prenante au dossier, l'Algérie a elle aussi critiqué le plan qui « entérine l'occupation illégale du territoire sahraoui », mais elle l'a fait avec prudence et diplomatie. S'il parle de « déséquilibre » et de « défaillances », le président Bouteflika assure le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qu'il souhaite poursuivre les discussions.

Organiser une consultation pour permettre aux Sahraouis de décider par les urnes de leur avenir était jusqu'à présent l'objectif unique de l'ONU au Sahara occidental. Mais l'accumulation d'obstacles depuis près de dix ans a convaincu le secrétaire général de travailler sur une « troisième voie ». Explorée par son représentant personnel dans la région, James Baker, elle correspond désormais à une réalité. Qualifié par le secrétaire général de l'ONU de « dernière chance pendant les prochaines années », le document sera discuté mardi par le conseil de sécurité.

Pour sortir de l'impasse, l'ONU, qui entretient sur place une force de près de 300 personnes, propose de reporter de cinq ans le référendum sur le statut final du Sahara occidental. Dans l'intervalle, la région bénéficierait d'une certaine autonomie vis-à-vis de Rabat. Les Sahraouis seraient les seuls compétents dans plusieurs domaines (budget et impôts locaux, maintien de l'ordre, culture, éducation, infrastructures de base, logement...). Le plan prévoit également de confier le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif à des

représentants élus par les seuls Sahraouis qui figurent sur les listes établies par les Nations unies (ce qui constitue une concession au Polisario). Les juges des tribunaux devraient aussi être d'origine sahraouie.

En revanche, la diplomatie, la défense et la sécurité nationale, les douanes, les postes et télécommunications seraient de la « compétence exclusive » du royaume du Maroc par le biais de ses représentants sur place. Il n'y aurait donc ni « timbre ni drapeau sahraoui ».

« INTÉGRATION PROGRAMMÉE »

Passée la période des cinq ans, un référendum sur le statut définitif du Sahara occidental sera donc organisé. « Pour être admis à voter (...) lors d'un tel référendum, un électeur doit avoir résidé en permanence au Sahara occidental durant toute l'année précédente », précise le document.

Ce point capital explique à lui seul la réaction positive de Rabat. Le plan « garantit au Maroc sa souveraineté », a dit l'ambassadeur. C'est vrai puisque les autorités maro-

caines sont encouragées à intensifier la politique de « colonisation humaine » qu'elles mènent depuis plus de vingt ans au Sahara occidental et qui fait qu'aujourd'hui, dans les « provinces du sud », les « Marocains du nord » sont plus nombreux que les autochtones.

« Le critère de la simple résidence d'un an au Sahara occidental (...) ouvre la voie à des manipulations qui aboutiraient à désaisir le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination. [Ce projet] constitue une chronique d'une intégration programmée », observe l'Algérie dans sa réponse à l'accord-cadre proposé par l'ONU. Le Front Polisario campe sur une ligne identique.

Le plan-cadre de Kofi Annan n'est pas gravé dans le marbre. Jusqu'au 30 novembre 2001, il va être discuté par les différentes parties sous les auspices de James Baker. En cas d'échec, Kofi Annan a prévenu qu'il demandera au Conseil de sécurité de revoir le rôle joué par l'ONU dans la région.

Jean-Pierre Tuquoi

Un responsable du Fatah tué dans un attentat « ciblé » en Cisjordanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La mort d'un responsable du Fatah tué, dimanche 24 juin, à Naplouse, dans l'explosion d'une cabine téléphonique, indique combien le cessez-le-feu qu'Israéliens et Palestiniens ont mis en place depuis le 13 juin demeure très théorique. Comme plusieurs autres activistes palestiniens avant lui, Oussama Jaouabreh est mort dans ce qui a toutes les apparences d'un attentat « ciblé ». Depuis le début de l'Intifada, une quinzaine de Palestiniens, accusés par Israël d'être derrière des actes de violence anti-Israéliens, ont été « éliminés » dans des attentats plus ou moins sophistiqués.

Oussama Jaouabreh figurait sur une liste de « terroristes » dont Israël demandait l'arrestation à l'Autorité palestinienne, qui la refusait. Ces noms lui avaient été communiqués récemment, après plusieurs assassinats de colons sur les routes de Cisjordanie. Israël avait affirmé que, faute d'arrestations, il prendrait les « mesures d'autodéfense nécessaires », laissant clairement entendre que la politique d'élimination des activistes palestiniens les plus impliqués dans les attaques anti-Israéliennes reprendrait.

PLUSIEURS DIZAINES DE NOMS

Depuis plusieurs semaines, Israël a transmis à l'Autorité palestinienne les noms de plusieurs dizaines de personnes considérées comme les responsables des attaques et attentats commis en Cisjordanie et en Israël. L'Autorité palestinienne s'est refusée à leur arrestation, considérant qu'elle n'était pas en situation politique de le faire. Elle avait cependant assuré que toute personne qui commettrait des actes contraires à l'ordre de cessez-le-feu serait désormais interpellée.

Il semble que Yasser Arafat, pressé par les Américains et les Européens de mettre un terme à la violence, ait quelque mal à contrôler tout son territoire. Les réunions inter-palestiniennes se sont multipliées pour faire passer les consignes de retenue, mais avec des résultats inégaux. Le Hamas et même le Jihad islamique se sont laissés temporairement convaincre, mais plusieurs factions du Fatah de Cisjordanie, emmenées par Marouane Barghouti, traînent les pieds. Le comité central du Fatah avait, il y a quelques jours, appelé ses organisations à respecter le cessez-le-feu décrété par l'Autorité palestinienne. Arrivé ce lundi aux États-Unis pour une visite officielle, Ariel Sharon devrait réaffirmer son exigence de l'arrêt total des violences avant que soient mises en œuvre des mesures de désescalade politique.

Georges Marion

www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Découvrez les vestiges de l'Irlande.

La Compagnie Aérienne Internationale Irlandaise www.aerlingus.com 01 55 38 38 42

Dublin €129 a/r (846F)* Aer Lingus

*TAXES NON COMPRIS. TAUX AIR. VALEUR JUSQU'AU 31.08.01. NCHAF AU MENS 14 JOURS AVANT LE DÉPART. POUR CONDITIONS SPÉCIALES.

DÉLINQUANCE Lionel Jospin et onze de ses ministres participaient, lundi 25 juin, à une rencontre nationale sur les contrats locaux de sécurité. Cette réunion offre l'oc-

casation au premier ministre d'intervenir sur le terrain de la sécurité, qui, comme aux municipales, devrait être un des thèmes sensibles de la campagne présidentielle de 2002.

● LES RAVE PARTIES et leur réglementation continuent d'opposer la majorité des députés socialistes au ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. ● LES CONTRATS LOCAUX

DE SÉCURITÉ, lancés en octobre 1997, sont aujourd'hui au nombre de cinq cent cinquante, selon les chiffres cités par M. Vaillant. ● A LILLE-SUD, la plupart des parties

prenantes au CLS se félicitent de la coopération instituée au sein des « cellules de veille ». ● LES INFRACTIONS constatées auraient augmenté de 11,8 % au premier trimestre.

La polémique sur les rave parties brouille le discours de M. Jospin sur la sécurité

Le premier ministre devait conclure la rencontre nationale sur les contrats locaux de sécurité, lundi 25 juin, à Paris. Alors que l'examen du projet de loi défendu par Daniel Vaillant reprend mardi à l'Assemblée, les socialistes refusent de suivre le ministre de l'intérieur pour légiférer sur les fêtes techno

ONZE MINISTRES et le premier ministre devaient se succéder, lundi 25 juin, à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, à Paris, pour débattre des contrats locaux de sécurité. L'affiche de mobilisation générale tombe fort à propos après les cafoillages gouvernementaux de ces dernières semaines sur les rave parties. Maudites rave parties ! Rarement sujet n'aura autant révélé la vulnérabilité de Lionel Jospin et de son équipe. Ses ministres se sont publiquement déchirés sur la question, les députés socialistes, traditionnellement plus dociles, soutenus par le premier secrétaire du PS, François Hollande, et leur président de groupe, Jean-Marc Ayrault, menacé de fronde le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, et le premier ministre lui-même s'invite dans le journal télévisé de 20 heures sur TF1, le

soir de la Fête de la musique, pour annoncer qu'il préfère s'en remettre, sur le sujet, à l'arbitrage du Parlement !

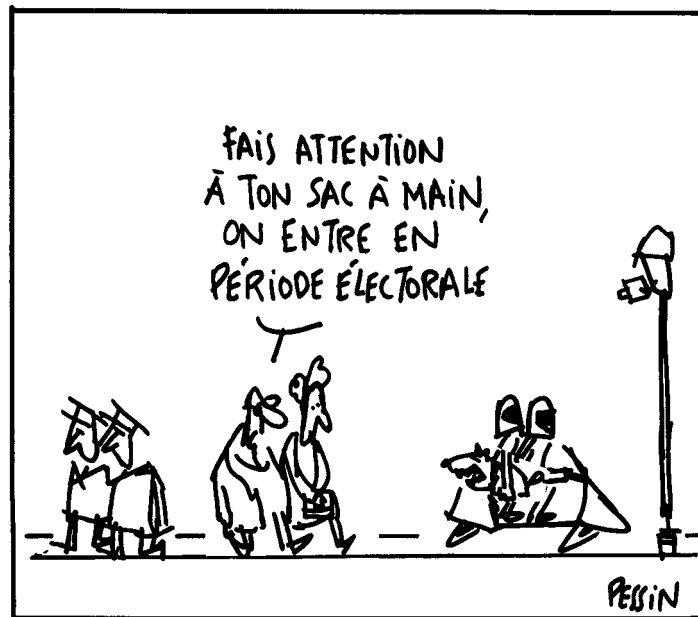
Du coup, à la veille de la reprise du débat, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi relatif à la sécurité quotidienne, qui contient la disposition sur les rave parties, on ne sait toujours pas si le gouvernement assumera ou non le dépôt d'un nouvel amendement destiné à encadrer ces manifestations. « J'ai observé avec beaucoup d'intérêt la manière dont le gouvernement a vécu ce psychodrame avec sa propre majorité ! », a ironisé, dimanche 24 juin, le secrétaire général adjoint du RPR, Jean-François Copé, qui était l'invité du « Grand Jury-RTL-Le Monde-LCI ». « Finalement, à la fin de la semaine, je suis incapable de vous dire quelle est la position de Jospin sur les rave par-

ties », a-t-il lancé. A un an des élections présidentielle et législatives, le cafoillage a de quoi agacer Matignon, sous le regard gourmand de l'opposition et de l'Elysée.

Le gouvernement pourrait en effet se retrouver doublement perdant : la polémique sur les raves risque, d'une part, de lui aliéner ce « vote jeune » si convoité et, d'autre part, de ruiner partiellement quatre ans d'efforts gouvernementaux sur le thème de la sécurité. Les élections municipales de mars avaient déjà sévèrement montré aux élus de gauche qu'ils avaient encore fort à faire pour convaincre leurs électeurs de leur volonté de lutter contre la violence et l'insécurité.

DES ENJEUX CONTRADICTOIRES

Le constat avait occupé une bonne partie des débats du séminaire gouvernemental qui avait suivi, le 31 mars, à l'Observatoire à Paris. La « lutte contre la violence » avait été inscrite au premier rang des priorités du gouvernement. M. Jospin avait d'ailleurs reconnu, à cette occasion, la « montée des actes de violence ». Quelques jours plus tard, devant les représentants de la presse quotidienne régionale qu'il recevait à Matignon, il s'était prévalu d'être « à l'initiative du changement de la gauche sur ce sujet depuis 1995 » et de la rupture avec une « vision un peu angélique » de la sécurité. Le premier ministre savait aussi que ses marges étaient étroites. Devant le conseil national du PS, samedi 27 mars, M. Jospin



avait affirmé que, s'il était « convaincu » de la nécessité d'apporter des réponses à la violence, et notamment à la délinquance des mineurs, « dans l'état actuel de la gauche plurielle, ce n'est pas possible ».

A droite, on ne manque pas d'exploiter ces contradictions gouvernementales. Signe du durcissement du débat sur la violence des jeunes, le Sénat s'est emparé, fin mai, du texte sur la sécurité quotidienne pour voter une batterie de mesures visant à renforcer la répression de la délinquance juvénile. Alors que le texte revient en

deuxième lecture, mardi 26 juin, à l'Assemblée nationale, le ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a rappelé que le gouvernement ne changerait pas de ligne politique en matière de lutte contre la délinquance des mineurs. « Etablir des rapports de forces avec des individus pour les dissuader de commettre des infractions en leur annonçant une répression plus dure est à la fois sans ambition et inefficace », a-t-elle affirmé, lundi, lors des rencontres nationales des contrats locaux de sécurité.

La ministre a mis en garde contre « une dérive sécuritaire » qui

ferait des jeunes les « nouveaux ennemis de l'intérieur ». Elle a rappelé l'attachement du gouvernement à l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs. Mais, consciente que la sécurité sera un des enjeux de la présidentielle, la ministre fait actuellement préparer par ses services un argumentaire sur l'ordonnance des mineurs, en direction des élus socialistes.

Ce double enjeu présidentiel – et contradictoire – de la sécurité et du vote des jeunes n'a bien sûr pas échappé à l'Elysée. Du coup, le pilotage est serré. Si la droite a consigné de continuer à attaquer le gouvernement sur les problèmes de la délinquance des jeunes, elle doit se montrer prudente sur les rave parties. Les dirigeants de l'opposition se sont empressés, ces derniers jours, de contenir la fougue de leurs troupes. Thierry Mariani (RPR, Vaucluse), qui avait déposé le fameux amendement, se trouve aujourd'hui de plus en plus isolé dans son camp. Michèle Alliot-Marie avait déjà estimé, jeudi, qu'une nouvelle loi « n'était pas nécessaire ». M. Copé a lui aussi pris ses distances, dimanche, avec la proposition Mariani, en estimant que « des mesures coercitives (...) ne sont pas la bonne solution ». A l'Elysée, on se contente d'indiquer, dans un doux euphémisme, que « ces positions ne sont pas éloignées de celles du président de la République ».

Cécile Prieur et Pascale Robert-Diard

La plus forte hausse depuis dix ans

● Nombre d'infractions constatées (hors infraction au code de la route ne constituant pas un crime ou un délit). Selon nos informations, la hausse depuis le début de l'année dépasserait 8 % en zone de police – qui regroupe l'essentiel des villes et agglomérations –, et 19 % en zone de gendarmerie (Le Monde du 21 juin). Selon les syndicats de police, la hausse aurait atteint 11,8 % au premier trimestre, police et gendarmerie confondues.

● Crimes et délits constatés. En 2000, ils avaient augmenté de 5,72 %. Cette hausse était la plus forte de la décennie à l'exception de l'année 1991. La principale catégorie reste celle des vols, qui représentent 61,90 % des infractions constatées en 2000.

● Délinquance économique et financière. Avec une augmentation de 19,08 %, c'était une des causes principales de la hausse. Les escroqueries à la carte bancaire ont fortement progressé (49,39 %).

A Lille-Sud, un CLS pour « reconstituer le puzzle » de la délinquance

LILLE de notre correspondant régional Quand on lui demande à quoi servent les contrats locaux de sécurité (CLS), Patrick Godelle, le directeur

REPORTAGE

Un instrument d'échange permettant une meilleure réactivité

d'itinéraires, club de prévention dont les soixante éducateurs travaillent dans les quartiers « difficiles » de Lille, répond par un exemple récent : « Trois gamins de douze ans ont été arrêtés pour un vol de sac à main à Lille-Sud, raconte cet acteur essentiel du dispositif dans la ville. Ils ont rendu les papiers et s'en sont tirés avec une réprimande de l'officier de police judiciaire. Le substitut du procureur ne les a pas poursuivis en raison de la modicité de la somme volée (400 francs). Prévenus, nos éducateurs ont pris contact avec la victime et avec les

gamins. Ils les ont obligés à effectuer quelques menus travaux pour rembourser leur larcin. »

Pour M. Godelle, il s'agit d'un cas d'école. « Les gamins comme leur victime ont pu bénéficier d'une réponse immédiate à l'acte de délinquance. » C'est ainsi, selon lui, que l'on peut espérer remédier à la haine et à la peur. Cela a été possible, estime-t-il, grâce à la bonne coopération de membres de la « cellule de veille » constituée à Lille-Sud comme dans quatre autres quartiers dans le cadre du CLS signé par la ville en mars 1999.

Chacune de ces cellules se réunit une fois par mois, explique Roger Vicot, adjoint au maire chargé de la sécurité. « J'y retrouve le président du conseil de quartier, un représentant de la police nationale, de la police municipale, des bailleurs sociaux, des agents locaux de médiation sociale, de la justice et, si besoin est, de l'éducation nationale. Chacun échange ses bribes d'information. Cela nous permet de reconstituer le puzzle pour obtenir une image très précise de la délinquance et des inci-

alités dans le quartier, à l'échelle d'une entrée d'immeuble, voire d'un appartement ou d'un individu. Une coordination des cellules de veille se réunit tous les deux mois sous la présidence du maire, Martine Aubry. »

Les agents de police de proximité sont ravis de ne pas avoir à organiser eux-mêmes ces réunions indispensables à leur travail, explique Jean-Jacques Dron, commissaire central adjoint. « Nous pouvons nous expliquer sur notre action et répondre ainsi aux critiques, notamment des élus, qui nous reprochent souvent de ne pas les informer assez », ajoute Didier Blanguernon, procureur adjoint. « L'école s'est ouverte vers l'extérieur, renchérit Serge Begue, proviseur d'un collège de la banlieue lilloise. Il y a dix ans, quand on voyait arriver les flics, on fermait presque la porte. »

« CALMER LE JEU »

Ce résultat n'a pas été immédiat. « Certains magistrats ont encore un grand complexe de supériorité », estime un enseignant. « On peut expliquer, mais il n'est pas question, pour nous, de rendre compte. Il ne faut pas créer de tribunaux bis », rétorque M. Blanguernon. « Au début, pour les travailleurs sociaux, les CLS, c'était surtout du répressif. Il y a une évolution des cultures », souligne M. Godelle. La mort de Riad Hamlaoui, tué par un policier lors d'un contrôle à Lille-Sud, en avril 2000, a permis de juger de l'efficacité du dispositif. Selon M. Begue, les incidents qui ont suivi le drame auraient pu être beaucoup plus graves. Les bonnes relations entre les élus, la police et les acteurs sociaux présents sur le

terrain « ont permis de calmer le jeu », estime-t-il. Michèle Lequarré, proviseure du collège Louise-Michel, situé en plein cœur du quartier, se souvient que des jeunes lui ont téléphoné immédiatement. Tout en reconnaissant que ce drame a « mis par terre » une partie du travail de la police de proximité, le commissaire Dron se réjouit des dénonciations récentes d'incendiaires de voitures par les habitants.

Le CLS souffre cependant d'un déficit d'image. La plupart des acteurs sociaux lillois affirment avoir des difficultés à percevoir ce qu'il apporte par rapport au conseil communal de prévention de la délinquance (CCPD). La municipalité a, depuis six ans, donné une impulsion nouvelle à ce dispositif, qui fonctionnait depuis 1983. S'appuyant sur un tissu associatif particulièrement riche, cet investissement a des retombées visibles. « Nous avons déjà des rencontres, certes informelles, avec les autres acteurs sociaux et, dans les moments chauds, la police ou la justice, lance Bernard Pruvost, qui dirige un centre social depuis vingt ans. Je ne sais pas bien l'intérêt de ce genre d'instance pour nous : les difficultés sociales ne se gèrent ni dans l'urgence ni ponctuellement. » M^{me} Lequarré partage ce sentiment : « La base n'a pas forcément besoin d'être chapeautée pour cela. » Pourtant, plaide M. Vicot, « les deux dispositifs sont complémentaires. Le CCPD est un peu le comité de pilotage du CLS. » Reste à convaincre tous les acteurs. Les élus lillois s'y emploient.

Jean-Paul Dufour

La quasi-totalité des zones urbaines va bénéficier de contrats locaux de sécurité

SUR LEUR BULLETIN d'évaluation, les contrats locaux de sécurité (CLS) devraient se voir porter la mention : « sérieux, mais peut mieux faire ». Lancés en octobre 1997, ils avaient pour mission de rassembler, autour de la lutte contre l'insécurité dans un quartier, une commune, voire une agglomération, la mairie, la police ou la gendarmerie, la justice, l'éducation nationale, les travailleurs sociaux, des associations représentant les habitants. Cinq cent cinquante CLS ont été signés à ce jour, a indiqué, lundi 25 juin à la Villette, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, en se félicitant de la mise en œuvre d'un tel partenariat ; deux cents nouveaux contrats sont en cours de signature. « Une culture commune de la sécurité prend corps », a commenté M. Vaillant. Au total, 88 % des habitants des zones urbaines où la sécurité est assurée par la police bénéficieront d'un CLS d'ici à la fin de l'année. Le premier bilan officiel, effectué par une mission interministérielle, devrait être disponible à l'automne.

AMÉLIORER LA QUALITÉ

La meilleure synergie entre les différents acteurs de la lutte contre l'insécurité est le point positif retenu par les élus. Dans un sondage publié en février par l'institut CSA et réalisé auprès de 507 maires, à la demande de l'Association des maires de France, une large majorité d'entre eux se satisfait des rapports entretenus dans le cadre du CLS avec la police ou la gendarmerie (97 %), l'éducation nationale (92 %), les services sociaux (86 %) ou la justice (81 %), placée en dernière position. L'implication des parquets, et plus encore des magistrats du siège, a été plus tardive que celle des autres partenaires, même si les magistrats ont désormais rejoint les cellules de veille qui permettent l'échange régulier d'informations entre les différents acteurs sur des cas précis de jeunes en difficulté, par exemple. Les commissaires de police ou officiers de gendarmerie refusant de communiquer les chiffres locaux de la délinquance, de même que les inspec-

teurs d'académie s'interdisant toute collaboration avec les représentants de l'ordre sont devenus l'exception.

La qualité des contrats est également en voie d'amélioration. Certains, comme ceux de Nantes (Loire-Atlantique), Montbéliard (Doubs) ou Colmar (Haut-Rhin), qui a ciblé les actions du CLS autour de la responsabilité parentale, sont même cités en exemple. Les premiers documents avaient été conclus en s'appuyant sur des diagnostics de sécurité rédigés à la va-vite. Simple collecte des statistiques de la délinquance, ils identifiaient mal les priorités, voire passaient sous silence, dans un quartier, l'absentéisme scolaire, dans un autre les incidents répétés dans les transports publics, par exemple. Pour remédier à cette difficulté, l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi), un organisme de réflexion qui dépend du ministère de l'intérieur, s'est vu confier la mission de superviser les CLS. M. Vaillant a annoncé, lundi, l'intention du gouvernement de conclure de nouveaux types de contrats avec des institutions comme La Poste, les chambres de commerce ou les principaux transporteurs.

Aux yeux du Forum européen pour la sécurité urbaine, qui regroupe 120 à 130 villes, le changement trop fréquent des personnels de l'Etat (commissaires, procureurs, etc.) handicape les actions communes en matière de sécurité. Le principal défaut des CLS provient d'une communication insuffisante en direction de la population. « Le CLS est trop souvent resté un outil interne et administratif, souligne Michel Marcus, le délégué général du forum. Beaucoup d'habitants ne savent pas que leur maire a signé un contrat. On se prive ainsi de leur participation, qui aurait pourtant à coup sûr un effet positif dans la lutte contre le sentiment d'insécurité. » La ville de Besançon (Doubs), qui a organisé une exposition itinérante dans les différents quartiers pour présenter le CLS, n'a que rarement fait école.

Pascal Ceaux

PACIFIC COMPAGNIE LE TECK EN DIRECT

SOLDES -10 à -50%

Mobilier de jardin en teck
Sièges et canapés en racine de jacinthe d'eau
Meubles et objets de Chine, d'Inde et d'Indonésie

20 bis, av. Mac-Mahon 75017 Paris
Tél : 01 44 09 85 55 Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com - info@pacific-compagnie.com
Livraison France et étranger

Mastères Spécialisés

Vous êtes titulaire d'un 3ac +4, +5 dans les domaines économiques, financiers ou scientifiques...

Développez une véritable spécialisation.

> Le Groupe ESC Lille propose l'accès à ses Mastères Spécialisés en alternance pour les étudiants et les cadres :
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information - Management financier international - Finance et gestion du patrimoine - International Master in Auditing, Management Control and Information Systems (Double Degree Master of Science or MBA in Paris Campus).

Contact : Martine De Smet Tél : 03 20 21 59 57
e-mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com
Avenue Willy Brandt 59777 Euraille



Dominique Voynet a été élue d'extrême justesse secrétaire nationale des Verts

Noël Mamère estime que « les conditions du rassemblement ne sont pas réunies »

La ministre de l'environnement a été élue secrétaire nationale des Verts, samedi 23 juin, à l'issue d'un conseil national très tendu. M^{me} Voynet n'a

dépassé, au troisième tour, que d'extrême justesse les 60 % nécessaires. Cette élection à l'arraché, qui fait suite à la désignation surprise d'Alain

Lipietz comme candidat à la présidentielle, témoignage de l'éclatement de la majorité du parti. M^{me} Voynet doit quitter le gouvernement en juillet.

AU MATIN de ce samedi 23 juin, qui fera date dans l'histoire des Verts, ils sont arrivés ostensiblement ensemble au Palais des sports de Créteil, où se tient le conseil

REPORTAGE

« Ils ne vont quand même pas m'obliger à rejoindre Lalonde », peste Gisèle Chaleyat

national interrégional. Le perdant, Noël Mamère, qui a échoué à devenir le candidat des Verts à la présidentielle, et la gagnante, Dominique Voynet, qui réussira, au terme d'une journée de fous, à se faire élire secrétaire nationale. Le soir, pourtant, c'est à se demander si ce n'est pas lui, le gagnant, et elle, la perdante.

Les photos de bienvenue expédiées, la ministre de l'environnement s'est assise dans la salle, au deuxième rang. Renfrognée, tendue, elle n'écoute que d'une oreille le discours du secrétaire national sortant, Jean-Luc Bennaïmas, en annotant ses papiers. A la tribune, coup de théâtre. Yves Contassot demande une interruption de séance. Les amis de Marie-Christine Blandin (15,3 % au congrès de Toulouse) veulent décider définitivement du candidat qu'ils présentent contre M^{me} Voynet. Celle-ci ignore encore qu'elle n'a pas affaire à un coup de sèmonce, comme la candidature, annoncée, de François de Rugy le laissait supposer, mais à un « Scud ».

C'est Stéphane Pocrain, le porte-parole de vingt-huit ans, qui va l'affronter pour le poste de secrétaire national. Il est onze heures moins cinq. Cette mauvaise nouvelle, pour M^{me} Voynet, efface en un instant le soulagement qu'avait pu lui procurer, une heure avant, le refus des militants verts, par 64 voix contre 31, de reporter l'élection jusqu'aux journées d'été, comme le demandaient les partisans de Guy Hascoët. Jacques Archimbaud, le conseiller politique de la ministre, enrage : « Je le sentais venir depuis des mois. » Denis Baupin, un autre proche, s'énerve : « On ne va quand même pas inviter François Hollande et Robert Hue aux journées d'été sans avoir de secrétaire nationale ! »

A la tribune, c'est au tour de M. Mamère. « Ce que je dis n'engage que moi », précise le maire de Bègles, qui sait trop bien qu'une partie de ses amis veut faire chuter M^{me} Voynet, coupable de « truster » toutes les responsabilités du parti. Fidèle à son engagement, il appelle à voter pour celle qui reste « la mieux placée » pour devenir secrétaire nationale. Il exhorte les Verts à ne pas « sombrer dans les délices empoisonnées des règlements de comptes ». Mais s'en offre un, au passage, lorsqu'il analyse sa défaite. « J'ai peut-être été victime de moi-même, peut-être de certains de mes amis, victime aussi d'une certaine déloyauté », ajoute-t-il, à l'adresse de M^{me} Voynet.

« Domi » Bernard, un voynetiste « historique », lui serre la main,

dans les travées : « Je te félicite pour ta hauteur de vues, j'en viens presque à regretter d'avoir voté Lipietz », dit-il en ne plaisantant qu'à demi. Au fait, où est le vrai candidat ? Toute la journée, Alain Lipietz veut parler. Mais on le cantonne aux photos. De retour de la Gay Pride, il fait admirer son panama et son tee-shirt aux couleurs des Verts et des homos. Dans l'après-midi, il craque quand Martine Billard, la présidente de séance, lui dit que ce n'est pas à lui de prendre la parole. Il fait un bras d'honneur et s'écrie : « J'en ai marre que vous me sabotiez ma campagne, je me tire ! » Il n'en fera rien, bien sûr.

GROSSE FICELLE

Le discours de M^{me} Voynet paraît décalé. Elle parle en chef, alors qu'elle ne l'est pas encore. Elle cite abondamment M. Mamère, mentionne Etienne Tête (Vert écologiste) et embrasée en quittant la tribune la chef de file de ce courant, Maryse Arditi. La ficelle est un peu grosse. Gisèle Chaleyat, la doyenne des Verts, grommelle : « Ils ne vont quand même pas m'obliger à rejoindre Brice [Lalonde]. » Au moment de partir déjeuner, Jacques Archimbaud affiche une mine déconçue : « Ça se présente mal. »

De fait, M^{me} Voynet n'obtient que quatre voix d'avance sur M. Pocrain, un véritable camouflet. Françoise Duthu (6 voix) est éliminée. De sévères tractations commencent, notamment au sein de la « majorité » du congrès de Toulouse : Voynet, Hascoët, Arditi. M. Mamère est parti

depuis longtemps. Les « cniriens » se déplacent comme des bancs de poissons pour finir dans les vestiaires, à l'abri des oreilles indiscretes. Ils veulent retarder l'élection, mais le CNIR refuse : 36 voix contre 36 ! La réalité apparaît crûment : les Verts sont un parti coupé en deux, dans lequel la majorité a explosé et les courants aussi.

« Je ne suis pas certaine que vous en connaissez beaucoup, des gens qui auraient renoncé à la présidentielle pour venir s'occuper des Verts ! », s'exclame maladroitement la ministre de l'environnement à la tribune, la gorge nouée, avant le second tour. Cela lui vaut des huées. Ses conseillers en sont à envisager de faire voter directement les adhérents en demandant un référendum. Mais elle passe, de dix voix. Pour le troisième tour, où la ministre, désormais seule en lice, doit obtenir 60 % des voix, M. Hascoët et M. Pocrain ne prennent pas clairement position. « Cela ne sert à rien de devenir la femme la plus riche du cimetière », avertit M. Pocrain. Le résultat s'affiche : 60,7 % des voix. Aussitôt revigorée, M^{me} Voynet se lève et envoie un baiser à la salle. Une fois de plus, ils l'ont choisie. Mais, dès dimanche, M. Mamère a encore rétréci sa courte victoire, en affirmant, sur RMC, que chez les Verts, « les conditions du rassemblement ne sont pas du tout réunies ». M^{me} Voynet savait que ce serait « une élection difficile ». Peut-être pas à ce point.

Béatrice Gurrey

La LCR n'appellera pas à voter pour le candidat socialiste en 2002

POUR quelques jours encore, c'est un numéro d'équilibriste. Depuis dimanche 24 juin, Olivier Besancenot est le candidat officiel de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) à l'élection présidentielle... sauf si Arlette Laguiller répond positivement à la lettre que devait lui envoyer, mardi 26 juin, le bureau politique de la LCR, qui se réunit lundi soir. Un « candidat-sauf-si », donc, obligé de se plier à cette règle avec le sourire : « Je ne suis ni un concurrent ni un enfant spirituel d'Arlette Laguiller », a résumé, lundi matin, sur France 2, le jeune postier intronisé l'avant-veille (*Le Monde* daté dimanche 24 juin-lundi 25 juin).

Réunis samedi en conférence nationale, les délégués de la LCR ont décidé, avec 74 % des voix, de présenter un candidat marqué de leur estampille en 2002. La Ligue s'est mise d'accord pour entamer, cette semaine, la difficile chasse aux cinq cents signatures de maires et autres élus habilités à « parainer » un candidat à la présidentielle. Pas question, en effet, de laisser la maîtrise du calendrier à LO. « On ne va pas attendre jusqu'en octobre-novembre qu'ils nous répondent », commente Léon Crémieux, un « majori-

taire » du bureau politique. La LCR estime que, si un accord sur une campagne commune derrière M^{me} Laguiller et sur la répartition des circonscriptions pour les législatives n'est pas possible, la responsabilité doit incomber publiquement à LO. « Il appartient à Lutte ouvrière de dire si elle refuse un accord », dit la motion de synthèse.

« PLUS DE RESPECT »

Ce texte a fait l'objet d'un patient compromis. Les irréductibles opposants à un accord avec LO ont réussi à obtenir, derrière Christian Picquet, que la candidature de la « Ligue » prenne un

tour officiel. De même, si la LCR « ne se résigne pas à un non-accord », elle exige « un accord équilibré » entre les deux organisations. Manière de répondre aux amis d'Arlette Laguiller, qui, à plusieurs reprises, ont signifié qu'ils ne voyaient d'entente possible que sur leur programme. « Il est assez difficile de s'entendre avec une organisation aussi divisée », avait argumenté, très sérieusement, la porte-parole de Lutte ouvrière. Tout le programme de LO est « connu de la LCR. Si elle a autre chose à proposer, qu'elle le dise », avait-elle ajouté lors de la fête annuelle de son organisation. Les piques réitérées d'« Arlette »

Les mutants, les moutons et les mutins du PCF

« Retrouvailles communistes », le rassemblement des orthodoxes du Parti communiste, a réuni, selon l'AFP, plusieurs centaines de personnes au gymnase Japy, à Paris, samedi 23 juin, dont le leader des chômeurs CGT de Marseille, Charles Hoareau. Il s'est terminé par l'adoption d'une motion d'attente appelant à se retrouver après le congrès du PCF, en octobre, « pour faire le point ».

Jean-Jacques Karman, conseiller général de la Seine-Saint-Denis, y a résumé la situation des diverses chapelles opposées à la mutation proposée par Robert Hue, avec un brin d'optimisme pour son camp. Et surtout pas mal d'humour : « Dans le parti, il y a les mutants, avec leurs sous-tendances, les moutons, les muets et les mutins. La mutinerie peut gagner les moutons, les muets, voire les mutants égarés », a-t-il déclaré, comme le rapporte *L'Humanité* du 25 juin.

ont fini par agacer les militants de la LCR jusque dans les rangs de la majorité. Du coup, samedi, à la Mutualité, plusieurs intervenants, dont Léonce Aguirre, partisan de longue date d'une alliance entre les deux formations trotskistes, ont demandé « plus de respect ».

Comme prévu, la « Ligue » a décidé de ne pas appeler à voter pour le candidat du Parti socialiste au second tour de l'élection présidentielle. M. Besancenot a répondu par avance aux critiques de la Rue de Solferino. « Depuis que je vote – ça ne fait pas si longtemps –, j'ai toujours voté à gauche, argumente-t-il. Mais je vois par exemple la [flexibilité] introduite par la loi Aubry... Si cela continue, ma propre entreprise, La Poste, va être privatisée. Nous ne voulons pas que les députés de la gauche plurielle votent le mardi ce qu'ils dénoncent le week-end. » Devant ses troupes – des représentants du PCF et de LO avaient aussi accepté l'invitation –, Alain Krivine a tapé du poing sur la table : « Il ne faut pas être bac +10 de trotskisme pour comprendre qu'on ne peut à la fois dire "la gauche fait une politique de droite" et appeler à voter pour elle au second tour. » La ligne est donnée.

L'ex-candidat à l'élection présidentielle, en 1969 et en 1974, a commenté son « retrait » d'une pirouette : « Je suis contre le cumul des mandats. Je ne peux pas être ET président de la République ET député européen. » « Je ne suis pas le candidat de la jeunesse, mais le candidat d'une politique », a répété M. Besancenot devant la presse, ajoutant, dans un sourire lucide : « Il ne s'agit pas d'une passation de pouvoir. Vous ne serez pas débarrassés d'Alain Krivine comme ça. »

Ariane Chemin et Caroline Monnot

La Cour des comptes critique l'inefficacité de gestion de huit ministères

Des crédits substantiels restent non consommés

ALORS que le Parlement s'apprete à adopter définitivement la réforme de la procédure budgétaire, la Cour des comptes anticipe. Son rapport sur l'exécution des lois de finances pour 2000, rendu public lundi 25 juin, pose en effet les jalons d'une évaluation par objectifs de l'usage des deniers publics. Dépassant la seule analyse horizontale des crédits par nature et grandes fonctions, la Cour s'essaie, cette année, à une présentation des comptes par ministère. Elle tente, pour huit d'entre eux, (environnement, culture et communication, éducation, emploi, santé, intérieur, justice, défense), d'apprécier l'économie, l'efficacité et l'efficience de leurs politiques. L'analyse débouche sur un bilan accablant.

En premier lieu, nombre de dépenses ne correspondent pas à leur dénomination, voire ne sont même pas inscrites au budget. La Cour dénonce, à ce titre, le « caractère systématique » de l'existence d'emplois en surnombre non inscrits au budget de l'enseignement scolaire, alors que, sur ce même budget, sont imputées les charges de pensions de l'enseignement supérieur ou encore les dépenses des personnels déconcentrés de la recherche... La police, où « des agents sont anormalement rémunérés à partir des crédits de fonctionnement sans faire l'objet d'une inscription en emplois budgétaires », n'est pas en reste. Dans ce secteur, la présentation actuelle des dépenses ne permet pas d'appréhender le coût complet des grandes directions opérationnelles, les emplois budgétaires étant présentés par corps et par grades, et les dépenses de fonctionnement imputées sur un chapitre globalisant mêlant critères organiques et critères fonctionnels. Ce manque de rigueur et de cohérence ne facilite pas la lisibilité des moyens mis en œuvre.

Nombre d'administrations, note la Cour, travaillent en aveugle. Au sein du ministère chargé de l'enseignement supérieur, elle relève l'inexistence de toute procédure formelle pour le contrôle de la gestion, le pilotage et le suivi des crédits. De même, elle se révèle dans

l'impossibilité d'effectuer une analyse chiffrée, précise, des subventions versées par le ministère de la culture et de la communication. Représentant pourtant d'importants concours financiers, celles-ci sont accordées « sans que soient définis des objectifs précis et des critères permettant d'apprécier les résultats obtenus ».

MANQUE DE CLARTÉ

La Cour constate, en outre, une sous-consommation des crédits dans un certain nombre de ministères. En 2000, celui de l'environnement, par exemple, a connu une forte progression de ses crédits (+50,4 % en un an) mais en a consommé moins de la moitié.

Enfin, la Cour s'alarme du manque de clarté des relations entre l'Etat et la Sécurité sociale comme entre l'Etat et les collectivités locales. Un manque de clarté qui conduit à des polémiques comme celle qui a lieu actuellement autour du Forec, le fonds de financement des allègements de charges prévus dans la seconde loi sur les 35 heures. Sans se prononcer sur celui qui doit finalement payer cette charge, la Cour affirme qu'il y a bien une dette. Ce faisant, elle rappelle que le code de la Sécurité sociale prévoit, depuis 1994, que toute mesure d'exonération de charges donne lieu à compensation au régime concerné par le budget de l'Etat.

Inflationnistes, les dotations de l'Etat aux collectivités locales se fondent elles-mêmes sur des « objectifs divers, peu identifiables », et sont affectées selon des « règles d'éligibilité particulièrement complexes ». A ce titre, les magistrats de la rue Cambon dénoncent le fait que les compensations de réformes fiscales, « automatiques », se fassent « sans recherche d'une réelle contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales ».

Sans concession, ce rapport démontre, si besoin en était, l'inefficacité de la procédure budgétaire actuelle et l'urgence qu'il y a à la réformer.

Laetitia Van Eeckhout

Le PCF perd un canton dans le Val-d'Oise et l'UDF un siège dans la Manche

DEUX des onze cantons mis en jeu, dimanche 24 juin, à l'occasion d'élections partielles, ont changé de camp. A Saint-James, dans la Manche, Paul Delaunay (div. g.) ravit le siège détenu par Michel Thoury (UDF). Dans ce canton rural, le soutien accordé par la Confédération paysanne, fortement implantée localement, aura été déterminant. A l'inverse, la gauche perd un siège dans le Val-d'Oise, à Garges-est, après la défaite du conseiller sortant, Francis Parny (PCF). Déjà battu, en mars, aux élections municipales, M. Parny, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, avait démissionné de l'assemblée départementale pour pouvoir abandonner, en cas de réélection, sa fonction de conseiller municipal, la loi anticumul l'obligeant à conserver le dernier mandat obtenu.

Avec ces deux basculements, la gauche conserve deux des neuf cantons où avait lieu un second tour, dont celui de Périgueux-Ouest (Dordogne), où Mireille Bordes (PS), qui restait seule en lice, succède à Michel Dasseux (PS). La droi-

te, en revanche, en obtient sept, y compris celui de Garges-est : Pierre Bouvier (RPR) est élu à Monétier-les-Bains (Hautes-Alpes) ; Patrick Curtaud (RPR), dans le canton de Vienne-Sud (Isère) ; Patrice Pillet (div. d.) à Bricquebec (Manche) ; Jean-Claude Haller (RPR) à Illkirch-Graffenstaden et Geneviève Werlé (div. d.) à Strasbourg-8 (Bas-Rhin) ; Guy Messenger (UDF) à Goussainville (Val-d'Oise).

Dans les cantons où avait lieu un premier tour, tous deux détenus par la gauche, c'est le candidat du PS, Jean-Luc Mallet, qui arrive en tête à Saint-Affrique (Aveyron), le second tour s'annonçant incertain car trois candidats de droite sont en position de se maintenir ; à Rhône-Vidourle (Gard), la nette avance acquise par Patrick Bonton (PCF) semble lui garantir un second tour favorable.


Tous les résultats détaillés et leurs commentaires seront publiés sur le site du Monde interactif, www.lemonde.fr, et dans nos prochaines éditions.

Patrick Roger

NEUBAUER

206 XT Premium HDi
DISPONIBLE RAPIDEMENT CHEZ NEUBAUER

• Air conditionné avec régulation automatique
• Autoradio avec commande au volant
• ABS
• Existe en version 3 et 5 portes

206  **PEUGEOT**

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND
Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

MARKETING ET MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ

> Ingénieurs, devenez experts de la relation client - fournisseur
Complétez la maîtrise technique de vos projets par la maîtrise de leur commercialisation.

> Professionnels, devenez experts de la relation client - fournisseur et de la qualité
Relancez votre activité et apportez un plus en devenant l'animateur de la démarche qualité dans votre entreprise.

L'alternance utile : 4 jours en entreprise et 1,5 jours en formation par semaine.

GROUPE ESC LILLE
Avenue Willy Brandt - F-59777 Euralille
Tél : +33 (0)3 20 21 59 42 - Fax : +33 (0)3 20 21 59 59
E-mail : infos@esc-lille.fr - Web : www.esc-lille.fr



Le gouvernement donne un mini-coup de pouce au smic

Le salaire minimum sera revalorisé de 4 % au 1^{er} juillet, mais 3,76 % étaient dus au titre de la revalorisation légale. L'effort n'est donc que de 0,24 %. Les conflits liés aux rémunérations sont revenus au premier plan en 2000, devant les 35 heures

La ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, devait annoncer, lundi 25 juin, devant la commission nationale de la négociation collective, une revalorisation de 4 % du smic. Aux 3,76 % liés au mécanisme

d'indexation légale s'ajoute un mini-coup de pouce de 0,24 %. Le gouvernement reste donc sur sa ligne de modération salariale. Laurent Fabius estime qu'il faut rester « raisonnable » compte tenu de la poussée

inflationniste « dont il faut se prémunir ». Le PCF et le MDC réclamaient respectivement 5 % et 5,6 %, la CGT un smic brut de 9 000 francs. Tous les syndicats dénoncent le smic à plusieurs vitesses mis en place avec les

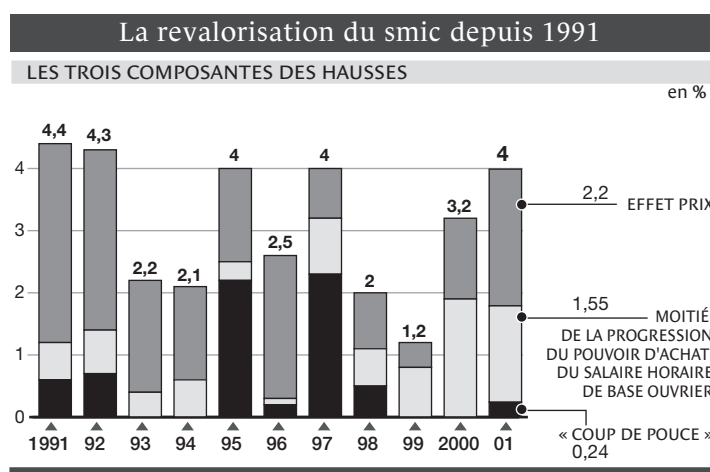
35 heures. Les salariés qui appliquent déjà la réduction du temps de travail n'auront qu'une augmentation de 2,85 %. En 2000, les conflits sont en augmentation : les salaires sont redevenus le premier motif de grève.

UN COUP DE POUCE de « petit poucet » : l'expression est d'un responsable socialiste. Elle illustre bien le choix qu'a fait le gouvernement en matière d'augmentation du smic. Lundi 25 juin, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, devait annoncer aux partenaires sociaux réunis dans le cadre de la commission nationale de la négociation collective : le salaire minimum sera relevé, le 1^{er} juillet, de 4 %. De 7 101,38 francs brut mensuel, il passera donc à 7 385,30 francs (de 5 609 francs à plus de 5 830 francs en net). Le « coup de pouce » gouvernemental est néanmoins, comme on le note à Matignon, « très, très modéré » : 0,24 %.

Pour le symbole, cette progression de 4 % atteint le même niveau qu'en 1995 et 1997, après deux élec-

tions importantes. Cette fois, cependant, elle ne résulte pas d'une impulsion politique mais de l'inflation et de l'évolution du salaire horaire de base ouvrier qui, à eux seuls, assurent mécaniquement une hausse de 3,76 % du smic. Malgré les demandes pressantes du PCF et du MDC, qui réclamaient respectivement une augmentation globale de 5 % et de 5,6 %, après deux années blanches en 1999 et 2000, le gouvernement n'a pas dérogé à sa ligne. La CGT revendique un smic brut à 9 000 francs « Il faut rester raisonnable (...) compte tenu de la poussée inflationniste dont il faut se prémunir », a déclaré Laurent Fabius, dimanche, sur France 3.

Le ministre de l'économie et des finances, qui s'était lui-même fait publiquement, il y a quelques mois, le partisan d'un « coup de pouce »,



redoute aujourd'hui que l'actuelle accélération des prix ne se propage aux salaires, amplifiant ainsi le mou-

vement de ralentissement de la croissance. M. Fabius estime en effet « probable » que celle-ci soit inférieure à 2,7 %, dernière prévision de Bercy. Pour compenser l'effet « mini coup de pouce », le gouvernement a préparé deux arguments. Le premier tient à l'inflation, dont il considère qu'elle devrait retomber un peu après la « bouffée » des mois d'avril-mai. Le second repose sur la prime pour l'emploi qui, souligne-t-on, représentera un gain supplémentaire de pouvoir d'achat d'environ 2 % (soit 1 500 francs en septembre pour un salarié célibataire au smic).

En face, les syndicats ne manqueront de dénoncer, une fois de plus, l'imbroglie du smic à plusieurs vitesses né de la loi sur les 35 heures. Complexe, le système de « garantie mensuelle » mis en place pour maintenir le salaire minimum mensuel, malgré la réduction du temps de travail, a en réalité créé plusieurs niveaux de smic selon la date de passage aux 35 heures. Plus celle-ci est

tardive, plus le nouveau système est favorable aux salariés. Les nouveaux entrants, après le 1^{er} juillet, profiteront par exemple de la revalorisation de 4 %. En revanche, tous ceux qui appliquent déjà la loi Aubry, ne bénéficieront que d'une revalorisation de la garantie mensuelle limitée à 2,85 %. Malgré les protestations des syndicats, le gouvernement n'a pas l'intention de régler ce problème avant l'échéance de 2002.

« RETOURNEMENT DE TENDANCE »

De manière plus générale, la question des salaires « fait clairement son retour dans le domaine de la négociation collective ». Le bilan présenté, lundi, aux partenaires sociaux fait en effet apparaître depuis le mois de juin 2000 « un retournement de tendance » assez net. Le thème de la rémunération représente désormais non seulement 62 % du contenu des négociations, mais il est redevenu le premier motif de revendications (32,8 %, comme en 1997), devant les 35 heures (28,7 %), les conditions de travail (14,8 %) ou encore l'emploi (14 %). Pour la deuxième année consécutive, le nombre de jours de grève, en 2000, a continué d'augmenter (761 816 contre 573 560 en 1999). Le rapport souligne que le rôle des syndicats dans l'initiative des conflits décroît : le nombre de conflits déclenchés spontanément par les salariés est passé de 8 % en 1999 à 10,5 % en 2000. Et quand les organisations syndicales en sont à l'origine, elles agissent de moins en moins ensemble. Le nombre de grèves déclenchées par plusieurs syndicats a reculé de 40 % à 35,8 %.

Virginie Malingre et Isabelle Mandraud

Jacques Lafleur réduit au silence ses opposants

LE PRÉSIDENT du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), Jacques Lafleur, dont l'autorité est contestée par certains de ses amis (*Le Monde* du 23 juin), a fait adopter, samedi 23 juin à Bourail (Nouvelle-Calédonie), les nouveaux statuts de son parti, qui l'a réélu président par acclamation. Le député a déclaré que ses détracteurs « ne se sentiraient plus le droit de vouloir annexer le RPCR », précisant que « ce ne sont pas des petites crapules et des petits tyrans qui vont [l']impressionner ». Les opposants, parmi lesquels Harold Martin, entré en rébellion contre M. Lafleur lors des élections municipales, n'ont pas eu droit de cité lors de cette assemblée. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ÉCOLOGIE** : le conseil national de Génération Écologie, réuni samedi 23 juin à Paris, a officiellement investi Brice Lalonde comme candidat à la présidentielle de 2002.

■ **RADICALISME** : Jacques Chirac a célébré les valeurs du radicalisme, un « héritage moral et politique » que « les Républicains de tous horizons ont le devoir de défendre », lors des cérémonies du centenaire du Parti radical, organisées, samedi 23 juin, au parti valoisien.

■ **COMMÉMORATION** : Lionel Jospin, s'est rendu, samedi 23 juin, dans la Meuse pour la commémoration du 85^e anniversaire de la bataille de Verdun. Le premier ministre a salué les anciens combattants, en soulignant qu'ils avaient « œuvré à la perpétuation de la mémoire de la guerre, en veillant à transmettre le sens de leur engagement ».

■ **FRONT NATIONAL** : Jean-Marie Le Pen fera du « rassemblement national » son thème pour l'élection présidentielle. Le président du FN l'a annoncé, à l'issue d'un conseil national, samedi 23 juin. Il entend ainsi « faire pièce au front commun de décadence politique ».

Le salaire minimum français, moins de deux billets de 500 euros

LE PASSAGE à l'euro risque d'être douloureux sur certaines feuilles de paie : pour une fois, le chiffre est plus simple en euros qu'en francs. Le salaire minimum brut d'un employé français sera, au 1^{er} juillet, de 7 385,30 francs (1 126 euros), désormais dépassé, selon Eurostat (en janvier 2001), par la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg (1 259 €). Les comparaisons internationales sont délicates en raison de la diversité des régimes d'emploi. L'agence statistique de l'UE a donc exclu, dans sa dernière étude sur le salaire minimum, les six Etats membres où celui-ci n'existe pas au niveau national, comme en Allemagne. Réalisée sur la base d'un salarié célibataire avant déduction d'impôt et de cotisations, elle permettra néanmoins de comparer l'évolution de sa paie.

L'impartialité des taux de change octroie à la France un salaire minimum net proche du seuil psychologique de 1 000 euros, montant assez traumatisant, l'idée d'une rémunération à trois chiffres étant peu acceptable. D'autant que le montant mensuel du smic net tien-

dra en moins de deux billets de 500 euros ! Travailleurs à temps partiel, RMistes, emplois jeunes et chômeurs auront un salaire, une allocation ou une pension représentant souvent moins que ces deux coupures.

L'étude révèle l'inégalité des salaires européens, plus visible quand elle est énoncée en euros. En Grèce, en Espagne et au Portugal, les salaires minimum représentent moins de la moitié de celui du Luxembourg. Encore faut-il tenir compte des durées de travail, des congés ou de l'« économie grise ». La mobilité, vantée par les économistes, sera favorisée par la monnaie unique. Certains pays, comme les Etats-Unis (le salaire minimum y est évalué à 1 010 €), gèrent des écarts de rémunération atteignant 50 % selon les Etats. En Europe, le risque est aussi que les jalousies entre Etats bloquent des avancées dans d'autres domaines.

Françoise Lazare

► www.lemonde.fr/euro

Nous développons des médicaments innovants contre le cancer.

Pour que le cancer ne brise pas vos rêves.



Des millions de cas de cancer sont diagnostiqués chaque année. Pour beaucoup, cette maladie contrarie l'espoir d'une vie longue et bien remplie. Chez Aventis, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, nous proposons des médicaments innovants pour traiter les cancers les plus fréquents, comme les cancers du sein ou du poumon et le cancer colorectal. Nos chercheurs s'appuient sur les nouvelles technologies comme la thérapie génique et l'immunologie pour mettre au point de nouveaux agents et traiter les cancers de la tête, de la gorge, du poumon et de l'estomac. Notre objectif : développer des traitements plus efficaces contre le cancer. Des traitements qui donnent à chacun de plus grandes chances de réaliser ses rêves.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Frankfurt et New York. www.aventis.com

Notre challenge c'est la vie



ÉDUCATION Les deux syndicats étudiants, l'UNEF-ID et l'UNEF-SE, se sont formellement réunifiés en une seule UNEF (Union nationale des étudiants de France), dimanche 24 juin.

Cette réunification devait être entérinée, lundi 25 juin, au cours d'une assemblée constitutive. ● **CE RAPPROCHEMENT**, après trente années de divisions, s'était ébauché au cours

des années 1990. ● **LE DÉCLIN** de l'UNEF-SE, qui ne revendique plus que 3 000 adhérents, contre 15 000 à l'UNEF-ID, a précipité les événements. ● **LA NOUVELLE UNEF**, confrontée à

un très faible taux de syndicalisation (moins de 1 % des 2 millions d'étudiants), entend renouer avec le terrain, délaissé ces dernières années au profit de l'engagement politique.

● **CRÉÉE** en 1907, l'UNEF s'est en effet consacrée dans un premier temps à la mise en place des œuvres étudiantes, avant de s'orienter vers les prises de position politiques.

Après trente années de divisions, les deux UNEF se réunissent

Issu de la fusion de l'UNEF-ID et de l'UNEF-SE, qui devait être entérinée lundi, le nouveau syndicat entend mieux traduire les préoccupations concrètes des étudiants. Ce retour à la « grande UNEF », repoussé depuis des années, a été imposé par le déclin de la syndicalisation au sein des universités

OUBLIÉES, l'UNEF-ID et l'UNEF-SE, place à l'UNEF ! Les deux sœurs, séparées depuis 1971, se sont formellement retrouvées dimanche 24 juin dans une seule organisation. L'UNEF « *Indépendante et démocratique* », majoritaire chez les étudiants, se disait dépositaire des statuts historiques. L'UNEF « *Solidarité étudiante* », de la marque de la grande UNEF. Voilà le texte et l'image rassemblés. Cette « réunification », qui devait être entérinée lundi 25 au cours d'une assemblée constitutive, met fin à trente ans de luttes politiques au cours desquelles le syndicalisme étudiant n'a cessé de laisser des plumes.

De ce passé, Yassir Fichtali, président de l'UNEF-ID, qui conduira le nouveau syndicat, et Karine Delpas, son alter ego de l'UNEF-SE, n'ont certes pas fait table rase. Le premier dispose d'une majorité Gauche socialiste. La seconde anime une direction communiste. L'UNEF-ID, majoritaire auprès des étudiants, est familière des instances officielles de représentation. L'UNEF-SE, plus petite, est par tradition plus contestataire. La première affichait un « *droit de tendance* » permettant aux minorités politiques de s'exprimer. La seconde était fidèle au centralisme. La nouvelle UNEF composera. Moutt précautions ont

été prises pour que socialistes, communistes, trotskistes et autres « *syndicaux* » trouvent leur compte dans la nouvelle direction, composée d'une cinquantaine de membres.

Peu importe finalement, tant, sur les campus, il était devenu difficile de faire la différence entre l'une et l'autre. Elles ont ces derniers mois obtenu ensemble un demi-tarif pour les transports à Rennes et ont protesté de concert à Villeteuse (Seine-Saint-Denis) contre l'insuffisance du budget de leur université. C'est cela qui compte désormais.

RENOUER AVEC LE « TERRAIN »

De nombreux aléas ont pourtant retardé la réunification. Dans les années 1980, les tentatives de rapprochement menées à l'invitation d'étudiants proches de Socialisme et République, le courant de Jean-Pierre Chevènement, présent dans les deux UNEF, ont fait chou blanc. Le mot « *réunification* » a certes été prononcé au congrès de l'UNEF-ID de 1995. Mais quand Pouria Amirshahi, son président, a proposé de « *construire la maison commune* », il a reçu un accueil mitigé de l'autre UNEF. Il faut attendre mars 1999 pour que la réunification soit officiellement annoncée. Les élections à la MNEF sont l'occasion de présenter une liste commune, dont le

succès est encourageant. « *Le mur de Berlin est tombé. L'essentiel des différences qui existaient entre l'UNEF et l'UNEF-ID ont disparu* », affirme alors Carine Seiler. Mais les oppositions internes, maîtrisées à l'UNEF-ID, font beaucoup tanguer l'UNEF-SE. Une partie de ses militants préférerait maintenir un pôle contestataire, autour du syndicat SUD, de la LCR et de la CNT notamment. D'autres craignent tout simplement de se faire manger tout cru par l'organisation majoritaire.

En juin 2000, nouvelle tentative. Les deux UNEF annoncent qu'un congrès de réunification se tiendra en décembre à Paris. Elles présentent, pour la première fois depuis trente ans, une liste commune aux élections des représentants étudiants du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser). Ce ne sera pas une franche réussite : les deux syndicats y perdent la majorité absolue. Quelques semaines plus tôt, l'UNEF-SE avait perdu toute représentation au Conseil national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous).

Le déclin de l'UNEF-SE a sûrement précipité les événements. Elle revendique 3 000 adhérents, quand l'UNEF-ID en affiche 15 000. Mais sur le fond, les deux organisations ont depuis longtemps dressé le



constat de leurs limites. Si elles restent des interlocuteurs incontournables du ministère de l'éducation nationale, elles ne peuvent se satisfaire du fait que moins de 1 % des 2 millions d'étudiants soient syndiqués et que la participation aux élections internes des universités plafonne à 10 %.

« *Le syndicalisme étudiant ne corres-*

pond pas à la demande ; ce que nous faisons vise à mieux y répondre », explique Karine Delpas. L'UNEF veut renouer avec le « terrain ». Les nouveaux statuts prévoient la création d'un office des associations. En outre, l'unité de base de l'UNEF sera l'Association générale étudiante (AGE), chaque campus pouvant organiser ses AGE. Enfin, le syndicat

pourra accueillir des « *commissions* » de filières : une main tendue vers la coordination des étudiants de Staps (filiales sports), le syndicat des étudiants en architecture ou encore le mouvement des étudiants de sciences économiques, que les UNEF ont vu se développer, impuissantes à traduire les préoccupations concrètes de leurs étudiants.

Dès la rentrée, plusieurs batailles sont prévues autour du statut étudiant, de l'allocation d'autonomie pour les jeunes, de l'harmonisation européenne des diplômes, de la régionalisation de l'enseignement supérieur et de la pédagogie à l'université. Une cohérence « *maximum* » doit en outre s'installer entre la Mutuelle des étudiants et le syndicat sur les dossiers sociaux. « *Il sortira de la réunification soit une simple addition de forces, soit une dynamique dont ne pourra mesurer les effets que dans quelques années* », analyse prudemment Robi Morder, président du Groupe d'étude et de recherche sur les mouvements étudiants. Dans l'immédiat, réunification signifiera surtout simplification. A la rentrée, les nouveaux bacheliers trouveront, dans le hall de leur université, un guichet d'accueil au lieu de deux.

Nathalie Guibert

Carine Seiler élue présidente de la Mutuelle des étudiants

Réunis en assemblée générale les 23 et 24 juin, les 180 délégués de la Mutuelle des étudiants (MDE) ont élu le conseil d'administration et le bureau qui succèdent à la direction provisoire désignée en avril 2000, après le rapport des administrateurs de la MNEF. Carine Seiler, ex-présidente de l'UNEF-ID, devient présidente de la MDE, où elle remplace Eric Chenu ; elle est entourée de 8 autres étudiants, dont 5 émanent des listes UNEF-ID et associations étudiantes qui ont remporté, avec 75 % des suffrages, les élections tenues en mars. Karine Delpas, présidente de l'UNEF-SE, est secrétaire générale. Forte d'un plan de financement qui assure sa pérennité pour les trois ans qui viennent (Le Monde du 1^{er} juin), la MDE entend « *mieux prendre en compte la situation sanitaire et sociale des étudiants en privilégiant la prévention, améliorer la qualité de service, favoriser la remutualisation des étudiants, œuvrer pour la reconnaissance d'un statut étudiant* ». Soucieuse d'intervenir dans les débats de société, la MDE va lancer une campagne sur les rave parties.

Des œuvres universitaires à l'engagement politique

LE GROUPE d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (Germe), créé en 1995, dispose d'une documentation importante sur l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). Respectivement président et membre fondateur du Germe, Robi Morder et Didier Fischer, qui a publié *L'Histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours* (Flammarion, 2000), ont retracé les grandes dates de l'UNEF.

● **1907 (4 mai)**. Congrès fondateur à Lille. La France compte alors 30 000 étudiants. Depuis les années 1880, des associations générales étudiantes, les « *AGE* », sont apparues dans toutes les villes universitaires, inspirées des universités allemandes. Sous la III^e République, les AGE sont conçues par le pouvoir républicain comme des lieux de sociabilité intellectuelle et locale. Il faudra une trentaine d'années pour qu'émerge une organisation nationale des étudiants.

● **1933**. Ouverture du premier centre de santé géré par les étudiants. Les œuvres se développent.

● **1940**. Le 11 novembre, François Lescure, président de l'UNEF, organise une grande manifestation étudiante antinazie à Paris.

● **1945**. Le décret Capitant instaure une représentation étudiante

dans les universités. L'UNEF conserve néanmoins son monopole. Les étudiants sont 95 000.

● **1946**. Congrès de la reconstruction à Grenoble. L'UNEF doit répondre de son attitude attentiste pendant l'Occupation. La Charte de Grenoble définit l'étudiant comme « *un jeune travailleur intellectuel* » qui a un « *droit à une prévoyance sociale particulière* ». L'UNEF défend dans ce cadre un « *pré-salaire* ». La France compte 125 000 étudiants.

● **1947**. Première grève étudiante contre la réduction des bourses.

● **1948**. L'UNEF obtient la création d'un régime de Sécurité sociale étudiante, géré par la MNEF.

● **1953**. L'UNEF propose un statut étudiant. Les difficultés matérielles des étudiants sont réelles. L'ouverture du restaurant universitaire Mabilion, à Paris, est un événement.

● **1956**. Après plusieurs années de revendications corporatistes, l'UNEF s'engage progressivement pour la négociation dans la guerre d'Algérie, ce qui provoque une scission des « *apolitiques* ». En 1960, manifestation étudiante pour la paix en Algérie ; des étudiants s'engagent auprès du FLN. L'UNEF regroupe un étudiant sur deux.

● **1961**. Le gouvernement Debré soutient la création de la Fédération

nationale des étudiants de France, concurrente de l'UNEF. Les facultés comptent 220 000 étudiants.

● **1963-1968**. Les groupes politiques (communistes, maoïstes, trotskistes...) se développent, au détriment de la syndicalisation. Le mouvement de mai 1968 échappe à l'UNEF.

● **1969**. La tendance des étudiants communistes fonde l'UNEF-Renouveau, à laquelle se joindront des socialistes proches de Jean-Pierre Chevènement et la tendance « *unité syndicale* » animée par l'OCI. La France compte 500 000 étudiants.

● **1971**. La scission est consommée entre les communistes, emmenés par Guy Konopnicki dans l'UNEF-Renouveau, et les trotskistes de l'OCI, conduits par Michel Sérac pour créer l'UNEF-Unité syndicale. A partir de cette période, un syndicalisme étudiant de droite s'organise parallèlement aux UNEF.

● **1980**. Création de l'UNEF-ID à Nanterre, regroupant le Mouvement d'action syndicale soutenu par le PSU, et l'UNEF-Unité syndicale, animée par les trotskistes. On recense 1,2 million d'étudiants.

● **1983**. L'UNEF-Renouveau devient UNEF-Solidarité étudiante.

● **1986**. Le mouvement de contestation de la loi Devaquet permet à l'UNEF-ID d'atteindre un apogée de 50 000 adhérents. En 1994, le mouvement contre le CIP n'aura pas le même impact, la proposition de Philippe Campinchi de créer une « *confédération de la jeunesse scolaire* », ne débouche pas. Le syndicat étudiant est ébranlé par ses luttes intestines reflétant le jeu des courants du PS et de l'extrême gauche.

● **1987**. Après vingt ans de domination des communistes et des trotskistes sur le mouvement étudiant, le congrès de Nanterre consacre l'influence du PS sur l'UNEF-ID. Sous la houlette des anciens du PCI, au premier rang desquels Jean-Christophe Cambadélis et Marc Rozenblat, s'opère un rassemblement des courants de la gauche non communiste à la direction du syndicat.

● **1989**. Création de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), nouvelle concurrente des UNEF, basée sur des associations locales indépendantes. Le syndicalisme étudiant est, à l'image de son grand frère enseignant, de plus en plus éclaté.

● **1995**. La direction de l'UNEF-ID bascule au profit de la Gauche socialiste et de l'extrême gauche. Les étudiants sont désormais plus de 2 millions.

Les « grands anciens » refusent de « jouer les mentors »

« *APPELEZ-DONC le président du Sénégal, il a rencontré sa femme à l'AGE de Besançon !* » Pierre Rostini, l'un des pères de la refondation de l'UNEF après-guerre, préside l'Association des anciens de l'UNEF et il est toujours de bon conseil quand il s'agit d'évoquer le passé de l'organisation étudiante.

Animateur du réseau des « *grands anciens* », ce nonagénaire, soutien discret de la réunification de l'UNEF, affiche, parmi les quelque 150 membres de son association, une longue liste de figures : Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, ancien sorbonnard et animateur du congrès de 1946 ; Philippe Séguin, étudiant aixois engagé contre la guerre d'Algérie bien avant d'entrer en politique ; Evelyne Baylet, ancienne patronne de *La Dépêche du Midi* ; Christian Blanc, émissaire de Michel Rocard dans le conflit calédonien en 1988. Mais aussi, pêle-mêle, Huguette Bouchardeau (ancienne ministre de l'environnement), Jean-Claude Casanova (écrivain), Charles Josselin (ministre de la coopération), Jacques Julliard (directeur délégué du *Nouvel Observateur*), Brice Lalonde (leader de Génération Ecologie), Bernard Pons (président de l'Association des amis de Jacques Chirac), Tony Dreyfus (maire [PS] du 10^e arrondissement de Paris)... Sans compter les politiques récemment disparus, Michel Péricard, Pierre Guidoni ou Michel Crépeau.

Les plus fidèles se réunissent régulièrement et ne manquent pas les deux déjeuners annuels organisés à la Bouteille d'or, un restaurant parisien. Le président d'ATD Quart Monde, Paul Bouchet, rédacteur de la Charte de Grenoble en 1946, fait partie de ceux-là. « *Les anciens ont autre chose à faire que de jouer les mentors* », assure-t-il. N'empêche. « *Je souhaite bon vent* » aux jeunes de l'UNEF, mais « *ce qui m'intéresserait, c'est qu'un mouvement de jeunesse soit imaginaire, porteur de l'espérance d'une société. Les étudiants, ces "jeunes travailleurs intellectuels" que nous avions définis, doivent se souvenir qu'ils ont aussi des mains.* »

Fidèle lui aussi, Guy Penne, ancien conseiller aux affaires africaines de François Mitterrand, a présidé l'UNEF en 1953. L'association, estime-t-il, permet simplement à ces « *anciens combattants de se retrouver* ». « *On est copains. On bouffe ensemble de temps en*

temps. » Il faut dire, rappelle-t-il, que les anciens de l'UNEF « *ont coupé l'omelette aux deux bouts* », s'interdisant de fréquenter les plus extrêmes, à gauche et à droite, parmi lesquels figure aussi Jean-Marie Le Pen. Mais le monde est petit et cette génération se retrouve souvent au détour des allées du pouvoir. « *On peut entrer dans les ministères, aider.* » En 1982, se remémore Guy Penne, Paolo George, ministre des affaires étrangères angolaises, n'a pas manqué de lui montrer sa carte d'étudiant, signée... Guy Penne.

REGAIN D'INTÉRÊT

Le deuxième cercle, confie Nicolas Guelman, secrétaire général de l'association, paie ses cotisations mais ne vient jamais. Michel Rocard, ancien de l'UNEF Sciences-Po, ou Etienne Mougeotte, actuel vice-président international de l'UNEF en 1964, et avait envoyé une lettre aux autorités vénézuéliennes pour sortir Régis Debray des geôles du pays, sont de ceux-là. Le doyen Georges Vedel aussi, qui a prévenu un jour qu'il ne viendrait pas, parce qu'il ne trouverait personne de son âge ! « *Notre moyenne d'âge est élevée, nous n'avons pas recruté depuis la scission de 1971* », précise Nicolas Guelman, qui veut désormais faire appel aux jeunes générations. La partie ne sera pas facile. Les « *anciens* » ont vécu une époque où la quasi-totalité des étudiants était à l'UNEF, et où les droits faisaient dans le social. « *Avant guerre, rappelle même Pierre Rostini, des gens de gauche se retrouvaient avec des membres de l'Action française pour défendre des préoccupations communes au service des étudiants.* »

Avant de quitter la scène, les anciens veulent rassembler leurs archives afin de ne « *pas laisser les autres écrire l'histoire* » à leur place. Thèses, livres... : la vie du mouvement étudiant suscite un regain d'intérêt. L'ouvrage de Didier Fischer, *L'Histoire des étudiants en France*, a ainsi attiré de nombreux commentateurs. « *Certains événements, comme le numerus clausus imposé aux étudiants juifs pendant l'Occupation, ou la guerre d'Algérie, sont encore très vifs*, précise le secrétaire général de l'association, et nous voulons apporter nos témoignages. »

N. G.

cité des sciences & de l'industrie

Questions d'aujourd'hui ? Images d'hier

Les débats du jeudi soir à 18h30

JEUDI 28 JUIN

Travail et solidarités : le divorce ?

Le temps de travail et les statuts se morcellent, les frontières de l'entreprise éclatent. Que deviennent alors les identités professionnelles et les solidarités construites jusqu'à présent dans la durée ?

Avec Patrick Rozenblatt, sociologue, CNRS, Laboratoire travail et mobilité, Université Paris 10, Emmanuel Poirier, délégué syndical CGT, Chantal Labruyère, département Travail et formation, Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications (CEREQ). Extraits du film : « *L'avenir ne tombera pas du ciel* », réal. Jean-Luc Cohen, 1998.

Accès libre, dans la limite des places disponibles.

30, avenue Corentin-Cariou
75019 PARIS
www.cite-sciences.fr

N. G.

Jacques Kaisersmertz a été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle

L'avocat général avait réclamé une peine de vingt ans

NEVERS

de notre envoyée spéciale

Dix-huit ans, a annoncé la présidente de la cour entourée des jurés. Dix-huit ans de réclusion criminelle, assortie d'une peine de sûreté de douze ans. Debout dans le box, les bras le long de son blazer marine, l'œil sombre, Jacques Kaisersmertz n'a pas bronché. Ses avocats n'ont pas cillé. Témoins, victimes et familles de victimes se sont regardés en silence. Ni surpris, ni ravés, ni outrés. Peut-être, sans doute, simplement soulagés. La vie allait reprendre son cours après deux semaines dramatiques et intenses. Et justice était rendue.

Pas un cri de haine, de colère, de vengeance. Pas d'insultes. Pas d'applaudissements. Non, bien sûr, ce n'était pas de l'indifférence. Au contraire. La foule des très grands jurés était venue assister, sous une chaleur étouffante, au dernier jour du procès de l'instituteur pédophile. Mais c'est une grande réserve qui a accueilli l'énoncé du verdict reconnaissant l'ancien instituteur de Cosne-sur-Loire coupable de viols et agressions par personne ayant autorité sur mineurs de quinze ans. Le sentiment d'une belle démonstration de justice à haut risque. Et serein.

L'avocat général Michel Valet s'en était d'ailleurs réjoui, en préambule de son long réquisitoire : « N'avez-vous pas eu l'impression qu'un vent magique soufflait sur ce procès ? » « Nous avons tous remporté une bataille peut-être décisive contre la pédophilie. On parlera de Cosne pour la parole libérée plus que pour le silence. »

Alors l'avocat général était revenu sur les faits, la personnalité de l'accusé, et ce silence terrible, institutionnel, social, qui, pendant trente ans, offrit l'impunité au « violeur d'enfants ». Mais d'abord les victimes. Et en premier lieu Thierry Debain. C'est lui qui, un mois avant de se suicider en janvier 1997, avait déposé la plainte qui devait aboutir à l'arrestation de Jacques Kaisersmertz. Lui qui, jeune CRS hanté par les sévices que lui avait fait subir l'instituteur alors qu'il n'avait pas douze ans, eut le « courage énorme » de s'attaquer « au monument » et de raconter l'inimaginable : ces viols que Kaisersmertz a niés jusqu'à l'audience, inventant même des scénarios visant à salir le jeune homme et sa famille. Cette première plainte a, selon l'avocat général, rendu « un immense service » à l'ensemble des victimes. « Chapeau, Thierry Debain ! »

Les autres viols étant prescrits, c'est d'agressions moins graves sur

dix enfants que devait répondre l'accusé. « Mais qui peut dire ce qu'un geste, une parole, un regard déplacés peuvent faire chez un enfant ? » C'est en tout cas la preuve, selon l'avocat général, que Jacques Kaisersmertz, qui disposait à l'école ou au gymnase d'un « gisement » inépuisable, ne s'était jamais arrêté. Et que la cour ne pouvait ignorer « cette exceptionnelle continuité qui relie Pierre-Henri, la dernière victime de 1996, à Jean-Pascal, la toute première, en 1967 ». 73 victimes connues sur trente ans. Et parmi elles, aujourd'hui, des jeunes gens anxieux, détruits. « Non à la honte ! s'écria l'avocat général. Non à l'humiliation ; non à la soumission ; non au silence qui vous enferme, vous lie sournoisement à votre agresseur avec qui vous partagez le même secret ! »

« IL N'Y A PAS DE DÉTERMINISME »

Quelques enfants avaient parlé. Mais quid de la réponse des adultes ? Faillite de l'éducation nationale ; lâcheté de toute la société. C'est donc aux parents que s'est adressé Michel Valet : « Si vous êtes un jour confrontés à un soupçon de ce genre, ne pensez pas qu'à votre seul enfant. Intervenez, dénoncez, pensez à tous les autres ! » Jacques Kaisersmertz a détruit des dizaines de vies d'enfants, a-t-il conclu. Et l'hypothèse selon laquelle son père, autrefois, l'aurait violé ne change rien à l'affaire. « Un enfant violé ne devient pas forcément violeur d'enfants ! Heureusement ! Il n'y a pas de déterminisme criminel », a-t-il martelé, en regardant quelques victimes dans la salle. Et c'est donc « tout naturellement » qu'il a requis une peine de vingt ans.

La défense était malaisée. Impossible. « Je suis terrorisée », avoua même l'un des trois avocats, M^{me} Françoise Cotta. Elle sut pourtant trouver les mots justes pour s'adresser à la famille de Thierry Debain ; et puis aux jurés pour leur demander d'essayer au moins de comprendre et de ne pas allumer de bûcher. De se rappeler que Jacques Kaisersmertz le monstre est surtout un homme parmi les hommes, un homme qui fut enfant, un enfant maltraité. Un homme capable de changer qui mérite d'être bien jugé.

« Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Kaisersmertz ? », a demandé la présidente. L'accusé s'est penché vers le micro. « Non, a-t-il prononcé d'une voix lugubre, plus forte qu'à l'accoutumée. A part que depuis mon arrestation, j'ai mesuré ce que mes actes anormaux ont pu faire de dégâts. Je me suis mépris. Je me méprise. Je me vomis, même. Je me demande comment réparer. Je demande pardon à toutes mes victimes. »

Annick Cojean

Deux fillettes placées par la Ddass auraient été victimes de sévices sexuels à Antony

LES ENQUÊTEURS poursuivaient leurs investigations, lundi 25 juin, pour déterminer le nombre exact de enfants victimes des actes de pédophilie reprochés à Jean-Pierre Schilte, directeur de l'hôpital psychiatrique Erasme d'Antony (Hauts-de-Seine). Ecroulé le 20 juin à la maison d'arrêt de Nanterre, cet homme de cinquante-neuf ans a été mis en examen pour viol et agression sexuelle aggravés sur deux fillettes. Lors d'une garde à vue de quarante heures, le directeur d'hôpital a reconnu s'être livré à des attouchements et à des viols sur deux petites filles de onze et douze ans, placées chez lui par la Ddass (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale). L'une des victimes serait atteinte de déficience mentale.

Respectable directeur d'établissement médical depuis près de vingt ans, Jean-Pierre Schilte a d'abord nié les faits. Il n'est passé aux aveux qu'après vingt heures d'interrogatoire dans les locaux du commissariat d'Antony. L'hôpital

qu'il dirigeait depuis son ouverture, en 1982, accueille des enfants et des adultes atteints de troubles mentaux. Le quartier des mineurs n'est cependant pas situé sur le lieu de travail du directeur. De plus, les enfants viennent seulement en consultation externe, ils ne sont pas hospitalisés sur place, ce qui tendrait à écarter la thèse d'éventuels actes de pédophilie perpétrés dans le cadre des activités professionnelles du directeur.

FAMILLE D'ACCUEIL

Les sévices sexuels que la justice lui reproche se sont déroulés dans le cadre du huis clos familial. Les premiers soupçons sont apparus, en mars, quand les deux fillettes placées chez Jean-Pierre Schilte se sont plaintes auprès de leur nouvelle famille d'accueil. La brigade des mineurs avait aussitôt ouvert une enquête. Aujourd'hui, elle ne semble pas écarter la possibilité que d'autres enfants aient pu subir des sévices de la part du directeur d'hôpital.

La Lesbian & Gay Pride a rassemblé à Paris quelque 500 000 personnes, badauds compris

Le monde de la politique et celui de l'entreprise étaient représentés pour dénoncer les discriminations

Record d'affluence à la Lesbian & Gay Pride, qui a rassemblé, samedi 23 juin à Paris, quelque 500 000 personnes, manifestants et badauds confondus,

sous un slogan rassembleur : « Hétéros, homos, tous ensemble contre les discriminations. » Dans le cortège, le maire de Paris, Bertrand Delanoë,

homosexuel déclaré, mais aussi de nombreux élus, surtout de gauche, et pour la première fois quelques représentants du monde de l'entreprise.

LE MÉTRO s'immobilise, portes bloquées, sur le quai de la station Daumesnil. Au fond de la rame, un ange blond en bas résille commence à râler. Une voix masculine mais légèrement efféminée s'échappe des haut-parleurs : « Je vous garde pour moi. Tant pis pour la Gay Pride ! » Sourires. « Et puis non, reprend le conducteur, vous êtes bien trop nombreux ! Bonne fête à tous ! » Les portes s'ouvrent, les passagers applaudissent à tout rompre puis s'engouffrent sur la place Félix-Eboué, lieu de départ du défilé. Il est 14 heures, samedi 23 juin. Au plus fort de la journée, ils seront 500 000, dont la moitié de badauds, à battre le pavé. Un record d'affluence pour une Lesbian & Gay Pride au slogan rassembleur : « Hétéros, homos : tous ensemble contre les discriminations. »

C'est la « Delanoë-Pride ». Les journalistes se bousculent autour du maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS), homosexuel déclaré. Les flashes crépitent pour immortaliser le symbole. La présidente de l'Association des parents gays et lesbiens

(APGL) se fraie un chemin jusqu'à M. Delanoë et lui tend une pétition en faveur du droit à l'adoption. Agacé, il se détourne : « Ce n'est ni le lieu ni le moment. » « Merci d'être au pouvoir ! », lance un jeune participant.

On interroge le maire de la capitale sur son homologue berlinois, Klaus Wowereit (SPD), ouvertement gay, élu il y a une dizaine de jours, et qui défile au même moment à Berlin. « Il a dit : "On essaiera de faire aussi bien qu'à Paris" », répond, dans un sourire, le maire de Paris.

Derrière la banderole, les élus jouent des coudes pour être dans le champ des caméras. La gauche est venue en force. Un panama sur la tête, le candidat des Verts à la présidentielle, Alain Lipietz, a le sourire radieux. Le porte-parole du PS, Vincent Peillon, le numéro un du PCF, Robert Hue, le porte-parole de la LCR, Alain Krivine, sont aussi de la partie. A droite, seul le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, a envoyé sa directrice de cabinet pour le représenter. Ailleurs, on défile « à titre personnel », comme

Jean-Luc Romero (RPR), conseiller régional d'Ile-de-France, ou Philippe Meynard (UDF), conseiller municipal de Barsac.

Coiffure courte et décolorée, T-shirt à l'effigie de Mylène Farmer : le look sage de « Steevy », héros de « Loft Story » catalogué homosexuel par la communauté gay, fait un malheur au cœur du défilé. Piercing et corps dénudés n'ont plus la cote. « On avait le sentiment éternel que la Gay Pride était devenu un spectacle, que nos messages perdaient en lisibilité », explique Caroline Fourest, membre de l'observatoire du pacs.

« DESSINER DEUX PAPAS »

Les associations ont donc laissé leurs habits de carnaval au vestiaire et adopté une stratégie plus politique : priorité à la lutte contre l'homophobie, contre les discriminations au travail et dans la vie de famille. Pour la première fois, des associations issues du monde de l'entreprise paradent aux côtés d'Amnesty international ou de SOS homophobie. Anne Maurice, jeune présidente de CGay, amicale

homosexuelle de Canal + créée en mars 2000, joue aux Robin des droits et réclame « l'égalité entre couples hétéros et homos dans l'attribution des primes et congés payés ».

En tête du cortège, le petit train de l'APGL ouvre doucement la marche. A son bord, des enfants de couples homosexuels, « ni meilleurs ni moins bons que les autres », estime Didier, père d'un bébé de huit mois conçu avec une amie lesbienne. Derrière lui, tandis qu'une mère évoque un prochain « gay baby-boom », Noël Mamère s'approche pour signer la pétition en faveur de l'homoparentalité. Vers 17 h 30, l'APGL est la première association à terminer sa Gay Pride, place de la République. Les parents rangent le matériel, un large sourire aux lèvres : « D'année en année, l'accueil se fait de plus en plus chaleureux. C'est que l'homoparentalité entre dans les mœurs. Bientôt, les institutrices laisseront nos enfants dessiner deux papas qui se tiennent la main. »

Clarisse Fabre et Mathilde Mathieu

PRINTEMPS

> INVENTEZ-VOUS

-15%*

SUPPLÉMENTAIRES

EN RÉGLANT AVEC LA CARTE PRINTEMPS**

LES 27, 28 ET 29 JUIN.

ET PENDANT L'OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

DES PRINTEMPS ITALIE 2, NATION, PARLY 2 ET VÉLIZY 2

LE DIMANCHE 1^{ER} JUILLET***

* SAUF ARTICLES POINTS ROUGES, LIBRAIRIE, ALIMENTATION ET SERVICES (BOUTIQUE BLANCHE, VOYAGES...), NON CUMULABLE AVEC D'AUTRES ESCOMPTES.

** DANS LA MESURE OÙ CE SECTEUR EST PRÉSENT DANS VOTRE MAGASIN. LE COMPTE CARTE PRINTEMPS EST UN CRÉDIT D'UN AN RENOUVELABLE SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION PAR FINAREF S.A. - CAPITAL 89 546 731 F - 6, RUE ÉMILE-MOREAU, 59 100 ROUBAIX - 305 207 706 RCS ROUBAIX. TEG ANNUEL, FONCTION DU SOLDE 00 : JUSQU'À 10 000 F, 18,96 % (1,56 % PAR MOIS), MENSUALITÉ : 5 % DU SOLDE 00 PAR TRanches ENTières DE 1 000 F AVEC UN MINIMUM DE 150 F, INTÉRÊTS COMPRIS (CONDITIONS EN VIGUEUR AU 10/05/2001). LE COÛT TOTAL DU CRÉDIT DÉPEND DE SON UTILISATION. IL VARIE SELON LE MONTANT ET LA DURÉE DU DÉCOUVRETT EFFECTIF DE VOTRE COMPTE CARTE PRINTEMPS. *** OUVERTURE LE 1^{ER} JUILLET UNIQUEMENT AUX PRINTEMPS ITALIE 2, NATION, PARLY 2 ET VÉLIZY 2.

PRINTEMPS HAUSSMANN - ITALIE 2 - NATION - PARLY 2 - VÉLIZY 2

M^{me} Lienemann veut favoriser l'accession très sociale à la propriété

Le 62^e congrès des organismes HLM s'est tenu à Toulouse

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Invitée au 62^e congrès de l'Union nationale des organismes HLM, Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, n'a pas usé de la même stratégie que son prédécesseur, Louis Besson, lors du précédent rassemblement de la « galaxie HLM » en septembre 2000. Ce dernier avait alors reproché aux bailleurs sociaux de ne pas construire assez de logements et de renâcler, par endroits, à donner un toit aux personnes défavorisées. Dans son discours prononcé vendredi 22 juin à Toulouse, M^{me} Lienemann a préféré galvaniser les troupes, en précisant ou en annonçant plusieurs mesures au profit de l'habitat social.

Elle a d'abord réaffirmé sa volonté de « casser les ghettos ». En la matière, a-t-elle martelé, il faut « aller vite » et augmenter le rythme des opérations de démolition-construction dans les cités dégradées : en 2000, quelque 6 000 logements avaient été rayés de la carte ; la secrétaire d'Etat espère atteindre le seuil des 10 000 cette année et sou-

haite que 15 000 logements soient rasés en 2001. Les crédits alloués à ce type de chantiers vont tripler, passant de 170 millions de francs en 2001 à 500 millions l'an prochain.

M^{me} Lienemann a, par ailleurs, dévoilé une mesure « expérimentale » qui vise à favoriser l'accession à la propriété des ménages à faibles ressources. Elle souhaite attribuer une « aide au démarrage » de 70 000 francs à des familles démunies qui désirent acquérir un logement. Un dispositif similaire est prévu pour encourager l'accession à la propriété dans des quartiers déshérités. En 2001, a précisé la secrétaire d'Etat, « nous pouvons envisager 1 000 opérations d'accession à la propriété très sociale et à peu près autant dans le cadre de zones urbaines sensibles ».

Enfin, M^{me} Lienemann pense que la construction de logements sociaux est répartie à la hausse. « Nous devons atteindre » le chiffre de 50 000 unités en 2001, a-t-elle assuré, contre 42 000 l'année dernière.

Bertrand Bissuel

Après six ans d'enlèvement, une enquête visant l'ex-dirigeant socialiste Richard Moatti a été annulée

Familier de M. Jospin, cet homme d'affaires était présenté comme un financier occulte du PS

Dans un arrêt rendu le 31 mai, la cour d'appel de Paris a annulé l'une des enquêtes visant Richard Moatti, homme d'affaires, ancien mem-

bre du comité directeur et de la commission de contrôle des finances du PS, et proche de Lionel Jospin. Initiée en 1995 par le juge Renaud Van

Ruymbeke, cette instruction portait sur une série de versements liés à l'attribution de marchés publics de la ville de Nantes.

CONSTATANT, dans *Le Figaro* du 18 juin, l'inaction de la justice autour de l'ancien dirigeant socialiste Richard Moatti, Roland Dumas avait partiellement raison. « Vous ne trouvez pas curieux qu'on ne fasse aucune investigation sur M. Moatti ? interrogeait-il. Est-ce parce qu'il n'était pas un proche de François Mitterrand ? » Homme d'affaires prolifique et familier de Lionel Jospin, M. Moatti reste, certes, mis en examen dans l'enquête sur l'affaire Destrade – du nom de l'ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques –, derrière laquelle apparaît l'ombre d'un financement politique occulte par les grands groupes de distribution commerciale (*Le Monde* du 15 mai). La cour d'appel de Paris vient, en revanche, d'écarter pour des raisons procédurales les soupçons les plus lourds qui pesaient sur lui depuis 1995, annulant une instruction qui menaçait encore, six ans après, les socialistes nantais et leur chef de file, Jean-Marc Ayrault, maire de la ville et actuel président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Dans un arrêt rendu le 31 mai, la

juridiction parisienne, saisie de ce dossier après son invalidation par la Cour de cassation, a définitivement mis un terme à cette instruction, initiée par le juge Renaud Van Ruymbeke lorsqu'il officiait à la chambre d'accusation de Rennes. Enquêtant sur les commissions perçues en Suisse par Michel Rey, animateur d'un réseau de financement parallèle au profit de personnalités socialistes, le magistrat avait mis au jour, en 1992, une série de versements liés à l'attribution de marchés publics de la ville de Nantes. Alerté par lui, le parquet de Nantes avait ouvert sur ces faits, en 1993, une information judiciaire que la chambre d'accusation de Rennes avait reprise à son compte, en 1995, et confiée au même M. Van Ruymbeke. Or celui-ci avait entre-temps découvert l'existence de factures réglées à M. Rey par GEC-Alstom et recueilli les confidences d'un dirigeant de ce groupe, qui établissait un lien entre ces paiements et le marché du tramway de Nantes. Aussi le juge avait-il poussé ses recherches dans ce nouveau cadre

procédural. La cour d'appel de Paris a estimé qu'il s'était ainsi affranchi des limites de sa saisine, et annulé tous les actes effectués par lui à compter du 10 mars 1995, date à laquelle une perquisition avait été conduite au siège de GEC-Alstom.

« SECRET PROFESSIONNEL »

Cette annulation provoque, par enchaînement, celle du pan le plus sulfureux des affaires nantaises, dont M. Moatti était apparu comme le protagoniste principal. Destinataire, en 1989 et 1990, de versements en Suisse dont la somme avoisinait 7,5 millions de francs, l'homme d'affaires avait été présenté par deux des plus hauts responsables du groupe GEC-Alstom – dont l'ancien PDG, Jean-Pierre Desgeorges – comme un émissaire dépeché par le cabinet du ministre des transports – alors Michel Delebarre – afin de collecter des fonds pour le PS. Assurant avoir eu « besoin d'appuis » gouvernementaux pour obtenir d'importants contrats à l'étranger, les dirigeants du groupe industriel indiquaient avoir éprouvé « la crainte de représailles en cas de refus ». L'unique objet des factures réglées à M. Moatti, ajoutaient-ils, était « de financer le Parti socialiste français ». Livrant une description fidèle de l'homme d'affaires, l'un d'eux précisait avoir « négocié » avec lui le montant de la contribution demandée, et organisé le paiement vers les comptes helvétiques de sociétés-écrans panaméennes qu'il lui avait indiquées (*Le Monde* du 5 avril 1995).

Interrogé par la police entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1995, M. Moatti, qui résidait alors à Genève, avait contesté toute participation à un financement du PS. Questionné le 9 mai 1995 par M. Van Ruymbeke – soit au lendemain de la défaite de M. Jospin face à M. Chirac –, il avait néanmoins admis la paternité des sociétés panaméennes, assurant qu'elles avaient abrité des « opérations sur l'étranger avec des groupes français et étrangers » qu'il

se refusait toutefois à identifier en vertu d'un « secret professionnel ». « Je ne voulais pas que mon nom soit exploité la semaine dernière en pleine campagne électorale », expliquait-il alors au magistrat. Ancien membre du comité directeur et de la commission de contrôle des finances du PS (1979-1994), M. Moatti avait auparavant, de lui-même, indiqué aux policiers qu'il entretenait « des relations personnelles et politiques avec un certain nombre de dirigeants de ce parti, parmi les plus importants ».

Communiqués par M. Van Ruymbeke au parquet général de Rennes à la fin de 1995, ces éléments devaient pourtant rester en souffrance, sans qu'aucune investigation soit jamais entreprise sur la piste de ces commissions. Le dossier attendit une année durant, sans raison apparente, jusqu'à ce qu'une requête en annulation fût déposée par l'un des avocats de GEC-Alstom, M^{re} Pierre Cornut-Gentille, le 29 novembre 1996. Dans l'attente de l'examen de sa régularité par la chambre d'accusation, la procédure sombra lentement dans l'oubli. Il fallut attendre près de trois ans pour que l'avocat général Jacques Segondat, dont les rapports conflictuels avec M. Van Ruymbeke étaient notoires, fasse connaître ses réquisitions, le 6 juillet 1999.

Entre-temps, à Rennes, l'embaras avait succédé à l'indolence : la dissolution de 1997 avait entraîné le retour inattendu des socialistes au gouvernement et l'installation de M. Jospin à Matignon. Le 25 novembre 1999, la chambre d'accusation valida la procédure. Saisie de plusieurs pourvois, la Cour de cassation infirma cette décision et renvoya l'examen du dossier à la cour d'appel de Paris. C'est cette dernière juridiction qui, le 31 mai, a annulé les actes du juge Van Ruymbeke, scellant irrémédiablement les secrets de M. Moatti. Six ans après leur découverte, les faits visés par l'enquête sont aujourd'hui prescrits.

Hervé Gattegno

Hépatite C. Se faire dépister, c'est pouvoir se soigner.

Encore trop de personnes ignorent qu'elles sont atteintes par l'hépatite C. Parce que l'hépatite C est longtemps silencieuse. Elle peut entraîner des complications qui apparaissent en général longtemps après la contamination. Plus tôt on est pris en charge, plus on a de chances d'éviter ces complications grâce aux nouveaux traitements.

Un test de dépistage est nécessaire si :

- Avant 1992, vous avez reçu des produits sanguins, été greffé, subi une intervention chirurgicale importante, été hospitalisé en réanimation, eu une hémorragie digestive, un accouchement difficile, reçu des soins en néonatalogie, en pédiatrie pour une maladie grave.
- Vous avez utilisé, même une fois dans votre vie, des drogues par voie intraveineuse ou nasale.
- Vous vivez ou vous avez vécu avec une personne atteinte par l'hépatite C.
- Vous avez eu recours au tatouage, au piercing, à la mésothérapie ou à l'acupuncture sans aiguilles jetables ou personnelles.
- Vous avez reçu des soins dans les pays du Sud-Est asiatique, du Moyen-Orient, d'Afrique ou d'Amérique du Sud.

N'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant, qui pourra vous prescrire un test de dépistage remboursé à 100% par la sécurité sociale.

Vous pouvez également vous rendre dans un centre de dépistage anonyme et gratuit. Se soigner, c'est éviter des complications.

Pour en savoir plus sur les hépatites :

<http://www.sante.gouv.fr> (Rubrique: les dossiers)

Hépatites Info Service: 0 800 845 800

appel anonyme et gratuit



Nouvelle nuit de « testing » sur les pratiques discriminatoires des boîtes de nuit

SOS-RACISME a organisé, dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 juin, une vaste opération de « testing » dans 26 villes de France. Les résultats de cette opération ne sont guère encourageants : sur les 94 discothèques testées, 41 ont été « prises en flagrant délit de discrimination », assure l'association. La pratique du « testing » vise à établir la preuve de pratiques discriminatoires afin de pouvoir porter plainte efficacement devant les tribunaux. Les militants de l'association, trois couples – « un blanc, un black et un beur », parfois accompagnés d'un huissier –, tentent, à chaque fois, de rentrer dans la discothèque. « On constate qu'il existe toujours des discriminations, dans 42 % des cas à Paris et 44 % pour la province, même si cette tendance diminue au niveau national », note Malek Boutih, président de SOS-Racisme, qui assure que ces « nuits du testing » seront rééditées « jusqu'à ce que disparaissent ces pratiques discriminatoires ».

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Marie-Jeanne Bozzi, la maire (divers droite) de Grosse-to-Prugna (Corse-du-Sud), et son mari Antoine ont été mis en examen à Ajaccio pour « proxénétisme aggravé, dissimulation de travail clandestin et association de malfaiteurs ». Le couple a été écroué, samedi 23 juin, à la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse), près de Bastia.

■ **Un homme de vingt-huit ans, Jacques Pulmain, mis en examen** le 20 juin pour l'assassinat d'une femme de quarante-cinq ans, retrouvée morte en mai 2000 à Strasbourg, est soupçonné d'être celui que les Allemands surnomment « le tueur en série de Kehl ». Son avocat a reconnu, dimanche 24 juin, qu'un lien était « plausible ».

■ **FAIT DIVERS** : la mosquée de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) a été détruite, dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 juin, par un incendie criminel. Dimanche, les enquêteurs ont indiqué que « cela semble être une affaire interne à la communauté musulmane » ; l'ouverture de cette mosquée, il y a trois mois, devait s'accompagner de la fermeture d'un autre lieu de culte musulman à Port-de-Bouc. « Cette décision ne ravissait pas tout le monde », selon une source proche de l'enquête.

■ **ÉDUCATION** : Eric de Labarre a été réélu, samedi 23 juin, à la présidence de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel), qui représente 800 000 familles. Le principe d'un « bouquet de services », proposé lors de l'inscription dans une école catholique, a aussi été adopté, pour accompagner des « parents souvent perdus » : « SVP » national pour répondre à toutes les questions, abonnement à un magazine socio-éducatif, services en ligne, assurances, etc.

■ **LOGEMENT** : la cinquantaine de mal-logés qui campaient, à l'initiative de l'association Droit au logement (DAL), depuis le 20 juin, place des Vosges, dans le 4^e arrondissement de Paris, pour réclamer un toit en urgence dans la région Ile-de-France, ont été évacués par la police, samedi 23 juin, sur réquisition de la mairie. C'est la première fois, depuis la victoire de la gauche aux élections municipales à Paris que la Ville demande l'intervention des forces de l'ordre pour faire évacuer des membres du DAL.

DISPARITIONS

Igor Barrère

L'un des piliers de la télévision des années 1960 et 1970

PRODUCTEUR et réalisateur de télévision, Igor Barrère est mort dimanche 24 juin, à l'âge de soixante-neuf ans, à l'hôpital de la Pitié. Le nom de ce pionnier de la télévision était notamment associé à ceux de Pierre Lazareff, Pierre Desgraupes, Pierre Dumayet, avec lesquels il produisit le magazine « Cinq colonnes à la une », de 1959 à 1968. Mais Igor Barrère fut aussi l'inventeur de la vulgarisation médicale sur le petit écran.

Le parcours d'Igor Barrère est à la fois éclectique et atypique. Né le 17 décembre 1931 à Paris, il y fait des études de lettres et de médecine et sera diplômé dans ces deux disciplines. Mais il n'y fait pas directement carrière. C'est dans le cinéma qu'il commence à travailler, comme stagiaire auprès d'Orson Welles et de René Clair. Cette formation sur le tas lui permet d'entrer en 1954 à l'ORTF. D'abord assistant de Claude Loursais et de Pierre Sabbagh, il devient l'un des piliers de la télévision des années 1960 et 1970, celle des magazines et des documentaires, éternel modèle pour les professionnels du petit écran et les nostalgiques d'une certaine télévision publique. Emission mythique d'une télévision en noir et blanc, fortement contrôlée par le pouvoir gaulliste, « Cinq colonnes à la une » représentait à la fois un espace de liberté et l'irruption du reportage télévisé pour traiter des conflits internationaux, mais aussi des sujets de société de la France profonde, qui étaient jusque-là l'apanage de la presse écrite et de ses grands reporters. Plus tard, Igor Barrère produira « A armes égales », destinée à faire débattre entre elles des personnalités politiques de bords opposés.

En 1956, encore imprégné de sa formation de médecin, Igor Barrère imagine, avec Etienne Lalou, la production d'émissions médicales. Consacrées aux progrès de la médecine et réalisées avec la complicité des grands patrons des hôpitaux, celles-ci font entrer les caméras dans les blocs opératoires et passent en revue les grandes pathologies et leurs traitements.

FORTES AUDIENCES

Plus tard, notamment avec « Médecine à la une », devenue « Santé à la une », et suivant en cela l'évolution de son temps, Igor Barrère donne aussi la parole aux patients, qui racontent leur vécu de la maladie. En mettant en images et en ouvrant ainsi à un large public les questions de santé jusque-là réservées à des cercles de spécialistes, Igor Barrère a permis à ses émissions d'enregistrer de fortes audiences. Ce fut aussi le cas pour les nombreux documentaires qu'il réalisa, notamment dans le cadre d'« Histoires naturelles », sur TF1, avec Jean-Pierre Fleury, consacrés à l'homme et à la nature.

En bon producteur de télévision qu'il était, Igor Barrère savait aussi diversifier ses activités et se détacher du sérieux des questions d'actualité et de médecine. Il fut notamment le créateur de « La Caméra invisible », une des premières émissions où le téléspectateur piégé faisait rire de lui-même. L'intérêt et la sensibilité d'Igor Barrère pour les questions de société et de santé le pousseront à s'engager personnellement dans la lutte contre l'exclusion. En 1993, il fonde, avec Jacques Lebas, ancien président de Médecins du monde, l'association Reso (réseau d'accès aux soins gratuits pour les personnes en situation de



MICHELINE PELLETIER/SYGMA

précarité). Depuis 1985, il était aussi le maître d'œuvre d'Euro-médecine, colloque sur la recherche scientifique et médicale organisé à Montpellier.

En matière de télévision, Igor Barrère ne s'est pas cantonné à la fabrication des images. Il a aussi participé à différentes réflexions sur l'évolution de ce média. Après avoir été conseiller pour la réalisation de la première chaîne de télévision de 1969 à 1972, il participe en 1992 à une mission d'étude au ministère de la culture et de la communication sur la télévision haute définition. Son passage au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sera sans doute l'un des épisodes les plus décevants de son aventure télévisuelle. Nommé en janvier 1989 par Laurent Fabius, alors président de l'Assemblée nationale,

il démissionnera en janvier 1991 de l'instance de régulation, estimant qu'elle « n'a pas de pouvoirs » et que sa nomination était un « malentendu ». Il est probable que l'homme, habitué à l'ambiance des tournages et des régies de production, n'a pas su s'adapter à la lenteur et aux contraintes de fonctionnement de cette institution. Le style baroudeur qu'il affectionnait – veste de combat, col de chemise ouvert, regard aux aguets – s'accommodait sans doute mal de l'austérité traditionnelle des institutions de la République. Igor Barrère est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels : *Le Dossier confidentiel de l'euthanasie*, *En direct de la médecine*, *Le Médecin de la liberté* et *Les Guetteurs du futur*.

Françoise Chirot

Ernest Bour

Un grand interprète de la musique du XX^e siècle

LE CHEF D'ORCHESTRE français Ernest Bour est mort à Strasbourg, mercredi 20 juin, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Depuis 1987, de graves problèmes de vision l'avaient contraint à interrompre une carrière essentiellement vouée à la musique du XX^e siècle, qui, par son exceptionnelle probité, restera exemplaire.

Né à Thionville le 20 avril 1913, Ernest Bour étudia le piano et l'orgue à Strasbourg avant de suivre, pour la direction, l'enseignement d'Hermann Scherchen dont le souci de rigueur contribua beaucoup à sa formation intellectuelle et à son engagement artistique. Chef de chœur à Radio Genève, il est bientôt engagé comme chef d'orchestre à la Radio de Strasbourg (1935-1939). Il dirige ensuite l'Or-

chestre symphonique de Mulhouse (1941-1947), puis celui de Strasbourg de 1950 à 1960. C'est à l'opéra de Strasbourg qu'ont été données, sous sa direction, les premières productions françaises de *Mathis le peintre* (1941), du *Rake's Progress* de Stravinsky (1953), du *Château de Barbe-Bleue* (1954) et de *Wozzeck* (1959).

Son action à Strasbourg en faveur de la musique contemporaine allait être décisive au point que les effets s'en font sentir jusqu'à aujourd'hui : sans cette solide tradition le festival Musica n'aurait pas le retentissement que l'on sait. En 1964, c'est à Ernest Bour qu'on fait appel pour prendre la succession d'Hans Rosbaud à la tête de l'Orchestre du Südwestfunk de Baden-Baden. Il y restera jusqu'en

1979, assurant un nombre impressionnant de créations, au festival de Donaueschingen notamment, telle que *Lontano* de Ligeti (1967), *Trans* de Stockhausen (1971), *Sub-Kontur* de Rihm (1976), ce qui ne l'empêche pas de créer ailleurs les *Apparitions* de Ligeti (Cologne, 1960), *Epicycle* de Ferneyhough (Munich, 1976). De 1976 à 1987, enfin, il dirige l'Orchestre de chambre de la Radio néerlandaise d'Hilversum.

Invité d'honneur du festival de Royan en 1977, avec son orchestre, Ernest Bour y révèle les œuvres d'esthétique aussi différentes que *Ruf* de Nunes, la *Symphonie* de Lenot et la *Troisième Symphonie* de Gorecki qui allait connaître plus tard une immense popularité : l'autorité naturelle d'Ernest Bour, en maintenant la tension, permit sans doute à la partition d'être exécutée jusqu'au bout dans un silence attentif alors même que son esthétique allait susciter de vives polémiques. Car le respect d'Ernest Bour à l'égard de la musique était certainement

ce qu'il communiquait le mieux aux musiciens comme aux auditeurs. C'est sa rectitude qui faisait poids plus que les qualités techniques de sa direction. Ernest Bour était la rigueur même dans l'exercice de son art et si cette méticulosité dans l'approche des partitions et dans leur mise en place pouvait l'empêcher d'en libérer la sève, son refus du pathos, de l'imprécision, correspondait idéalement aux attentes d'une jeune génération de compositeurs moins soucieux d'être interprétés que d'être fidèlement exécutés. Le mot est à double tranchant : dans les œuvres de Ligeti où la mécanique palpite d'elle-même, il fait merveille. Pour la musique de l'école de Vienne et, à plus forte raison, celle des périodes précédentes, c'est la modernité d'une approche scrupuleuse, dégraissée, qui a frappé en son temps, car Ernest Bour fut, jusque dans ses excès, un homme de son époque, un homme providentiel dans bien des cas.

Gérard Condé

Marcel Cornu

Le doyen des journalistes d'urbanisme

LE CRITIQUE Marcel Cornu, né en 1909, vient de mourir dans sa quatre-vingt-douzième année et a été enterré à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône), où son existence s'est lentement achevée.

Marcel Cornu a eu au moins trois vies. Et autant de manières d'exprimer sa générosité, l'extraordinaire gentillesse qu'il cachait derrière une physionomie bougonne. Beaucoup d'élèves du lycée Montaigne, à Paris, dans les années 1960, se souviennent de cet agrégé de grec classique, professeur pédagogue et cocasse, lunatique, sympathique, traversant ses classes à grandes enjambées – c'était aussi un passionné de la marche à pied, on aurait alors pu s'en douter – et captivant ses ouailles par un mélange recherché d'érudition et de rusticité.

Quelques-uns des mêmes élèves ont pu le retrouver plus tard, journaliste et critique, ne ratant rien de ce qu'il fallait connaître – l'érudition, toujours. Marcel Cornu était de fait le doyen des journalistes d'urbanisme, seconde carrière logique pour cet homme critique qui disait avoir fui le monde rural, et de surcroît l'abominer. Collaborateur de la

revue *Urbanisme*, Marcel Cornu est l'auteur de plusieurs ouvrages qui en font le témoin de toutes les interrogations et des bouleversements qui ont marqué la ville de la seconde moitié du siècle dernier : *Conversations avec Bobigny* (Messidor, 1989), *La Conquête de Paris* (Mercure de France, 1972), enfin *Libérer la ville* (Castermann, 1977). Tous titres dont on comprendra le sens aussitôt connu son troisième engagement, une troisième vie qui avait eu, elle aussi, sa forme d'autonomie.

Car Marcel Cornu avait été dans l'après-guerre un proche collaborateur du ministre communiste Charles Tillon, au lendemain de la guerre. Collaborateur aux *Lettres françaises* de Louis Aragon, il fut aussi secrétaire de rédaction de la revue *La Pensée*, qui portait en sous-titre « revue du rationalisme moderne ».

Frédéric Edelmann

■ **ROGER THÉRON**, ancien rédacteur en chef, puis directeur de *Paris-Match*, est mort, samedi 23 juin, à son domicile parisien. Il était âgé de soixante-seize ans (*lire page 32*).

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLES DE L'INFO

numéro de juillet-août

L'état des conflits dans le monde

- Les nationalismes dans les Balkans
- La guerre civile en Afrique
- Les conflits en Afrique noire
- Le Proche-Orient
- La Tchétchénie...

un dossier spécial sur les principaux conflits dans le monde.

12 F / 1,83 €

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

+ les clés de l'info

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Amelia et Xavier

sont nés le 6 juin 2001, à Londres,

chez Laurence BOURDEAU et Anjay GUPTA,

pour la joie de leurs grands-parents, Michel BOURDEAU et Danielle CASSIUS de LINVAL.

15, rue des Annelets 75019 Paris.

Victor, Alice, Emma et Paul accueillent, dans le cercle des cousins,

Arthur,

né à Bangkok, le 20 juin 2001,

chez

Violaine MIOSSEC et

Vincent CORDONNIER.

Les grands-parents sont dans la joie.

Claude et Michel Cordonnier, 13920 Saint-Mitre-les-Remparts. Marie José et Daniel Miossec, 75012 Paris (dmiossec@aol.com)

Alexandre et Sara ont accueilli avec joie leur cousin

William,

le 22 juin 2001.

De la part d'Alain et Josette HONORÉ

5, avenue de la Source, 13620 Carry-le-Rouet.

Anniversaires de naissance

Julie NATSUKI,

dix ans !

On l'aime.

– Ce 21 juin 2001,

Julien SABAG MESGUICH

a dix-huit ans.

Cela vaut bien ce message au Monde !

Mariages

Béatrice ANGRAND et

Daniel SCHNEIDERMANN

ont le plaisir de faire part de leur mariage, le 16 juin 2001, dans l'intimité.

CARNET DU MONDE - TARIFS année 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS

141 FTTC - 21,50 €

TARIF ABONNÉS

119 FTTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 FTTC - 91,47 €

FORFAIT 10 LIGNES

TARIF ABONNÉS 491 FTTC - 74,85 €

FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS :

85 FTTC - 12,96 €

COLLOQUES -

CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Décès

– Claude Samuel Et les membres de l'association Acanthes ont le profond regret de faire part du décès de

François LESURE, président de l'association,

survenu à Paris, le 21 juin 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 25 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

(Le Monde du 23 juin)

– Mme René Lichniewsky, son épouse, Alain et Sylvie Lichniewsky, Michel et Sylvie Lichniewsky, ses enfants, Lionel, Anthony, Caroline, Audrey, ses petits-enfants, Les familles Abend, Brandchaft, Cohen, Loinger, Granat, Froehly, ont la douleur de faire part du décès du

docteur René LICHNEWSKY, chirurgien, ancien assistant à l'hôpital Saint-Antoine, croix du combattant volontaire 1939-1945, médaille des évadés,

survenu le 21 juin 2001.

On se réunira au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e, le mardi 26 juin, à 11 h 15.

182, rue de Rivoli, 75001 Paris.

– La Pierre (Isère).

Mme Claudine Offredi-Martin,

son épouse, Ses enfants, Nastassia Martin, Niels Martin, Thibaut Martin et Candice Aubry, Maud et Saïd Fathi et leur fille, Leïa, Gwendoline et Jean-Pierre Cazenave et leur fille, Lucille, Parents et amis, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard MARTIN, professeur des Universités, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 juin 2001, à 15 h 30, en l'église de La Pierre (Isère).

Pierre MOINOT

s'en est allé, nous privant de son charme et de sa fantaisie.

Celles et ceux de ses proches qui l'ont beaucoup aimé l'ont accompagné le plus loin possible en toute intimité, au matin du 22 juin 2001.

Jacqueline Bellanger.

– Nantes.

Mme Sylviane Piron,

son épouse, Ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marius PIRON, inspecteur général honoraire des Affaires sociales, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre avec palme, chevalier du Mérite social,

survenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 21 juin 2001, dans l'intimité familiale.

Anniversaires de décès

Gérard MELINAND,

libraire et imprimeur,

est mort le 22 juin 2000.

Ses camarades

Et ses amis pensent à lui et continuent le combat pour un autre futur.

HERMÈS PARIS

SALLE GAVEAU

45, RUE LA BOËTIE, PARIS 8^e (MÉTRO MIROMESNIL)

DU MARDI 26 JUIN AU SAMEDI 30 JUIN INCLUS, SE TIENDRONT LES VENTES TRADITIONNELLES DE SOLDES DE 9 H À 18 H SANS INTERRUPTION.

Autorisation préfectorale n° 01/763 VDN établie à Paris le 14 juin 2000 pour la période du 26 au 30 juin 2001 inclus. Hermès Sellier, RCS 696 520 410 Paris

La vénerie française cherche sa voie

100 000 personnes se sont rassemblées à Chambord, du vendredi 22 au dimanche 24 juin, pour une manifestation consacrée à cette forme de chasse à la fois traditionaliste et populaire, moins décriée aujourd'hui que dans les années 1970 et 1980

DOMAINE DE CHAMBORD (de notre envoyé spécial)

Chambord aime cultiver les paradoxes : château édifié par un roi, pour en affirmer la puissance mais pratiquement jamais habité par un monarque ; joyau de la monarchie racheté par la République pour asseoir son prestige ; parc de 4 000 hectares clos, célèbre pour son gibier, mais où la chasse est interdite ; chaque année, enfin, dans son cadre superbe, le plus grand rassemblement de vénerie d'Europe, alors que l'ultime chasse à courre qui y fut pratiquée remonte à... 1947.

Les 22, 23, 24 juin pour son vingtième anniversaire, le Game Fair Organisation a donc rassemblé, sous un soleil de plomb, maîtres d'équipage, « boutons », piqueux et suiveurs, amateurs de chasse (tous genres confondus) et curieux, sur le thème : « Vénerie, passion du XX^e siècle ». Pour fêter le passage au troisième millénaire,

mais aussi et surtout pour affirmer que la chasse « à courre, à cor et à cri », avait un avenir, malgré les difficultés.

350 équipages en grande tenue, 6 000 chiens de meute, du grand bleu de Gascogne au beagle, chevaux de chasse, formations de trompes, et une bonne centaine de milliers de visiteurs, selon les organisateurs, ont répondu à l'appel pour célébrer la « grande » et la « petite » vénerie (lire ci-dessous).

Les merguez-frites-bières côtoyaient les tentes des marques de vêtements de chasse chics et d'armuriers cotés ; le laisser-aller bon enfant des uns, écrasés de chaleur et affalés sous les ramures, faisait le pendant aux bonnes manières des autres, en particulier au stand officiel de la Société de vénerie où le baisemain semblait naturel à quelques noms de l'aristocratie : instantanés, en quelque sorte, de l'image nouvelle que veut se don-

ner la chasse à courre, en mal de reconnaissance, soucieuse d'effacer les clichés récurrents d'élitisme et d'archaïsme.

Non, la vénerie n'est plus réservée à un seul petit groupe de nantis, aristocrates ou grands bourgeois ; oui, elle s'est, sinon démocratisée, du moins grandement popularisée, disent ses défenseurs. « La vénerie contemporaine démontre une véritable vitalité, explique Philippe Dulac, président de la Société de vénerie, les équipages de vénerie à cheval accueillent bien davantage de membres que jadis, et la vénerie à pied a pris un essor considérable. Avec l'extension du temps libre, les suiveurs, à pied à cheval, en voiture, en vélo, n'ont jamais été aussi nombreux et de toutes les catégories sociales. » Il est vrai que le nombre d'équipages est en constante augmentation, même si cette croissance se retrouve, dans sa quasi-totalité, dans les autres formes de vénerie

que la chasse à courre du cerf, la plus emblématique, pour le pire et le meilleur. Pour pallier la cherté de l'entretien des meutes (de 20 à 100 chiens pour les plus importantes) et des chevaux, les veneurs se

Si chacun peut suivre un laisser-courre, y participer en tant que veneur reste réservé à un petit carré

réunissent en association. Les cotisations s'y étalent entre 1 000 et 20 000 francs par an. La vénerie à pied qui « sert » les petits gibiers est, bien sûr, plus accessible, ce qui explique son essor.

Si chacun, pour peu qu'on aime la chasse, peut suivre sans problème un laisser-courre (après agrément du maître d'équipage), y participer effectivement en tant que veneur reste, quand même, moins courant et réservé à un petit carré. C'est bien là, le double visage de la chasse à courre : gardienne de traditions qu'elle ne peut sauver qu'en se démocratisant, qu'en cédant sur la forme tout en préservant le fond, la « loi naturelle » qu'évoque la Société de vénerie. Alors est-elle devenue vraiment populaire, comme l'affirment ceux qui la servent toujours avec la même passion ?

Pour Monique Pinçon-Merlot, sociologue au CNRS, auteur avec son époux d'une enquête sur ce milieu particulier (« La Chasse à courre », éditions Payot, 1993)

« la chasse à courre est un fait social total. Elle est devenue un véritable melting-pot rassemblant, lors de son déroulement, dans un langage commun, aristocrates, bourgeois et simples citoyens. Le haut et le bas, pourrait-on dire de la société, à l'exception des classes moyennes qui y sont opposées. » Mais, ajoute-t-elle en aparté, « une fois le laisser-courre terminé, chacun retourne chez soi... ».

Interdite en Belgique, depuis juillet 2000, menacée en Grande-Bretagne, la vénerie a-t-elle un avenir en Europe en général et en France en particulier ? « La survie de la chasse à courre dépendra de l'assentiment populaire », prédit l'écrivain-veneur Philippe Véno. « Elle ne sera pérenne qu'à quatre conditions : territoires, animaux courables, textes législatifs, et maintien de la courtoisie », assure de son côté Bernard Pignot, ardent maître d'équipage.

« On a peut-être coupé la tête au roi lors de la révolution de 1789, mais certainement pas celle de la vénerie », ironise Diego de Bodart, ancien président de la Société de vénerie, qui assure que le meilleur moyen de sauver cette chasse est « de transmettre au plus grand nombre, avec passion l'une des plus belles traditions françaises ».

Traditions ? C'était bien cela, à Chambord : grand-messe de Saint-Hubert célébrée face au château, avec la bénédiction des équipages, présentation de meutes, championnat de France du cheval de chasse, challenge de trompe de veneurs, rouges et ors des tenues, caractéristiques cris veloutés des chiens, galops des chevaux... au milieu de la rumeur de la foule.

Ali Habib

La Loire-Atlantique veut être rattachée à la Bretagne

LE CONSEIL général de Loire-Atlantique a voté, vendredi 22 juin, un vœu favorable au rattachement de ce département à la Région Bretagne. Le texte voté demande « la reconnaissance institutionnelle de l'identité bretonne en Loire-Atlantique » et l'organisation par le gouvernement d'un « débat public et des consultations nécessaires », avant que ne soit ouvert « le processus législatif permettant de réunir les cinq départements de la Bretagne historique, associés aux départements voisins qui le souhaitent, dans une grande région ». Le texte demande également au gouvernement d'accompagner le processus par une « incitation à la création d'ententes régionales ». Proposé par Patrick Mareschal (PS), ce vœu a été adopté par la majorité de droite de l'assemblée, avec 46 pour, 1 contre et 3 votes blancs. Le conseil général de Loire-Atlantique est présidé par André Trillard (RPR). - (Corresp.)

DÉPÊCHE

■ **POLLUTION : la plus grande coopérative française de porcs**, la Cooperl, qui rassemble 2 200 éleveurs du Grand-Ouest dont 1 300 éleveurs de porcs, a inauguré ce week-end à Lamballe (Côtes-d'Armor) un centre de dépollution et de valorisation des déchets animaux (Cedev). Selon ses concepteurs, ce centre permet de recycler les résidus des abattoirs et, surtout, d'éliminer le nitrate contenu dans les lisiers de porcs (déjections) pour le transformer en engrais organique. Par ailleurs, 200 à 300 manifestants ont manifesté samedi à Quimper, à l'appel de plusieurs dizaines d'associations, pour protester contre l'agriculture intensive et défendre la qualité de l'eau.

Chasse à courre et déterrage

● **A pied ou à cheval.** La vénerie consiste à chasser divers gibiers à l'aide de chiens courants. L'animal n'est tué qu'après avoir été déjà vaincu par les chiens. En France, la chasse à courre du cerf, pratiquée à cheval, n'est que la forme la plus connue de la vénerie, avec celle du chevreuil et du sanglier. Ces trois gibiers représentent la « grande vénerie ». Il existe également une « petite vénerie », le plus souvent à pied, du lièvre, du lapin ou du renard. Le « déterrage » est aussi une forme de vénerie. Cette chasse consiste à envoyer les chiens dans le terrier d'un animal sauvage, à suivre leur progression à l'oreille, puis à creuser pour récupérer

chiens et gibier acculé.

● **Pratiquants.** Selon les chiffres fournis par la Société française de vénerie, cette forme de chasse est pratiquée dans 69 départements métropolitains. Environ 10 000 personnes sont membres de 441 équipages. S'y ajoutent 5 000 déterreurs dans 1 500 équipages. Plus de 40 % des équipages de vénerie de surface chassent le lièvre ou le lapin. Sur la vingtaine d'équipages créés chaque année, 90 % relèvent de la « petite vénerie ». Cette forme de chasse, pratiquée dans 14 pays (la Belgique vient de l'interdire), utilise en France 17 000 chiens et 7 000 chevaux, contre 20 000 chiens

et 12 000 chevaux en Grande-Bretagne. Les deux autres grands pays de chasse à courre sont l'Irlande et les Etats-Unis.

● **Opposants.** Si des incidents émaillent parfois les saisons de chasse à courre (de septembre à mars), notamment quand des cerfs trouvent refuge dans des propriétés appartenant à des particuliers opposés à cette chasse, les dernières campagnes contre la chasse à courre en France datent du début des années 1980. En 1981, Alain Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement dans le premier gouvernement Mauroy, avait souhaité l'interdiction de la chasse à courre, demandée également par plusieurs parlementaires dans les années 1970.

St-Germain des Halles Opéra Les Halles Duroc Etienne Marcel Sentier

RATP

Un bout de chemin ensemble.

C'EST le printemps en ex-Yougoslavie. La saison de la Kalash. La guerre a dix ans. Elle s'éternise. Elle s'interrompt parfois, puis réapparaît un peu plus loin. Elle se faufile entre deux frontières, deux collines, et surgit là où quelques ex-Yougoslaves se croyaient encore à l'abri.

Ce pays qui s'appelait Yougoslavie compte cinq Etats. Il est en réalité fractionné en neuf territoires presque indépendants. Et ce n'est pas fini. Certains nationalistes ne désarment pas. Pourquoi partager le gâteau en neuf parts quand il pourrait y en avoir pour dix ou douze convives ? Il y a dix ans, la guerre a commencé au nord, en Slovénie. Elle s'est faufilee au sud, en Macédoine.

Il y a soixante ans, en 1941, un révolutionnaire, Josip Broz, surnommé Tito, lançait l'appel à la résistance aux armées fascistes qui allaient mener ses partisans à créer la Yougoslavie. Il a vaincu les tchetniks (fascistes serbes) et les oustachis (fascistes croates)...

Il y a dix ans, le 27 juin 1991, l'armée yougoslave, fille des partisans et censée lutter pour leur idéal, *Bratstvo i Jedinstvo*, Fraternité et Unité, lançait l'assaut, sur ordre de Slobodan Milosevic, contre son peuple. Belgrade et Zagreb invitèrent tchetniks et oustachis à revenir avec leurs fortunes et s'inspirèrent de leurs valeurs. Entre-temps, un après-midi de mai 1980, à Ljubljana, Tito était mort.

1941, 1991, 2001... Un voyage en ex-Yougoslavie, au printemps 2001, se devait d'être placé sous le signe de Josip Broz. Car, sans juger la nature ni de la Yougoslavie ni des Etats indépendants, il y a une réalité incontournable, après dix années de guerre : la *jugo nostalgija*.

A Sarajevo, une étonnante Belgradoise a fait de sa nostalgie pour la Yougoslavie un combat. Svetlana a écrit un livre sur la guerre, *Dobri ljudi u vremenu Zla* (Des hommes de bien au temps du mal), des histoires de Bosniaques qui, au péril de leur vie, ont aidé un ami, un voisin, un inconnu d'une autre communauté. Elle a quitté Belgrade parce qu'elle pense que c'est en Bosnie que subsiste « un esprit yougoslave », une envie de vivre ensemble. Et elle rêve désormais que justice soit rendue aux héros anonymes, aux résistants qui ont combattu le nationalisme. Elle a proposé à la ville de Sarajevo, « symbole de la souffrance et du multiethnisme », qu'un Jardin des Justes leur soit consacré, sur le modèle du mémorial Yad Vashem de Jérusalem. L'idée fait son chemin...

Cette insolite et hardie dame de Yougoslavie, cette patriote, est en train de se faire un prénom. Le nom, Broz, est déjà célèbre : Svetlana est la petite-fille de Josip Broz Tito.

« Des traces d'humanité... » Depuis que la guerre a embrasé la Bosnie, Svetlana Broz s'est proménée, de ville en village. « Je ne pouvais pas détourner les yeux de cette guerre. Les territoires de l'ex-Yougoslavie sont toujours émotionnellement mon pays. » Elle est allée à la rencontre de la guerre, au volant de sa Golf, d'hôpital en dispensaire. Puis elle a prêté attention à des récits de patients à propos d'hommes et de femmes qui s'entraidaient coûte que coûte. « Sur le tableau noir de la guerre, ils inscrivaient des traces d'humanité », dit-elle. Svetlana a troqué sa trousse de médecin pour un carnet et un crayon. Et son livre fut un choc pour tant de gens qui, isolés, désinformés, désespéraient de l'ex-Yougoslavie.

Curieuse, un peu triste, elle accepte l'idée de voyager à travers son pays perdu. A la recherche des derniers Yougoslaves. A la recherche de cette nostalgie si souvent évoquée, tard le soir, une fois la première bouteille d'alcool de prune enterrée. Du nord au sud, de Ljubljana à Skopje, sur le sentier de la guerre.

LJUBLJANA

Déjà, à l'époque de Tito, la Slovénie se sentait différente. Ljubljana paraît autant tournée vers Vienne que vers Belgrade, vers un avenir européen que vers un passé balkanique.

Au café Nostalgija, on peut pourtant voir des photographies jaunies de Belgrade, Sarajevo, Skopje. On trouve même des Bazooka, le chewing-gum que des générations yougoslaves ont mâché dans les cours d'école, qui ont disparu partout ailleurs... C'est aussi à Ljubljana qu'a été créé le premier site Internet consacré à Josip Broz, *Tito's home page*. Humour slovène ou nostalgique ? Ni l'un ni l'autre. Martin Srebo-



DAMIR SAGOLJ/REUTERS

1 VOYAGE EN EX-YOUGOSLAVIE

Café Nostalgija

Ce pays s'appelait la Yougoslavie. Il y a dix ans, le 27 juin 1991, la guerre, attisée par les nationalistes, l'a embrasé, puis fait exploser en cinq Etats. Où sont les derniers Yougoslaves ? Voyage avec un témoin engagé, Svetlana Broz, petite-fille de Tito et passionaria d'un pays perdu. Première étape en Slovénie et en Croatie

tnjak et Matija Marolt étudiaient l'informatique et ont eu cette idée « cool ». Ils ont été surpris par les trois cent mille visites, les dix mille lettres d'amour. Le site est le confessionnal de ceux qui se sentent mal au sein des nouvelles chapelles. Ils confient là ce qu'ils ne peuvent pas dire ailleurs. Car, depuis dix ans, il ne fait pas bon évoquer Josip Broz. En Serbie, en Croatie, les statues de Tito ont été détruites, l'Histoire réécrite, les partisans humiliés.

« Vous êtes Svetlana, la petite-fille du maréchal ? ! », s'exclame Andrej Kosak, inaugurant une allure ahurie et un sourire ému qui se répéteront tout au long du voyage. Son film, *Outsider*, qui évoque la Yougoslavie, est un succès. « Les Slovènes ont beau se croire différents, ils sont comme les autres, dit Andrej. Ceux qui se souviennent de la Yougoslavie admettent qu'ils y vivaient heureux. »

Heureux, et pourtant insatisfaits. Franci Završ, à la tête de l'emblématique magazine *Mladina* dans les années 1980, attaqua Belgrade et le pouvoir central, défendant péle-mêle les déserteurs, les punks, les homosexuels, les écologistes, les capitalistes. Il dirige aujourd'hui une prospère agence de communication. « Pour Mladina, la création de l'Etat slovène fut un choc. Si la Yougoslavie avait été démocratique, je n'aurais jamais voté pour l'indépendance ! », dit-il, avant de s'assombrir. Maintenant je vote et je suis riche. Mais j'aurais

aimé une Yougoslavie démocratique, ou que la séparation ait lieu sans la guerre. Car le plus grave, ce sont les amis perdus, là-bas, à Sarajevo... »

Halte au café Tito. Des motards jouent au baby-foot. Sur le mur, entre cent portraits de Tito, il y a une photo de famille, les Broz dans les années 1970, Svetlana étudiante. « Certains prétendent détester Tito. Moi je vois bien que les gens parlent de lui avec tendresse, dit Sasa Nemanic, le tenancier. Revenez quand vous voulez. Chaque année, on fait un méchoui le jour de l'anniversaire de la mort de Tito. Sympa, non ? »

« Pour moi, un gars de la côte dalmate, la "jugo nostalgija", c'est que l'été arrive et que les filles de Belgrade et de Sarajevo ne viennent plus »

est rarement content. Il est l'unique homme politique en Croatie à revendiquer l'héritage yougoslave. Il arrive en boitant, légèrement courbé. « Oh, ce n'est rien, "ils" m'ont cassé les jambes. "Ils" m'ont aussi brisé des côtes, et une autre fois assommé d'un coup de crosse de revolver. » Qu'importe, il continue à aimer la Yougoslavie, à haïr la Croatie, et refuse d'en démordre : le pays de Tito pouvait survivre.

« Lorsque les premiers incidents ont éclaté en Krajina, on ne parlait que des enragés nationalistes de Milosevic et de Tudjman. Moi, j'ai entendu des Serbes chanter "Tudjman aboie, Slo-

Vinko Bresan, cinéaste

ZAGREB

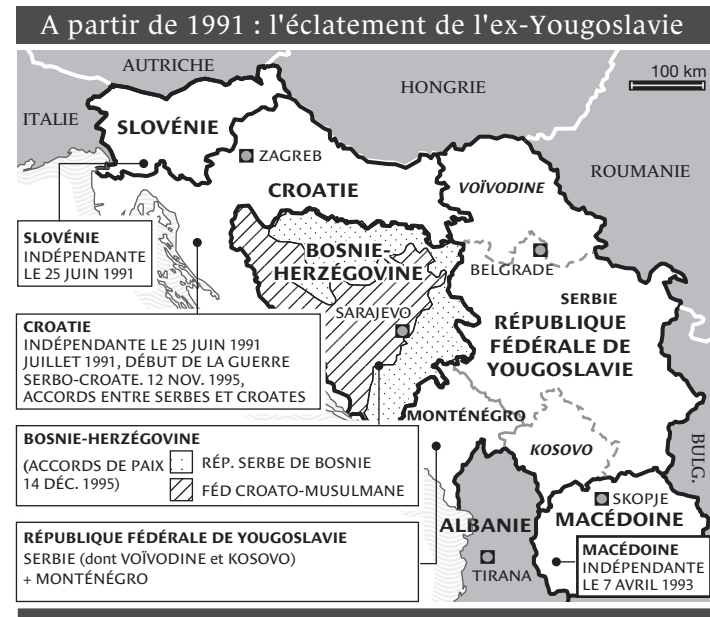
« Ces histoires slovènes sur Tito, c'est du folklore !, tempête Stipe Suvar. La vérité est que la Slovénie se sent supérieure à la Yougoslavie, et que les Slovènes sont en catimini aussi nationalistes que d'autres ! » Le président du Parti socialiste ouvrier n'est pas content. D'ailleurs, Stipe Suvar

bo grince des dents, Tito attache ces chiens ! », et aussi « Tito revient vite, les Serbes et les Croates s'égorgeront !... » En déambulant dans les rues de Zagreb, Svetlana ressent une sorte de malaise. « Le même sentiment qu'à Belgrade, avoue-t-elle. J'ai du mal à me sentir bien après le spectacle qu'a offert la Croatie depuis dix ans, le soutien populaire qu'a eu Tudjman... Ils l'appellent le père de la nation croate ! Si Tudjman est le père de cette nation, Milosevic en est le grand-père ! »

Le soir, après des rencontres dans un restaurant avec des historiens, des universitaires, un serveur interpelle Svetlana. « M^{me} Broz, pardon, j'ai entendu des bribes de conversations. Certains disent que chaque nation a son Etat et que c'est le paradis. Je veux vous dire que dès qu'ils sont ivres, même les nationalistes pleurent la Yougoslavie. Eux aussi sont nostalgiques. »

« Ici, à Zagreb ? »
« Ici aussi. Sauf les Croates de l'étranger, ces oustachis qui sont revenus au pays il y a dix ans et ont prétendu que la Yougoslavie devait disparaître. Les autres sont tous nostalgiques ! Quand ils sont saouls... »

La nostalgie de quoi ? Les gens mentionnent rarement l'Etat, jamais le socialisme. Ils évoquent un espace



Svetlana Broz devant la statue de son grand-père, l'ancien président Josip Broz Tito, au centre de Sarajevo, le 25 février 2001.

géographique et culturel, une liberté de voyager, une douceur de vivre, sans peur du lendemain. « Pour moi, un gars de la côte dalmate, la *jugo nostalgija*, c'est que l'été arrive et que les filles de Belgrade et de Sarajevo ne viennent plus », raconte Vinko Bresan, le cinéaste de *Marsal*, un film hilarant qui met en scène le retour du fantôme de Tito dans un village de pêcheurs. Il hume son havane, sourit et confie : « Rien que ça, c'est vraiment triste... »

DE VUKOVAR À LA KRAJINA

Les aiguilles de l'horloge du salon, chez Jadranka Reihl-Kir, sont arrêtées sur 13 h 10. Depuis dix ans.

Slavonie, printemps 1991. De Belgrade, Slobodan Milosevic envoie des volontaires armés semer le trouble, dresser des barricades, et de Zagreb, Franjo Tudjman envoie ses volontaires armés. Les deux marionnettistes sont résolus à briser la Yougoslavie et à bâtir leurs royaumes par l'épée.

Josip Reihl-Kir était un brave. Le dernier à risquer encore sa vie pour éviter le conflit qui pointait à l'horizon. Chef croate de la police de Slavonie, il parcourait les routes, parlait avec les apprentis sorciers, démantelait des barricades. « Un jour, il m'a confié : "Si je suis tué, ce sera par les nôtres." Il se savait menacé », dit son épouse. Le 1^{er} juillet, il répond à un appel sur les ondes de la police. C'est un piège. Un tireur, un milicien aux ordres de Zagreb, l'attend sur le bord de la route. A 13 h 10, Josip Reihl-Kir est criblé de six balles. L'ultime gêneur éliminé, la guerre peut enfin commencer.

Des centaines d'ex-Yougoslaves qui ont dit « non » au nationalisme ont été abattus par les chefs de leur propre communauté. C'est eux, les oubliés, que Svetlana Broz veut honorer dans le Jardin des justes de Sarajevo.

Jadranka Reihl-Kir est devenue parlementaire. Elle enquête sur les crimes de l'ère Tudjman. « Je me désintéressais de la politique, jusqu'au jour où mon mari est mort à cause d'une sale politique. » Elle regarde l'horloge du salon, et ajoute, à l'adresse de Svetlana, d'une voix douce : « Après l'assassinat, on m'a restitué son portefeuille. J'y ai découvert une photographie de Tito... »

Au cœur de la Slavonie orientale, il y a Vukovar, la sacrifiée. Vukovar était une cité, à la frontière serbo-croate, telle que les armées de Belgrade et de Zagreb les adoreront plus tard en Bosnie-Herzégovine. Un taux incroyablement élevé de mariages mixtes, et de citoyens s'étant déclarés « Yougoslaves » (refusant de se dire Serbe, Croate, Slovène, Musulman, etc.). Un hasard si Slobodan Milosevic en fit la première ville rayée de la carte ? Un hasard si Franjo Tudjman n'y envoya jamais les armes destinées à sa défense ?

A l'autre bout de la ligne de front, en Krajina, c'est le silence. Contraste avec Vukovar, où la vie frémit de nouveau. La Krajina n'intéresse pas Zagreb parce qu'elle n'était peuplée que de Serbes. C'est le silence et le désert.

Depuis la reconquête de ces montagnes par l'armée croate, les vieux Serbes qui n'avaient pas fui ont été assassinés, et les fuyards craignent de revenir. Dans le parc naturel de Plitvice, non loin des seize lacs prisés par les touristes, la police veille à ce que nul ne voit l'envers du décor. Au-delà des barrières qui ferment les chemins, ce ne sont que maisons en ruines et champs de mines.

Igor Galo était un acteur connu au temps de la Yougoslavie. Il se consacre désormais à son association humanitaire, Homo. « Nos vies ont tant changé, glisse-t-il. Qui aurait pu dire il y a dix ans que Svetlana écrirait des livres, et que je serais en Krajina, à chercher dans les bois de vieux Serbes apeurés ? » Puis il évoque l'amicale de tous les ex-Yougoslaves qui ont refusé le nationalisme. Et ajoute, une leur de défi dans le regard : « Il faut souligner le trait commun des nationalistes, des tchetniks, des oustachis et des autres : ils nous haïssent davantage, nous, les créatures yougoslaves, qu'ils se haïssent les uns les autres ! » Il hoche la tête. Puis s'enfonça dans la forêt, là où sa conscience morale et sa *jugo nostalgija* le mènent.

Rémy Ourdan

PROCHAIN ARTICLE : Les irréductibles Bosniaques

Christian Jambet, philosophe

Entre islam spirituel et islam légalitaire, le conflit est déclaré

La religion musulmane est fondée sur le Coran. Mais la question est de savoir comment on envisage ce Livre : comme un texte qui appelle une interprétation symbolique ou comme une collection de commandements à respecter à la lettre ?

« **Echec des réformes en Iran ou terreur noire en Afghanistan, peut-on comprendre la radicalisation d'un certain islam contemporain sans prendre en compte ce que Michel Foucault nommait la « politique spirituelle» ?**

– Quelle que soit l'importance des causes politiques ou économiques, je reprendrais volontiers la formule de Marx : « *La clé de l'Orient, c'est la religion.* » Si certains intellectuels iraniens, par exemple, disent que la République islamique n'est pas réformable, c'est que le projet même de la révolution implique que l'Etat se conforme à la guidance du « *savant en matière de religion* ». Celui-ci tient son savoir de l'ensemble des douze imams, dont le dernier a disparu (s'est « *occulté* ») au IX^e siècle. Or ce qui importe, c'est que le clergé chiite a progressivement usurpé les prérogatives temporelles des saints imams : idéologiques, car seuls les imams ont le droit de diriger la prière du vendredi ; économiques, car c'est eux qui gèrent les capitaux provenant de l'aumône et des biens fonciers ; politiques, enfin, car c'est eux qui déclarent le « *djihad* », ou combat pour la foi.

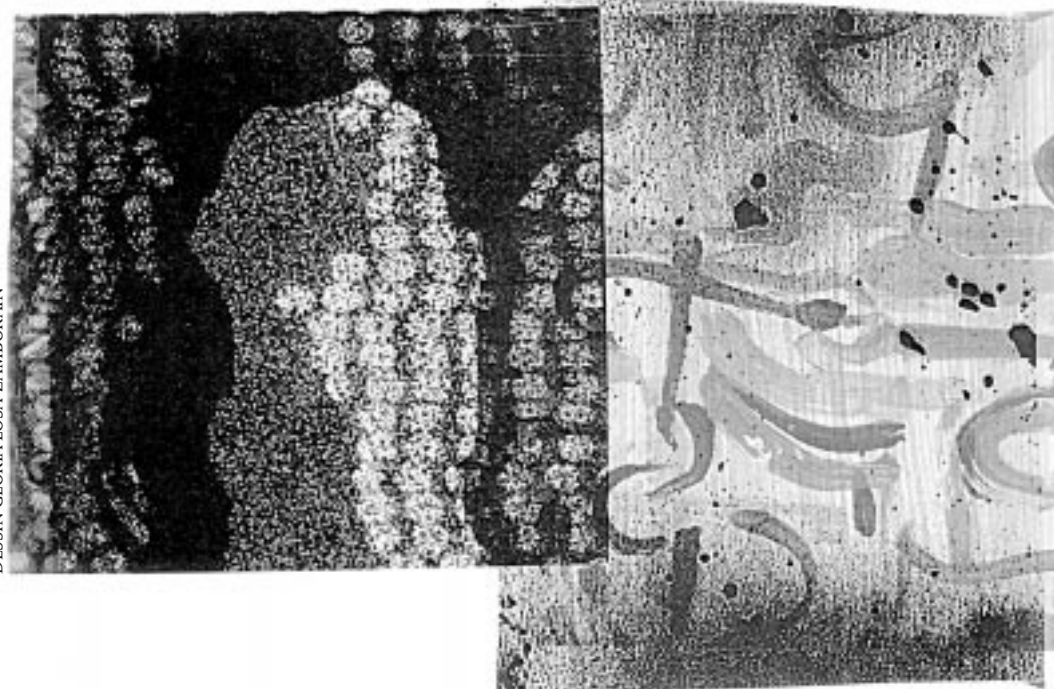
» L'aboutissement ultime de ce long processus d'usurpation qui a débuté dès le XIV^e siècle, c'est ce formidable retournement qu'a réalisé Khomeyni, en désignant le clergé comme représentant l'imam. C'est cela la donnée fondamentale : la substitution du représentant au représenté, car alors la science politique ne fait plus qu'une avec celle de Dieu, inspirée, sacrée et éternelle. En ce sens, pour le courant dit « *conservateur* », il s'agit de faire en sorte que la société tout entière reste immuable, puisque selon eux elle est là pour manifester – bien entendu par leur médiation et leur pouvoir – la volonté éternelle de l'imam en vue de son retour providentiel futur. Ainsi l'expression de Foucault a-t-elle le mérite de dire qu'ici, la finalité et la cohérence sociale de l'Etat sont

d'abord commandées par une logique spirituelle en dehors de laquelle on ne peut comprendre la catastrophe économique et politique qui se profile.

– **Le radicalisme musulman se nourrit d'une conception très stricte de la pratique religieuse et de l'observation des lois coraniques. Comment interpréter la place de plus en plus prépondérante des juristes en islam ?**

– L'islam se présente comme la religion du Livre qui parachève le judaïsme et le christianisme. Mais la question est de savoir comment on envisage le Livre : comme un texte qui appelle une interprétation symbolique, ou seulement comme une collection de commandements à respecter à la lettre ? Le Coran a engendré des interprétations de son sens caché, lequel se déploie dans la culture spirituelle et mystique avant tout. Inversement, face à cette culture, les édifices du droit valorisés par l'islam « *politique* » façonnent un islam purement légalitaire. Dans ces conditions, entre islam spirituel et islam légalitaire, le conflit est aujourd'hui déclaré. Il se trouve que, politiquement, c'est ce dernier qui a le vent en poupe, probablement parce que le commun choisit assez spontanément la voie littérale. Pour les « *réformateurs* » iraniens, le problème est alors le suivant : comment gagner les gardiens de la révolution à une religion spirituelle qui a toujours été assez élitiste, et comment faire pour que la population, de plus en plus sceptique à l'égard de l'islam, ne jette pas le bébé spirituel avec l'eau du bain temporel ?

» A l'origine, pourtant, c'est dans les courants intégristes sunnites – essentiellement chez les Frères musulmans égyptiens et leurs inspirateurs wahhabites – qu'est née la réduction complète de l'islam à la charia, c'est-à-dire à l'obéissance aveugle envers une loi isolée de toute espèce de procédure interprétative, symbolique ou philosophique. Cette valorisation extrême du droit va avec



DESSIN GLORIA LOSA-ZAMBORAIN

l'idée que, pour rendre possible l'événement eschatologique, et donc l'abolition de toute loi, il faut s'en rendre digne... en respectant cette loi au maximum ! Du même coup, toute dimension spirituelle, comme l'accès au divin par la vision intérieure ou le pur exercice du cœur, se trouve soumise à l'application des prescriptions légales. Là est le vrai visage de l'intégrisme, dans ce rabattement de l'univers divin sur celui de la loi, elle-même rabattue sur un exercice juridique extraordinairement rabougri par rapport à la richesse de la jurisprudence musulmane. Du point de vue de cette exégèse ultralégalitaire, la fruste théologie des talibans afghans est parfaitement cohérente, puisqu'elle fige l'essence divine comme un principe législateur immuable, face auquel les hommes sont autant de serviteurs. Mais le résultat, c'est que Dieu devient une nouvelle forme d'idole.

– **Quel serait donc le lien paradoxal entre cette idolâtrie et l'ico-**

noclasme agressif des talibans à l'encontre des bouddhas ?

– Dans l'affaire de la destruction des statues, le geste lui-même est idolâtrique. Car enfin, pendant des siècles, il y a eu préservation de la représentation dans l'Orient musulman, l'art des miniatures en témoigne ! Si ce geste a une signification politique, c'est de tirer un trait sur tout ce que les poètes, les sages, les soufis et les mystiques islamiques ont dit au sujet de la valeur de l'image, car pour eux, nous connaissons Dieu dans la moindre des choses sensibles. Quels qu'ils soient, les iconoclastes proclament toujours, non seulement la fin de la représentation, mais aussi de la possibilité même du discours : « *Rien ne peut faire percevoir Dieu, disent-ils, en dehors des prescriptions de nous autres, c'est-à-dire de notre pouvoir !* » L'iconoclasme est alors un acte d'auto-institution du pouvoir, et avec les talibans, l'islam n'est plus que sa propre forme vide. La fin des bouddhas, c'est l'évacuation non pas du bouddhisme, mais de toute la culture islamique !

– **La prolifération de la charia et la violence exercée contre les femmes musulmanes suscitent une large indignation à travers le monde. Face aux accusations de barbarie, les talibans se réclament de l'orthodoxie. Qu'en pensez-vous ?**

– Selon l'intuition fondamentale des mystiques islamiques, il existe une dialectique entre Dieu et sa créature, qui n'est autre que sa manifestation. Toute la poésie mystique persane a d'ailleurs valorisé la figure de la femme comme truchement, transition vers le dieu caché. Aussi, ce qui est en cause, dans la servitude des femmes musulmanes, ce ne sont pas tant les prescriptions coraniques que l'interprétation sournoise qu'en font les talibans. Lorsque le

grand mystique Rûzbehân de Shirâz (XII^e siècle) vit arriver à la mosquée une femme avec sa fille voilée, il lui demanda : « *Pourquoi voiles-tu la beauté de Dieu ?* » Racontez cela à un littéraliste, il crie immédiatement à l'hérésie, car ces gens-là préfèrent identifier le respect de Dieu au pur respect des apparences, en exhibant l'exercice obsessionnel et minutieux d'un commandement en réalité très discret dans le Coran. Or on sait très bien ce qu'il en est de ces prescriptions délirantes, au bout du compte. Voyez l'islam wahhabite, en Arabie saoudite : d'un côté, l'apparence puritaine, de l'autre, le « *laisser-faire, laisser-aller* » du marché mondial ! Le reproche que font aux talibans tous les hypocrites qui sont les consciences morales de ce monde, c'est surtout de ne pas être économiquement compétitifs, contrairement à leurs inspirateurs saoudiens. De sorte que je crains qu'on ne les bombarde uniquement pour cette raison-là...

– **De plus en plus militant et organisé, le radicalisme panislamique semble se moquer ouvertement des frontières. Peut-on considérer cette mouvance comme la dernière forme de révolte internationaliste contre le monde moderne ?**

– On voit bien que la révolte qui prend la forme de l'islam, y compris chez nous, dans les banlieues, est une révolte morale. Et toutes forces confondues, cette fois-ci, l'islam témoigne de ce que le fait spirituel peut s'opposer à l'immanence intégrale dans l'existence de la marchandise. S'il y eu révolution en Iran et à partir de là expansion dans le monde sunnite, c'est que dans la conscience musulmane, se trouve l'idée que ce qui a de la valeur, c'est l'autre monde, et que tout ce qu'on doit viser se situe dans cet élément eschatologique – le jugement de Dieu. Ainsi les masses musulmanes sont-elles

porteuses de cette chose extraordinaire : l'islam résiste à la promesse à laquelle nous croyons, nous, c'est-à-dire le cynisme de la marchandise et du narcissisme de la richesse. Et moi, ce qui me fait souffrir, c'est que cette résistance remarquable au monde moderne ne soit pas une résistance spirituelle, mais qu'elle tombe précisément dans ce qui va tôt ou tard faire succomber tout le continent islamique au régime du marché. On le voit bien dans ce mélange de puritanisme absurde et finalement d'adhésion au marché qu'est la vie des Saoudiens.

– **Quelle alternative peut-il y avoir ?**

– La tragédie de l'islam, qui se pétrifie et s'ossifie aujourd'hui dans le pur légalisme, c'est que ce sont ceux qu'il isole Dieu comme une sorte d'idole substantifiée et séparée qui passent, aux yeux des masses défavorisées, pour les meilleurs représentants de l'orthodoxie. A l'inverse, ceux qui soutiennent que la créature humaine a une dignité propre et que cette dignité lui vient précisément de Dieu lui-même, ceux-là sont marginalisés et réprouvés. Il y a donc un renversement complet de perspective, et ce qui me paraît véritablement hérétique, c'est que l'islam devienne contrainte politique : il faut se souvenir de l'interprétation extraordinaire que Mollâ Sadrâ – le plus grand des philosophes iraniens (XVII^e siècle) – a donné du fameux verset coranique « *pas de contrainte en religion* ». Dieu est liberté créatrice, spontanée pure, et par conséquent le vrai fidèle exprime cette liberté divine à travers ses pratiques spirituelles : « *Dieu n'est pas enchaîné* », écrit Mollâ Sadrâ, et le fidèle en tant qu'émanation divine se doit de refléter cette « *spontanéité déchaînée* ».

» Or tout cela, Khomeyni le savait parfaitement, puisqu'il a enseigné les philosophes spirituels de l'islam pendant près de vingt ans ! Il y a renoncé, pour entreprendre une tout autre tâche : l'édification d'une politique spirituelle. Et aujourd'hui, le conflit est ouvert : Dieu est-il libéré créatrice, ou est-on dans un système ténébreux où Dieu devient une idole malicieuse qui traque le moindre manquement ? Dans cette dernière hypothèse, on peut soutenir qu'il y a idolâtrie et hérésie foncière à l'égard de ce que la culture islamique a produit de meilleur. Mais il faut mettre son espoir ailleurs : dans un islam qui ne se supposerait pas au fondement de la constitution, et briserait donc l'idolâtrie juridique ; un islam qui cesserait d'être lié à des fantasmes communautaires et dévotistes, pour s'investir entièrement dans la résistance et faire retour à l'intense réflexion morale qui a toujours fait la grandeur des sociétés musulmanes. »

Propos recueillis par Jean Birnbaum

De Mao à Mahomet

ANCIEN MILITANT de la Gauche prolétarienne, Christian Jambet est le philosophe des radicalités politiques et spirituelles. De son amitié avec Foucault, il garde le goût tant des discours rebelles à l'ordre établi que de la quête constante d'une « *autre histoire* », sans archive et souterraine, qui déchirerait le cours ordinaire du devenir.

Après l'échec de l'agitation maoïste, il persiste à explorer les conditions de possibilité de l'événement révolutionnaire, avec l'idée que cette

réflexion doit désormais se tourner vers l'analyse du fait religieux dans ses dimensions subversives (*L'Ange*, avec Guy Lardreau, Grasset, 1976). A la même époque, il fait la rencontre décisive de son « *maître* », Henry Corbin, qui l'initie à l'étude de la philosophie islamique, et tout particulièrement de la



CHRISTIAN JAMBET

dans la poésie mystique persane, envisagée comme ultime achèvement de la philosophie en islam (voir sa très belle édition de Jalâloddîn Rûmî, *Soleil du réel, poèmes d'amour mystique*, Imprimerie nationale, 1999).

J. Bi.

rébellion gnostique et des messianismes chiites.

Dès lors, le jeune agrégé (né à Alger en 1949) s'immerge dans les langues arabes et persanes, afin de saisir les formes de subversion à l'œuvre dans les mouvements extrêmes de l'islam iranien, au moment même où celui-ci, avec Khomeyni, se constitue comme force matérielle et politique. Auteur de nombreux ouvrages, professeur en khâgne, il concentre progressivement sa réflexion sur la constitution du sujet musulman, et sur la place centrale que tient celui-ci

Jean-François Copé, secrétaire général adjoint du RPR

« Les Français en ont terminé de leur période de deuil avec la droite »

« **Le RPR présente, mardi 26 juin, un programme d'alternance pour 2002, nourri des travaux de neuf forums thématiques que vous avez coordonnés depuis plusieurs semaines. Dans quel état d'esprit avez-vous travaillé ?**

– Le RPR s'est remis au travail. Il veut se réapproprier pleinement le débat public. Il faut bien admettre que M. Jospin n'a eu de cesse, depuis quatre ans, d'entretenir le débat au sein de la majorité plurielle. Dans ce contexte, nous avons eu quelques difficultés – du fait de nos propres inhibitions –, à dire les choses de notre côté.

– **Qu'appellez-vous vos inhibitions ?**

– Depuis quatre ans, à droite, on ne s'était quand même rien dit de vraiment important parce qu'on ne voulait vexer personne. On n'avait pas le droit de dire qu'on était un peu libéral en économie, parce qu'on disait : « *Ne dis rien là-dessus, tu vas vexer les gaullistes de gauche.* » Quand on voulait parler de sécurité, on nous répondait : « *Non, non, on*

va nous accuser de courir derrière Le Pen. » Même chose sur l'école, car on risquait de vexer les amis de François Bayrou. Il restait quoi : l'Europe ? Non, on ne parle pas d'Europe, la moitié des militants RPR ont voté non à Maastricht. Bref, on ne parlait plus de rien. Mon sentiment est que les Français en ont un peu terminé de la période de deuil dans leurs relations avec la droite.

– **Est-ce un projet pour Jacques Chirac ?**

– La réflexion du RPR fera partie de l'ensemble des réflexions dont s'inspire naturellement Jacques Chirac, s'il est candidat. Dans ce cas, il est clair qu'il n'y a pratiquement pas d'hésitation, au RPR, sur le fait que nous le soutiendrions.

– **Il reste que vous présentez vos propositions alors qu'un travail de même nature a été réalisé, au printemps, par Alternance 2002, rebaptisée L'Union en mouvement. Ces deux démarches – l'une unitaire émanant de parlementaires des trois partis de l'opposition, l'autre du seul RPR –,**

sont-elles concurrentes, voire contradictoires ?

– Ce serait le cas s'il y avait des oppositions entre les uns et les autres. Or ce n'est pas le cas. L'esprit est assez proche. Les lieux de débat, il faut qu'il y en ait partout. On a besoin des idées des autres. Je suis intimement persuadé qu'il y a, entre les uns et les autres, bien peu de différences. Mais il faudra tout de même le vérifier.

– **Quel est l'axe de votre projet ?**

– C'est l'idée de bâtir une société de confiance. Cette demande de confiance est omniprésente, sur la sécurité, la fiscalité, l'éducation... Les citoyens doivent retrouver confiance en l'Etat, car ils considèrent qu'ils n'en ont plus pour leurs impôts. Ils veulent de toute urgence des réponses à leurs angoisses. Quant à l'Etat, il doit faire confiance aux citoyens : redonnons un peu de liberté, laissons choisir librement dans des domaines comme la retraite, en laissant les Français cotiser plus par des fonds de capitalisation. Enfin, et c'est le plus novateur, les

citoyens doivent retrouver confiance en eux-mêmes et avoir confiance les uns en les autres. Ce qui me frappe, dans l'exercice de mes fonctions de maire, c'est qu'aujourd'hui nos concitoyens ne se parlent plus et ne s'écoutent plus.

– **On a pourtant connu des gouvernements beaucoup plus fragilisés que celui de M. Jospin. N'avez-vous pas le sentiment de noircir le tableau ?**

– Il y a, aujourd'hui, une réalité qui n'échappe pas à l'élu local : c'est le sourd grondement de ceux de ses concitoyens qui considèrent qu'ils n'en ont pas pour leurs impôts par rapport à la manière dont l'Etat répond à leurs angoisses ou à leurs interrogations. Les Français sont d'autant plus mécontents que ce gouvernement était arrivé avec beaucoup de prétentions, expliquant qu'avec lui les choses changeraient. Les résultats ne sont pas au rendez-vous, ce dont témoignent aussi l'usure et la fatigue du premier ministre.

– **La gauche a gagné en 1997**

grâce à deux ou trois mesures emblématiques, les 35 heures, la parité, les emplois-jeunes. Quels sont les deux ou trois réformes phares capables de symboliser le renouveau de la droite ?

– Nous n'avons pas encore fini notre travail. Mais parmi nos propositions, il y en a une, essentielle, qui touche à une autre manière de concevoir les rapports au sein de l'entreprise. Quand on voit que ni les 35 heures, ni les emplois-jeunes, ni la loi de modernisation sociale, n'ont été vus autrement que dans l'urgence entre parlementaires, je pense qu'il faut changer ça. Notre idée, radicalement différente, consiste à dire que, désormais, plus aucune disposition touchant au droit du travail ou au droit social ne sera proposée par le gouvernement avant d'avoir fait l'objet d'une énorme concertation approfondie, pendant huit ou neuf mois, entre les syndicats et le patronat ; ce sont ensuite les partenaires sociaux qui proposeront un dispositif « *clé en main* » au pouvoir politique.

– **Le rôle du législateur se limite donc, selon vous, à entériner les propositions des partenaires sociaux ?**

– Tout ce qui, dans ce pays, pourra être proposé par les acteurs qui sont sur le terrain, et pour lequel l'Etat aura simplement un rôle de régulateur, permettra de transformer la France et d'en faire une société dynamique.

– **Vous représentez une nouvelle génération d'hommes politiques à droite. Avez-vous le sentiment que la génération précédente a failli ?**

– La nouvelle génération ne doit pas être en rupture des aînés. Mais elle doit être en renfort. On veut faire profiter de l'approche qui est la nôtre parce que nous sommes élus sur les terrains les plus difficiles, là où les difficultés de la France se concentrent le plus douloureusement. »

Propos recueillis par Richard Artz Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Milosevic face à ses juges

La décision de Belgrade d'autoriser le transfert à La Haye de certains de ses ressortissants, à commencer par Slobodan Milosevic, et leur comparution devant le Tribunal pénal international (TPI) lève une lourde hypothèque, qui menaçait tout développement ultérieur de la justice internationale. Que pouvait-on attendre, en effet, de la future Cour pénale internationale si le TPI, qui en fut le laboratoire, s'était révélé incapable de remplir l'essentiel de sa mission, à savoir juger le premier responsable des crimes commis dans l'ex-Yougoslavie ? Les proclamations vertueuses sur la fin de l'impunité pouvaient-elles passer pour autre chose que cynique mascarade si les dirigeants des grandes puissances avaient renoncé à rappeler les autorités yougoslaves aux obligations qu'ils leur ont eux-mêmes imposées en 1993 en créant le TPI ?

Paradoxalement, ce sont les Américains, pourtant très ambigus à l'égard de la justice internationale, qui se seront montrés les plus fermes envers le président Vojislav Kostunica, qui, récemment encore, récusait la légitimité du TPI. Washington s'est livré à un chantage grossier mais efficace : pas d'aide économique tant que Belgrade ne coopère pas avec le TPI. L'Europe, plus conciliante envers Vojislav Kostunica, s'est toujours gardée de lui imposer aucun délai ; la France surtout, où le ministre des affaires étrangères ne cache pas ses réserves envers la justice internationale, semblait prête à renvoyer aux calendes grecques le

procès international de Milosevic.

Les Européens avançaient cependant, de plus ou moins bonne foi, un argument de poids : tant que les Serbes n'avaient pas commencé à prendre conscience que des crimes monstrueux ont été commis en leur nom, les requêtes du TPI ne pouvaient leur apparaître que comme un nouveau diktat de l'Occident et les détourner de toute réconciliation de fond avec la communauté internationale comme avec leurs voisins.

On ne saura jamais ce qui, dans la décision prise samedi par Belgrade, aura été déterminant : l'ultimatum américain ou les sinistres révélations qui sont actuellement faites aux Serbes ? Les deux, sans doute. Depuis deux semaines on exhume, dans la banlieue même de Belgrade, les restes de Kosovars massacrés par les forces serbes dont les cadavres, sur ordre de Milosevic semble-t-il, ont été amenés et ensevelis en Serbie, afin que disparaisse toute trace accusatrice sur les lieux du crime, au Kosovo. Il aura fallu cette découverte macabre pour que les Serbes reconnaissent que, bien au-delà de ce qu'autorise la défense de leur intérêt national, fut commis en leur nom l'inacceptable.

Alors qu'il y a dix ans s'enclenchait dans l'ex-Yougoslavie la pire tragédie qu'ait connue l'Europe depuis un demi-siècle, il faut souhaiter que cette prise de conscience se poursuive, qu'elle désarme les défenses envers le TPI et les révisionnistes de tous bords, qu'elle marque enfin pour la Serbie un nouveau départ.

Le mariage commercial de Pékin et Washington

APRÈS les clameurs aux accents de guerre froide autour d'un avion espion sur l'île de Hainan, voici revenu le temps du *business as usual* entre la Chine et les Etats-Unis. Non que la fracture stratégique révélée par la crise de Hainan ait été comblée comme par enchantement. La brèche est toujours là, mais l'heure est aux amabilités autour de la perspective de l'adhésion de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Ce soudain changement de climat n'étonnera que ceux qui, à la faveur des émotions de la rhétorique belliqueuse, ont sous-estimé l'ambivalence de la relation sino-américaine, complexe équation où les intérêts s'entrechoquent autant qu'ils s'imbriquent. Là est l'inédit de l'affaire qui la rend incomparable avec le classique de la guerre froide entre les Etats-Unis et l'ex-URSS. Jamais les deux anciens blocs n'avaient marié leurs intérêts économiques et commerciaux comme sont en train de le faire les Etats-Unis et la Chine à la faveur de la mondialisation dont l'Asie-Pacifique est le théâtre.

Cette explosion des échanges aura été spectaculaire durant la décennie écoulée. Le commerce bilatéral sera passé de 20 milliards de dollars en 1990 à 116,4 milliards en 2000 (soit une multiplication proche de 6). La Chine s'impose aujourd'hui comme le quatrième partenaire commercial des Etats-Unis. Dans l'affaire de l'avion espion de Hainan, cette imbrication croissante aura joué un rôle d'amortisseur de crise selon un scénario déjà éprouvé lors des deux chocs précédemment infligés à la relation sino-américaine : la « crise des missiles » dans le détroit de

Formose en 1996 puis le bombardement de l'ambassade de Pékin à Belgrade en 1999.

Mais il s'agit d'une relation asymétrique. A ce stade, la Chine a davantage besoin des Etats-Unis que l'inverse. C'est donc elle qui aurait le plus à perdre d'une crise prolongée avec l'autre rive du Pacifique, et l'on comprend pourquoi les dirigeants pékinois s'emploient à refroidir hâtivement les flammèches nationalistes qu'il leur arrive d'attiser à intervalles réguliers à des fins domestiques.

Car le marché américain est devenu vital pour une économie chinoise où les industries exportatrices jouent un rôle moteur : avec 21,5 % du total de ses ventes à l'étranger (d'autres estimations intégrant le transit par Hongkong relèvent le seuil à 30,4 %), les Etats-Unis constituent son premier débouché à l'exportation. Les Chinois y écoulent les produits à forte intensité de main-d'œuvre (textiles, jouets, électronique bas de gamme) où ils disposent d'un avantage comparatif. Ils y ont conquis des positions autrefois détenues par les Hongkongais ou les Taïwanais ; une valse des labels qui s'explique par le fait que le nouveau *made in China* est issu des manufactures hongkongaises et taïwanaises délocalisées sur le continent dans le cadre de la nouvelle division régionale du travail.

Mais en sens inverse, l'aventure américaine dans l'empire du Milieu est plutôt laborieuse. D'où la frustration récurrente des secrétaires au commerce, dont l'un - William Daley en 1998 - évoquait le risque d'un « désengagement » devant la difficulté de percer le marché chinois. Le déficit commercial au détriment des Améri-

cains ne cesse de se creuser : il est passé de 10,4 milliards de dollars en 1990 à 83,8 milliards en 2000 (soit une multiplication proche de 8). Avec 10 % du total des importations chinoises, les Etats-Unis ne sont que le quatrième fournisseur de l'empire, rétrogradés l'an dernier derrière la Corée du Sud. Au total, la Chine n'occupe qu'une place marginale dans les exportations américaines : 2,1 % du total, soit le onzième client. C'est dire si l'empire du Milieu est d'un intérêt très relatif pour la croissance américaine.

CONTOURNER LES OBSTACLES

Alors, pourquoi cette fascination pour la Chine, pourtant si difficile d'accès, dans les milieux d'affaires qui ont fait activement campagne pour l'adhésion de la Chine à l'OMC ? Précisément, ce lobby escompte que la baisse globale des droits de douane envisagée - de 22,1 % à 17 % - lui facilitera enfin la tâche. L'excitation est particulièrement aiguë parmi les céréaliers qui rêvent d'écouler leur cargaison de maïs ou blé sans se rendre compte que l'abaissement des droits dans l'agriculture - de 31 % à 14 % - est tellement déstabilisateur pour les campagnes chinoises qu'il s'accompagnera forcément de l'érection de nouvelles barrières non tarifaires.

C'est justement pour contourner tous ces obstacles, qui se maintiendront sous une forme ou sous une autre, que de nombreuses multinationales se sont déjà installées en Chine dans l'espoir d'accéder au consommateur de l'« intérieur ». Avec un stock d'environ 27 milliards de dollars investis (soit autour de 8 % du total), les Etats-Unis sont devenus le deuxième investisseur étranger en Chine après Hongkong (qui recycle en fait des capitaux chinois de toutes origines). L'imminence d'une adhésion à l'OMC vient de doper ces flux de capitaux dont le gouvernement de Pékin attend un rôle d'aiguillon dans la modernisation de l'économie chinoise. Le calcul est aussi politique : la formation d'un réseau d'« amis » susceptibles de faire contrepoids à Washington aux faucons du Congrès ou du Pentagone.

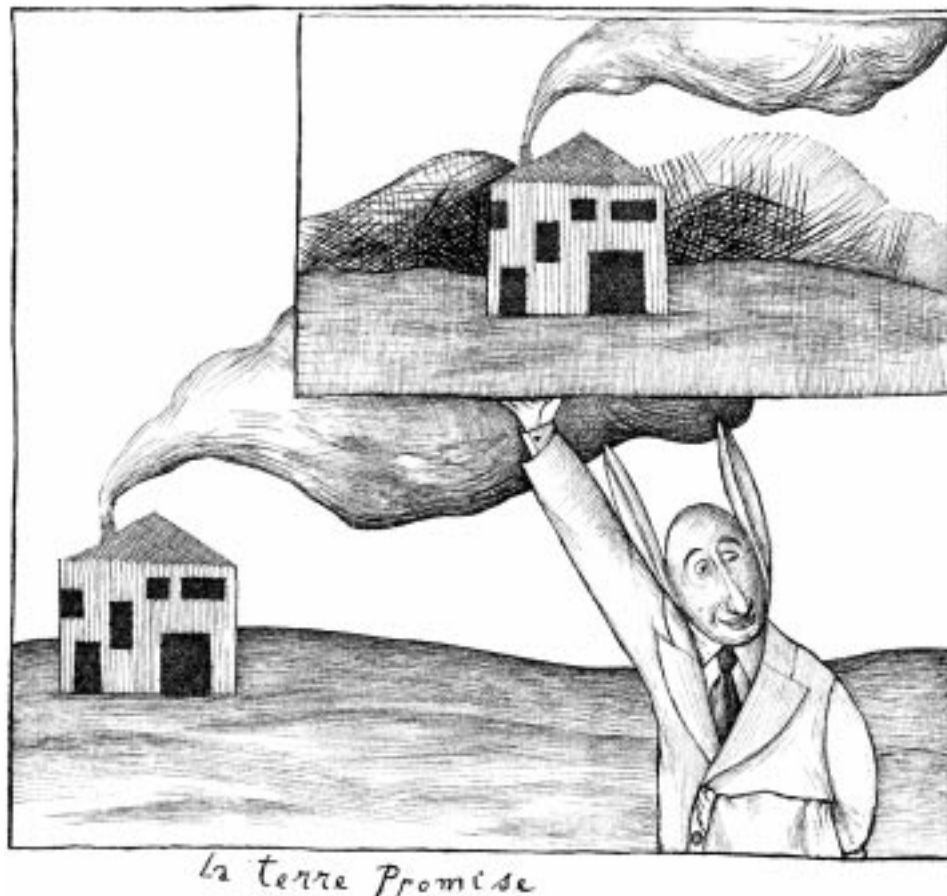
Mais là est bien la seule arme dont la Chine dispose dans cette relation économique qui a globalement accru sa dépendance à l'égard des Etats-Unis, à rebours des objectifs nationalistes qui sont au fondement de sa politique étrangère. Tout entier absorbé par le réglage de la croissance, dont dépendent les fragiles équilibres d'un pays au tissu social déchiré, le Parti communiste chinois n'a pas d'autre option que de poursuivre dans cette voie. Il y va de son maintien au pouvoir, lui qui s'est relégitimé sur l'économisme après la débâcle du messianisme maoïste.

Contradiction insoutenable ? Le Parti est si obsédé par l'impératif de sa survie à court terme qu'il a décidé de sacrifier - provisoirement pense-t-il - les intérêts stratégiques à long terme de la Chine, explique en substance Phillip Saunders dans une excellente étude consacrée à l'interdépendance sino-américaine (*China Journal* n° 43 daté de janvier 2000). Cette analyse est partagée par les noyaux d'intellectuels chinois qui, au nom d'un nationalisme de plus en plus acrimonieux, sont en train d'instruire (discrettement) le procès d'un régime brandant les intérêts de la patrie à l'« hégémonisme américain ». C'est peut-être autour de cette fêlure que se noueront les prochaines crises intérieures en Chine. Washington n'y a pas forcément intérêt.

Frédéric Bobin

► www.lemonde.fr/chine

Tournures utiles par Dégé



la terre Promise

Le secret de l'instruction prime la liberté d'informer

Suite de la première page

Mais, agacés par la divulgation dans la presse de nombreuses pièces de procédure, théoriquement couvertes par le secret, les particuliers mis en cause et le parquet ont tenté des poursuites sur la base d'une innovation juridique : ne pouvant poursuivre les journalistes pour « violation du secret de l'instruction ou du secret professionnel », ils le font désormais pour « recel » de ce délit.

Les premiers, quatre journalistes lyonnais avaient été mis en examen, en 1993, pour ce motif, sur plainte de Michel Noir, avant d'obtenir un non-lieu. Les poursuites se sont ensuite multipliées : le journaliste Gilles Millet, alors à l'Événement du jeudi, a été mis en examen, le 2 juillet 1998, en raison de la présence, à son domicile, de documents d'origine policière qui concernaient les affaires corses ; Gilles Gaetner, de L'Express, a été condamné en appel, le 21 mai, pour avoir produit des pièces issues d'un dossier d'instruction, pour se défendre lors d'une audience en diffamation ; enfin, le producteur et journaliste Arnaud Hamelin a été mis en examen, le 18 octobre 2000, pour la détention de la cassette Méry.

Contestée par les journalistes, ces poursuites ont donc été vali-

dées, pour la première fois, par la Cour de cassation, dans l'affaire des écoutes de l'Élysée. Saisie d'un pourvoi formé par MM. Pontaut et Dupuis, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Bruno Cotte, a estimé que les documents litigieux, couverts par le secret, n'avaient pu parvenir entre les mains des prévenus qu'au prix d'une infraction - commise par un magistrat, un fonctionnaire ou un avocat -, ce que des « journalistes expérimentés » ne pouvaient ignorer. Autrement dit : peu importe que les juges ignorent qui a violé le secret de l'instruction. Ils estiment que le simple fait, pour un journaliste, de détenir une pièce de procédure, peut constituer un délit.

SITUATION PARADOXALE

Cette conception est lourde de conséquences pour la presse. Si le journaliste détient la photocopie d'un document couvert par le secret d'instruction, il est donc présumé receler : s'il se contente, au contraire, de faire état d'une information qui lui a été transmise oralement, il ne peut pas être poursuivi pour recel. Par cet arrêt, la Cour de cassation autorise donc implicitement les journalistes à faire état d'informations protégées par le secret... à condition qu'ils ne citent pas formellement les pièces sur lesquelles ils s'appuient. Au regard de la loi, cette conception du secret place les journalistes dans une situation paradoxale : pour ne pas être condamnés pour diffamation, il leur faut détenir les preuves de ce qu'ils affirment ; mais s'ils en détiennent, ils peuvent être condamnés pour recel.

Par sa décision du 19 juin, la Cour de cassation a donc choisi de faire primer le respect du secret de

l'instruction sur la liberté d'informer. Pour la chambre criminelle, cette limite à la liberté d'expression est en effet « justifiée par les impératifs de protection des droits d'autrui, au nombre desquels figure la présomption d'innocence, par la préservation d'informations confidentielles ainsi que par la garantie de l'autorité et de l'impartialité du pouvoir judiciaire ». Elle a ainsi écarté les arguments de la défense, qui faisait valoir que la limitation de la liberté d'informer ne « peut correspondre qu'à un besoin social impérieux » au sens de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Dans un courrier adressé au premier président de la Cour de cassation, Guy Canivet, l'association Reporters sans frontières s'est inquiétée de cette décision, en faisant « valoir que le recel de violation du secret de l'instruction ou du secret professionnel est désormais un « délit de presse », en parfait désaccord avec la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ». « Le journaliste ne « recèle » pas des secrets mais recherche et diffuse librement ses informations, ce qui est la base même de son métier, a déclaré Robert Ménard, secrétaire général de RSF. En validant l'existence pour

les journalistes [de ce délit], la plus haute juridiction française encourage une mise en cause toujours plus systématique par les tribunaux français du droit d'informer. »

Leur condamnation devenue définitive, MM. Pontaut et Dupuis, ainsi que les éditions Fayard, pourraient former un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme. La juridiction de Strasbourg avait condamné la France, le 21 janvier 1999, dans une affaire similaire - la publication par Le Canard enchaîné des avis d'imposition de Jacques Calvet, ancien PDG de Peugeot -, estimant que la condamnation de journalistes pour « recel de photocopies provenant de la violation du secret professionnel », constituait une « ingérence » dans la liberté d'expression. « La publication [des feuilles d'impôt] servait ainsi non seulement l'objet mais aussi la crédibilité des informations communiquées », notait la Cour européenne. Si elle est saisie de l'affaire des écoutes, la cour devra dire s'il est légitime, dans une démocratie, d'imposer de telles limites à l'information des citoyens sur les affaires judiciaires en cours.

Cécile Prieur

RECTIFICATIFS

CINÉMA CORÉEN

Le réalisateur du film *L'oiseau qui suspend son vol*, joyau du programme « Inédits coréens », présenté à Paris, ne s'appelle pas Cho In-sook, comme écrit dans *Le Monde* du 16 juin, mais Jeon Soo-il.

EDUCATION

Le directeur de l'enseignement scolaire, M. de Gaudemar, se pré-

nomme Jean-Paul, et non Antoine comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du 22 juin.

CARLYLE

Contrairement à ce que nous avions écrit (*Le Monde* du 22 juin), le fonds d'investissements américain Carlyle détient 4,9 % du capital du *Figaro*, ainsi que des obligations convertibles, qui, si elles étaient exercées, représenteraient au total 40 % du capital.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Triomphe britannique au Mans

LE DIX-NEUVIÈME Grand Prix d'endurance automobile des Vingt-Quatre Heures du Mans aura été une course britannique. Déjà en 1950, derrière le vainqueur Louis Rosier, les Anglais étaient à l'arrivée. Cette année, pilotes et mécaniques remportent un triomphe sur toute la ligne.

Une Jaguar, pilotée par Whitehead et Walker, gagne l'épreuve en couvrant la plus grande distance et en battant le record général à plus de 150 kilomètres à l'heure ; une autre Jaguar, qui tint longtemps la tête aux mains du merveilleux petit champion Stirling Moss, a accroché le record du tour à près de 170 à l'heure ; cinq Aston-Martin sur cinq ont terminé l'épreuve en excellent rang et sans la moindre anicroche ; les marques Healey, Franzer-Nash et Jowett sont également « là » : voi-

là qui confirme éloquentement les conclusions que nous avions tirées l'an dernier des performances britanniques.

Nous avons dit souvent que la course du Mans restait le premier « banc d'essai » européen pour nos amis d'outre-Manche. Depuis vingt ans les constructeurs de Coventry, de Birmingham ou de Manchester viennent éprouver ici leurs châssis, leurs moteurs, leurs carrosseries.

D'année en année, en suivant passionnément ces Vingt-Quatre Heures, ils démontrent ce goût profond de leur race pour la mécanique et cet amour du sport dans sa conception la plus dynamique qui fait de l'Angleterre la terre élue de la motocyclette et des voitures en plein vent.

Olivier Merlin
(26 juin 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Matricule : 37-91. Nom de code : fonds spéciaux *par Thierry Jean-Pierre*

Le roi avait sa cassette. Les dictateurs ont leur trésor de guerre. La République française a ses fonds spéciaux. Depuis 1946, le gouvernement dispose chaque année, via l'obscur chapitre budgétaire 37-91, d'une enveloppe qui atteint en 2001 quelque 394 millions de francs dont il n'a à justifier l'utilisation auprès de quiconque.

Un peu plus de la moitié de cette somme rondelette est destinée aux services secrets, dont les activités nécessitent - c'est une litote - une discrétion absolue. Admettons !

L'autre moitié - et c'est celle-ci qui pose problème - est remise, en espèces, par la Banque de France à l'hôtel Matignon qui en dispose souverainement.

Cette manne est répartie en trois parts. La première est destinée aux ministres, la deuxième reste à Matignon et la troisième est envoyée sous bonne escorte à l'Élysée pour alimenter ce qu'il faut bien se résoudre à appeler la liste civile du président de la République.

Depuis le début de la cohabitation, ce sont 792 millions de francs qui ont ainsi été remis en liasses de billets de 500 francs au chef de cabinet de Lionel Jospin. 792 millions de francs blanchis par ceux-là mêmes qui sont censés être les meilleurs représentants de l'élite politique. On croit rêver !

Pourtant, il semble que cela ne soit pas encore suffisant. Depuis plusieurs années, ces fonds pour le moins particuliers sont complétés par des versements supplémentaires (84 millions de francs en 1999) en provenance du budget général de l'État.

Ces virements, si discrets qu'ils sont autorisés par décrets non publiés au *Journal officiel*, augmentent d'environ 20 % la facture, laquelle s'établit donc, pour les quatre dernières années, à plus de 950 millions de francs. Ce qui fait écrire à Philippe Marini, rapporteur pour le budget au Sénat, que « les montants que le gouvernement demande au Parlement de voter ne sont pas sincères... » Diable !

La courtoise exaspération de ce parlementaire talentueux est, en

réalité, sous-tendue par une question récurrente : à quoi ce presque milliard de francs a-t-il bien pu servir ?

Commençons par ce que nous connaissons : les ministères. Chaque mois, dans un silence de cathédrale, les coffres-forts des chefs de cabinet des ministres s'entrouvrent au moins à deux reprises : au moment de la réception des fonds secrets - entre 30 000 et, dit-on, 200 000 francs selon le portefeuille considéré - et au moment de la distribution des enveloppes aux collaborateurs des ministres.

Rien de bien choquant, rétorque-t-on. Ces collaborateurs travaillent beaucoup et ont bien droit à une rémunération supplémentaire. De la même manière, le ministre conserve par-devers lui une partie de cet argent afin de faire face à des dépenses que ne lui permet pas d'assurer son maigre traitement. Seule difficulté : cet argent n'est pas intégré aux revenus des uns et des autres et n'est donc pas déclaré au fisc.

Notre République est probablement la seule à travers le monde qui « contraint » l'ensemble des membres de ses gouvernements et de leurs conseillers à organiser des circuits de fraude fiscale et de blanchiment d'argent noir depuis plus d'un demi-siècle sans que personne, jamais, y trouve à redire !

L'adage affirme que l'exemple doit venir d'en haut. C'est réussi : ce sont les mêmes qui nous intimement, au nom de l'élémentaire vertu républicaine, de contribuer, par le versement de l'impôt, à la poursuite de l'intérêt général.

Faut-il ajouter qu'il y a quelque cocasserie à imaginer les ministres communistes du gouvernement manipuler dans le secret de leurs bureaux autant de grosses coupures et défendre dans le même temps les droits spoliés des travailleurs ?

La deuxième partie de la cagnotte - environ 450 millions depuis 1997 - reste à Matignon. Il est acquis que les membres du cabinet de Lionel Jospin fraudent le fisc de la même manière. Plus amusant : le premier ministre lui-même bénéficie,

à titre personnel, des mêmes avantages.

Comment est dépensé le solde ? Interrogés par les journalistes, les responsables politiques, à gauche comme à droite, ressortent toujours la même rengaine et les mêmes exemples. Il faut bien payer les rançons des Français pris en otage à l'étranger ou financer le proces-

te ? Combien de sondages d'opinion, plus ou moins manipulés, ont atterri comme par enchantement sur le bureau du ou des conseillers chargés de rester à l'écoute des Français ? Combien de dîners entre copains, de locations de suites dans des hôtels de luxe, de voyages en avion d'affaires, de séances de « media training », combien de bou-

plus l'objet de la moindre justification. (...) Il est clair [que ces fonds] constituent le moyen privilégié par lequel le gouvernement subventionne les partis politiques de la majorité... »

Antienne reprise par son collègue communiste qui déplorait que les fonds spéciaux « progressent toujours régulièrement et continuent d'échapper à tout contrôle parlementaire ». On ne saurait être plus lucide ! Le plus drôle est encore que tout ce fatras hypocrite hérité de la monarchie de Juillet soit retracé dans une pseudo-comptabilité scrupuleusement tenue par le gouvernement et brûlée chaque année dans une cheminée de la rue de Varenne.

La troisième partie de ce trésor - 300 millions de francs depuis 1997 - est reversée à l'Élysée. Le chef de l'État a donc lui aussi sa cassette ma foi fort peu républicaine. Les questions sont les mêmes. Doivent-elles recevoir les mêmes réponses ? Pour être tout à fait concret, il n'est pas interdit de penser que ces fonds pourraient être affectés à la campagne présidentielle qui commence, et l'interrogation vaut aussi pour Lionel Jospin et pour les autres candidats de la gauche anciennement plurielle. Qu'en est-il, dès lors, de la nécessaire égalité de traitement entre les prétendants à la magistrature suprême ?

Au-delà des échéances électorales à venir, l'abandon définitif de cette particularité française est

urgent. Les fonds occultes mis à la disposition du premier ministre et du chef de l'État doivent être sinon purement et simplement supprimés, du moins faire l'objet, comme aux États-Unis ou en Allemagne, d'un contrôle parlementaire discret mais strict. La lettre et l'esprit de la loi du 27 avril 1946 qui en réglemente le maniement seraient ainsi respectés. Cette loi dispose que le premier ministre est « responsable de ces fonds devant l'Assemblée » et les ministres sur le départ sont tenus de reverser « les sommes non dépensées » au budget. Voilà qui romprait avec cette détestable habitude prise par les membres de l'exécutif de s'en aller avec la caisse au premier vent de démission.

Quant aux rémunérations du personnel politique, et notamment celles des ministres et de leurs collaborateurs, il est peut-être temps de les mettre à plat une fois pour toutes. Si, par malheur, cet état de fait devait perdurer, il y a en effet fort à parier qu'un jour ou l'autre la justice ne se satisfasse plus de se voir systématiquement opposer le secret-défense pour couvrir des pratiques qui n'ont rien, mais vraiment rien, à voir avec la sûreté nationale. Il ne me semble pas être grand clerc en affirmant que, si la République a toujours été bonne fille, personne n'aurait à gagner à un tel débailage.

Thierry Jean-Pierre est député européen (*Démocratie libérale*).

Notre République est probablement la seule à travers le monde qui « contraint » l'ensemble des membres de ses gouvernements et de leurs conseillers à organiser des circuits de fraude fiscale et de blanchiment d'argent noir depuis plus d'un demi-siècle

sus de paix en Nouvelle-Calédonie ou encore payer les notes de téléphone du prince Norodom Sihanouk en exil à Paris.

Ces opérations, aussi louables soient-elles, ont-elles vraiment coûté 100 millions par an ? Allons donc ! Comment écarter la suspicion de financement d'activités autrement moins avouables ? Combien d'amis dans le besoin ont émarginé à ces fonds occultes ? Combien de campagnes électorales ont été partiellement payées de la sor-

quets de fleurs à une amie de cœur ou de week-ends très privés ont été financés ainsi ?

Qu'il est loin le temps - nous étions en 1979 - où socialistes et communistes demandaient à l'Assemblée la suppression des fonds spéciaux ! C'est Henri Emmanuelli qui, au nom de la morale républicaine, menait alors la charge. « Il n'est pas tolérable, assénait-il, que des sommes aussi importantes échappent non seulement au contrôle parlementaire mais ne fassent pas non

Torture : nous savions tous

par Pierre Merlin

L'ÉVOLUTION du débat sur la torture en Algérie me laisse insatisfait. Il me semble, jour après jour, être dévoyé. Le général Aussaresses, dont le livre a relancé un débat ouvert il y a quelques mois par le général Massu et par lui-même, a été placé dans la deuxième section (ce qui le prive d'une réduction sur les tarifs de la SNCF) et la procédure est engagée de sa destitution de la Légion d'honneur. Aujourd'hui, c'est le cas de l'ex-lieutenant Schmitt qui est sur la sellette. Voudrait-on faire croire que la torture en Algérie ne fut le fait que de quelques officiers immoraux isolés, on ne s'y prendrait pas autrement.

La réalité est tout autre. La torture en Algérie a été un système organisé par des officiers confrontés au terrorisme aveugle et croyant que la fin justifiait les moyens, mais ce système a été non seulement couvert, mais soutenu, par le haut commandement et accepté, voire encouragé, par le pouvoir politique. Même si, heureusement, la plupart des appelés du contingent n'ont pas eu à y participer, aucun ne l'ignorait. Aucun politique ne peut prétendre ne pas avoir été au courant. La plus grande fraction de la population française a été informée, soit par ce qu'on appelait alors « une certaine presse » (dont ce fut l'honneur), soit par un proche ayant effectué son service militaire en Algérie.

Affecté d'office dans une unité non combattante, gêné par cette situation de « planqué », j'ai demandé une affectation dans une unité combattante. On m'a proposé de devenir officier de renseignement d'un régiment de parachutistes en Kabylie. N'ignorant pas ce qu'on attendrait de moi, j'ai refusé. Libéré en septembre 1960, je retrouvai, pendant mon voyage de retour, un de mes très bons amis et lui racontai cet épisode. Il m'apprit

que c'était lui qui avait occupé le poste que j'avais refusé et que, effectivement, il avait torturé. Mais il ajouta que, sachant que la torture était pratiquée à grande échelle, j'en étais complice et tout aussi coupable que lui. Pouvais-je lui donner tort ?

Il est dérisoire de porter ce qui concerne le pays entier sur le terrain des responsabilités individuelles. Je crois que c'est la veuve du général Paris de Bollardière - un des très rares officiers à avoir eu une attitude digne en ces circonstances - qui disait que le général Aussaresses avait gagné sa Légion d'honneur sur les champs de bataille et qu'il était déplacé de vouloir la lui retirer. Si cynique que paraisse l'attitude de ce dernier - je préfère les regrets, sans doute tardifs, du général Massu -, elle avait pleinement raison. Il ne sert à rien de chercher des boucs émissaires.

Il est sain que les faits soient enfin rendus publics. Notre pays a trop souvent besoin de délais bien longs pour reconnaître les pages sombres de son histoire. La crédibilité de la France, et d'abord auprès des Français, est pourtant à ce prix. Mais cette reconnaissance implique qu'on admette que la responsabilité de la torture en Algérie a été collective. L'armée française a pensé gagner la guerre d'Algérie en adoptant les méthodes qu'elle croyait nécessaires, quelle qu'en soit l'horreur, estimant que, pour vaincre le FLN, il fallait au moins l'égaliser sur ce plan. Elle l'a peut-être gagnée sur le terrain. Mais la France a perdu la guerre d'Algérie, parce qu'elle avait, collectivement, perdu son âme.

Pierre Merlin est urbaniste (*université Paris-I - Panthéon-Sorbonne*).

► www.lemonde.fr/algérie-torture

Maintenant, c'est à vous !

- Euronext, la première bourse paneuropéenne, entre en bourse. Née de la fusion des bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles. Euronext est une entreprise tournée à la fois vers ses clients et ses actionnaires. Avec un chiffre d'affaires 2000 pro forma de 752 millions d'euros, en hausse de 34 % par rapport à 1999, Euronext est une société en forte croissance. ► La stratégie d'Euronext est claire : mettre à la disposition de tous les investisseurs un marché transparent, accessible et liquide. ► Son ambition : occuper une position de leader dans le processus de concentration des marchés européens.
- Aujourd'hui, vous pouvez devenir actionnaire d'Euronext et partager la réussite de la première bourse paneuropéenne.
- Période de souscription : du 21/06 au 04/07/2001, sauf prolongation
- Fourchette indicative de prix : entre 24 et 27,5 euros*
- N. Vert 0 800 371 371
- www.euronextintra.com

Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Reportez-vous au prospectus préliminaire visé par la COB sous le n°01-865 en date du 20 juin 2001 avec avertissement, disponible sans frais auprès de votre intermédiaire financier habituel et sur le site Internet d'Euronext dédié à l'opération.

* en cas de modification une nouvelle période d'offre pourrait être ouverte

Investissez dans votre bourse

euronext
EUROPEAN EXCHANGE

* Cap sur la croissance

BANQUE La Caisse des dépôts et consignations et les caisses d'épargne ont annoncé, lundi 25 juin, leur rapprochement dans l'ensemble de leurs activités financières

concurrentielles. ● LES DEUX ÉTABLISSEMENTS créent une holding commune, contrôlée par la Caisse des dépôts, et détenue à 49,9 % par les caisses d'épargne. ● CETTE

SOCIÉTÉ commune coiffera les activités de banque de réseau de l'Écureuil ainsi que sa branche assurances, la banque d'investissement de la Caisse des dépôts, CDC Ixis, et le

pôle immobilier constitué autour du Crédit foncier. ● CET ENSEMBLE, qui emploiera 48 000 salariés, deviendra le numéro trois français de la finance, derrière BNP-Paribas et le Crédit

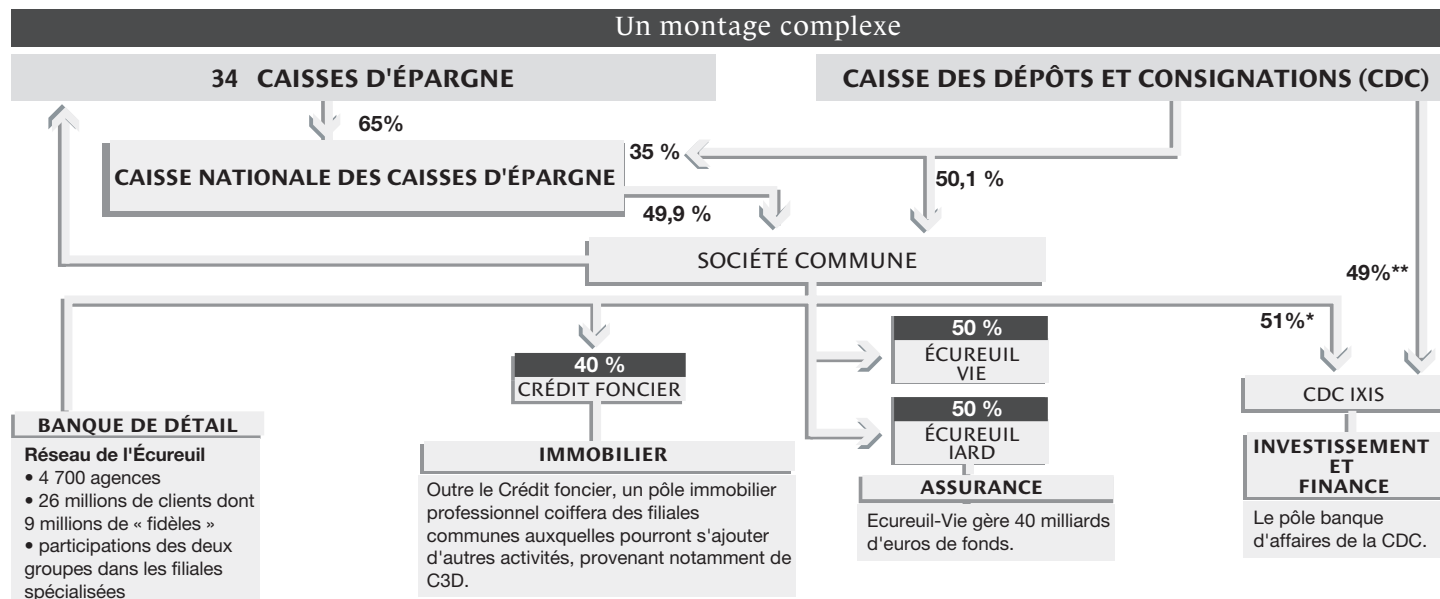
agricole par l'importance de ses fonds propres. ● LES SYNDICATS s'inquiètent des conséquences de ce rapprochement, et de l'introduction en Bourse prévue de certaines filiales.

L'Écureuil et la Caisse des dépôts créent un champion français de la finance

Le ministre des finances, Laurent Fabius, a scellé, lundi, l'alliance entre les caisses d'épargne et l'établissement public. Les deux groupes mettent en commun leurs activités concurrentielles dans la banque de réseau, la banque d'affaires et l'immobilier. Les missions d'intérêt général sont laissées de côté

« CE N'EST pas un mariage, c'est un Pacs », plaisante Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Cet établissement public, né en 1816, et les caisses d'épargne, nées deux ans plus tard, ont annoncé leur union lundi 25 juin. Les bans ont été publiés par Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, qui tenait à être présent pour sceller l'accord. Daniel Lebègue et Charles Milhaud, président du directoire de la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE), artisans de ce projet, se félicitent de cette union, décidée aux termes de plusieurs mois de discussions serrées. « Ce n'est ni une fusion, ni l'absorption de l'un par l'autre, c'est la mise en commun des actifs », résume M. Lebègue. Il ne pouvait de toutes façons s'agir d'une fusion, car le statut de l'Écureuil, une banque coopérative, et celui de la CDC, un établissement public, ne l'auraient pas permis.

Toutes les activités financières concurrentielles des deux groupes sont mises en commun, les missions d'intérêt général étant laissées de côté. Avec 17 milliards d'euros de fonds propres et 48 000 salariés, ce nouvel ensemble se place, selon ce critère, à la troisième place du secteur finan-



Ce nouvel ensemble prend la troisième place en France par le niveau de fonds propres, de 17 milliards d'euros. Son produit net bancaire agrégé atteint 10 milliards d'euros. Il compte 48 000 salariés. La rentabilité du groupe CDC est de 11,4 % (hors élément exceptionnels), celle des caisses d'épargne étant de 9 %.

cial français, derrière BNP Paribas et le Crédit agricole. Début avril, M. Lebègue s'interrogeait dans *Le Monde* : « L'avenir appartient-il à la banque multicanal, multimétier, multiclient, la banque universelle d'hier, prônée par ABN Amro, BNP Paribas, la Société générale... ou au

modèle de banque spécialisée ? » Il a clairement répondu en choisissant le modèle de banque universelle, avec un pôle d'assurances important, même si la CNP ne fait finalement pas partie de ce pôle (lire ci-dessous). Une holding commune, dont le nom n'a pas été choisi,

sera coprésidée par MM. Lebègue et Milhaud. Les grandes lignes du schéma ont été présentées lundi. Il reste à finaliser l'ensemble, d'ici à la fin 2001, et surtout à évaluer les actifs apportés à la structure commune. La Commission des participations et des transferts devra examiner ces apports. Dans un premier temps, seuls les quelque 170 salariés des activités financières de la CNCE vont rejoindre la banque d'investissement CDC Ixis. Le projet est d'envergure car le souhait est « de coter à terme CDC Ixis [la banque d'investissement de la CDC] et, le cas échéant, d'autres grandes filiales ». La volonté d'introduction en Bourse est aujourd'hui clairement affichée.

CRÉER DE GRANDS ENSEMBLES

Pourquoi les deux établissements, après une histoire commune de près de deux cents ans, ont-ils décidé de poursuivre leur rapprochement ? La restructuration du paysage bancaire européen, avec l'arrivée de l'euro fiduciaire le 1^{er} janvier 2002, a accéléré leur réflexion. En France, la dernière grande opération a été le mariage entre la BNP et Paribas, au cours

de l'été 1999. L'annonce de l'alliance entre l'assureur allemand Allianz et la banque Dresdner, en mars, n'a fait que conforter la nécessité de créer de grands ensembles. « Les banques françaises restent sous-évaluées par rapport à leurs concurrentes européennes, ce qui compromet leurs capacités de croissance externe et les rend vulnérables (...), elles sont encore trop souvent pénalisées par une absence de taille critique », affirme M. Fabius. Le souhait du gouvernement est « de faire émerger trois ou quatre grandes banques françaises de taille internationale », explique Bercy. « Mon objectif est de constituer, de susciter, d'encourager, dans l'industrie financière, la constitution de champions français, européens et internationaux », martèle M. Fabius. Le pôle CDC-caisses d'épargne, estime-t-il, doit en faire partie : « Il a vocation à croître au-delà de nos frontières pour acquérir définitivement la dimension internationale ».

L'Etat dispose d'autres cartes pour restructurer le secteur financier, notamment sa participation de 10 % dans le Crédit lyonnais, qu'il souhaite céder au Crédit agricole. « Depuis quatre ans, le gouver-

nement a inscrit la gestion des participations de l'Etat au sein du secteur financier dans une stratégie industrielle : adossement du CIC au Crédit mutuel, du Crédit foncier aux caisses d'épargne, privatisation du Crédit lyonnais, de la banque Hervet, cédée au CCF », indique M. Fabius dans son discours. C'est Dominique Strauss-Kahn, son prédécesseur, qui a lancé la réforme des caisses d'épargne, promulguée il y a deux ans. La loi sur les Nouvelles régulations économiques (NRE), en mai 2000, a ensuite entériné la création de CDC Ixis.

Ce sont toutefois deux « drôles d'animaux », difficiles à marier. Une banque d'affaires dans le cas de la CDC, une banque de détail dans celui des caisses d'épargne, un établissement très parisien face à trente-quatre caisses régionales. Des cultures différentes, mises en avant par certains détracteurs du projet, en interne comme en externe.

OPTIMISME AFFICHÉ

Sans nier ces difficultés, les deux établissements affichent leur optimisme. « On marie ce qui doit être marié, l'établissement public CDC restant de côté », explique un proche de Bercy. « Ce sont deux structures complémentaires. On va vivre une meilleure vie ensemble que seul, car il n'y a pas de redondance », plaide M. Milhaud.

Pour autant, les inquiétudes ne manquent pas. D'abord sur la place accordée aux activités d'intérêt général, sur lesquelles rien n'est dit. Bercy veut rassurer en affirmant qu'elles sont renforcées. Ensuite sur les intentions réelles des protagonistes. Se dirige-t-on vers une banalisation et une privatisation rampante de la CDC, ou, au contraire, vers un ancrage public un peu plus fort des établissements ? L'équilibre actuel vise, certes, à préserver le statut des 1 200 fonctionnaires de CDC Ixis. Mais c'est aussi un signe politique, à dix mois des échéances électorales. L'avenir est entre les mains du futur gouvernement et de la future assemblée qui seront élus en 2002.

Pascale Santi

Les syndicats dénoncent une logique de privatisation

LES SYNDICATS des caisses d'épargne et de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) sont inquiets. Certaines organisations syndicales ont été consultées. Un comité de groupe des caisses d'épargne se tiendra mardi 26 juin. Le Syndicat unifié (SU) déplorait, jeudi, que « les représentants des salariés n'aient pas été associés plus en amont du projet ». Il fait part des « craintes inhérentes à tout rapprochement ». « Il y a toujours de la casse », constate Serge Huber, secrétaire général de SU.

Les inquiétudes portent aussi sur l'avenir des missions d'intérêt général des deux établissements. La CFDT Banques dénonce des engagements non tenus. La CGT de la CDC rappelle « les engagements fermes formulés en 1997 par Lionel Jospin de maintenir et de développer le secteur public et semi-public économique et financier ». Elle estime que ce projet constitue « le renoncement définitif à la logique d'intérêt général au profit d'une stratégie financière dénuée de toute utilité publique et sociale », et dénonce une « triste réalité : le pôle financier public constitue en fait la couverture hypo-

crité d'une vaste opération de banalisation, de privatisation et de restructuration des derniers instruments publics économiques et financiers nationaux ».

« IMMENSITÉ DES BESOINS »

La CGT rappelle en outre que « les caisses d'épargne, la Caisse des dépôts et La Poste sont des partenaires depuis plus de cent cinquante ans, dans le cadre d'une mission publique de sécurisation de la collecte (le livret A) et de la gestion de l'épargne des Français, et de son orientation vers le financement de projets d'intérêt général ». Pourtant, « sur le champ du logement social, de la lutte contre l'exclusion financière, des transports en commun, de la politique de la ville, de la prévoyance, chacun peut à la fois constater l'immensité des besoins et le désastre que constitue ou provoque l'objectif de "financiarisation" et de "profitabilité" de ces activités d'intérêt général », déplore la CGT.

P. Sa.

La Poste devrait être le troisième partenaire de l'alliance

LA POSTE aurait pu être la grande perdante du rapprochement entre la Caisse des dépôts et les caisses d'épargne. L'établissement public est l'un des principaux réseaux de distribution des produits d'assurance-vie de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), et surtout l'un de ses principaux actionnaires : elle détient 18 % de son capital, à égalité avec les caisses d'épargne, tandis que la Caisse des dépôts en possède 37 %. Aux termes d'un pacte d'actionnaires signé à l'arraché en septembre 2000, La Poste et la CNP ont également créé une filiale commune, Sopassure, destinée à diffuser des produits de prévoyance, signe que La Poste

n'entend pas se cantonner aux produits d'assurance-vie.

Alors que la CNP devait faire partie du périmètre de l'accord, il a été finalement décidé de la laisser de côté, pour éviter de marginaliser La Poste. Cette dernière, pour des raisons de statut et de moyens financiers, ne pouvait prétendre participer à l'alliance. Malgré les démentis de Martin Vial, président de La Poste, il semble bien que celui-ci ait réussi à convaincre Bercy des risques que faisait peser à La Poste le rapprochement de la Caisse des dépôts et des caisses d'épargne. « Nous n'entendons pas réduire notre participation ni notre rôle au sein de la CNP », a fermement déclaré M. Vial. L'accord

commercial entre La Poste et la CNP – qui rapporte environ 1 milliard de francs par an à La Poste – arrive à échéance en 2008.

A Bercy, on ne cache pas que l'accord annoncé lundi ne constitue qu'une étape. Si les pouvoirs publics veulent se doter d'un véritable pôle financier international, l'exclusion de La Poste, qui est un des principaux acteurs sur le marché, constitue un non-sens. C'est pourquoi deux solutions sont envisagées : soit le changement de statut de La Poste, qui lui permettrait, à terme, d'intégrer l'alliance par un échange de participations croisées, soit la création d'une banque postale qui pourrait accueillir la Caisse des dépôts.

SUJETS TABOUS

Pour le moment, les deux sujets sont tabous. Doter La Poste d'un capital et l'ouvrir à d'autres institutions, même publiques, sera considéré par les syndicats comme le début de la privatisation. Quant à la création d'une banque postale, elle serait vue comme le début du démantèlement.

Les dirigeants de La Poste ne cessent d'expliquer que les services financiers, activité historique de La Poste, sont indispensables si l'on veut donner un peu d'activité aux bureaux de poste dans les zones rurales. En outre, un rapprochement des réseaux risquerait de poser un problème social important. Pour toutes ces raisons, le gouvernement a décidé d'attendre l'après-2002.

Frédéric Lemaître

Une histoire qui ressemble à celle d'un « vieux couple »

LES RELATIONS entre la Caisse des dépôts (CDC) et les caisses d'épargne sont anciennes. Elles ont toujours été très étroites, et souvent tumultueuses. « C'est comme un vieux couple », résumait récemment l'un des présidents. Le réforme des caisses d'épargne, en juin 1999, a transformé le réseau de l'Écureuil d'établissement à but non lucratif n'appartenant à personne en banque coopérative, sur le modèle du Crédit agricole, tout en réaffirmant son partenariat avec la Caisse des dépôts. Un « protocole d'accord stratégique » a été signé en septembre 1999, sorte de modus vivendi à minima, fixant les participations croisées entre la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE) et la Caisse des dépôts et ses filiales. Derrière cet accord, des divergences avaient vu le jour, notamment sur la nomination des instances dirigeantes de la nouvelle CNCE.

Les relations s'enveniment lors des discussions sur l'évolution du capital de la CNP au cours de l'été 2000, la CNCE souhaitant prendre la majorité, la CDC voulant garder la minorité de blocage. Ce dossier a brisé la confiance entre les deux groupes, et a été « très mal vécu » au siège de la Caisse des dépôts. C'est le ministre des finances qui a dû jouer les arbitres pour régler le conflit. Laurent Fabius aurait alors donné la consigne aux deux intéressés : « Alliez-vous ». Surtout, le ministre des finances avait à cœur de faire arrêter le déballage au grand jour des querelles entre établissements publics.

Paradoxalement, l'épisode CNP,

en donnant lieu à une véritable « scène de ménage », a montré que le statu quo n'était plus possible. « Il fallait soit monter deux marches, soit en descendre deux », résume Daniel Lebègue, directeur général de la CDC. Plus brutale, il fallait consommer la rupture, ou se montrer carrément plus ambitieux. C'est pourquoi les deux hommes ont fait appel à un médiateur, le cabinet de conseil franco-canadien Secor, en décembre 2000.

Le bilan est sévère. Depuis sa signature, en 1999, le partenariat des deux établissements n'avait rien donné, les deux groupes se focalisant sur des questions capitalistiques comme préalable à toute discussion. Le 18 janvier, le constat est clair : « Il manquait une vision commune du partenariat sur la façon de créer de la valeur. C'était comme un tabouret à trois pieds », explique Michel Bernier, associé de Secor, au Monde. « Il n'y avait pas de corbeille mettant les intérêts des deux groupes en commun, en dépit de nombreuses filiales détenues ensemble », explique l'un des intéressés.

Autre frein à une vraie alliance : « Elle ne peut pas fonctionner, tellement les deux hommes n'ont rien en commun », suggéraient à M. Bernier de nombreux proches des deux patrons, tous deux âgés de cinquante-huit ans. Il est vrai que Daniel Lebègue et Charles Milhaud, président du directoire de la CNCE, sont très différents, tant par leur personnalité que par leur parcours. Nommé en 1997 par Dominique Strauss-Kahn, le pre-

mier est énarque. Il a été directeur du Trésor de 1984 à 1986, avant de devenir directeur général de la BNP, dont il a lancé la privatisation. Arrivé le 24 février 1999 à la tête des caisses d'épargne, le second est autodidacte, homme de terrain, issu de la caisse d'épargne du sud de la France. Tous deux ont insufflé un nouvel état d'esprit à l'Écureuil, vécu en interne comme une révolution culturelle.

Malgré ces différences, MM. Mil-

Laurent Fabius aurait donné la consigne aux deux groupes : « Alliez-vous »

haud et Lebègue ont décidé « d'essayer de construire », en n'abordant qu'en dernier lieu la question des liens capitalistiques, et en laissant leurs ego de côté. Les deux hommes se sont rencontrés régulièrement, et en tout petit comité, « coachés » par l'homme de Secor. Ce dernier a permis de lever les tabous, en faisant une sorte de psychothérapie. Trois mois plus tard, mi-avril, une alliance est « apparue souhaitable ». Ce projet a pu aboutir grâce « à la relation de confiance qui s'est instaurée entre les deux hommes et leur vision commune », raconte M. Bernier.

P. Sa.

CONCOURS ESG

Diplôme Bac+5 visé par l'Etat

Admissions sur titre	Prochaines sessions	4 épreuves
> En 1 ^{ère} année : après Bac+2	> 5 - 6 Juillet 2001	> TAGE - IMAGE organisé par la FNEGE
> En 2 ^{ème} année : après Bac+3 ou Bac+4	> 13 - 14 Septembre 2001	> QCM d'Anglais
		> Entretien individuel
		> Entretien en anglais

Palmarès des salaires d'embauche : L'ESG au Top 10 des Ecoles de Commerce - de 210 à 214 K€/an (Enquête L'Expansion Avril 2001)

ESG Ecole Supérieure de Gestion
25, rue Saint-Ambroise • 75011 Paris
Tél. : 01 53 36 44 00 • Fax : 01 43 55 15 23
Web : www.esg.fr • e-mail : esg@worldnet.fr

Paris Graduate School of Management
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé

Edouard Michelin savoure le succès de sa première journée portes ouvertes

Plus de 15 000 personnes ont arpenté, dimanche 24 juin, trois sites clermontois

Dimanche 24 juin, Edouard Michelin a ouvert les trois principales usines Michelin de Clermont-Ferrand aux visiteurs. Une première pour cette firme qui cultive le

secret. De nombreux Clermontois, parmi lesquels des salariés et retraités de la firme et leur famille, ont accompagné le jeune patron dans sa visite guidée.

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

« Regardez bien, c'est ici que je travaillais... » Lucien, 68 ans, ancien vérificateur au service « R », un atelier parmi tant d'autres de l'une des usines de la Manufacture des pneumatiques Michelin de Clermont-Ferrand, montre du doigt un bâtiment d'une autre époque à la façade cimentée de gris et chapeauté de ces toitures en dents de scie emblématiques d'une ère industrielle révolue. Et le retraité, toujours à l'adresse de tous les membres de sa famille, ajoute, non sans une certaine pointe de fierté : « C'est ici que le pneu à carcasse radiale, le pneu X, a été mis au point. »

En cette belle matinée de juin ensoleillée, Lucien se confond dans une foule de 15 000, peut-être 20 000 personnes qui, lentement, en une longue cohorte, cheminent dans les larges allées bitumées des sites clermontois de Michelin, placés depuis toujours à l'abri des regards profanes, au nom d'un secret érigé en système absolu. La règle a été transgressée, dimanche 24 juin, par Edouard Michelin en personne. Le jeune patron a rompu avec la tradition en acceptant la proposition du quotidien régional *La Montagne*,

qui, depuis quatre ans, organise des randonnées dominicales, les « Dimanches du piéton », permettant de découvrir soit un quartier, soit une commune de l'agglomération clermontoise.

Une demande en ce sens avait été formulée il y a trois ans auprès de la manufacture. Dimanche, c'est en présence du sénateur-maire socialiste de Clermont-Ferrand, Serge Godard, et du président-directeur général de *La Montagne*, Jean-Pierre Caillard, que M. Michelin a ouvert les portes de l'usine des Carmes, le site historique, au centre de Clermont-Ferrand.

ACCÉDER AU SAINT DES SAINTS

Il n'était pas question, bien sûr, pour les visiteurs, de pénétrer dans les ateliers des trois sites proposés à la visite : les Carmes, donc, l'usine de 1832 (14 hectares), Cataroux (55 hectares) et la Combaude (15 hectares). Personne n'a fait la fine bouche, tant les milliers de « randonneurs » étaient curieux et impatients de pouvoir enfin accéder au saint des saints de la firme.

Parmi les marcheurs, dont la plupart étaient chaussés de solides brodequins (le plus long parcours était de 12 kilomètres), Edouard Michelin, lui-même adepte de randonnée, était tout sourire. « Bravo,

petit », lui a lancé un ancien, qui se souvenait que le fils de François Michelin fit ses premières armes, anonyme, dans les ateliers de la manufacture clermontoise, avant d'entamer sa carrière de cadre dirigeant au sein de l'entreprise familiale. Plusieurs anonymes s'approchaient pour le féliciter et le remercier de son initiative : « *Continuez comme cela.* » Manifestement dans son élément, le patron ne lésinait pas sur les explications, un peu à la manière de Lucien le retraité : « *Ici, voyez-vous, derrière ces murs, nous fabriquons les pneus haut de gamme, dont ceux qui équipent la Bugatti OB110, la seule voiture de tourisme commercialisée qui atteint les 340 km/h. Et là, nous faisons les pneus de formule 1...* »

M. Michelin, devant les journalistes, a cependant relativisé la portée de cet événement : « *N'y voyez surtout pas une quelconque initiative en matière de communication. Ce que nous souhaitons seulement, c'est que notre entreprise soit mieux connue. Mais avant tout, nous avons voulu faire plaisir aux Clermontois.* » Apparemment, ce fut réussi. Reste à confirmer dans la gestion quotidienne de l'entreprise ce début d'ouverture.

Jean-Pierre Rouget

AGRO-INDUSTRIE

4 LEADERS ENTRENT EN BOURSE

A partir du 2 juillet 2001

Béghin-Say

Numéro un du sucre en France (35 % de part de marché), en Italie (40 % de part de marché) et en Hongrie (37 % de part de marché).
Deuxième producteur européen et mondial.

Chiffre d'affaires : 1,9 Milliard d'€

Implantations : 25 usines dans 3 pays

Betteraves travaillées : 16 Mt

Production : 2,3 Mt de sucre

Béghin Say

Cerestar

Premier producteur européen et cinquième producteur nord-américain d'amidon et dérivés, Cerestar réalise 27 % de la production européenne et près de 8 % à l'échelon mondial.

Chiffre d'affaires : 1,7 Milliard d'€

Implantations : 17 usines dans 11 pays

Matières premières traitées : 4,1 Mt de maïs, 1,2 Mt de blé, 0,2 Mt de pommes de terre

Production : 3,6 Mt de produits amylicés, 2,1 Mt de co-produits

Cerestar

Cereol

Leader mondial des huiles de graines et d'olive conditionnées, des protéines et des lécithines. Leader en Europe centrale et orientale et co-leader en Europe de l'ouest pour la transformation des graines.

Chiffre d'affaires : 4,8 Milliards d'€

Implantations : 57 unités industrielles dans 14 pays

Mat. premières travaillées : 13,3 Mt de graines oléagineuses

Productions (en volume) : huiles végétales en bouteille : 1 530 Mt, tourteaux : 9,5 Mt, huiles brutes : 3,6 Mt

Cereol

Provimi

Un des leaders de la nutrition animale en Europe et aux Etats-Unis. Principal fournisseur mondial de technologies de nutrition animale. A l'origine de 7 % de l'alimentation animale mondiale.

Chiffre d'affaires : 1,3 Milliard d'€

Implantations : 74 usines dans 24 pays, des exportations dans plus de 100 pays

Production annuelle : 38,7 Mt CFE

PROVIMI

Les chiffres indiqués sont ceux de l'exercice 2000.

Vous êtes actionnaire d'Eridania Béghin-Say.

Votre société aborde une nouvelle phase de son histoire en se scindant en quatre sociétés indépendantes entre elles et cotées. Cette nouvelle structure industrielle claire et simplifiée permettra plus de visibilité, de croissance et de rentabilité. Vous allez donc recevoir, en lieu et place d'une action d'Eridania Béghin-Say, une action de chacune des nouvelles sociétés, sous réserve que l'opération soit approuvée lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'opération de scission fait l'objet de la publication d'un document "E" qui en détaille tous les aspects et qui a été visé par la COB le 25 mai 2001 sous le numéro 01-636.

Date de la 1^{re} cotation : 2 juillet 2001.

Vous serez bientôt actionnaire de quatre sociétés leaders spécialisées dans leur cœur de métier.

GRUPE MONTEISON

Opération « usine morte » chez Philips au Mans

Le seul site européen de téléphonie mobile du groupe semble condamné

LE MANS

de notre correspondant

Pour la première fois, les employés de l'usine PCC (Philips Consumer Communication) du Mans, unique site de téléphonie mobile du groupe néerlandais en Europe, ont crié leur désarroi en ville. A l'appel des syndicats, une manifestation jusqu'à la préfecture était organisée lundi 25 juin. Le même jour, à Eindhoven, en Hollande, devait se réunir la direction générale du groupe. On devrait en savoir plus sur la suppression de 7 000 emplois sur les 220 000 que compte Philips dans le monde (*Le Monde* du 18 avril). Mais c'est mardi que les quelque 2 500 personnes travaillant au Mans devraient être fixées sur leur sort, au cours d'une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise, qui doit se tenir à Suresnes (Hauts-de-Seine). Aucun ordre du jour n'a été communiqué et pas le moindre document n'a été remis. « *Nous savons juste que des informations importantes seront annoncées quant à l'avenir de la téléphonie mobile sur le site du Mans* », indique Annick Vigne, secrétaire CFDT du comité d'entreprise. Selon Daniel Preclin, délégué syndical CFDT : « *Je pense que les informations concernant le plan social nous seront transmises mardi.* »

Dès 5 heures du matin, mardi, l'intersyndicale CFDT, CGC, CFTC et CGT organise une opération « usine morte ». « *Avec cette grève, nous prenons les devants pour bien montrer qu'on ne se laissera pas faire sans rien dire* », insiste Renée Kaziewicz, déléguée syndicale CGT de l'usine mancelle en rappelant que les bénéficiaires du groupe Philips au niveau mondial ont atteint, en 2000, 63 milliards de francs. Morte, l'usine du Mans ne l'est pas encore tout à fait. Mais depuis six mois, la direction l'a plongée dans une sorte de coma artificiel. La production y est quasiment nulle. La seule ligne qui continuait d'occuper 300 salariés, celle des

téléphones domestiques sans fil (DECT), vient d'être stoppée pour deux semaines. En matière de communication interne, la direction de Philips a choisi l'option du silence : elle laisse courir les rumeurs déplurent les syndicats. On dit ainsi que la branche recherche et développement du site mancelle (750 personnes) serait en passe d'être vendue. Ou bien verrait l'arrivée de nouveaux partenaires. Il se dit aussi que le nouveau téléphone portable, à la norme GPRS, ne verra jamais le jour... Mardi 19 juin, des délégués syndicaux avaient été reçus, à Paris, au cabinet du secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Piarret. On leur a assuré que Philips comptait maintenir une activité de production et de recherche et développement au Mans, mais pas tous les emplois.

DÉJÀ DES DÉPARTS DISCRETS

C'est la seule certitude : Philips, à défaut de déclencher un plan social dans l'immédiat, a déjà commencé à réduire, sans en avoir l'air, ses effectifs manuels. Chaque semaine, dans la discrétion, des salariés partent en mesure d'âge (surtout des femmes de plus de cinquante ans ayant eu trois enfants) ou rejoignent d'autres entreprises sarthoises. Quatre cents salariés seraient déjà concernés. Une cellule mobilité, mise en place dans l'usine pour, au départ, favoriser les mutations internes, a pris de l'ampleur. Chaque salarié est invité à faire part de ses souhaits de reconversion. Trois ordinateurs sont branchés en continu sur des sites de recherche d'emploi. « *Beaucoup d'entre nous ont passé un entretien individuel, confié un salarié. Et des propositions nous sont faites. Vu qu'on ne sait rien, tout le monde craint le pire. Au moins, avec un plan social, les choses auraient le mérite d'être claires.* »

Thierry Maillard

La compagnie toulousaine Aeris s'intéresse aux charters d'AOM

L'INCERTITUDE continue de prévaloir sur le sort du deuxième pôle aérien français AOM-Air Liberté. Le silence observé par les dirigeants et les administrateurs judiciaires, pour des raisons de confidentialité, laisse place à un grand nombre de rumeurs. Une nouvelle offre partielle de reprise a été annoncée lundi 25 juin. Dans un communiqué, la compagnie toulousaine de vols charter Aeris (ex-Air Toulouse) annonce qu'elle « *va déposer avant le 29 juin un dos-*

sier de reprise du pôle charter [d'AOM] ». Aeris précise qu'« *une reprise globale, peu crédible, (...) n'évitera pas le chômage à 500 navigants au moins, avec un niveau d'indemnisation infiniment plus bas que celui connu à ce jour...* » Le pôle charter d'AOM-Air Liberté représente environ 25 % de son activité, avec cinq appareils moyens et longs courriers et environ 400 personnes dont 250 navigants.

Si aucune information ne filtre sur l'avancement des autres pro-

jets de reprise, en revanche la compagnie aérienne s'efforce de rassurer ses futurs clients à une semaine des grands départs. Tous les billets vendus sur des destinations qui ne sont plus assurées par la compagnie seront remboursés, de même que les billets concernant les vols annulés en cas de grève. Sur les dessertes maintenues, et pour les billets émis jusqu'au 18 juin, aucun vol annulé ne sera remboursé, mais le billet pourra être utilisé pour un autre vol sur la même desserte. Si le billet a été émis après le 19 juin, il est remboursable.

A la veille du week-end, Philippe Bourguignon, président du directeur du Club Méditerranée - AOM assure 30 % des transports vers ses villages de vacances - a assuré que toutes les dispositions avaient été prises auprès d'autres transporteurs aériens au cas où la compagnie cesserait de fonctionner ou annulerait des vols, que ce soit avant ou après le 10 juillet, date théorique d'épuisement des ressources d'AOM-Air Liberté.

François Bostnavaron


Nouvelle série 3 Compact
01 55 20 66 68

**BRIDGE
DESCELLÉ?**
Refixer avec
Fixobridge™
par BONYPLUS®
EN PHARMACIE
sans ord. ACL n. 700.05.92
"Facile, rapide et efficace!"

La presse cherche à décliner son savoir-faire dans de nouveaux domaines

Le développement de sites Internet ne cannibalise pas l'audience des supports écrits, ont constaté les participants à la 54^e session de l'Association mondiale des journaux. Le cabinet McKinsey préconise une diversification des entreprises du secteur, y compris dans des activités qui leur sont étrangères

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Juan Luis Cebrian, directeur général du groupe Prisa, éditeur du quotidien espagnol *El País*, résume, à lui seul, la transformation des entreprises de presse en l'espace d'une génération. « Comment l'aventure romantique de la création d'un journal de qualité œuvrant pour la démocratie en Espagne a fini par aboutir à la structuration d'une importante société de médias avec de grandes ambitions », s'est-il attaché à expliquer devant les éditeurs des différents pays réunis lors de la 54^e session de l'Association mondiale des journaux (AMJ), à Hongkong (*Le Monde* du 6 juin).

Cette évolution n'est pas banale. Le quotidien, créé dans l'immédiat après-franquisme, est le fer de lance d'un groupe aujourd'hui coté en Bourse, présent, seul ou en association, dans la télévision, la radio,

l'édition littéraire et musicale, l'imprimerie et, via sa division numérique, sur Internet, dont le site du journal n'est qu'une des activités. Demain, l'entreprise envisage de rivaliser avec les géants du secteur pour aborder le marché de l'éducation et de la formation en langue hispanique en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique latine. Avec toujours la même exigence : la crédibilité et l'indépendance, dont l'une des bases, a expliqué M. Cebrian, est la rentabilité. Les chiffres parlent pour lui : Prisa, qui emploie 10 300 salariés, a réalisé, en 2000, un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros avec 91 millions de bénéficiaires, en croissance de 21 % par rapport à 1999.

Fort de excellents résultats financiers enregistrés depuis plusieurs années et surtout en 2000, grâce aux recettes de diffusion et de publicité, la plupart des groupes

de presse, à l'exemple de Prisa, en ont profité pour investir massivement dans la diversification et accélérer leur « révolution numérique ». Sans modèle préalablement défini, ils ont multiplié les expériences de renouvellement du traitement de l'information – leur savoir-faire de base – sur différents supports et canaux de diffusion : le papier, le Web, la radio, la télévision, la téléphonie mobile...

Exemple de cette intégration réussie, le quotidien suédois *Aftonbladet* du groupe Schibsted qui, parallèlement au développement du journal et à la création de suppléments, multiplie les sites Internet, sur le sport, les loisirs, les chaînes de télévision et les services de messageries SMS. Confronté à une forte concurrence, le *Daily Telegraph*, quotidien britannique du groupe canadien Hollinger, mise lui aussi sur les sites spécialisés (sport,

voyages, argent, emploi) pour compléter et enrichir l'offre éditoriale du quotidien. Au Japon, les quotidiens, qui bénéficient d'un des plus forts taux de lecture du monde, doivent rivaliser d'imagination pour affronter le succès fulgurant de l'Internet sur le téléphone mobile, qui menace leur influence auprès des hommes d'affaires et des jeunes générations.

Alors que, lors des précédentes sessions, les membres de l'AMJ s'interrogeaient sur les risques de « cannibalisation » entre les versions papier et numériques, le doute n'est plus permis. Non seulement, comme l'ont confirmé différentes études, la consultation des sites ne pénalise pas la diffusion des journaux, mais elle permet d'amplifier la notoriété et la reconnaissance de leur marque. « Plus de 65 % des visiteurs de notre site ne sont pas lecteurs du journal », a ainsi

précisé Gloria Anderson, du *New York Times*.

Cette révolution est loin d'être achevée. Les travaux de l'AMJ ont mis en évidence les écueils et les difficultés qui restent à affronter. Dans les entreprises elles-mêmes, l'intégration et la « convergence » des activités traditionnelles et numériques en sont encore au stade des balbutiements culturels et technologiques. Les expériences de salles de presse communes tendent à démontrer que la pratique journalistique et l'exercice du métier connaissent une profonde mutation qui peut se heurter à des résistances.

Autre changement profond : les entreprises doivent se concentrer sur les attentes et les besoins ciblés de lecteurs, qui bénéficient désormais d'une multitude de voies d'accès à l'information. Lors du congrès, plusieurs études ont été

présentées sur le « journal personnalisé sur mesure » favorisé par la mise en œuvre de nouvelles technologies dans l'imprimerie, la reprographie, les « newsletters »...

Troisième difficulté, enfin, le modèle économique d'Internet reste à inventer pour les entreprises de presse comme pour les autres activités en ligne. Pour autant, personne ne songe à remettre en cause la gratuité de l'information de base, y compris lorsqu'elle est actualisée en permanence. Seconde évidence : les recettes de publi-

La consultation des sites ne pénalise pas la diffusion des journaux, mais elle permet d'amplifier la notoriété et la reconnaissance de leur marque

té sont notoirement insuffisantes pour financer les investissements engagés. De fait, les éditeurs réfléchissent à des solutions de « micro-paiements » selon la nature des services spécialisés proposés. Une formule équivalente à celle du « pay per view » des chaînes de télévision par câble ou par satellite.

Le changement radical de climat économique, avec la chute brutale des recettes publicitaires depuis le premier trimestre 2001 et la hausse des coûts du papier, a enfin refroidi l'enthousiasme des éditeurs. S'il en était besoin, la traditionnelle étude livrée à l'AMJ par le cabinet de conseil en stratégie McKinsey s'est concentrée sur quelques recettes pour « réinventer l'entreprise de presse » – le thème initial du congrès.

Alors que la courbe des profits n'a pas suivi celle des recettes publicitaires, loin s'en faut, les représentants du cabinet d'études américain ont suggéré aux éditeurs de réviser en profondeur leurs méthodes de gestion et de marketing pour « anticiper le déclin de leur rentabilité ». Tout d'abord en améliorant la politique des coûts de production, quitte à « externaliser » et à sous-traiter certaines fonctions jugées non essentielles. Puis en s'interrogeant sur la pertinence de leurs investissements. Enfin, en se développant dans de nouveaux secteurs, y compris étrangers à la presse.

L'exemple du *Darmstatter Echo*, un quotidien allemand qui bénéficie d'une distribution essentiellement par portage à domicile, candidat à une solution alternative au monopole postal de la Deutsche Post, en voie de privatisation, semble démontrer que la diversification des groupes de presse n'a pas de limites.

M. De.

M. De.

Michel Delberghe

Des quotidiens gratuits pour de nouveaux lecteurs

HONGKONG

de notre envoyé spécial

La contradiction n'est qu'apparente. A l'image des sites Internet qui diffusent de l'information en accès libre, les quotidiens gratuits distribués dans les transports en commun des métropoles européennes, américaines et, depuis peu, asiatiques n'entrent pas en concurrence directe avec la presse traditionnelle. Ils en seraient même un complément pour attirer vers l'écrit un public de non-lecteurs, essentiellement des jeunes et des personnes à faibles revenus.

Les éditeurs de l'Association mondiale des journaux (AMJ) ne s'offusquent pas de l'apparition de cette nouvelle forme de presse, qui bouscule les schémas établis. Certains d'entre eux se sont lancés dans la guerre d'implantation opposant essentiellement les groupes suédois Metro et norvé-

gien Schibsted, éditeur de *20 minutes*. Dans certains cas, ils se sont même associés avec l'un d'eux, ne serait-ce que pour imprimer les centaines de milliers d'exemplaires diffusés le matin, entre 7 heures et 9 heures, dans les stations de métro, aux arrêts de bus, à l'entrée des gares...

« COUP DE SEMONCE »

Une étude réalisée par le cabinet finlandais Media Group et présentée lors du congrès de l'AMJ tend à prouver que les quotidiens gratuits ne prélèvent pas de lecteurs réguliers et fidèles aux journaux traditionnels. Dans une fourchette établie entre 0 % et 10 %, ils représentent, en revanche, une concurrence auprès des lecteurs occasionnels qui recherchent avant tout de l'information-service et du divertissement. L'effet serait quasi nul dans la publicité, dans la

mesure où, précise Robert Picard, de Media Group, les annonceurs utilisent les gratuits comme un nouveau support plus local et plus ciblé pour obtenir une audience supplémentaire.

« Ce modèle peut-il fonctionner dans les pays où l'on considère qu'un produit gratuit est forcément de mauvaise qualité ? », s'est interrogé Ken Jalley Jr, rédacteur en chef de *Streets*, quotidien gratuit de Singapour. Profitant de la « clientèle captive des 700 000 usagers des transports en commun », il entend leur proposer « l'information de base pour démarrer la journée avec une durée de lecture ne dépassant pas la demi-heure ». Avec des équipes d'une trentaine de journalistes, la plupart de ces quotidiens misent également sur les liens avec les sites Internet associés pour les jeux, la publicité, les promotions...

Face à ce phénomène qui remporte un

réel succès, la stratégie d'obstruction menée par certains éditeurs traditionnels est illusoire, considère Media Group. « Elle n'améliore pas les positions des quotidiens traditionnels en perte de vitesse. Ils devraient profiter de ce coup de semonce pour réagir, se transformer et partir à la conquête de nouveaux marchés de lecteurs et d'annonceurs. »

La France, et Paris en particulier, ne devrait pas échapper à ce débat. A Hongkong, les responsables de Schibsted ont confirmé la sortie imminente, à l'automne, de *20 minutes*, dont le projet éditorial a été confié à Frédéric Filloux, ancien directeur de la rédaction de *Libération*. Il devrait entrer en concurrence avec le projet du groupe Metro de s'implanter dans les métropoles françaises.

M. De.

Les NMPP bloquent le « Parisien » dans la capitale

LA DIRECTION des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) s'est opposée à la distribution du *Parisien* dans la zone couverte par son dépôt Paris Diffusion Presse. Le quotidien du groupe Amaury était donc absent, lundi 25 juin, des kiosques de la capitale et de la proche banlieue à la suite du blocage des 35 000 exemplaires imprimés et livrés. Alors que *L'Equipe* n'a subi aucune conséquence de ce conflit, l'impression d'*Aujourd'hui en France* a été interrompue dans les imprimeries décentralisées et le journal n'a été que très partiellement diffusé.

En revanche, le groupe a procédé pour la première fois dans la nuit de dimanche à lundi, à la distribution de 240 000 exemplaires du *Parisien* dans la grande banlieue et les départements d'Ile-de-France, via sa Société des Ventes du Parisien (SDVP). Le lancement de ce système qui, selon la direction, s'est effectué sans incident, correspond à l'accord signé, dimanche 17 juin,

avec les deux composantes du Syndicat du Livre. Mettant fin à une semaine de conflit, ce texte confirmait le groupe dans ses intentions de mettre en place son circuit de livraison mais sous le contrôle d'une structure coopérative détournée à 51 % par les éditeurs et à 49 % par Amaury (*Le Monde* du 19 juin).

« DÉTERMINATION À S'OPPOSER »

C'est contre ce compromis que les directions des NMPP et de Transport Presse (TP) – ancien distributeur du *Parisien* –, se sont manifestées en jugeant « illégales » et « inapplicables » la plupart de ses clauses. A cette occasion, Yves Sabouret, directeur général des NMPP, avait proposé l'ouverture de nouvelles négociations. Et, en cas de refus, les dirigeants des NMPP et de TP avaient réaffirmé leur « détermination à s'opposer par tous les moyens » à l'application des accords.

M. De.

Michel Delberghe

REPRODUCTION INTERDITE

AGENDA

ESPAGNE-ROSES, à 40 km, frontière, location apt. F2/F3, à part. de 2 000 FF/semaine. T. 00-349-722-531-98 Fax : 00-349-722-570-17.

SÉJOURS LINGUISTIQUES

SÉJOURS LINGUISTIQUES Famille irlandaise (côte Ouest) offre des séjours linguistiques 3 500 FF/sem. Logement, leçons, activités compris. Tél. : 00-353-98-27436.

VILLÉGIATURES

Loue apt VENISE, position centrale, 4 pers., semaine ou quinzaine. Tél. : 06-77-50-56-81 (13 h-15 h ou 20 h-22 h).

CANNES MAND. 10' plage, VILLA LUXE - MAI. Piscine, vue mer, sauna, jacuzzi satell., 280 m², 14 personnes, 40 000 F/quinzaine. 220 m², 11 personnes, 38 000 F/quinzaine. Tél. : 04-93-47-59-54.

A louer à la Martinique, sur les hauteurs de Rivière-Pilote, une maison tt cft, deux chbres, sal., cuis., terrasse. 1 800 F/sem. Tél. : 05-96-62-77-57.

Prop. du 14-7 au 21-7, apt dans résid. de vacances, Ecosse (Highlands), 4-5 P. 1 800 F T. : 04-76-54-67-13 (matin).

EMPLOI

DEAMNDE

DIRECTEUR GENERAL

(Groupe CA 75 Milliards de F) proche 60 ans prêt à s'investir pour 5 ans dans la Présidence / Direction Générale d'une entreprise cherchant un Dirigeant de « transition ».

Etudierait toute proposition.

Ecrire (sous réf. 159) à : LE MONDE Publicité

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

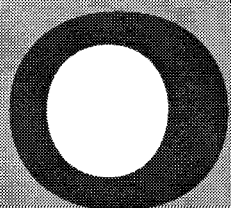
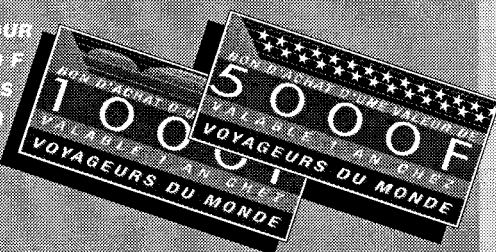
À PARTIR DU 30 JUIN DANS LE MONDE DATÉ 1^{er}-2 JUILLET

Un événement de l'actualité à deviner, 21 bons d'achat par jour à gagner !

JEU-CONCOURS *Le Monde*

Du 30 juin (*Le Monde* daté 1^{er}-2 juillet) au 13 juillet (*Le Monde* daté 14 juillet), devinez l'événement de l'actualité qui se cache chaque jour derrière le dessin énigmatique publié en dernière page du *Monde* et gagnez l'un des 252 bons d'achat *Voyageurs du Monde*.

GAGNEZ CHAQUE JOUR 1 BON D'ACHAT DE 5 000 F ET 20 BONS D'ACHAT DE 1 000 F VALABLES 1 AN CHEZ VOYAGEURS DU MONDE À VALOIR SUR UN VOYAGE OU UN VOL SEC.



Voyageurs DU MONDE

Jeu-concours sans obligation d'achat, le règlement est disponible gratuitement sur demande écrite à : M^{me} Darricau-Pacastain, 4 place Constantin-Paquet 75018 Paris

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 26 JUIN

■ **FRANCE** : indice Insee des prix à la consommation en mai ; étude du Conseil économique et social sur la conjoncture au 1^{er} semestre 2001.

■ **ÉTATS-UNIS** : commandes de biens durables en mai, vente de logements neufs en mai et indice de confiance des consommateurs en juin.

MERCREDI 27 JUIN

■ **FRANCE** : la revalorisation du smic est entérinée en conseil des ministres.

■ **ÉTATS-UNIS** : réunion du comité monétaire de la Fed.

■ **JAPON** : réunion du comité de politique monétaire de la Banque du Japon.

JEUDI 28 JUIN

■ **FRANCE** : enquête de conjoncture dans l'industrie ; prévisions pour 2001 de l'Insee.

■ **JAPON** : production industrielle en mai.

■ **EUROPE** : lancement du premier indice boursier européen lié au développement durable.

■ **OMC** : reprise des négociations (jusqu'au 4 juillet) sur l'admission de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce.

VENDREDI 29 JUIN

■ **FRANCE** : indices du chômage et des prix industriels en mai.

■ **JAPON** : indices du chômage, des prix de détail et des revenus des ménages en mai.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **SARA LEE** : le groupe américain d'alimentation, de distribution et de textile, Sara Lee, a reconnu vendredi 22 juin avoir fabriqué et distribué des produits alimentaires contaminés par la listeria, entre juillet et décembre 1998. Cette contamination serait à l'origine de 15 morts et 6 fausses couches. Aux termes de l'accord conclu avec la justice américaine, Sara Lee a accepté de payer une amende de 200 000 dollars (232 000 euros).

● **MATRA AUTOMOBILE** : le constructeur estime entre 450 et 500 personnes les sureffectifs dans son usine de Romorantin (Loir-et-Cher). La production

devrait chuter après le transfert en 2002 de l'Espace dans l'usine Renault de Sandouville (Seine-Maritime) et son remplacement par l'Avantime. Les syndicats évoquent entre 825 et 1 606 suppressions d'emplois.

● **GALLAHER** : le groupe britannique du tabac a pris le contrôle d'Austria Tabak pour un montant de 2,13 milliards d'euros. Ce prix comprend l'acquisition des parts de l'Etat autrichien - 41,13 % -, le rachat des minoritaires et la reprise de la dette.

SERVICES

● **NTT** : le ministre japonais de la politique économique, Heizo Takenaka, s'est déclaré partisan d'une « révision en détail de la stratégie » de l'opérateur de télécommunications, dans un entretien au quotidien *Nihon Keizai Shimbun* paru samedi. « La question d'une séparation des activités de NTT sera certainement discutée (...) à la réunion du conseil de stratégie des technologies de l'information prévue à la fin du mois », a-t-il ajouté.

● **PRADA** : la société de mode italienne a annoncé, vendredi, avoir exercé ses options d'achat à hauteur de 5 % du capital du fabricant de lunettes De Rigo. La direction de Prada a également fait état de son intérêt pour les sociétés Superga (chaussures et vêtements de sport) et Genny-Byblos (mode).

● **SKYTEAM** : la compagnie aérienne Alitalia a annoncé, vendredi, son choix de rejoindre l'alliance internationale SkyTeam, qui réunit notamment Air France et Delta Air Lines. Un accord « définitif » devrait être signé d'ici à l'été 2002.

FINANCES

● **BANQUES ALLEMANDES** : les banques coopératives allemandes DG Bank et GZ Bank ont conclu, lundi, un accord de fusion pour une valeur de 24 milliards de marks (12,27 milliards d'euros) pour créer sous le nom de DZ Bank, la sixième banque du pays.

● **NATIONAL MUTUAL** : la mutuelle d'assurances britannique et GE Capital ont annoncé vendredi avoir conclu un accord pour la démutualisation de l'assureur. Quelque 570 millions de livres (934 millions d'euros) d'actifs de ce dernier seront transférés à GE Capital.

VALEUR DU JOUR

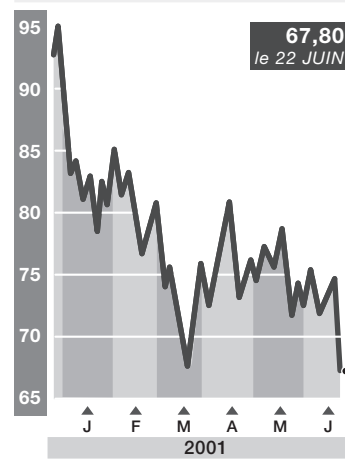
Merck trébuche sur le marché de l'arthrite

LE GÉANT américain de la pharmacie, qui est l'une des trente valeurs vedettes composant l'indice Dow Jones, a chuté de 8,96 %, vendredi 22 juin, à Wall Street, à 67,80 dollars. En quelques heures, 15,3 milliards de dollars de capitalisation boursière (17,8 milliards d'euros) sont ainsi partis en fumée. Considéré comme l'une des valeurs refuges de la Bourse américaine, Merck a surpris les opérateurs en lançant un avertissement sur ses résultats, vendredi matin. Le groupe a indiqué qu'il n'arriverait pas à remplir ses prévisions de résultat au deuxième trimestre et pour l'ensemble de l'année. Son résultat trimestriel devrait se situer entre 77 cents et 79 cents par action, au lieu des 81 cents anticipés par les analystes, selon le consensus Thomson Financial-First Call. Sur l'ensemble de l'exercice, le profit par action s'établirait entre 3,12 dollars et 3,18 dollars, au lieu des 3,20 dollars prévus par les professionnels.

Lourdement sanctionnée par le marché, la contre-performance de Merck serait due, selon le laboratoire, à des ventes décevantes de son nouveau médicament contre l'arthrite, le Vioxx, et à l'impact négatif du dollar fort sur ses comptes. Vendredi, le titre Pharmacia a aussi reculé de 5,64 %, et l'action Pfizer s'est dépréciée de 4,64 %. En effet, ces deux laboratoires ont lancé ensemble le Celebrex, concurrent du Vioxx. Le 22 mai, un article du *New York Times* avait révélé que

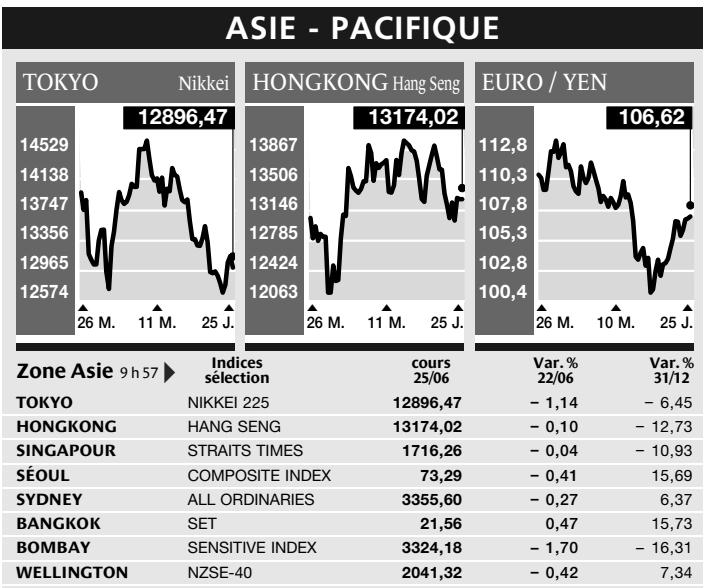
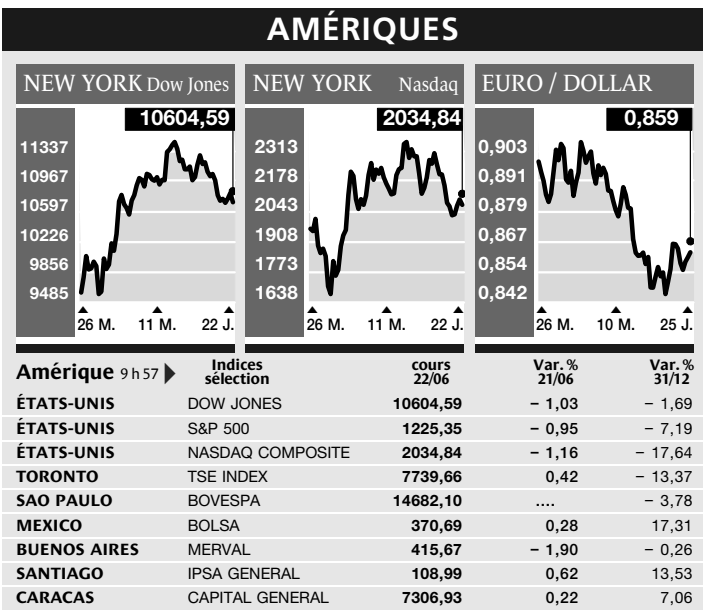
Action MERCK

en dollar à New York



l'agence fédérale de contrôle de l'alimentation et des médicaments (Food and drug administration, FDA) s'interrogeait sur les risques cardiovasculaires induits par le Vioxx et le Celebrex, même si ces médicaments causent, par ailleurs, moins d'ulcères que les produits génériques. Selon *Le Canard enchaîné* du 20 juin, l'intérêt thérapeutique du Vioxx et du Celebrex serait aussi contesté à l'occasion de leur commercialisation en France. L'action Schering, qui fait également l'objet d'une enquête de la FDA sur ses procédés de fabrication, a chuté de son côté de 6,54 %, vendredi. Emportées par la tourmente, les actions des quinze laboratoires figurant dans l'indice sectoriel Amex ont toutes baissé, et cet indice a perdu 3,56 %.

Adrien de Tricornot



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 reculait de 0,35 %, à 5 165,28 points, lundi 25 juin dans les premières transactions. L'indice avait fini en hausse de 0,95 %, vendredi 22 juin, pour s'établir à 5 183,67 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX, composé des trente premières valeurs cotées à Francfort, perdait 0,85 %, lundi matin, à 5 891,41 points. Vendredi, le DAX avait terminé en hausse de 0,26 %, à 5 941,77 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE des cent premières valeurs, thermomètre du marché londonien, cédait 0,15 %, lundi matin, à 5 657,40 points. Le Footsie avait affiché une progression de 0,43 %, vendredi, à 5 665,7 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé en recul de 1,14 % lundi 25 juin, selon l'indice de référence Nikkei, qui s'est établi à 12 896,47 points. L'indice Topix, qui recense toutes les valeurs du premier marché, a cédé 1,05 %, à 1 291,38 points. Le succès du Parti libéral démocrate du premier ministre Junichiro Koizumi, lors des élections municipales à Tokyo dimanche, apparaît comme une approbation des réformes promises par le gouvernement. Mais la chute des valeurs technologiques américaines continue de perturber les opérateurs.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en nette baisse, vendredi 22 juin. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones s'est déprécié de 1,03 %, à 10 604,59 points. Le Standard & Poor's 500, un indicateur représentatif d'un plus grand nombre de valeurs, a cédé 0,94 %, à 1 225,35 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a perdu 1,16 %, à 2 034,82 points. Déjà faibles tout au long de la séance, ces indices ont plongé plus nettement à une heure de la clôture officielle. En effet, les investisseurs ont eu vent, vendredi soir, de la mise en état d'alerte maximale de la flotte américaine dans le Golfe en raison de menaces d'attentats, ce qui a accentué leur nervosité.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait légèrement sur les marchés obligataires européens, lundi 25 juin, dans les premières transactions. L'Obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans affichait un taux de 5,05 %. Le Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,93 %.

MONNAIES

L'EURO résistait face au billet vert, lundi 25 juin, dans les premiers échanges, cotant 0,8590 dollar. Le yen gagnait quelques fractions contre la devise américaine, à 124,28 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

La revalorisation du smic devrait se situer entre 3,76 % et 4 %

LAURENT FABIUS a estimé, dimanche 24 juin, sur France 3 qu'une revalorisation du smic comprise entre 3,76 et 4 % serait « raisonnable » (lire page 9). « Le débat est entre 3,76 % et 4 % et je pense plutôt qu'on ira vers un léger coup de pouce », a déclaré le ministre de l'économie et des finances, ajoutant que « si on retient 4 %, ça voudra dire que c'est une des hausses les plus importantes depuis beaucoup d'années ».

Le chiffre définitif devait être annoncé lundi par le ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, à l'issue de sa rencontre avec les partenaires sociaux au sein de la Commission nationale de la négociation collective. L'augmentation du smic sera entérinée au conseil des ministres du 27 juin. Le salaire minimum, qui est actuellement de 7 101,38 francs brut, est réévalué chaque année au 1^{er} juillet en fonction de l'évolution de la croissance et du pouvoir d'achat. Pour 2001, l'application mécanique de ces critères donne une augmentation de 3,76 %.

■ **Laurent Fabius a par ailleurs admis qu'il était « probable » que la croissance économique française soit inférieure à 2,7 % en 2001, tout en précisant qu'elle « serait nettement au-dessus de 2 % ».** La prévision officielle reste pour l'instant fixée à 2,9 %, mais l'Insee, qui doit publier dans les prochains jours ses nouvelles prévisions, estime que la croissance a de fortes chances de se situer autour de 2,5 % cette année.

■ **ÉTATS-UNIS / EUROPE** : un groupe d'experts de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a estimé que la nouvelle loi américaine sur les aides fiscales à l'exportation ne répond pas aux règles du libre échange. Si Washington refusait de modifier sa loi, l'Union européenne pourrait imposer 4 milliards de dollars (4,6 milliards d'euros) de sanctions sous forme de prélèvements sur les produits américains, montant estimé des dommages qu'elle affirme avoir subi.

■ **ÉTATS-UNIS** : la Réserve fédérale américaine (Fed) devrait réduire ses taux d'intérêt lors de son comité de politique monétaire, mercredi 27 juin, pour éviter que l'économie ne plonge dans la récession. La baisse, qui devrait se situer entre 0,25 et 0,5 point,

serait la sixième de l'année. Le taux interbancaire se situe actuellement à 4,00 %, son plus bas niveau depuis sept ans.

■ **JAPON** : le gouvernement souhaite convertir le Japon à l'économie de l'offre. Le programme de réforme structurelle présenté le 21 juin entend faire reculer l'Etat par la déréglementation et la réforme fiscale, et rendre l'initiative économique aux acteurs privés.

■ **ALLEMAGNE** : Gerhard Schröder a refusé, samedi, d'avancer à 2002 son plan de réduction d'impôts prévu pour 2005 afin de relancer l'économie allemande, comme le lui suggéraient son principal conseiller économique et l'opposition. ■ **Le ministre de l'économie, Werner Müller, estime qu'évoquer une récession en Allemagne relève de l'« absurde »**, dans une interview parue dans le quotidien *Bild* de lundi. « L'économie traverse un creux en ce moment, mais d'ici la fin de l'année le rythme [de la croissance] économique va nettement s'accroître », explique-t-il.

■ **AUTRICHE** : la Banque centrale autrichienne prévoit une croissance de 2,3 % cette année, de 2,1 % en 2002 et de 2,5 % en 2003. Dans un communiqué, elle estime possible d'équilibrer le budget de l'Etat en 2002. Selon ses prévisions, le chômage et l'inflation devraient respectivement tomber à 3,4 % et 1,1 % en 2003.

■ **ITALIE** : le gouvernement de centre droit dirigé par Silvio Berlusconi présentera un programme économique sur quatre ans vers le 10 juillet. Le président du Conseil italien a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de réviser à la baisse l'objectif de croissance annuelle de 2,5 % dans le cadre du plan.

■ **MEXIQUE** : la Banque mondiale a annoncé vendredi deux prêts au Mexique, représentant un total de 855 millions de dollars (994 millions d'euros), pour soutenir des programmes de santé en faveur des pauvres et approfondir la réforme du secteur bancaire.

■ **EQUATEUR** : le gouvernement entamera, en juillet, des négociations avec le Club de Paris sur le rééchelonnement de sa dette pour un montant de 760 millions de dollars (884 millions d'euros), rapporte le journal économique, *El Comercio de Quito* dans son édition de dimanche. La dette extérieure de l'Equateur atteignait en avril 11,211 milliards de dollars, contre 11,250 milliards de dollars en mars, selon la Banque centrale.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10).....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,3918

Cours de change croisés						
25/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	124,06000	0,80606	0,85935	0,13104	1,41660	0,56583
YEN.....	124,06000	106,62000	16,25500	175,74000	70,18500
EURO.....	1,16367	0,93791	0,15245	1,64845	0,65830
FRANC.....	7,63140	6,15210	6,55957	10,81155	4,31710
LIVRE.....	0,70592	0,56905	0,60660	0,09245	0,39940
FRANC SUISSE.....	1,76730	1,42440	1,51900	0,23155	2,50320

Taux d'intérêt (%)

Taux 22/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,42	4,29	5,06	5,66
ALLEMAGNE.....	5,46	4,42	4,93	5,57
GDE-BRETAG.....	4,25	5,06	5,12	4,86
ITALIE.....	5,46	4,37	5,32	5,97
JAPON.....	0,06	0,02	1,18	2,19
ÉTATS-UNIS.....	4	3,48	5,15	5,60
SUISSE.....	3,12	3,24	3,35	4,03
PAYS-BAS.....	5,38	4,37	5,08	5,61

Matières premières

En dollars	Cours 22/06	Var. % 21/06
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1595	- 0,06
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1472,50	- 0,17
PLOMB 3 MOIS.....	451,50	- 0,55
ETAIN 3 MOIS.....	4700	- 0,42
ZINC 3 MOIS.....	910,50	- 0,16
NICKEL 3 MOIS.....	6245	- 0,48
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,35	+ 0,46
PLATINE A TERME.....	156085,00
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	251
MAIS (CHICAGO).....	187	- 0,13
SOJA TOURTEAU (CHG.)	163,50	- 0,12
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	910	- 1,83
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Matif

Cours 9h57	Volume 25/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	NC	NC	NC
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du groupe de téléphonie britannique Vodafone a perdu, vendredi 22 juin, 2,55 %, à 153 pence, après avoir touché un nouveau plus bas depuis deux ans et demi au cours de la séance. Le titre a été affecté par des rumeurs selon lesquelles le néerlandais KPN ou un autre gros actionnaire chercherait à vendre sa participation, après la levée récente de l'interdiction de telles cessions.

L'action du groupe électronique Philips a gagné 5,78 % vendredi, à 30,2 euros, dans une tendance globale à la hausse des valeurs technologiques (lire page 23).

Le titre Swissair a perdu 4,71 %, vendredi, à 91 francs suisses, en rai-

son de possibles plaintes de Sabena si la compagnie suisse d'aviation ne respecte pas ses engagements vis-à-vis de son homologue belge, selon l'Union bancaire privée.

L'action DaimlerChrysler a gagné 2,94 %, vendredi, à 52,1 euros, à la faveur de nouvelles conjonctures sur des changements à la direction du groupe et des bons résultats de ventes annoncés pour mai par son partenaire japonais Mitsubishi. Jeudi soir, le groupe et la Deutsche Bank avaient démenti une information selon laquelle Jürgen Schrempp, président du directoire de DaimlerChrysler, serait remplacé par Dieter Zetsche, le patron de Chrysler.

25/06 10h10

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, and BMW.

BANQUES

Table of stock prices for the BANQUES sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, and ALL & LEICS.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the PRODUITS DE BASE sector, including companies like ACERLINA, ACERINOX R, and ALUMINIUM GREC.

CHIMIE

Table of stock prices for the CHIMIE sector, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

SOLVAY, SYNGENTA N, TESSENDERLO CHE, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including companies like D'IETERN SA, AZEO, and ABL.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector, including companies like ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, and CABLE & WIRELES.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the CONSTRUCTION sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for the CONSOMMATION CYCLIQUE sector, including companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

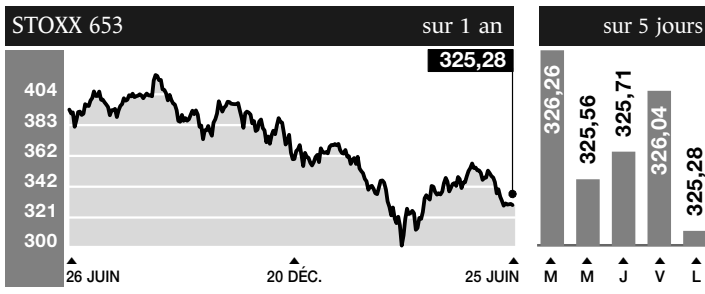


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index, including SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, and THE SWATCH GRP.

PHARMACIE

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including companies like ACTELION N, ALTANA AG, and ASTRAZENECA.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEROPORT DI RO.

ÉNERGIE

Table of stock prices for the ÉNERGIE sector, including companies like BG GROUP, BP, and CEPSA.

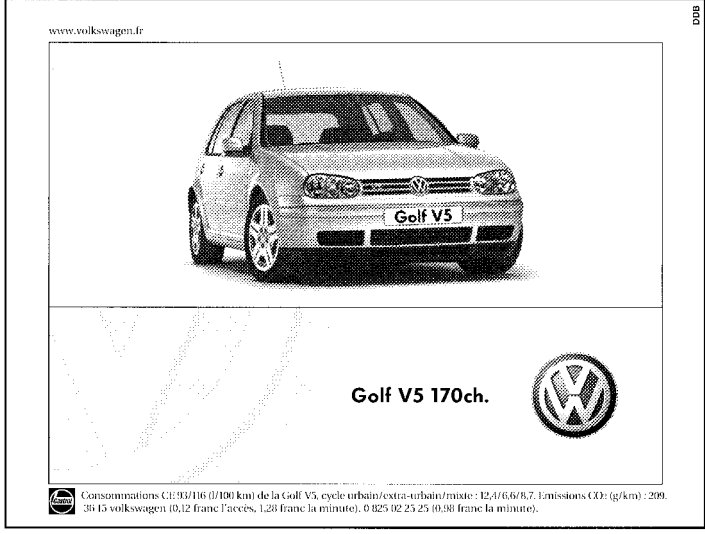


Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like COFLEXIP, DORTSCH PETRO, and ENI.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like 3I GROUP, ALMANIJ, and ALPHA FINANCE.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for the ALIMENTATION ET BOISSON sector, including companies like ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT, and BBAQ OE BRAU-BE.

Table of stock prices for various companies, including CARLSBERG AS-A, COCA COLA HBC, and DANISCO.

Table of stock prices for various companies, including DELTA HOLDINGS, DIAGNO, and ELAIS OLEAGINOUS.

Table of stock prices for various companies, including ABB N, ADECCO N, and AEROPORT DI RO.

Table of stock prices for various companies, including BG GROUP, BP, and CEPSA.

Table of stock prices for various companies, including COFLEXIP, DORTSCH PETRO, and ENI.

Table of stock prices for various companies, including COFLEXIP, DORTSCH PETRO, and ENI.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for various companies, including 3I GROUP, ALMANIJ, and ALPHA FINANCE.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for various companies, including ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT, and BBAQ OE BRAU-BE.

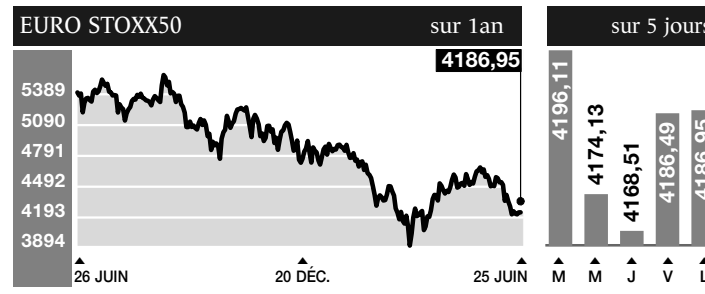


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, and VESTAS WIND SYS.

ASSURANCES

Table of stock prices for the ASSURANCES sector, including companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

MEDIAS

Table of stock prices for the MEDIAS sector, including companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS, and CAPITAL RADIO.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including companies like AHOLD, ALTADEUS, and AMADEUS GLOBAL.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the COMMERCE DISTRIBUTION sector, including companies like ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HANDG, and BOOTS CO PLC.

Table of stock prices for various companies, including METRO, NEXT PLC, and PINAULT PRINT.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including companies like AIXTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the SERVICES COLLECTIFS sector, including companies like ACEA, AEM, and BRITISH ENERGY.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the EURO NOUVEAU MARCHÉ sector, including companies like AIRSPRAY NV, ANTONOV, and C/TAO.

BRUXELLES

Table of stock prices for the BRUXELLES sector, including companies like ARTHUR, ENVIPO HLD CT, and FARDIS B.

FRANCFORT

Table of stock prices for the FRANCFORT sector, including companies like AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, and BB BIOTECH ZT-D.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

Le Club Méditerranée était en baisse de 0,82 %, à 60,5 euros, lundi 25 juin dans la matinée, dans l'attente de la publication des résultats semestriels, mardi matin. Le résultat d'exploitation devrait afficher une baisse de 25 % à 45 %, compris entre 30 millions et 40 millions d'euros pour son premier semestre couvrant la période allant de novembre 2000 à avril 2001, selon divers analystes interrogés par Reuters. Au-delà de ce résultat semestriel décevant, les analystes doutent désormais du rebond de l'activité au second semestre, pourtant nécessaire si le Club veut remplir son objectif de croissance des résultats annuels.

Le président du Crédit Lyonnais, Jean Peyrelevade, a estimé, vendredi 22 juin, qu'une vente de la participation de l'Etat dans sa banque serait déstabilisante et a dit ne pas croire à une telle éventualité à très court terme. Le pacte d'actionnaires, qui lie les membres du groupe d'actionnaires partenaires (GAP) du Lyonnais, arrive à échéance vendredi 29 juin. Lundi matin, l'action Crédit Lyonnais était en baisse de 1,26 %, à 43,15 euros.

● Gémplus a annoncé, lundi, la vente de sa filiale SkiData au suisse Kudelski, valorisant cette dernière à environ 140 millions d'euros. L'opération se fera en cash et en titres. Lundi matin, le titre perdait 0,84 %, à 3,56 euros.

Table of stock market values for various companies including Alcatel, Alstom, Altran Techn, Atos Origin, Arbel, Aveniris, etc.

PREMIER MARCHÉ

Table of market data for Monday, June 25, 2001, showing various indices and their values.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market data for Friday, June 22, 2001, listing various companies and their stock prices.

Advertisement for 'Le Monde Interactif' featuring a large graphic and text promoting interactive market data.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data, including AGIPI, BNP Paribas, CDC IXIS, and Caisse d'Epargne.

Table of various financial instruments and funds, including Eurobond, Euroclear, and various mutual funds.

SECOND MARCHÉ

Table of second market data for Friday, June 22, 2001, listing various companies and their stock prices.

Fonds communs de placements

Table of mutual funds and investment vehicles, including various equity and bond funds.

LÉGENDE: * Hors frais. ** A titre indicatif.

SPORTS Une semaine après sa victoire (32-23) face à l'équipe d'Afrique du Sud, à Johannesburg, le XV de France s'est incliné (20-15), samedi 23 juin, à Durban, face au même

adversaire. ● LA RENCONTRE, festival d'actes d'antieu dont les plus flagrants sont à mettre au compte des Springboks, qui ont été sanctionnés de deux exclusions de dix minutes

et d'une citation pour brutalité. ● BERNARD LAPORTE, l'entraîneur du XV de France, a regretté « des gestes intolérables », « des impacts violents », dont il juge qu'ils rappo-

chent le rugby du football américain. ● HARRY VILJOEN, son homologue sud-africain, pourtant nommé pour fluidifier le jeu des Springboks, n'a vu, lui, qu'un engagement « typi-

que du rugby international ». ● DANS SA CHRONIQUE AU MONDE, Philippe Guillard se félicite de la maturité des Français, qui ont résisté « à la bêtise ».

Les Springboks ont fait plier le XV de France par « tous les moyens »

Les rugbymen sud-africains ont dominé les Français (20-15) au terme d'une rencontre aussi pauvre sur le plan technique qu'inquiétante sur le plan de l'engagement physique. Avant d'en finir avec sa tournée australe, l'équipe de France doit affronter les All Blacks

DURBAN (Afrique du Sud)
de notre envoyé spécial

Les uns ont péniblement levé les bras, sans conviction. Les autres les ont mollement félicités, sans enthousiasme. Et chacun, les Vert et Or et les Tricolores, les Springboks et les Bleus, a quitté la pelouse en fixant le bout de ses chaussures plutôt qu'en saluant la foule. Personne n'était fier du triste spectacle donné au King's Park de Durban, samedi 23 juin.

La tête basse, les Sud-Africains fuyaient les regards réprobateurs de leurs supporteurs, pas rassurés, en dépit de la petite victoire (20-15) des leurs sur le XV de France. Le regard hagard, les Français voulaient sortir au plus vite de cet enfer, en finir avec cette parodie de rugby. Il n'était plus question que

cher, face aux All Blacks, samedi 30 juin.

Après sa défaite du 16 juin, à Johannesburg (32-23), l'équipe sud-africaine n'avait pas caché ses intentions avant de rejoindre Durban. Il fallait sauver la patrie, et la série de test-matches contre la France ; il fallait « les corriger » avait indiqué l'entraîneur des Springboks, Harry Viljoen, sans préciser s'il parlait des erreurs de ses joueurs, ou des Français.

Les hommes de Bernard Laporte, en particulier le centre Yannick Jauzion, premier agressé, ont vite compris : Harry n'était pas un ami qui leur voulait du bien. L'homme que la fédération sud-africaine a recruté en 2000 pour apporter un zeste d'élégance et de légèreté au rugby traditionnellement rude des



Les Springboks ont fait preuve d'une détermination souvent excessive face aux Bleus.

Fabien Galthié rejoint le Stade Français

Fabien Galthié, trente-deux ans, le demi de mêlée et capitaine du XV de France, qui jouait à Colomiers depuis vingt ans, a signé un contrat de deux ans en faveur du Stade français, a-t-on appris dimanche 24 juin auprès du club parisien. Le joueur portait les couleurs de Colomiers depuis l'âge de douze ans. Il a accompagné la progression du club, finaliste de la Coupe d'Europe en 1999 et du championnat de France en 2000. Fabien Galthié, 42 sélections depuis 1991, a confirmé son transfert, lundi 25 à Singapour, où les Français ont fait escale pendant douze heures entre l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande. Sous le maillot du Stade français, le demi de mêlée (1,80 m ; 85 kg) remplacera Christophe Laussucq, transféré à Bègles-Bordeaux.

d'aller soigner leurs plaies dans les vestiaires, de reposer leurs corps meurtris, roués de coups, puis d'essayer de dormir, avant de reprendre leur voyage infernal, direction Wellington, en Nouvelle-Zélande, via Singapour : près de deux jours de transport, escales comprises, une hérésie qui pourrait leur coûter

Springboks avait visiblement laissé quartier libre à ses joueurs.

Il a été entendu, au-delà de ses espérances. « Les Sud-Africains nous ont fait un retour aux années 1970 », assure Olivier Brouzet. « Chaque regroupement, c'était mandales, coups de genou et coups de pied. C'était le même rugby qu'on

pratiquait dans le championnat de France voilà deux ou trois ans ! »

Les Springboks ont rarement hésité avant de commettre le geste de trop. Résultat, ils ont écopé de deux cartons jaunes, deux exclusions de dix minutes pour Mark Andrews (13^e) et De Wet Barry (37^e). Les Français, pas spécialement intimidés, n'ont jamais failli sous les impacts. Leur défense, héroïque, a cédé une seule fois,

lorsque Corné Krige a conclu en bout de ligne un renversement de jeu pourtant très prévisible de Joost Van der Westhuizen (28^e).

UN FESTIVAL DE MAUVAIS COUPS

Admirables de courage et de maîtrise en défense, Fabien Galthié et ses coéquipiers ne se sont pas pour autant montrés exemplaires en matière de discipline de jeu. Eux aussi ont souvent flirté avec les

limites du règlement, en utilisant force roueries pour retarder les sorties de balle sur les regroupements. Olivier Magne a été puni d'un carton jaune pour un acte d'anti-jeu (65^e) - un aveu d'impuissance, en réalité. Après avoir bien résisté pendant la première mi-temps, grâce à sa maîtrise, à son intelligence tactique et à la botte de Gerald Merceron, auteur de quatre pénalités et un drop, le XV de France n'a tout simplement pas vu le ballon, et encore moins le camp adverse au cours de la seconde période.

Un nouveau succès des Bleus en Afrique du Sud aurait tenu du miracle. Mais Harry Viljoen l'a redouté jusqu'au bout, et, réfugié derrière son inquiétant sourire, il n'a pas osé ce mot qui voudrait faire croire que

« seule la victoire est belle ». C'est faux puisqu'elle est souvent cruelle, parfois injuste et qu'il lui arrive d'être laide jusqu'à l'écœurement. Le succès sud-africain appartient à la dernière catégorie. Le *Sunday Times* de Johannesburg a discerné, sans s'en féliciter, « le triomphe de la testostérone ». Olivier Magne se souvient d'un « festival de mauvais coups » ; Christophe Dominici, remonté après ce match « honteux », estime que les Bleus ont encaissé « plus de cravates que de points ».

UNE CITATION POUR BRUTALITÉ

Toutes ces critiques laissent Butch James indifférent : le fougueux demi d'ouverture des Springboks a passé un après-midi tout à fait « réjouissant » - tout le monde ne s'est pas amusé avec lui, puisque le superviseur du match, le Nambien Cameron Kotze, lui a infligé une citation pour une brutalité, un bras tendu en travers du buste de David Bory sur un plaquage à retardement (37^e), qui vaudra deux semaines de suspension au *bad boy* du rugby sud-africain.

Bernard Laporte a constaté « des gestes intolérables », « des impacts violents », qui rapprochent, selon lui, le rugby du football américain. Harry Viljoen n'a vu à Durban qu'un engagement « typique du rugby international ». Les faits récents valident, hélas, son analyse. Le jour même, à Sydney, la rencontre entre les Lions britanniques et l'équipe australienne de Nouvelle-Galles du Sud (41-24) a donné lieu à un affrontement criblé de vilains gestes, de bagarres, de cartons jaunes (5) et rouge (1). A l'heure tardive où les matches se rejouent dans les pubs, l'arbitre anglais Ed Morrison, chargé de la surveillance vidéo du match de Durban, ne cachait pas son effarement devant cette dérive. Comment lui reprocher de croire que la rivalité entre les pays du Nord et du Sud mérite mieux que ces insultes répétées au jeu du ballon à deux bouts.

Eric Collier

A vingt ans, Nicolas Jeanjean n'a peur de rien ni de personne

DURBAN (Afrique du Sud)
de notre envoyé spécial

En une semaine, il s'est bâti un palmarès que beaucoup de rugbymen français lui envient déjà. Après son premier titre de champion de France, gagné le 9 juin, à Paris, avec le Stade toulousain, Nicolas Jeanjean, vingt ans, s'est offert, le 16 juin, un des plus beaux trophées du rugby international, une victoire (32-23) sur les Springboks à l'Ellis Park de Johannesburg. Il n'a pas récidivé, samedi 23 juin, à Durban, mais sa performance pleine de culot et son aisance technique ont marqué les esprits.

Devant les félicitations, cet arrière reste de marbre. Il a déjà connu le bonheur d'un sacre de champion du monde, avec l'équipe de France des moins de dix-neuf ans, en 2000. Et puis il sait que seule une deuxième victoire sur l'Afrique du Sud lui aurait permis d'égaliser les débuts tonitruants d'un autre joueur du Stade toulousain, Christian Califano, qui, au même âge, en 1994, avait soulevé le premier d'une série de six boucliers de Brennus, avant de décrocher un fameux doublé en terre néo-zélandaise. Parce qu'il a connu pareille accélération de sa jeune carrière,

parce qu'il fait désormais figure d'ancien dans son club et parce qu'il a cette générosité naturelle, Christian Califano se sent en mission : surveiller les jeunes ouailles du XV de France, ne serait-ce que d'un œil. Le pilier toulousain a beau connaître Nicolas Jeanjean depuis son arrivée dans la Haute-Garonne, il y a trois ans, il s'avoue « énormément surpris par [sa] maturité ».

UN INSTINCT AVENTUREUX

« Il est très sérieux, très à l'écoute de l'entraîneur, toujours à demander du travail. Il a la détermination des grands joueurs », affirme l'ainé, qui admire aussi le courage physique de son protégé : « Vous avez vu sa percussive sur un troisième-ligne à Johannesburg ? C'est grâce à des gestes comme cela qu'on rentre dans le grand bain international. »

Les débuts internationaux de Nicolas Jeanjean n'ont pourtant pas été ébouriffants. Il est l'un des deux Français à avoir raté son plaquage sur l'essai inscrit par Breyton Paulse après vingt secondes de jeu, à l'Ellis Park. Il ne se cache pas. « C'est vrai, je ne le serre pas assez sur cette action », avoue-t-il. « Je me suis dit : "C'est pas grave. C'est comme si on commençait le match maintenant." »

Lors du deuxième test-match, il n'a pas failli à sa réputation naissante, en tenant bon sous les chandelles ou en se laissant porter par son instinct aventureux, prêt à toutes les folies sur le pré. A l'image de la nouvelle vague qui fait ses débuts avec le XV de France pendant cette tournée d'été dans l'hémisphère Sud, Nicolas Jeanjean est un monstre de sérénité.

Derrière sa facilité naturelle, ce grand brun (1,90 m, 89 kg) originaire de Montpellier dissimule une immense force de concentration : « Attention, il est décontracté, pas insouciant », souligne Christian Califano. Lorsque Pieter De Villiers lui a remis son premier maillot bleu, le jeune arrière, qui, quelques mois plus tôt, n'était pas titulaire à Toulouse, n'a ressenti « aucune émotion particulière ». Jo Maso est bluffé par cette aisance, « choqué, positivement, par cette tranquillité d'esprit ».

Le manager du XV de France se persuade volontiers que Nicolas Jeanjean et tous « ces gamins formés pour aller vers l'excellence seront de plus en plus appelés à nous représenter avec l'équipe de France ».

E. C.

La fiche technique

AFRIQUE DU SUD - FRANCE : 20-15

Test-match

• A Durban (Au King's Park) ; temps agréable ; 44 800 spectateurs ; pelouse : satisfaisante ; arbitre : M. Chris White (Angleterre)

LES POINTS

AFRIQUE DU SUD : 1 essai de Corné Krige (28^e) ; 5 pénalités de Butch James (3^e, 17^e, 43^e, 80^e, 98^e). FRANCE : 4 pénalités (10^e, 22^e, 26^e, 35^e) et un drop (39^e) de Gerald Merceron. 54^e, 65^e, 81^e

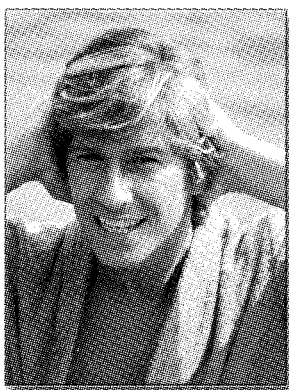
LES ÉQUIPES

AFRIQUE DU SUD (entraîneur : Harry Viljoen) Le Roux (Kempson, 73^e), Smit, Meyer • Van den Berg, Andrews (Ackermann, 83^e) • Erasmus, Vos (cap.), Krige (Skinstad, 48^e) • Van der Westhuizen, James; Hall, Barry, Fleck, Paulse; Delpoit.

FRANCE (entraîneur : Bernard Laporte) : Crenca (Califano, 68^e), Ibanez (Ibanez, 68^e), De Villiers • Auradou (Nallet, 77^e), Brouzet • Chabal (Vermeulen, 76^e), Tabacco, Magne; Galthié (cap.), Merceron • Dominici, Glas, Jauzion, Bory • Jeanjean

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique européenne cotée en bourse, première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique des Champs-Elysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents.

Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point
des Champs-Elysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

LA CHRONIQUE DE PHILIPPE GUILLARD

Eloge de la résistance à la bêtise

IL Y A des choses comme cela, qu'on n'ose jamais dire, de peur de s'embourber sur le terrain gras des idées reçues. Des choses pourtant reconnues, pour ceux qui savent, mais délibérément oubliées afin d'éviter toute querelle.

Il faut pourtant s'y résoudre : aussi vrai que le joueur de rugby anglais est pédant à notre égard, celui d'Afrique du Sud semble légèrement limité dans la récolte de neurones.

On aurait adoré penser le contraire, mais, franchement, entre Mark Andrew, et surtout Butch James, véritables étalons de la bêtise à l'état brut, et quelques autres de leurs collègues, il n'y avait, samedi 23 juin, à Durban, peu de Sud-Africains, excepté Pieter De Villiers, pour relever la moyenne générale du QI de cette bande de bourriques à crampons. Sur le terrain, en tous les cas.

D'ailleurs, s'il est un exploit qu'il faut souligner dans ce match trop agressif, « à l'ancienne », ce n'est pas forcément celui d'avoir été tout près de battre pour la deuxième fois de suite en test-match l'équipe des Springboks, chose encore jamais réalisée par aucune sélection française, ni celui d'avoir failli emporter un match sans ballons, mais plutôt ce singulier exploit de n'être jamais tombé dans le piège annoncé de la provocation physique et verbale.

CHAUSSONS À BOUTS CARRÉS

Honnêtement, connaissant l'héritage laissé par nos ancêtres, pour qui les différends se réglaient à grands coups de chaussons à bouts carrés, cela tient du miracle. Pour sûr que les équipes de France d'il y a encore pas si longtemps n'auraient pas attendu Noël pour célébrer le temps des marrons. En

même temps, il faut remercier les Sud-Africains d'être restés plus proches de leur arrogance que de leur intelligence.

LA LOI DES PILONNAGES

Dans ce match à sens unique (surtout en seconde mi-temps), une équipe normale, dotée d'un minimum de réflexion, aurait collectionné une quarantaine de points, tant les Français furent réduits, les trois quarts du temps, à la tâche la plus ingrate du manutentionnaire : le déballage des cartons. Et, pourtant, ils se payaient une fois de plus le luxe de mener à la pause (15-14).

Malheureusement, elle allait subir toute la seconde mi-temps la loi des pilonnages sud-africains, plus révoltés que méthodiques, jusqu'à passer la dernière demi-heure à défendre héroïquement sa ligne avec une dignité de résistant, s'ac-

crochant à ce petit point d'avance comme l'on s'accroche à la liberté.

Bien sûr, devant ce combat, on y a cru sans y croire, imaginant bien qu'à un moment ou à un autre, à force de jouer les « plaqueurs-gratteurs-embrouilleurs », le couperet d'un drop ou d'une pénalité finirait par trancher la gorge de notre espoir.

En tous les cas, quelle que fut l'issue de cette *barbecue party* où les Français ont servi de viande à brochettes, il n'était pas besoin d'attendre le résultat final pour être fiers. Fiers d'avoir été les premiers spectateurs d'une troupe de guerriers bourrés de talent, qui pourra désormais voyager sans complexes dans ses eaux du Sud, réputées infréquentables.

★ Philippe Guillard est journaliste à Canal+, écrivain et ancien rugbymen.

Le Conseil d'Etat pourrait rejeter la requête du Toulouse FC

Le commissaire du gouvernement a recommandé au Conseil d'Etat, qui devrait rendre sa décision d'ici à mercredi, de ne pas revenir sur l'homologation du championnat de France de football, ce qui entraînerait le club toulousain en National

Le Conseil d'Etat devrait rendre sa décision concernant la requête déposée par le Toulouse Football Club dans l'affaire des faux passeports, mercredi 27 juin au plus tard. Cette décision risque fort d'être défavorable au

club toulousain, qui se verrait ainsi rétrogradé en National. En effet, lors des débats sur le fond de l'affaire, samedi 23 juin, le commissaire du gouvernement a recommandé au Conseil d'Etat de suivre « la jurispru-

dence traditionnelle conduisant à ce qu'un match homologué ne peut être remis en cause ». Elle n'a donc pas suivi les arguments du club toulousain, qui, s'appuyant sur « la morale sportive », réclamait l'annulation de

l'homologation du dernier championnat de France et espérait récupérer sept points supplémentaires sur « tapis vert », ce qui lui aurait permis d'éviter la rétrogradation sportive.

LE CATACLYSME annoncé ne devrait pas avoir lieu. Le classement du championnat de France de division 1 restera donc, à un détail près, celui homologué par la Ligue nationale de football (LNF) le 21 mai. Seul changement notable : le Toulouse Football Club devrait passer de la 17^e à la 16^e place grâce à trois points récupérés « sur tapis vert » pour son match perdu contre l'AS Saint-Etienne, le 2 décembre, à l'occasion duquel les Stéphanois avaient aligné le gardien de but ukrainien Maxim Levitski, porteur d'un faux passeport grec. En résumé, la requête déposée par le Toulouse FC auprès du Conseil d'Etat, réclamant l'annulation du classement « dans son entier », pourrait être déclarée, mercredi 27 juin au plus tard, irrecevable par la section du contentieux du Conseil d'Etat.

C'est, à en croire les habitués du Palais-Royal, ce qui a neuf chances sur dix de sortir des délibérations entamées samedi 23 juin par le collège de 17 membres issus de cette

section. Les sages ont en effet pour habitude de suivre les recommandations du commissaire du gouvernement. Or, lors de ses conclusions, Isabelle De Silva a recommandé à la plus haute instance administrative de suivre « la jurisprudence traditionnelle conduisant à ce qu'un match homologué ne peut être remis en cause ».

Elle s'est rangée ainsi à la position des défenseurs de la Fédération française de football (FFF) et de la LNF, représentés par M^r Frédéric Thiriez, qui avait conclu sa plaidoirie en ces termes : « Oui à des sanctions contre les joueurs et les clubs qui ont fraudé, non à la remise en cause des règles d'homologation. »

Durant plus de deux heures, dans le cadre solennel de la salle des contentieux où se déroulait, samedi 23, l'étude sur le fond de l'affaire, les débats ont tourné autour de ces questions d'homologations de matches. « Les instances fédérales ont rédigé des règles claires, les juges ne peuvent que les appliquer, a estimé Isabelle De Silva. Une fois que le match est perdu, que se soit juste ou injuste, il l'est définitivement. »

Pour ne pas être entériné, le résultat d'un match doit avoir été sujet

soit à une « réserve » formulée par écrit par le plaignant avant la rencontre, soit à une « réclamation » présentée dans un délai qui ne doit pas excéder 48 heures après la rencontre. Le Toulouse FC contestait en particulier le résultat de trois matches (TFC-Saint-Etienne, le 2 août, Metz-TFC, le 25 novembre, et Saint-Etienne-TFC, le 2 décembre).

UNE RÉCLAMATION RETENUE

Or, les dirigeants toulousains n'ont émis qu'une seule réclamation dans les délais, le 4 décembre, et le motif de « falsification ou fraude pour l'obtention ou l'utilisation de licence », sanctionné d'un match perdu (article 187 des règlements de la LNF), n'a été retenu que dans ce seul cas. Reconnaisant le bon droit du Toulouse FC dans ce cas précis, le commissaire du gouvernement a d'ailleurs demandé au Conseil d'Etat de condamner la FFF et la LNF à verser 20 000 francs de dommages et intérêts au club toulousain.

M^r Didier Bouthors, l'avocat du TFC, estimant que « la fraude corrompt tout » et que « les règles du foot ne sont pas seulement sportives », demandait le gain de ces trois matches, gain susceptible de rap-

porter 7 points au club, et donc de le maintenir en D1. « Toulouse, qui a eu le courage de la vérité, ne recherche pas un bénéfice sur tapis vert, mais demande l'égalité entre les compétiteurs et sur les conditions des rencontres », avait-il déclaré.

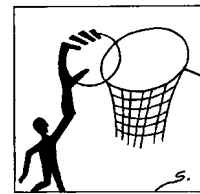
Il n'aura pas été entendu par le commissaire du gouvernement, qui propose d'appliquer à la lettre les règlements sportifs et de confirmer l'ordonnance du tribunal administratif de Toulouse du 23 mai, donnant match gagné au TFC face à Saint-Etienne. « On n'a pas voulu nous suivre sur le terrain moral », a regretté M^r Didier Bouthors.

La révolution, doublée d'une jurisprudence, tant redoutée par les dirigeants du football ne devrait donc pas se produire. « Nantes attend droit sur ses crampons : il a gagné le championnat de France », a déclaré M^r Arnaud de Chaise-martin, l'avocat du FC Nantes. Le titre des Canaris paraît désormais acquis, tout comme les relégations effectives de Strasbourg et de Saint-Etienne en division 2 et de Toulouse en National, après sa rétrogradation administrative confirmée en appel par la direction nationale de contrôle de gestion jeudi (Le Monde du 23 juin).

Etienne Labrunie

Villeurbanne revient à égalité avec Pau-Orthez en finale du championnat

DANS UNE SALLE parée des couleurs de l'Elan béarnais, jamais l'intensité sonore n'est descendue d'un cran. Les Palois, vainqueurs à l'aller, mardi 19 juin, à Villeurban-



BASKET

ne, souhaitaient porter leur équipe vers un 7^e titre de champion de France. Mais l'avantage du terrain ne pèse plus très lourd quand l'Asvel est de la partie. Les coéquipiers de Yann Bonato ont remporté le match retour de la finale du championnat de France (73-64), samedi 23 juin. Les cafoillages de la première rencontre étaient oubliés.

Après une première mi-temps très disputée, l'Asvel a pris ses distances. Les stratégies élaborées par Claude Bergeaud, l'entraîneur palois, ont été annihilées par une certaine maladresse sur les tirs extérieurs et de grandes difficultés dans un secteur intérieur verrouillé par le joker villeurbannais Jérôme James et ses 2,16 m. Les deux équipes se retrouveront pour une belle décisive à l'Astroballe de Villeurbanne, samedi 30 juin.

Ce sera l'occasion pour l'Asvel, qui a perdu les quatre dernières finales de championnat qu'elle a disputées, de mettre un terme à l'incroyable série de défaites à domicile enregistrées à ce niveau de la compétition ces dernières années. La pression qui avait asphyxié les joueurs de Gregor Beugnot lors du match aller semble maintenant peser sur les jeunes épaules paloises.

Mais l'Asvel, déjà victorieuse début juin de la Coupe de France face à Pau-Orthez, ne devra pas céder à la fébrilité qui la gagne souvent dans sa salle si elle veut décrocher enfin ce seizième titre, jusque là inaccessible.

Même le cricket s'est découvert des hooligans...

LONDRES

de notre correspondant

Ça ne se passait pas sur les gradins d'un stade de football. C'était à Headingley, Trent Bridge ou Edgbaston, ces « temples » du très aristocratique cricket, petit monde que l'on croyait à l'abri des coups de folie. Invasion de la pelouse, vigiles agressés, joueurs menacés par des pétards ou des jets de projectiles : les jeunes supporters anglais de l'équipe nationale du Pakistan ont transformé l'actuelle tournée qu'effectue celle-ci au Royaume-Uni en un véritable champ de bataille. Et la presse de s'interroger : la violence raciale est-elle devenue le décor ordinaire du cricket, sport de gentlemen dont les qualités premières étaient supposées être la tolérance, les bonnes manières et la courtoisie ?

Les débordements causés par de jeunes musulmans sont devenus un rituel des rencontres internationales auxquelles participe le Pakistan. Les responsables du très select England and Wales Cricket Board, qui, croyant parer au plus pressé après les premiers incidents, avaient fait ériger à proximité des stades une tente de prières dirigée vers La Mecque, ont été totalement dépassés par cette soudaine poussée de fièvre. Le ministre de l'intérieur a promis de renforcer les effectifs policiers lors des rencontres. Parallèlement, les dispositions du Safety of Sports Grounds Act mis en place contre les hooligans du foot pourraient être étendues au cricket.

Qui sont ces hooligans dont les violences plongent dans le désarroi un sport déjà éclaboussé par un scandale de matches truqués ? Essentiellement des fils d'immigrés, peu scolarisés, qui se considèrent comme les exclus d'une société en pleine évolution. A Oldham, le

mois dernier, ils ont semé la dévastation en réaction aux provocations de skinheads et aux méthodes musclées de la police de Manchester. Sur les stades de cricket, ils s'en sont pris au racisme sournois d'une élite blanche âgée, voire très âgée, que symbolise ce jeu colonial au règlement désuet.

« UN DES RARES SUJETS DE FIERTÉ »

« Les jeunes Indo-Pakistans ne vont pas au football, perçu comme un bastion de petits Blancs racistes. Mais ils peuvent facilement s'identifier au cricket. Or, cet univers reste entièrement blanc et les ignore », souligne la commentatrice Jasmine Alibhai-Brown. « Au Pakistan et au Bangladesh, le cricket est le ferment du nationalisme. Vu l'état économique désastreux de ces pays, c'est l'un des rares sujets de fierté pour ces jeunes », indique Tarica Moddod, spécialiste de l'immigration à l'université de Bristol. A ses yeux, l'équipe nationale du Pakistan symbolise également la possibilité de revanche des anciens sujets du Raj - l'Inde impériale - sur leurs maîtres...

En 1998, l'ex-ministre conservateur Lord Tebitt, pourfendeur de la société multiraciale britannique, avait provoqué un tollé en invoquant un prétendu « test du cricket » pour juger de l'allégeance à leur patrie d'adoption des immigrés de couleur issus du sous-continent indien ou des Antilles anglophones. Ne lui en déplaise, ces teenagers huent aujourd'hui le capitaine en titre de l'équipe d'Angleterre, Nasser Hussain, musulman né à Madras, arrivé en Angleterre à l'âge de cinq ans. Leur idole est la star de l'équipe du Pakistan, Wasim Akram.

Marc Roche

L'équipe de France rejoint le G8 du volley mondial

LA LIGUE mondiale, dotée de 10 millions de dollars de prix, a été créée en 1991 et jamais l'équipe de France n'avait réussi à en atteindre la phase finale. C'est aujourd'hui chose faite, après un premier tour où les Tricolores ont réussi à battre deux fois l'Italie, championne du monde.

Depuis une décennie, le volley français semblait être aux abonnés absents. Pour sortir de ce marasme, la Fédération française a nommé à la tête de l'équipe nationale, le 2 février, Philippe Blain, artisan des bons résultats de Cannes de 1995 à 1999. Entraîneur reconnu, il possède également un palmarès de joueur flateur, dont l'apogée a été le titre de meilleur réceptionneur-attaquant du championnat du monde de 1986. Epaulé par Glen

Hoag, l'entraîneur du Paris Volley, le club champion d'Europe, il prend la suite de Pierre Laborie, démissionnaire après l'échec de la qualification pour les Jeux olympiques de Sydney.

MISSION SUR QUATRE ANS

Pour Philippe Blain, cette Ligue mondiale est un moyen de « jeter les bases de ce que doit être une équipe » afin d'arriver aux tournois majeurs avec une certaine sérénité. La Fédération lui a fixé une mission sur quatre ans, jalonnés des championnats d'Europe et du monde, prévus respectivement en septembre prochain et en octobre 2002, étapes en vue d'une qualification pour les Jeux d'Athènes, en 2004. Ne disposant que de quelques semaines pour mettre en pla-

ce une équipe qui tienne la route, le coach des Bleus a dans un premier temps « contacté les joueurs qui avaient disputé le tournoi de qualification des JO pour savoir s'ils souhaitaient contribuer au nouveau projet de l'équipe de France ».

Du précédent collectif, dix joueurs sont repartis pour l'aventure. Les postes restants ont été attribués à deux novices au niveau international : Philippe Barca-Cysique et Jean-Charles Monneraye. Les problèmes rencontrés par son prédécesseur avec les joueurs, Philippe Blain ne s'en plaint pas. Pour lui, le problème se résume à « la capacité de l'effectif à gérer les moments difficiles ». Les derniers résultats de l'équipe de France sont plutôt rassurants. « Le groupe travaille assez bien, il y a de la solidarité et de la complémentarité », ajoute Laurent Chambertin, le plus expérimenté des Bleus, avec 310 sélections. Ce n'est pas la première fois que l'équipe a des qualités, mais maintenant, il faut confirmer. »

L'équipe de France a l'occasion de le faire avec la phase finale de la Ligue mondiale, qui se dispute jusqu'au 30 juin en Pologne et qu'elle devait entamer, lundi 25, face à la Yougoslavie, championne olympique à Sydney. Comme test, on pouvait difficilement demander mieux.

Julien Vanneau

SCIENCES
ET
AVENIR

De Salamine aux Malouines

La grande Histoire des

Batailles
navales

3000 ans de progrès techniques
et de stratégie maritime

Syndrome du bébé secoué
Près de 100 morts par an

Forme génétique de la maladie de Creutzfeldt-Jakob
Lignée juive à hauts risques

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

smalto

la différence

SOLDÉS

remises de 30 à 50%

10h - 19h

Homme : 44, rue François 1^{er} (8^e)
Homme et Femme : 5, place Victor Hugo (16^e)

Au Nürburgring, Michael Schumacher poursuit son cavalier seul

Le pilote Ferrari a gagné le Grand Prix d'Europe en s'imposant devant Juan Pablo Montoya (BMW-Williams) et David Coulthard (McLaren-Mercedes)

EN REMPORTANT le Grand Prix d'Europe, qui se déroulait en Allemagne, dimanche 24 juin, sur le circuit du Nürburgring, dans l'ouest du pays, Michael Schumacher, sur Ferrari, a signé la 49^e victoire de sa carrière et s'est encore un peu plus rapproché de son quatrième titre mondial et du record de victoires (51) détenu par Alain Prost. « Je suis ravi de ce résultat, car il n'y a rien de mieux que de l'emporter devant son public. Ce fut un week-end fabuleux avec la pole samedi, et la victoire dimanche », a-t-il déclaré.

L'Allemand a franchi la ligne d'arrivée avec un peu plus de 4 secondes d'avance sur le Colombien Juan Pablo Montoya (BMW-Williams) et 24 secondes sur l'Écosais David Coulthard (McLaren-Mercedes). Placés sur la première ligne, Michael Schumacher et Ralf, son frère cadet, devaient faire l'essentiel du spectacle, jusqu'à ce que le pilote BMW-Williams, pour avoir mordu la ligne blanche à la sortie des stands, écope d'un sévère « stop and go » de dix secondes (qui s'est traduit en réalité par une pénalité globale de 35 secondes).

Cette décision, en mettant un terme au nouveau suspense que semblait offrir ce duel fratricide, transformait la course en un cavalier seul. Le plus jeune des frères Schumacher dut se satisfaire de la 4^e place. « Je suis particulièrement déçu de la façon dont la course se termine, car j'avais une bonne chance de vaincre, a confié Ralf Schumacher. Quant à l'incident de la ligne blanche à la sortie des stands, je regardais dans mes rétroviseurs (...) et j'étais plus concentré sur le trafic

derrière que par cette ligne. Je dois donc accepter cette pénalité. »

L'honorable remontée de Juan Pablo Montoya, coéquipier de Ralf Schumacher chez Williams, qui signa alors le meilleur temps en course, n'y fera rien : il faut réussir une course d'anthologie pour vaincre, à la loyale, l'invincible Baron rouge, de surcroît sur ses terres.

L'affaire était pourtant plutôt mal partie pour le triple champion du monde lorsque la voiture de réserve qu'il avait préféré utiliser pour le tour d'installation, qui précède la mise en place sur la grille de départ, s'immobilisa sur la piste. Après avoir promptement enfourché un scooter qui se trouvait dans les parages, l'Allemand put rejoindre son stand et récupérer sa voiture de course.

« TOUT CE QUI ÉTAIT PERMIS »

S'il ne fit pas un très bon départ, l'ainé des Schumacher sut, d'entrée de jeu, mater son frère en le tassant sur le côté droit de la piste avant le premier virage : « Je savais qu'il me fallait être en tête au premier virage. Aussi, j'ai fait tout ce qui était permis pour l'empêcher de passer. » Ce ne fut pas la seule démonstration de la grande maîtrise de Michael Schumacher sur la piste qu'il nous fut donné de voir lors de ce grand prix. Au 28^e tour, Ralf Schumacher était le plus rapide, notamment grâce à ses pneus Michelin, qui avaient atteint leur température optimale. Il talonnait son frère et tous deux avaient adopté une stratégie identique avec deux arrêts au stand.

Pour la Scuderia Ferrari, le calcul était simple : il fallait impérativement ravitailler dans le même tour que la Williams, car, une fois seule en piste, elle pouvait tirer avantage de ses meilleures perfor-

mances. Ce sont d'ailleurs les mécaniciens de Williams qui, les premiers, se sont mis à l'œuvre, bientôt suivis par ceux de Ferrari.

La meilleure façon de suivre une voiture étant de la précéder, Michael Schumacher en a profité pour faire valoir son droit d'aînesse. Par une manœuvre décidée avec une spontanéité dont il semble avoir le secret, il s'est enfourné, avec une incroyable rapidité, dans la ligne des stands après avoir constaté que son frère, qui le suivait de près, s'y était déjà engagé. Le pilote Ferrari mordait au passage la large bande striée qui sépare la ligne des stands de la piste. Mais les règlements ne s'appliquent pas toujours avec la même sévérité.

Michael Schumacher compte désormais au classement du championnat du monde 24 points d'avance sur le Britannique David Coulthard (McLaren-Mercedes) et 42 sur son coéquipier, le Brésilien Rubens Barrichello.

Jean-Jacques Larrochelle

Marc Raquil, aiguillon des Français en Coupe d'Europe

BRÈME (Allemagne)
de notre envoyé spécial

Il sautille sur la piste, esquisse quelques pas de danse, pagaie, puis nage la brasse à plat ventre sur le

Tartan. Les spectateurs du Weserstadion de Brême, habitués à la rigueur des footballeurs du Werder, sont sous le charme d'une joie toute simple. Quelques minutes plus tôt, juste après avoir bouclé son tour de piste

en 44 s 95, Marc Raquil a déjà levé les bras au ciel, hurlé sa joie. Il a presque fallu aller le chercher pour qu'il consente à quitter cette piste dont il a mis si peu de temps à faire le tour. En devenant le premier Français à passer sous la barre des 45 secondes au 400 m, effaçant l'un des plus vieux records de France (celui d'Olivier Noirot, 45 s 07 en 1991), le sociétaire de Neuilly-Plaisance Sport (Seine-Saint-Denis) a mis, dès samedi 23 juin, l'équipe nationale sur les rails du meilleur résultat de son histoire en Coupe d'Europe d'athlétisme.

Après une première partie de course prudente, son habitude accélération, à 200 m de la ligne, a laissé sur place ses adversaires. Restait le chronomètre. « Je ne pensais qu'au temps, a-t-il avoué. Je voulais être le premier à descendre sous les 45 secondes. Mes yeux sont restés fixés sur le panneau chronométrique pendant les 50 derniers mètres. Cela m'a permis d'aller au fond de moi-même. » La phrase était encore dans l'air que le jeune homme recevait les félicitations de son capitaine.

L'EXEMPLE DE DIAGANA

Lorsqu'il a donné l'accolade à son cadet, Stéphane Diagana, qui venait d'achever le 400 m haies, ne savait peut-être pas que c'est en devenant champion du monde, un soir d'été 1995 à Athènes, qu'il a appelé Marc Raquil à l'athlétisme. Dès la rentrée de septembre, le jeune garçon s'était présenté sur la piste la plus proche de chez lui. L'hiver l'avait poussé vers le cross, mais le 400 m l'attirait déjà, malgré les sceptiques. On le disait trop lent. Sa taille (1,96 m), inhabituelle chez les sprinters, était vue comme un handicap. « J'ai dû me battre pour prouver que je pouvais être le meilleur. »

Sa progression, depuis, n'a connu aucune entrave. Le voir avaler les

derniers mètres de sa foulée démesurément allongée, tirer sur des cordes invisibles quand ses grands bras déchirent l'air, suffit pour mesurer la passion qu'il met dans une course. En 45 secondes, et un peu moins désormais, Marc Raquil avoue goûter toute la palette des émotions. « Le 400 m est par excellence l'épreuve qui donne des frissons. Qui fait pleurer et qui fait mal. Mais vous êtes si léger après avoir terminé. »

Le plaisir du tour de piste a également l'avantage de se décliner au pluriel. Marc est arrivé en équipe de France via le relais 4 x 400 m, qu'il a contribué à amener au premier rang européen. « Le relais est la plus belle épreuve de l'athlétisme, préche-t-il. Quatre gars, et un bâton qu'il faut ramener le plus vite possible au point de départ. » Il espère seulement être, désormais, « considéré comme un coureur de 400 m à part entière. Même si je ne revendique rien. Je sais que je ne serai pas mis en avant comme le sont les stars de l'athlétisme. »

La remarque pourrait passer pour de la fausse modestie. Avec Marc Raquil, il convient plutôt de parler de candeur naïve. L'élève de François Pépin, qui s'entraîne à l'Insep, dans le bois de Vincennes, à Paris, en attendant de travailler à la rentrée, a déjà beaucoup d'une star. Cheveux décolorés, lunettes de soleil et taille hors norme. A chaque sortie, il rejoue le grand blond avec des lunettes noires. Mais le show n'a rien de calculé. Le grand Marc respire simplement la joie d'être sur une piste, une véritable boulimie de performances. Difficile de trouver une faille à son bonheur.

« Avec ce chrono, une finale est possible aux prochains championnats du monde. Et je pense pouvoir courir plus vite, en 45 s 50... Enfin, je veux dire, en 44 s 50. »

Cyril Pocréaux

Deux podiums historiques

« Nous avions auparavant des athlètes qui participaient. Désormais, ils sont là pour gagner. » Venant d'un adepte de l'esprit « commando » tel que Jean-Claude Perrin, le directeur des équipes de France, la remarque vaut son pesant de médailles. En montant deux fois sur le podium de la Coupe d'Europe – deuxième place chez les hommes, derrière la Pologne, et troisième place pour les féminines, derrière la Russie et l'Allemagne –, les Tricolores ont réussi leur meilleur résultat général dans cette compétition, créée en 1965. Avec quatre victoires individuelles et de jeunes athlètes qui ont, dans l'ensemble, répandu aux espoirs placés en eux, l'athlétisme français, au début d'une saison importante – avec les championnats du monde d'Edmonton début août –, semble avoir tourné la page après la déception des Jeux olympiques de Sydney.

Grand Prix d'Europe

9^e MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Dimanche 24 juin • Circuit du Nürburgring, en Allemagne • 67 tours de 4,556 km (305,252 km) • Beau temps • Température piste : 34 °C • 22 qualifiés, 15 classés

VAINQUEUR

Michael SCHUMACHER (Ferrari)
Les 67 tours
en 1 h 29 min 42 s 724
à 204,143 km/h de moy.
Age : 32 ans
Nationalité : allemande
Début en F1 : 1991
153 courses, 49 victoires.
Palmarès : champion du monde en 1994, 1995 et 2000.



CLASSEMENT DE LA COURSE

1	M. Schumacher (All, Ferrari)	1 h 19'42" 724
2	J.-P. Montoya (Col, Williams)	à 4 s 217
3	D. Coulthard (Gbr, McLaren)	à 24 s 993
4	R. Schumacher (All, Williams)	à 33 s 345
5	R. Barrichello (Bre, Ferrari)	à 45 s 495
6	M. Hakkinen (Fin, McLaren)	à 1 min 04 s 888
7	E. Irvine (Gbr, Jaguar)	à 1 min 06 s 198
8	P. De la Rosa (Esp, Jaguar)	à 1 tour
9	J. Villeneuve (Can, BAR)	à 1 tour
10	K. Raikkonen (Fin, Sauber)	à 1 tour
11	G. Fisichella (Ita, Benetton)	à 1 tour
12	L. Burti (Bre, Prost)	à 2 tours
13	J. Button (Gbr, Benetton)	à 2 tours
14	F. Alonso (Esp, Minardi)	à 2 tours
15	J. Alesi (Fra, Prost)	à 3 tours

PRINCIPAUX ABANDONS

• O. Panis (Fra, BAR; sortie de piste, 24^e tour).
• J. Trulli (Ita, Jordan; moteur 45^e tour).
• H.H. Frentzen (All, Jordan; sortie 49^e tour).

POLE POSITION

M. Schumacher (Ferrari)
en 1 min 14 s 960 (moy. 218,804 km/h)

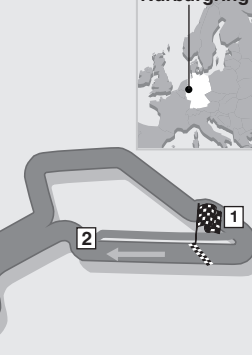
MEILLEUR TOUR en course

J.-P. Montoya (Williams/BMW)
en 1 min 18 s 354 (209,326 km/h), 27^e tour

Les faits marquants

- M. Schumacher**, leader depuis le départ, voit dans ses rétroviseurs son frère se diriger vers la voie des stands. Au dernier moment, le triple champion du monde décide d'en faire autant et se rabat brusquement pour réaliser son premier ravitaillement (28^e tour).
- R. Schumacher**, en rejoignant la piste une fois son ravitaillement terminé, déporte sa monoplace au-delà de la ligne blanche réglementaire (28^e tour). Il écope, 11 tours plus tard, de 10 secondes de pénalité. Son coéquipier J.-P. Montoya en profite pour lui ravir la 2^e place.
- R. Barrichello**, en essayant de revenir sur R. Schumacher, sort de la piste et glisse sur l'herbe. Il garde le contrôle de sa monoplace et conserve ainsi sa 5^e place (60^e tour).

Nürburgring



CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS

PILOTES : 1. M. Schumacher (+ 10), 68 pts ; 2. D. Coulthard (+ 4), 44 ; 3. R. Barrichello (+ 2), 26 ; 4. R. Schumacher (+ 3), 25 ; 5. J.-P. Montoya (+ 6), 12 ; 6. M. Hakkinen (+ 1) 9.
CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari (+12), 94 pts ; 2. McLaren (+5), 53 ; 3. Williams, (+5), 37, etc.

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

L'athlétisme français choisit Saint-Etienne

Saint-Etienne
Terre de champions

Bienvenue
aux championnats
de France
d'Athlétisme
et à la Fédération
Française
d'Athlétisme

30 JUIN
& 1^{er} JUILLET

Ville de
Saint-Etienne

GAP

Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.

Le stock neuf et occasion en ligne
Cotations express location longue durée
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans
Les tarifs et les stocks GAP

www.gap.fr

Villiers Etoile Concorde

Très chaud avec des orages

MARDI. Les pressions sont encore élevées sur la France, mais elles sont à la baisse. Une perturbation s'approche de la France, le temps deviendra lourd et des orages éclateront sur une bonne partie de la France. Ils pourront être violents dans la soirée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Sur la Bretagne, temps assez nuageux le matin. Il devient partagé entre nuages et éclaircies à la mi-journée. Sur les pays de Loire et la Normandie, le temps est assez lourd avec un risque d'ondée. Les températures sont comprises entre 24 et 30 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le temps devient également lourd et le risque d'ondées ou d'orages s'intensifie l'après-midi. Des orages forts peuvent éclater. Les températures sont très élevées, entre 30 et 35 degrés.

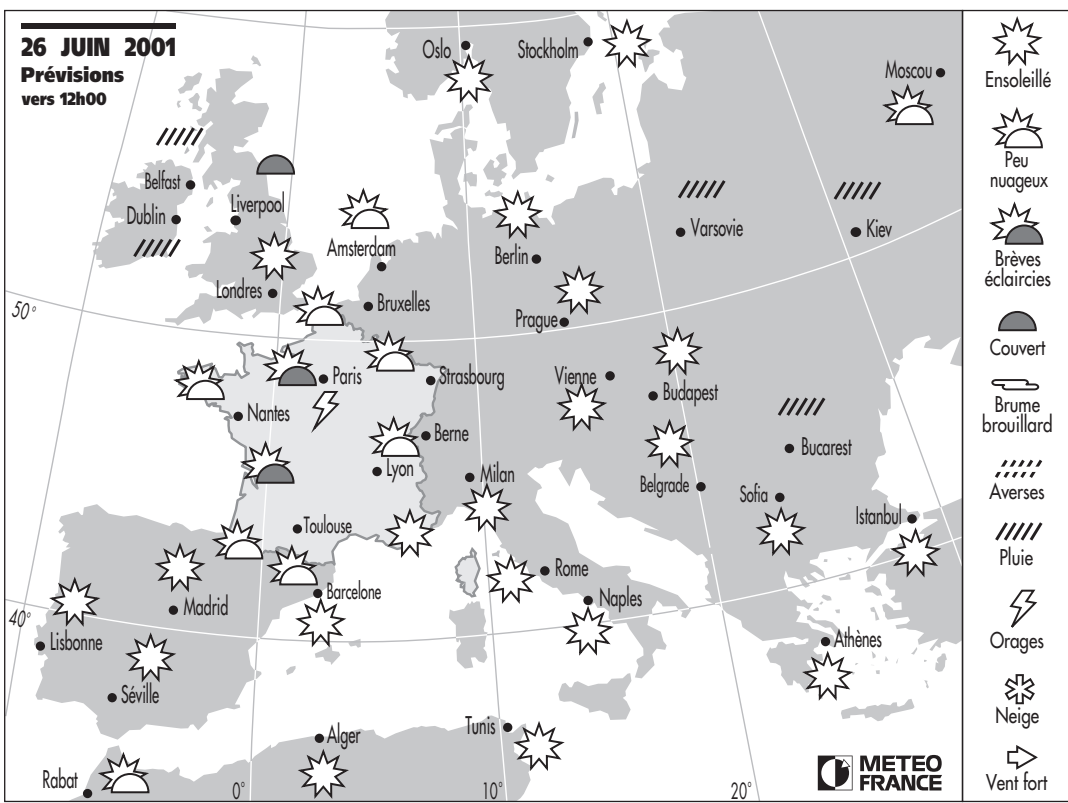
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.

Le temps est bien ensoleillé le matin, mais il devient lourd et des orages commencent à éclater sur la Bourgogne, le Jura et les Vosges. Les températures sont très élevées, entre 30 et 33 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le temps est bien nuageux le matin puis, après une embellie, il devient rapidement lourd et des orages parfois forts éclatent l'après-midi. Les températures sont comprises entre 27 et 31 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps devient progressivement lourd et des orages éclatent l'après-midi sur le Limousin et l'Auvergne. En Rhône-Alpes, le temps reste bien ensoleillé. Les températures seront comprises entre 28 et 33 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Excepté quelques entrées maritimes sur le Languedoc, le soleil brillera largement. Les températures seront comprises entre 26 et 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Une sélection de 40 hôtels hors du commun, de la Villa Gallici, à Aix, au Trianon Palace, à Versailles. Une approche inédite de l'architecture, du design, de la gastronomie et de l'art de vivre à la française. Plus de 500 photos d'Herbert Ypma pour un véritable hymne à la décoration.

Hôtels extraordinaires France (Hachette, 256 pages, 169 F, 25,76 €).

■ **TURKS ET CAICOS.** Première liaison régulière, au départ de Londres, pour cet archipel des Caraïbes, comptant 40 îles (dont 8 habitées), situé à 925 km au large de Miami, en plein Atlantique. Ce vol, assuré par British Airways, avec une escale à Nassau, est programmé chaque dimanche. Un atout de poids pour une destination plage (doublée d'un paradis fiscal) en plein boom : le nombre des visiteurs aurait augmenté de 27 % l'an passé. Réservations au 0825-825-400 ou sur Internet (www.britishairways.fr).

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

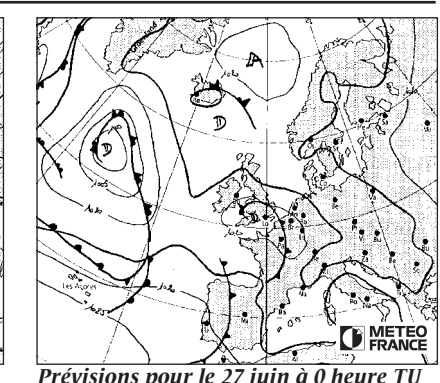
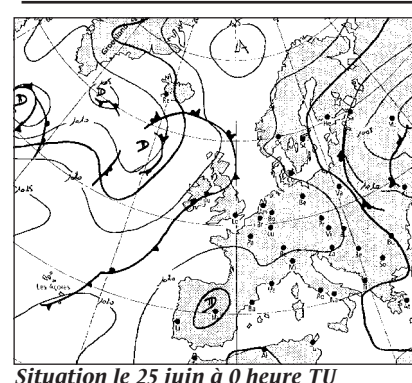
FRANCE métropole	
AJACCIO	17/29 S
BIARRITZ	18/24 S
BORDEAUX	18/28 S
BOURGES	19/32 N
BREST	14/24 N
CAEN	18/28 N
CHERBOURG	17/24 N
CLERMONT-F.	18/33 P
DIJON	14/33 P
GRENOBLE	15/33 S
LILLE	19/32 S
LYMOGES	18/29 N
LIVON	18/33 N
MARSEILLE	19/30 S

PAPETE	23/29 S
POINTE-A-PIT.	26/32 C
ST-DENIS-RÉ.	18/23 S
EUROPE	
AMSTERDAM	13/28 S
ATHENES	21/29 S
BARCELONE	17/27 N
BELFAST	14/18 P
BELGRADE	14/25 S
BERLIN	13/25 S
BERNE	11/31 S
BRUXELLES	14/31 S
BUCAREST	12/21 P
BUDAPEST	14/25 S
COPENHAGUE	11/21 S
DUBLIN	14/16 P
FRANCFORT	14/31 S
GENEVE	17/30 S
HELSINKI	13/23 S
ISTANBUL	19/24 S

KIEV	14/19 P
LISBONNE	17/22 S
LIVERPOOL	16/25 C
LONDRES	16/28 S
LUXEMBOURG	15/29 S
MADRID	18/34 S
MILAN	21/35 S
MOSCOU	14/19 S
MUNICH	10/28 S
NAPLES	22/34 S
OSLO	16/25 S
PALMA DE M.	19/31 S
PRAGUE	12/23 S
ROME	20/29 S
SEVILLE	17/34 S
SOFIA	13/23 S
ST-PETERSB.	12/18 S
STOCKHOLM	14/24 S
STEREFKE	19/26 S
VARSOVIE	12/20 P

VENISE	21/27 S
VIIENNE	13/26 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	16/26 S
BUENOS AIR.	3/14 S
CARACAS	23/27 S
CHICAGO	17/31 S
LIMA	15/17 C
LOS ANGELES	14/21 C
MEXICO	11/23 S
MONTREAL	19/30 S
NEW YORK	20/27 S
SAN FRANCIS.	10/17 S
SANTIAGO/CHI	5/21 S
TORONTO	19/25 S
WASHINGTON	20/30 S
AFRIQUE	
ALGER	22/34 S
DAKAR	24/29 S
KINSHASA	20/28 P

LE CAIRE	21/33 S
NAIROBI	15/25 S
PRETORIA	7/15 P
RABAT	16/23 S
TUNIS	21/35 S
ASIE-Océanie	
BANGKOK	26/32 P
BEYROUTH	23/28 S
BOMBAY	27/30 P
DJAKARTA	27/30 C
DUBAI	27/37 S
HANOI	27/33 P
HONGKONG	26/29 P
JERUSALEM	20/29 S
NEW DEHLI	25/30 P
PEKIN	22/34 S
SEOUL	22/25 P
SINGAPOUR	27/31 P
SYDNEY	9/19 S
TOKYO	22/30 S

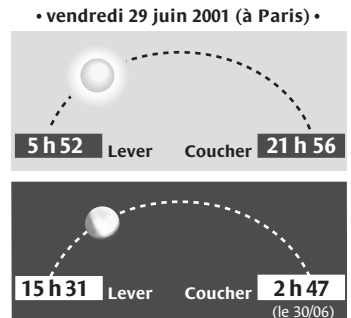


ASTRONOMIE

Ciel de juillet

« Ô NUIT ! jalouse Nuit, contre moi conjurée / Qui renflamme le ciel de nouvelle clarté / T'ai-je donc aujourd'hui tant de fois désirée / Pour être si contraire à ma félicité ? / Pauvre moi ! je pensais qu'à ta brune rencontre / Les cieux d'un noir bandeau dussent être voilés / Mais, comme un jour d'été, claire tu fais ta montre / Semant parmi le ciel mille feux étoilés. » Comptant sur les ténèbres nocturnes pour aller en toute discrétion lutiner sa mie, le narrateur de ce poème de Philippe Desportes (1546-1606) intitulé *Contre une nuit trop claire* expérimente à sa façon le fameux oxymoron céleste, cette « obscure clarté qui tombe des étoiles ». Car la nuit noire n'existe que dans les rêves.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



Il est cependant un moyen naturel d'atténuer les feux qui trouent le « borgnon » et le mois de juillet l'emploiera à l'envi : l'éclipse. Le 5 juillet, deux semaines après l'éclipse totale de Soleil du 21 juin (qui n'a été visible que dans le sud de l'Afrique), ce sera au tour de la Lune d'entrer - partiellement seulement - dans le noir, plus précisément dans l'ombre projetée de la Terre. Le phénomène sera invisible en France et seuls les habitants de l'ouest du Pacifique pourront observer la moitié de notre satellite rongée par l'obscurité.

La Lune prendra sa revanche quelques jours plus tard en occultant successivement Saturne et Vénus le 17 juillet, puis Mercure et Jupiter le 19. Aucune de ces quatre parties de cache-cache ne sera malheureusement visible chez nous mais l'annonce de ces phénomènes rapprochés doit nous mettre la puce à l'oreille et nous signaler un joyeux rassemblement planétaire propice à de sympathiques conjonctions. Ainsi, du 10 au 14 juillet, Mercure et Jupiter - de retour après quelques congés de l'autre côté du Soleil - se tiendront-elles par la main, duo qui sera relayé, du 14 au 16, par le couple Saturne-Vénus.

Tous ces rendez-vous auront lieu à l'aube, ce qui, en période estivale, oblige les astronomes amateurs à se lever bien tôt, aux alentours de 5 heures du matin.

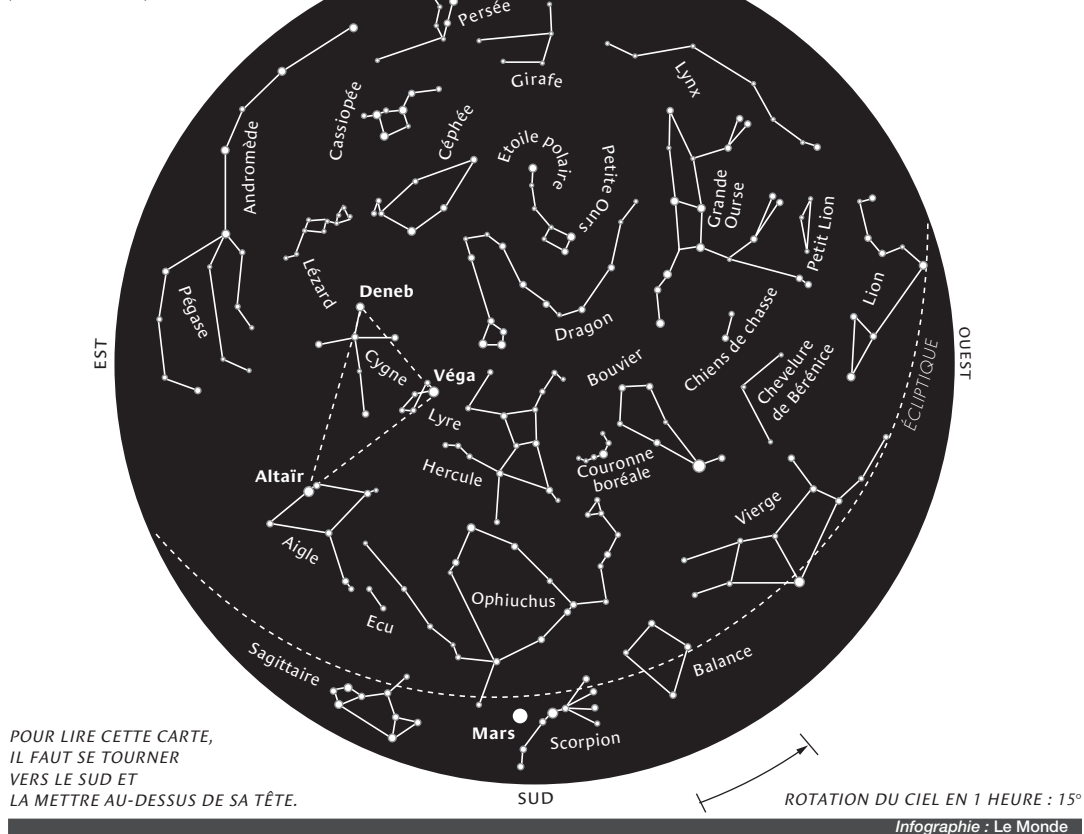
Pour ceux qui se débarrassent de leur réveil pendant les grandes vacances, il sera davantage conseillé de se contenter du spectacle que donneront au crépuscule Mars - encore très brillante après son passage à l'opposition - et la Lune, tout d'abord les 2 et 3 juillet puis, notre satellite ayant accompli un cycle complet, les 29 et 30 du même mois.

Pierre Barthélémy

★ Vient de paraître la bible annuelle des astronomes amateurs, *Le Guide du ciel 2001-2002* de Guillaume Cannat (éditions Nathan, 142 F, 21,65 €). En 288 pages remplies d'informations et d'illustrations, ce livre présente les spectacles célestes de l'année à venir, les éphémérides du Soleil, de la Lune et des planètes ainsi qu'un guide pratique pour tous ceux qui veulent s'équiper ou entrer dans un club d'astronomie. Guillaume Cannat a aussi un site Internet à l'adresse www.leguideduciel.net

L'heure du Triangle d'été

CIEL DU 15 JUILLET À 23 HEURES (HEURE DE PARIS)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 149

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 229

L'entraîneur géomètre

POUR ENTRAÎNER ses buteurs et ses gardiens de but (le titulaire et ses remplaçants), l'entraîneur a installé un étrange dispositif : les poteaux plantés en A, B, C, D délimitent trois buts de largeur AB = 2 m, BC = 4 m, CD = 20 m, dans lesquels sont placés les trois gardiens.

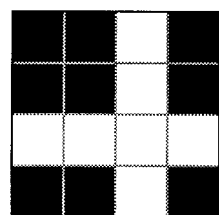
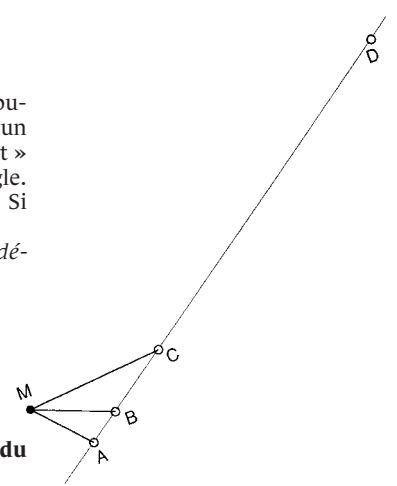
Dans un premier temps, les buteurs doivent s'installer en un point M d'où ils « voient » les deux buts AB et BC selon un même angle (non nul).

Quel est le rapport des longueurs MA et MC ?

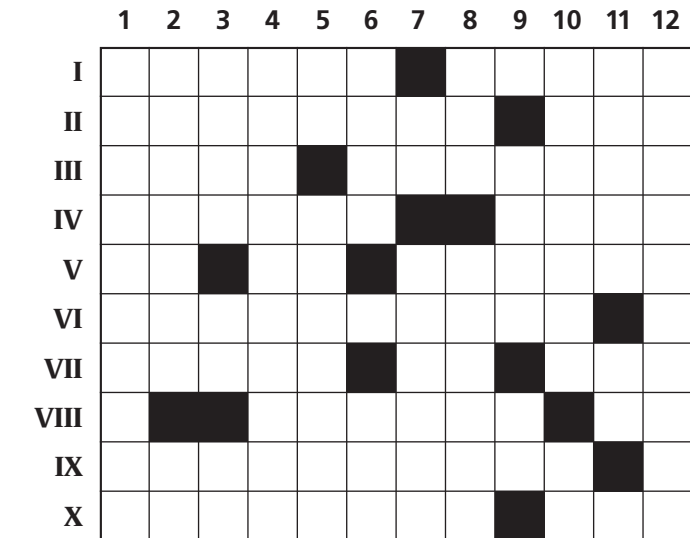
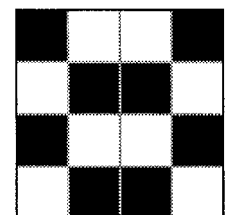
Dans un second temps, le buteur vedette doit se placer en un point du terrain d'où il « voit » les trois buts sous le même angle. Existe-t-il de tels points ? Si oui, où sont-ils ? (D'après les Olympiades académiques 2001.)

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 3 juillet.



Solution du jeu n° 228 paru dans *Le Monde* du 19 juin.
On ne peut faire mieux que colorier 9 cases (ci-contre à gauche, une des configurations possibles) dans le cas où trois cases consécutives ne peuvent être noires.
On ne peut faire mieux que colorier 8 cases (ci-contre à droite, une des configurations possibles) dans le cas où trois cases consécutives ne peuvent être de la même couleur.



HORIZONTALEMENT

I. Du faux qui en met plein la vue. En mettent plein la vue s'ils sont vrais. - II. Pour des échanges confortables. Ni gagnant ni perdant. - III. A disparu de la carte. Expression du bonheur enfantin. - IV. Fait de belles bottes. Roi plein de désillusions. - V. En perdant. Sur la portée. Reste de la métallurgie. - VI. Rassemblement de personnes peu fréquentables. - VII. Nettoient avant la sortie. Interjection. Pas très malin. - VIII. Cul-de-sac à l'intérieur.

Réputée pour ses bulles légères. - IX. Suivent et enregistrent les événements familiaux. - X. Assure le passage du courant. La première sur place.

VERTICALEMENT

1. Travaille en trois dimensions. - 2. Pour faire son trou en grande largeur. En apesanteur. - 3. Contourne l'obstacle. Personnage de personnes peu fréquentables. - 4. Couvertures en toutes saisons. - 5. Personnel. Remarquable pour les jeunes. - 6. Inspire la

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0396-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLISSE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corra
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

LE MONDE DES LIVRES

avec **Le Monde** DATÉ VENDREDI

DISPARITION Le journaliste Roger Théron, ancien directeur de la rédaction de *Paris-Match*, est mort samedi 23 juin à son domicile parisien à l'âge de soixante-seize

ans. ● NÉ à Sète le 24 octobre 1924, Roger Théron obtient une licence de lettres à l'université de Montpellier avant d'entamer une carrière journalistique comme critique de

cinéma à *L'Ecran français*, en 1945. ● REPORTER à *Samedi-Soir* en 1948, il entre à *Paris-Match* comme rédacteur en chef en 1950 et en devient le directeur de la rédaction en 1962. Il

quitte le journal en 1968 pour devenir directeur associé de plusieurs magazines lancés par son ami Daniel Filipacchi, dont *Photo*. ● COLLECTIONNEUR, il avait acquis des clichés

qui couvrent toute l'histoire de la photographie. Le XIX^e siècle avait sa préférence et Gustave Le Gray était son favori, bien avant la reconnaissance du marché.

La mort de Roger Théron, œil de « Match » et collectionneur hors pair

Le journaliste, ancien directeur de la rédaction de « Paris-Match », est mort le 23 juin, à l'âge de soixante-seize ans, à son domicile parisien. Passionné de cinéma, il était l'un des principaux « metteurs en scène » de la presse et l'un des collectionneurs de photographies les plus avisés

IL Y A D'ABORD son œil, globuleux, bleu et acéré, qui jaillissait d'un visage coupé à la serpe, à peine épaissi par une barbe taillée court. « Roger a l'œil », nous confiait le photographe Henri Cartier-Bresson. « Un œil imbattable », ajoutait Daniel Filipacchi, l'ami de toujours. Roger Théron, mort le 23 juin à l'âge de soixante-seize ans, a régné sur *Paris-Match*, donc sur le photojournalisme, pendant un demi-siècle.

Il était un des derniers barons de la presse, un des membres de la bande de copains, avec Daniel Filipacchi pour chef, qui a imaginé le plus important groupe de magazines au monde. Il était une personnalité de la photographie, ami de Cartier-Bresson et protecteur de Tabard, publiant les reportages de Cartier-Bresson dans les années 1950, inspirateur du festival de photojournalisme Visa pour l'image de Perpignan. Il a enfin construit, à partir de la fin des années 1960, quand la photo d'art était méprisée, une collection parmi les plus réputées de la planète.

« Il y a des rendez-vous que je ne veux pas manquer », nous disait-il, en 1996, comme s'il lui fallait mettre bon ordre dans une vie débordante. Le journaliste a fêté les cinquante ans de *Paris-Match* avec un remarquable album de 900 pages et 1 500 photos, sorti en 1998. Le patron de *Match* a quitté son enfant l'année suivante. Toujours fin 1999, le collectionneur a dévoilé une partie de son bien – 240 photos du XIX^e et des années 1920-1930 – à la Maison européenne de la photographie et publié un livre sous le titre *Une passion française* (éd. MEP/Filipacchi).



Roger Théron aux Rencontres internationales de la photographie, à Arles, en 1999.

« CITIZEN KANE », LA RÉVÉLATION

La presse et la photographie. Roger Théron a marqué ces deux mondes. L'homme d'images a été consacré, le 15 mai à New York, d'un Oscar. Pour l'occasion, il a donné à l'ami Jean-Jacques Naudet, dans *Match* évidemment, son dernier entretien, désenchanté et plein d'espoir. Les contradictions entre le patron de presse qui publie « Le dernier baiser » entre Lady Di et Dodi al Fayed, et le téméraire qui, le samedi à l'aube, « fait les puces » à la lampe de poche pour dénicher une photo du XIX^e ou côtoie des spécialistes précieux (Siro, Duchesne) pour enrichir sa collection, ont pu dérouter. « Il n'y a qu'un seul cœur », martelait celui qui se considérait comme « un prédateur de l'émotion visuelle ».

Roger Théron naît le 24 octobre 1924 à Sète (Hérault), ville dont il gardera un léger accent adoucissant sa voix, si lente et réservée. Au collège, il côtoie Georges Brassens. Face à eux, il y a « Bonnafé », un professeur qui lui fait lire *La Nausée*, de Sartre. « Ce fut le choc littéraire de ma vie. » Dans la cour, il distribue son journal, *Tom Pouce*, et dans sa chambre, il punaise les portraits de Viviane Romance ou de Louis Jouvet. Il est secoué par *Citizen Kane*, d'Orson Welles. Il sera journaliste de cinéma. Licence de lettres en poche, il arrive à Paris en 1945 et devient critique à *L'Ecran français*.

Paris-Match est créé par Jean Prouvost, le 29 mars 1949, et adopte pour modèle le *Life* américain. Roger Théron le Sétinois rejoint le

magazine grâce à « la bande de Méridionaux » dont le chef s'appelle Gaston Bonheur, natif des Corbières. En 1950, Roger Théron devient rédacteur en chef. En 1962, il est patron de la rédaction et s'impose comme un spécialiste de la photo.

A l'occasion d'un voyage du pape Paul VI à Jérusalem, en 1964, il entasse une rédaction entière dans un avion et utilise la Caravelle comme salle de rédaction et laboratoire pour tirer les photos afin que le numéro soit bouclé avant l'atterrissage à Orly...

Le « premier *Match* », que dirige Théron de 1962 à 1968, correspond à « l'âge d'or ». Mais les ventes de l'hebdomadaire chutent de 1,8 million en 1958 à 400 000 en 1976. C'est un journal moribond que rachète

Daniel Filipacchi à Jean Prouvost en 1976. Roger Théron revient à la tête de *Paris-Match* et la tâche est rude. Le destin l'encourage. Mao meurt pour le premier numéro. Près de deux millions d'exemplaires sont vendus.

Roger Théron invente un nouveau *Paris-Match* qui colle à la formule de 1978, « le poids des mots, le choc des photos ». Entre les deux, le choix est fait : près de 80 millions de francs seront consacrés chaque année à l'achat d'images, beaucoup moins pour le texte. Roger Théron sait que Paris est devenue la plaque tournante du photojournalisme. Il veut des photos « exclusives », quitte à ce qu'elles soient agressives. Dramatique et bonheur s'imposent, les images *people* prennent plus de place.

Il lui sera reproché, à plusieurs reprises, de « franchir la ligne jaune » avec multiplication de procès. L'affaire la plus pénible est, en 1983, la publication, non dans *Paris-Match* mais dans *Photo*, de douze images en noir et blanc montrant le corps dépecé d'une Hollandaise de vingt-cinq ans, assassinée par un étudiant japonais.

LA PASSION DU PHOTOREPORTAGE

Les ventes renouent avec le million d'exemplaires mais les critiques se multiplient. « *Match* a changé de fonds de commerce », résumait Cartier-Bresson, en 1996. « Les temps ont changé », répondait l'intéressé, qui ajoutait que « les photoreporters et le milieu Parisien "sont les premiers à se jeter sur *Match*". » Le

milieu reconnaît que *Paris-Match* reste la référence en qualité d'images et que, sans lui, « le photojournalisme serait mort », dit Göksin Sipahioglu, patron de l'agence Sipa.

Théron était un homme discret, le contraire d'un patron de presse « médiatique », et ne prenait quasiment jamais la plume, même s'il pouvait lancer une phrase assassine. Il n'a jamais dit qui était l'auteur de la photo représentant François Mitterrand sur son lit de mort, ce qui lui a valu une condamnation pénale. Quand il a dévoilé la photo

Réactions

● Jacques Chirac, président de la République : « Roger Théron aura su faire de *Paris-Match* l'une des plus belles réussites de la presse magazine de ces dernières décennies. Imaginatif, audacieux et visionnaire, il avait pressenti mieux que quiconque les évolutions du public et de ses attentes, et les enjeux de la société de l'information. »

● Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication : « Roger Théron fut un grand journaliste, un grand patron de presse et un amoureux passionné de la photographie. Il fut de ceux qui firent de la France le lieu privilégié du photojournalisme. »

de Mazarine, fille de François Mitterrand, il a fait comprendre qu'il avait l'aval de l'Élysée.

Pourtant, il préférait sa collection aux images qu'il publiait. Cette collection, riche de milliers d'images – il avait vendu 600 pièces au Musée d'Orsay, en 1985 – couvre l'ensemble de l'histoire du genre, du baron Gros à Salgado. C'est une collection atypique, personnelle, émouvante, qui réhabilite des seconds couteaux et fait beaucoup voyager. « Ce sont des images que j'aimais, non une collection sculptée. »

Le XIX^e siècle en est le point fort et Gustave Le Gray son favori – bien avant que ce dernier ne devienne le champion du marché... Le journaliste voit dans les photographes des années 1850 des pionniers qui font surgir un monde englouti. Il est passionné par les recherches des surréalistes. Il a réuni un ensemble remarquable de nus pris sous un second empire cadenasé. Amoureux d'« histoires », il détenait l'exemplaire du portrait de Sartre sur le pont des Arts par Cartier-Bresson, que Simone de Beauvoir avait punaisé chez elle. Celui qui a multiplié les couvertures avec Lady Di possédait une riche galerie de portraits. Sans doute aussi sa collection est-elle traversée par un goût pour le cadrage pictural, harmonieusement construit, autant d'éléments qui sont des axiomes de base d'un photojournalisme lyrique.

Dans sa maison parisienne, entourée de verdure et qui sentait le Sud, Roger Théron n'avait accroché que de la peinture au mur, hormis quelques photos posées sur la cheminée. La collection est rangée dans des commodes. Qu'il ait pu s'émerveiller autant devant un document de paparazzi ou un incunabule du XIX^e siècle traduit la liberté noménale de son regard.

M. G.

Michel Guerrin

Un journaliste aux côtés de son « copain », Daniel Filipacchi

LA CARRIÈRE de Roger Théron est indiscutable de celle de *Paris-Match*, qu'il intègre en 1949, à l'âge de vingt-cinq ans. Elle est également liée à Daniel Filipacchi, l'ami de toujours, qu'il rencontre à *Match*, où ce dernier est photographe. Avec Franck Ténot, le troisième « copain », Roger Théron joue un rôle déterminant au sein du groupe Filipacchi Médias (*Salut les copains*, *Lui*, *Union*, *Playboy*, *Photo*, *Pariscopie*...), qui a conquis la presse magazine. Beaucoup de ces titres, surfant sur la libération de l'après-mai 1968, réservaient au sexe une place importante et ont donné à Daniel Filipacchi son surnom d'« empereur du cul ».

En 1950, Roger Théron est nommé rédacteur en chef de *Paris-Match*. Jean Prouvost le nomme directeur de la rédaction, à la place de Gaston Bonheur, en 1962. En 1968, constatant les bouleversements de la société qui se font jour, ce journaliste pragmatique et de terroir, qui a des amis à gauche comme à droite, se dit

« anar » – « anar de droite », précisent certains –, et il est persuadé que *Match* doit évoluer autant dans son contenu que dans son organisation. Il s'oppose violemment au propriétaire du titre, Jean Prouvost, n'obtient pas gain de cause et doit abandonner le navire.

UN PATRON AUTORITAIRE ET RESPECTÉ

En attendant de revenir à *Paris-Match*, Roger Théron effectue une seule mission en dehors de la bande de *Salut les copains* : conseiller de la direction de *L'Express*, entre 1971 et 1976, à la demande de Françoise Giroud. En 1976, en effet, Daniel Filipacchi achète *Paris-Match* à Jean Prouvost et réinstalle Roger Théron comme directeur général. Il redresse *Paris-Match* et gagne sa réputation de patron autoritaire et respecté, contrôlant chaque détail de son magazine, du moindre article à la moindre photo. Il ne quittera plus son poste jusqu'en juillet 1999, date à laquelle, à soixante-

quinze ans, il est remplacé par Alain Genestar, alors directeur de la rédaction du *Journal du dimanche*.

Hors *Paris-Match*, l'action de Roger Théron au sein du groupe Filipacchi commence en 1968, quand il est chargé des créations de publications. On le retrouve à ce titre directeur associé des magazines *Photo*, *Ski Magazine* (devenu *Ski flash magazine*), *Arts ménagers*, *Madame Express* et *Son magazine*. De 1972 à 1997, Roger Théron est directeur général adjoint, chargé des créations des publications Filipacchi (devenues, en 1993, le groupe Filipacchi Médias). En 1982, il est nommé directeur des rédactions du groupe, ce qui lui permet de coiffer plusieurs magazines de la presse française. Il occupe cette fonction jusqu'en 1997, date à laquelle Daniel Filipacchi et Franck Ténot se retirent d'un groupe vendu à Jean-Luc Lagardère. Filipacchi Médias est alors absorbé par Hachette Filipacchi Presse.

Roger Théron devient président du comité éditorial d'Hachette-Filipacchi-Médias (HFM) et membre du comité directeur de Lagardère Groupe. En parallèle, il est, de 1991 à 1995, PDG de la SA Le Provençal et directeur de la publication des quotidiens *Le Provençal*, *Le Soir* et *Var Matin*.

De la bande de copains, entre photo et jazz, de cette période romantique et un peu voyou, Roger Théron était le dernier représentant. Quand il est question de son successeur à la tête de *Paris-Match*, il veut « un visuel », mais n'obtient pas gain de cause auprès de Jean-Luc Lagardère. L'époque a changé. Joint par *Le Journal du dimanche*, quelques heures après la mort de Roger Théron, Daniel Filipacchi a dit : « C'était vraiment mon copain. Il n'y a jamais eu une ombre entre nous. C'est l'homme qui a le plus compté dans ma vie. »

« ... j'ai réussi à m'évader du Château d'If en passant par monum.fr ... »

alexandre.dumas @ monum.fr

monum

Suivez le guide ! www.monum.fr

Navia, un coloriste fou des mots portugais

Le photographe castillan associé à Madrid, pour PhotoEspaña, ses images du monde lusitanien à des textes d'écrivains de ces pays

MADRID

de notre envoyé spécial

Il signe ses photos Navia. Sans prénom. Castillan, trapu, barbu, le sourire généreux, il s'exprime dans un français poétique. Grand voyageur, sac en bandoulière, appareil Leica sur le ventre, fin connaisseur de la littérature de langue portugaise, il présente une exposition au charmant Jardin botanique de Madrid dans le cadre du festival PhotoEspaña (Le Monde du 21 juin). Ce reporter qui a ses habitudes au journal *El País* présente vingt ans de passion pour les pays lusitaniens, un monde jugé sans intérêt, voire « méprisé » par les Espagnols. Il est un coloriste d'une grande délicatesse dans un pays où le noir et blanc reste la tradition. Il associe textes de poètes et images, dans un pas de deux subtil.

Son territoire, c'est la langue, comme disait Pessoa. Navia a photographié au Portugal, au Brésil, au Mozambique, au Cap-Vert, au Timor, à Macao ou en Angola. « La littérature portugaise stimule ma photographie. Elle me décide à partir. » Il écrit aussi beaucoup, des notes en voyages. « Si je n'écris pas, je ne photographie pas. » En

toute logique, ses photos sont associées au mur à des extraits de textes des écrivains portugais Miguel Torga (1907-1995) et Antonio Lobo Antunes (né en 1942), du Brésilien Joao Guimaraes Rosa (1908-1967), du Cap-Verdien Baltasar Lopes (1907-1989), du Mozambicain Mia Couto (né en 1955).

En ouverture de l'exposition, un poème « déterminant » de Torga, qu'il s'efforce de traduire : « Nous avons la force de l'espace. Pour voir, le mirage de la réalité est suffisant. Nous parcourons le monde de façon fantasmagorique et nous en laissons des traces de somnambule. » Il commente : « C'est le climat de mon travail. » Ses photos sont en effet un mélange de réalité et d'onirisme, de calme et de bouillonnement, de douceur et de violence, de chair vive et de bois sculptés, de lumières violentes et de zones obscures.

Cet anthropologue de formation, conscient que le monde n'est pas simple, déteste les images tranchées. On ne sait, chez Navia, ce qui se passe exactement. Il documente mais reste volontairement confus, mêlant poésie et réalisme. Ainsi cette pêche traditionnelle au Portugal avec deux bœufs tirant



Navia : photographie de pêche traditionnelle au Portugal, à l'aide de bœufs tirant les filets.

les filets dans l'eau : « Ils étaient 2 000 dans les années 1950, 40 il y a vingt ans ; ils sont 3 aujourd'hui. » Ce n'est pas cela que l'on voit, mais, comme il dit, « des fossiles vivants ».

« LA SENSATION DU MONDE »

Lucide, Navia lâche : « Photographie est un bon métier pour connaître le monde, mais la photographie n'est pas le meilleur moyen de traduire la réalité du monde. » Il ajoute : « La sensation du monde, oui. » Il trouve dans certains poèmes des échos de son « passé immédiat », « une esthétique » qui l'émeut et qu'il définit comme « une conscience du temps ». Il ajoute :

« Les Portugais ont une bonne relation au passé ; pour nous, Espagnols, c'est une chose terrible. » Ajoutez deux langues si différentes, un combat économique inégal, l'impression « pour les Portugais que les Espagnols les achètent », et on cernera la fragilité de Navia en son pays.

Il présente son exposition comme un livre, avec une introduction puis trois parties. 1) : les morts ; 2) : les lieux et les choses ; 3) : les vivants. Il tombe sur les premiers (sépultures, églises) quand il débarque dans un pays, puis cherche les deuxièmes pour trouver ses repères, et finit par dialoguer avec les troisièmes. « C'est mon parcours

mental. » Entre morts et vivants, l'harmonie est réelle. Le traitement des images évite toute déprime, mélancolie ou nostalgie. Il y a tant de lumières dans les couleurs de Navia, tant de mouvements harmonieux qui prouvent qu'il est bien un photographe vivant, actuel, qui a trouvé son monde quand tant de photographes passent leur vie à le chercher.

Michel Guerrin

★ Navia, Jardin botanique, Plaza de Murillo, 2, Madrid. Tél. : 00-34-91-420-30-17. Tous les jours, de 10 heures à 21 heures. 250 pesetas (1,5 €). Jusqu'au 15 juillet.

Birol Topaloglu tente de sauver de l'oubli la musique des Lazes de Turquie

Le musicien est invité au festival Les Orientales de Saint-Florent-le-Vieil, le 29 juin

ANKARA

correspondance

On négocie ferme dans la cabane du pêcheur. De la dizaine d'habitants du hameau de Zelek

REPORTAGE

Plié en deux, le pêcheur entonne une longue complainte sous les yeux ahuris des jeunes

entassés au milieu des cannes et des filets en cet après-midi de la fin mai, aucun ne semble disposé à se lancer dans le premier tour de chant. « Je n'en suis pas capable », s'excuse « Laz » Ali, un pêcheur moustachu. Les autres acquiescent, ergotent sur les talents du musicien, sur les qualités acoustiques du local exigü. Birol Topaloglu reste de marbre. Il a pris l'habitude de pareilles rodomontades depuis quatre ans qu'il arpente, avec ses instruments et son matériel d'enregistrement, sa région – une étroite bande montagneuse courant sur le territoire turc de la ville de Rize à la frontière géorgienne, au bord de la mer Noire.

Si la plupart des 250 000 habitants de ce petit pays, les Lazes, pratiquent encore leur langue, d'origine caucasienne, bien peu ont gardé le souvenir des mélodies et des chants ancestraux que Birol tente de sauver de l'oubli. Invité des Orientales de Saint-Florent-le-Vieil le 29 juin, le musicien doit ainsi déployer des trésors de persuasion pour encourager les chanteurs à creuser au plus profond de leur mémoire jusqu'à la source de leur inspiration.

Le musicien laze tient toutefois entre ses mains des arguments de poids. Son *kemençe* d'abord : lorsque Birol tire les premiers accords de cette vielle à manche court et trois cordes, le silence s'installe dans l'assistance retorse des pêcheurs et des ouvriers de l'usine à thé. Les plus réticents cèdent ensuite à l'euphorie quand il embouche son *tulum* – un binoué en peau de mouton tannée.

Un homme puis deux se lèvent, ils se lancent dans une danse endiablée, le *horon*, qui reproduit le frémissement du poisson dans les filets. Finalement, « Laz » Ali se jette à l'eau : plié en deux, il entonne une lente complainte d'une voix d'outre-tombe. Les veines du pêcheur saillent, son visage s'empeuple sous l'effort. Son chant n'est pourtant qu'un murmure, un souffle contraint, péniblement extrait de ses entrailles. La partie est gagnée. Dès lors, les chanteurs se relaieront jusque tard dans la nuit devant le micro du musicien. Les duos, les trios se succéderont sous les yeux ahuris d'adolescents qui assistent pour la première fois à un tel spectacle. Mais les plus émus sont sans doute les interprètes eux-mêmes, qui écrasent une larme en se voyant accomplir des prouesses musicales dont ils se croyaient incapables.

« UN MODÈLE POUR LA JEUNESSE »

Après ce « bœuf » improvisé, Birol regagne Apso, son village natal perdu au milieu des montagnes et des champs de thé, où sont enterrées des générations de Topaloglu. Du fond de sa retraite, Birol affirme ne pas regretter son métier d'ingénieur en électronique, auquel il a renoncé en 1997 en même temps qu'à l'aisance matérielle. « J'ai fait ce choix pour redonner son honneur à la culture populaire laze et pour donner un modèle à notre jeunesse », expli-

que-t-il. Dans la chaleur du poêle à charbon, Birol Topaloglu est intarissable sur cette culture si souvent assimilée, dans le reste de la Turquie, à celle des habitants de la mer Noire au sens large.

« Les Turcs ont du mal à admettre que nous avons vécu sur cette terre de toute éternité, raconte Birol. Ils sont convaincus que nous avons suivi le même parcours qu'eux, depuis l'Asie centrale. Pourtant, nos cousins ne sont pas Ouzbeks ou Turkmènes, ce sont les Megrels et les Svans de Géorgie. » Réputés dans toute la Turquie pour leur attachement à la foi musulmane, les Lazes se sont convertis tardivement à l'islam, au cours du XVII^e siècle. « On retrouve des tombes chrétiennes au cœur de nos montagnes, commente Birol, mais, évidemment, les gens préfèrent dire qu'elles appartiennent à des Arméniens. »

S'il se dit respectueux de la religion, le musicien n'en garde pas moins une dent contre « ces imams ignares qui ont mis au ban notre musique, surtout le chant choral que nos filles pratiquaient lors de la cueillette du thé ». Il est vrai qu'il n'est pas facile de faire tenir en place les femmes de la région devant un micro. A la première occasion, les grands-mères, emmitouflées sous plusieurs couches de tabliers, les cheveux dissimulés par deux foulards, s'enfuient vers leurs fourneaux en vociférant contre ces jeunes imbéciles

qui veulent s'introduire dans l'intimité de leur mémoire. « Les femmes ont l'habitude de chanter ensemble dans les champs, explique le menuisier Mehmet, qui fabrique les instruments en bois de Birol. Lorsqu'elles sont trop vieilles pour les travaux du thé, elles se taisent. Elles disent que la mort approche et qu'il n'est plus l'heure de chanter. »

HOMMAGE AUX MORTS

Quand d'aventure le musicien parvient à réunir quatre vénérables ancêtres sur un banc, les résultats dépassent toute espérance. Les femmes égrèment alors un à un les innombrables couplets du *destane* et du *gara*, chants de la vie quotidienne du village et hommage aux morts, dans une mélodie qui n'est pas sans rappeler les chœurs bulgares. L'émotion saisit la salle, interprètes et spectateurs laissent couler leurs larmes. « Aujourd'hui, les chanteuses ont improvisé des paroles sur un jeune du village que nous connaissions tous et qui est mort dans un accident, deux semaines plus tôt. Elles ont raconté sa vie, la douleur de ses proches », explique Birol.

Dans un hameau en contrebas, c'est un vieillard aveugle qui chantera pour le musicien de trente-six ans ses souvenirs du temps où il avait encore la vue et menait ses bêtes paître aux pieds du mont Kashkar. Description douloureuse de l'obscurité et de l'enfermement dans lesquels il vit désormais depuis plus de trente ans.

L'infirme était aussi l'un des derniers joueurs de flûte kavali – un fin cylindre métallique que les marins lazes extrayaient de l'armature de leur navire. Mais il ne jouera pas pour Birol Topaloglu. Le vieil homme a perdu toutes ses dents et n'est plus capable de sortir un son du tube de cuivre que lui tend l'artiste. Un petit fragment de la mémoire du peuple laze qui disparaît. Une raison de plus pour le jeune homme de poursuivre sa quête.

Nicolas Cheviron

Musique et chant à Saint-Florent

● Le 29 juin :

21 heures : chants et musique classique d'Irak. 23 heures : Birol Topaloglu, *Kemençe* et *koçek* de la mer Noire. 0 h 30 : chants et danse du Rajasthan.

● Le 30 juin :

14 h 30 : théâtre masqué et théâtre d'ombres de Java. 17 heures : ballades et chants populaires d'Albanie. 19 heures : chants des steppes de Mongolie et du Kazakhstan. 21 heures : chants indiens. 23 heures :

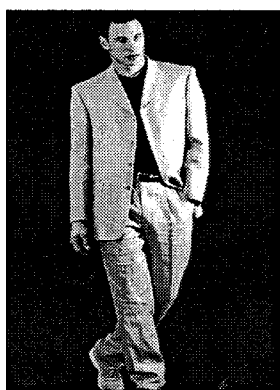
chants et danses rom de Hongrie.

● Le 1^{er} juillet :

11 heures : chants nomades d'Inde du nord. 17 heures : vielle du Balouchistan iranien. 19 heures : chants orthodoxes bulgares. 22 heures : violons tsiganes transylvaniens.

● Festival Les Orientales,

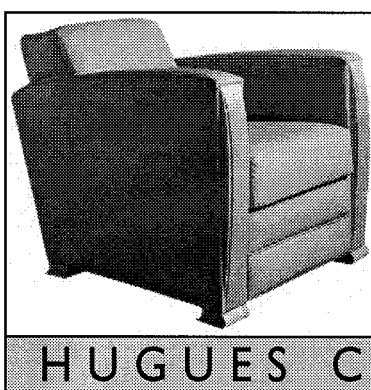
Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire). Jusqu'au 1^{er} juillet. Tél. : 02-41-72-62-02. www.festival-les-orientales.com



Cote à Cote

LIGNE MASCULINE
100 % LIN
1 Costume
799 FRF (119,85 €)
2 Costumes
1490 FRF (223,5 €)

15, 17 BD ST MICHEL 75005 PARIS
25, AV DE WAGRAM 75017 PARIS
30, RUE DE RIVOLI 75004 PARIS
31, RUE DE BOURGOGNE 75007 PARIS



S
O
L
D
E
S

■ 17, rue du Cherche Midi 75006 Paris
■ 228, rue du fbg Saint-Honoré 75008 Paris
■ 7, place des Célestins 69002 Lyon
■ 163, rue de Paradis 13006 Marseille
■ Autres points de vente
Tél. : 01.44.50.05.00

www.hugeschevalier.com

HUGUES CHEVALIER

La délégation aux arts plastiques dénonce sa mise à l'écart du ministère de la culture

Le personnel a fait appel au premier ministre

À L'UNANIMITÉ, le personnel de la délégation aux arts plastiques (DAP) du ministère de la culture et de la communication vient de signer une pétition protestant contre la décision prise par leur tutelle de transférer leurs bureaux de l'avenue de l'Opéra vers le parc de La Villette. Leur bail arrive à échéance, et le nouveau loyer serait prohibitif.

Fait plus rare encore, ils ont bousculé leur hiérarchie en adressant directement à Lionel Jospin, premier ministre, une lettre ouverte réclamant son intervention. Ils espéraient être relégués à proximité du ministère, mais une rencontre, le 21 juin, avec le directeur adjoint du cabinet de Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, leur a ôté leurs dernières illusions. Tendue, selon les participants, qui dénoncent également le « mépris et la langue de bois » dont aurait fait preuve leur interlocuteur, la réunion n'a pas permis d'aboutir à un relogement dans le quartier, sinon pour évoquer un serpent de mer, l'immeuble des Bons-Enfants, dont la rénovation est en projet depuis 1996 et qui serait livrable au mieux en 2003 !

Pour un simple déménagement, la réaction peut cependant sem-

bler exagérée, même si la perspective de devoir travailler dans des bâtiments préfabriqués en bord de périphérique n'est pas des plus souriantes. « Les Algecos, dit un cadre de la DAP, nous n'avons rien contre : nos bureaux actuels ne sont guère plus confortables. Mais qu'on les installe au Palais-Royal ou que l'on déménage la totalité du ministère à La Villette, ce qui nous inquiète, c'est l'éloignement de la Rue de Valois. »

Peur de la solitude ? Que non : la lettre au premier ministre pointe un problème plus grave, récurrent depuis la prise de fonctions de Catherine Tasca, qui n'a guère brillé dans le domaine des arts plastiques, moins reluisant et moins remuant que d'autres. Le personnel de la DAP « refuse de s'associer au message qui serait ainsi adressé à l'ensemble des acteurs de l'art contemporain en sabordant l'outil administratif chargé de mettre en œuvre les politiques publiques qui leur sont destinées », et ajoute : « Comment ne pas croire qu'une telle mise à l'écart, qui frappe la seule délégation aux arts plastiques, ne conduise à son affaiblissement, voire à sa disparition ? »

Harry Bellet

Le tribunal interdit des ventes dans les locaux parisiens de Sotheby's

LE JUGE DES RÉFÉRÉS du tribunal de grande instance de Paris a interdit, vendredi 22 juin, à Sotheby's France d'organiser dans ses locaux parisiens les ventes prévues les 27, 28, 29 juin et 5 juillet (Le Monde du 15 juin). Le magistrat, qui avait été saisi par la Chambre de discipline de Drouot-Compagnie des commissaires-priseurs de Paris (CDC), a indiqué que la règle coutumière dans la capitale faisait obligation d'effectuer ces ventes à l'Hôtel des ventes de Paris ou dans tout lieu agréé, sauf autorisation spéciale préalable de la compagnie. Le juge a précisé que la loi future ne laissera pas non plus « la liberté de choix de la salle aux sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques ».

Sotheby's arguait du fait que ces enchères seraient réalisées par deux commissaires-priseurs parisiens, M^{rs} Poulain et Le Fur, dans ses locaux, ce qu'avait soutenu le parquet. La filiale de la maison d'enchères américaine a indiqué que « par décision de justice, les ventes auront lieu dans la salle de vente de Poulain-Le Fur », à la porte Maillot. – (AFP.)

EST-IL VRAI QU'EN AOÛT, LES ANGES MUSICIENS VONT S'ENVOLER DES RETABLES DES ÉGLISES BAROQUES DE TARENTEAISE ?

Retrouvez toute l'actualité des festivals internationaux de musique sur Internet.

www.francefestivals.com

MUSIQUE EN FESTIVALS

Eduardo Chillida, l'homme de fer

La première rétrospective française du sculpteur espagnol se tient au Jeu de paume, à Paris

CHILLIDA. Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8^e. M^o Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. Tous les jours, sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Nocturnes mardi jusqu'à 21 h 30. Entrée 38 F (5,79 €). Jusqu'au 16 septembre. Catalogue : éditions JDP/RMN, 264 p., 280 F (42,69 €).

Chilli-quoi ? Chillida. Partout, hors de l'Hexagone, la question serait incongrue. En France cependant, malgré les efforts de la galerie Maeght, puis de la galerie Lelong, qui lui ont consacré des expositions régulières, malgré une œuvre dans les collections permanentes de la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence, un autre au siège de l'Unesco à Paris et la troisième, la seule dans les collections publiques, au Musée de Grenoble, le travail du sculpteur basque Eduardo Chillida, soixante-dix-sept ans, est très largement méconnu. Première raison pour courir au Jeu de paume, qui organise sa première rétrospective en France.

La deuxième raison oblige à deux coups de chapeau : le premier à Daniel Abadie, le directeur des lieux, qui a réuni des œuvres dispersées dans le monde entier. Le second, une fois n'est pas coutume, à Air France Cargo, qui a rendu possible le transport de deux des plus précieuses d'entre elles. La *Stèle à Pablo Neruda* de 1974, conservée au Musée d'art contemporain de Téhéran, et l'exceptionnel et fragile assemblage de madriers intitulé *Chant vigoureux I*, de 1960-1961, que les Texans de Houston ont accepté de laisser

venir à Paris, sortent de leurs abris pour la première fois.

Fils d'un militaire et d'une musicienne, Eduardo Chillida est né le 10 janvier 1924 à Saint-Sébastien, en Espagne. Il étudie l'architecture, puis le dessin et la sculpture, avant de venir à Paris en 1948 se frotter à l'avant-garde de l'après-guerre, du vieux Brancusi au jeune Ellsworth Kelly. Il participe, avec le second, à une des principales expositions des années 1950, « Les mains éblouies », à la galerie Maeght. Un titre fait pour lui : jeune, sa dextérité était telle qu'il s'était contraint à dessiner de la main gauche. Au Jeu de paume, le bien-nommé, une salle regroupe des dessins de mains.

La main est au centre de l'œuvre de Chillida. Quand, après avoir étudié les maîtres du Louvre, dévoré la lumière des idoles des Cyclades, et sculpté des plâtres qui enthousiasment le conservateur du Musée national d'art moderne d'alors, Bernard Dorival, il remet tout son travail en question, et retourne au Pays basque, en 1951, Chillida résume son problème en ces termes : « J'ai les mains d'hier, celles de demain me manquent. »

LE FER PLIÉ SANS BRUTALITÉ

Il va se les forger, se les muscler, comme ces lutteurs de foire qui torquent des barres d'acier. L'exposition s'ouvre sur la première œuvre de cette nouvelle tendance, *Ilarik (Stèle funéraire)*. Gaston Bachelard, pour qui les éléments n'avaient pas de secret, dira simplement que « le sculpteur est devenu forgeron ». Chillida prend dans un artisanat millénaire la technique qui va lui permettre de réaliser quelques-unes des sculptures les plus imposantes de la seconde moitié du XX^e siècle. Certes, il n'est pas le premier : Gonzalez, Picasso, David Smith usèrent de l'acier. Mais pas dans de telles proportions, ni avec tant de force. Et pourtant, sans brutalité aucune : Chillida ne soumet pas le fer, il le plie, doucement, d'un seul geste apparent, le fait jouer avec l'espace, avec le vent. « Je travaille avec la matière, mais la matière travaille aussi avec moi, confie-t-il à la critique Tim Marlow. Je demande à la matière si elle est d'accord parce qu'elle a son mot à dire. Elle veut parler, et je vais l'aider, mais je ne veux pas être grossier et décider de tout, tout seul. »



« Stèle à Pablo Neruda » (1974), d'Eduardo Chillida. Une œuvre qui sort pour la première fois de son Musée de Téhéran.

Devant la plupart de ses sculptures, on pense à la main encore, au jeu des phalanges, aux infinies variations de formes dont sont capables ces outils incroyables que sont les doigts humains. Le bois va le tenter : lui aussi a des veines. Pour tenir lieu de socle à ses fers, il le choisit brut, traverse ou madrier taillés à l'herminette. Lorsqu'il l'utilise pour créer des formes, c'est dans des proportions qui sont celles des poutres de charpente.

Au milieu des années 1960, Chillida commence à utiliser la pierre, avec une prédilection pour l'albâtre, puis la terre chamottée ou, pour des collages étonnants, des papiers épais, lourds et denses. Mais, quel que soit le matériau, il est toujours plein. C'est la raison pour laquelle, hormis une expérience en 1957, Chillida refuse de couler ses œuvres en bronze : « Je trouve que la dialectique entre la main et le vide doit être vraie, à la fois évidente et visible. Pour cela, je ne fais pas de bronze. Dans les bronzes, la dialectique est fautive, car il y a un double vide, un à l'intérieur, l'autre à l'extérieur. »

Avec la centaine d'œuvres réunies au Jeu de paume, le visiteur pourra s'en rendre compte. Et il aura tout intérêt à s'attarder, à tourner autour des œuvres, parce qu'une exposition de ce calibre est un événement rare, et ne se reproduira pas de sitôt. Et puis, comment résister lorsqu'un des derniers grands sculpteurs du XX^e siècle vient ainsi vous tendre la main ?

Ha. B.

SORTIR

PARIS

Pierre Chareau, dessins

L'exposition de dessins de la galerie Doria permet de découvrir les créations de l'architecte Pierre Chareau à travers une soixantaine de dessins, qui retracent l'ensemble de l'activité du créateur (de 1919 à sa mort). Pierre Chareau (1883-1950), architecte emblématique de l'Union des artistes modernes, n'a construit qu'une seule maison, la « maison de verre » pour le couple Dalsace, au 31, rue Saint-Guillaume, à Paris. Il a cependant été un très grand créateur de meubles au cours de la première moitié du XX^e siècle. Son magasin La Boutique, installé rue du Cherche-Midi à Paris en 1924, était alors fréquenté par le cercle restreint de l'élite parisienne. On découvre à la galerie Doria, au travers des différentes techniques employées (crayon, pastel, encre, aquarelle, gouache), son intérêt pour le dessin, mais surtout le soin

apporté à concevoir un mobilier adapté aux exigences modernes de mobilité, et sa volonté constante de concevoir son travail comme une œuvre globale, ce dont témoigne là encore au plus haut point la fameuse maison de verre.

Galerie Doria, 1, rue des Beaux-Arts, Paris 6^e. M^o Odéon. Jusqu'au 28 juillet. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, du mardi au samedi ; Fermé dimanche et lundi. Tél. : 01-43-25-43-25. Entrée libre.

Tarika

Accompagnée par des musiciens pour qui les instruments traditionnels de Madagascar n'ont aucun secret, Hanitra Rasoanaïvo, chanteuse et leader de Tarika, chante des textes qui ont du sens en mélangeant styles et rythmes. Forte personnalité, d'un charisme marquant, elle donne avec son groupe des concerts toujours joyeux et très enlevés. New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Châteaud'Eau. 21 heures, le 26. Tél. : 01-45-23-51-41.

GUIDE

REPRISES FILM

India

de Roberto Rossellini (Italie, 1959) ; copie neuve. La projection s'inscrit dans le cadre d'une soirée de soutien aux victimes de tremblement de terre en Inde. Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue de Mun, Paris-16^e. M^o Trocadéro. 20 h 30, le 26. 150 F (remise d'un reçu fiscal).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Images de Pékin.

L'illusion de la permanence ? Boulogne (Hauts-de-Seine). Musée Albert-Kahn, 14, rue du Port. M^o Pont-de-Saint-Cloud. Du 26 juin au 4 novembre inclus. De 11 heures à 19 heures jusqu'au 30 septembre, puis de 11 heures à 18 heures jusqu'à la fermeture de l'exposition. Tél. : 01-46-04-52-80. 22 F. Gilbert & George Alex (Haute-Savoie). Fondation pour l'art contemporain Claudine et Jean-Marc Salomon, château d'Arenthon. Du 27 juin au 30 septembre. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Tél. : 04-50-45-00-05. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Israël

d'Henry Bernstein, mise en scène de Patrick Hadjadj, avec Séverine Poupin, Marion Lunski, Christina Palma, Séverine Clerc, Marint Klami, Marie Briant, Bénédicte Dubois, Caroline Pereira, Frédéric Wiseman et Céline. Théâtre de Proposition, 3, cité Souzy, Paris-11^e. M^o Boulets-Montreuil. 20 heures, les 26, 28 et 29 ; 15 heures et 20 heures, le 30 ; 16 heures, le 1^{er}. Tél. : 01-43-48-99-30. De 50 F à 100 F.

La Voix et le Mouvement de Jean-Jacques Varoujan, mise en scène de Sandrine Fourlon, avec Maria Machado, Fabien Hémard et Maya Mercier.

Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. 18 heures, le 26. Tél. : 01-40-23-45-80. Entrée libre sur réservation.

Jours d'été de Pascale Kukawka, mise en scène de Marc Delaruelle, avec Jean-Philippe Buzaud, Martine Chevallier, Julie Harnois, Stéphane Imparato, Jilian Reygnier, Thierry Letellier, Bernard Passavy et Jérôme Pouly.

Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. 20 h 45, le 26. Tél. : 01-40-23-45-80. Entrée libre sur réservation.

Le Quéteur de la mort de Gao Xingjian, mise en scène de François Rancillac, avec Gilbert Beugnot et Jacques Herlin.

Arcueil (Val-de-Marne). Théâtre du Campagnol, 1, rue Paul-Bert. 19 heures, le 26. Tél. : 01-40-23-45-80. Entrée libre sur réservation.

Vaincre la mucoviscidose L'Orchestre Impromptu donnera un concert sous la direction de Johan Far-

jot au profit de l'Association française de lutte contre la mucoviscidose. Au programme, Debussy, Mozart et Beethoven.

Eglise Saint-Eustache, Paris-1^{er}. M^o Châtelet - Les Halles. 20 h 30, le 26 juin. 90 F, première entrée ; 90 F ; 10 F, la deuxième.

Le Songe d'une nuit d'été John Neumeier.

Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9^e. M^o Opéra. 19 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30 juin et les 2, 3, 4, 5, 6, 9 et 10 juillet. Jusqu'au 13 juillet. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 355 F.

Roméo et Juliette Noureev.

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^o Bastille. 19 h 30, les 26, 28 et 29 juin et le 3 juillet. Jusqu'au 16 juillet. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 395 F.

Orchestre symphonique de la garde républicaine

Œuvres de Beethoven, Guilmant, Offenbach. Cédric Conchon (violon), Philippe Brandeis (orgue), François Boulanger, Sébastien Billard (direction). Eglise Saint-Louis-des-Invalides, esplanade des Invalides, Paris-7^e. M^o Invalides. 20 h 30, le 26. 250 F.

Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne Œuvres de Bartok, Kodaly. Ensemble vocal Tomkins de Budapest, Tunde Balbastro (cymbalum), Jacques Grimbart, Janos Dobra (direction).

Grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris-5^e. M^o Cluny-la-Sorbonne. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-42-62-71-71. De 110 F à 180 F.

Anne-Lise Sollied-Allemano, Laura Polverelli

Œuvres de Jemelli. Anne-Lise Sollied-Allemano (soprano), Laura Polverelli (mezzo-soprano), John McVeigh (ténor), les Talens lyriques, Christophe Rousset (clavecine, orgue, direction). Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. M^o Basilique-de-Saint-Denis. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-48-13-06-07. De 80 F à 200 F.

Stéphane Belmondo Sextet

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, le 26. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

La Nuit du blues Palais des congrès, porte Maillot, Paris-17^e. M^o Porte-Maillot. 20 heures, le 26. Tél. : 01-40-68-00-05. De 206 F à 410 F.

DJ Cam, Fares

La Scène, 2 bis, rue des Taillandiers, Paris-11^e. M^o Bastille ou Ledru-Rollin. 21 heures, le 26. Tél. : 01-48-06-12-13. Sur réservations.

Jean-Claude Dreyfuss chante de porc en port

Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal, Bourse. 21 heures, les 26, 27, 28, 29 et 30 juin et les 3, 4, 5, 6, 7 et 10 juillet ; 17 heures, les 1^{er} et 8 juillet. Jusqu'au 30 août. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 220 F.

Les Têtes raides Rambouillet (Yvelines). Jardin du Palais-du-Roi-de-Rome. 21 heures, le 26. De 80 F à 100 F.

RÉGIONS

Orchestre national Bordeaux-Aquitaine Œuvres de Tchaïkovski, Beethoven. François-René Duchable (piano), Hans Graf (direction).

Bordeaux (Gironde). Palais des sports, place Ferme-de-Richemont. 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 05-56-79-39-61. De 45 F à 130 F.

Dans les boucles de la Seine, en souvenir de Django Reinhardt

FESTIVAL DJANGO REINHARDT, Samois-sur-Seine, le 23 juin.

SAMOIS-SUR-SEINE (Seine-et-Marne)

de notre envoyé spécial

Avec ses volutes de platanes et l'anneau apaisant de la Seine, l'île du Berceau se transforme chaque début d'été en une chapelle vouée au culte du swing manouche. Plus inspiré par la fête que par le recueillement, le Festival de jazz Django Reinhardt célèbre, pendant trois jours (du 22 au 24 juin), depuis plus de vingt ans, le guitariste gitan qui s'était retiré, à une brasse de là, dans le village de Samois-sur-Seine, pour passer les dernières années de sa vie à peindre, pêcher à la ligne et créer de la

musique. Si, comme à l'origine, des bénévoles dirigent la manifestation dans la décontraction, l'événement – qui devait dépasser le record d'entrées (6 000) établi l'an dernier – n'en est pas moins devenu le plus important festival européen de jazz manouche.

Certains évoquent la qualité particulière de l'acoustique. Coprogrammeur du festival, guitariste émérite – dix ans avec l'accordéon de Jo Privat, leader aujourd'hui du groupe Alma Sinti (« l'âme manouche ») –, Patrick Saussois préfère parler d'« un lieu enchanteur chargé d'émotions, qui impressionne et inspire même les plus gros calibres ».

Samois et son festival sont devenus une terre sainte pour l'Internationale des fans de Django et une communauté gitane qui arrive d'Allemagne, de Hollande et de

Belgique. Héritage à partager, l'art de cet initiateur d'une des plus fulgurantes fusions musicales du XX^e siècle (celle du musette, de la musique tzigane et du jazz), rapproche « voyageurs » et « sédentaires » comme aucun autre moment de la vie culturelle.

CONCERTS INSTANTANÉS

Un temps figé dans l'orthodoxie après la mort du maître, en 1953, le jazz manouche a recommencé à s'enrichir de rencontres au début des années 1970. Forts de nouveaux croisements et de nouveaux virtuoses, le genre élargit son public. Flairant peut-être un potentiel proche de celui du Buena Vista Social Club, une équipe de cinéma américaine, dirigée par Stephen Schmidt (coproducteur du mythique *Gimme Shelter*,

consacré aux Rolling Stones), assistait au festival.

Samedi, on pouvait apprécier le be-bop relifté de Michel Herr European Quintet, le latin jazz cubain d'El Indio Nuevos Horizontes. Même si ce sont les héritiers du cofondateur du Hot Club de France qui rassemblent le plus grand nombre. Pour suivre les traces de Django Reinhardt, Romane s'était un temps lié les mêmes doigts que le maître avait estropiés. Magnifiquement accompagné par la vedette manouche, le guitariste hollandais Stochelo Rosenberg, et le contrebassiste Gilles Naturel, ce guitariste français avouait n'avoir pas su faire disparaître son trac devant ce public de connaisseurs.

Des concerts instantanés naissent sur les stands des luthiers, autour d'innombrables bouteilles de rosé, ou dans un simple tête à tête au bord du quai. Beaucoup de scènes à écouter, d'une poésie qu'on aimerait dessiner.

Le temps de traverser un pont, de passer la rue du Bas-Samois où habitait le compositeur de *Nuages*, et la fête se prolonge dans un campement d'une vingtaine de caravanes. Plusieurs générations se réchauffent autour d'un grand feu. Canotier de dandy, veste pied-de-poule, le manouche allemand Wawau Adler mène le jeu d'une guitare subtilement électrique, accompagné de membres de la famille Rosenberg et de deux gadje (non-Manouches) hollandais. Il leur restera peu d'heures de sommeil avant la petite messe du dimanche matin traditionnellement dite en souvenir de Django, et le pèlerinage sur sa tombe, dans le cimetière du village.

Bruno Lesprit

Stéphane Davet

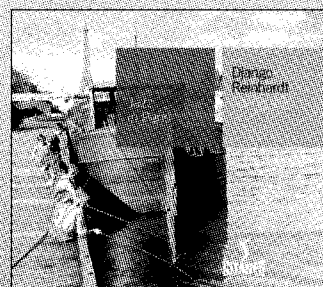
INSTANTANÉ

LE LONER ET LES LOSERS

Quels points communs entre Oasis et Neil Young ? Jusqu'au 24 juin il n'y en avait qu'un : les frères Gallagher avaient commis une version aussi impersonnelle que maladroite de *Hey Hey My My*, un des hymnes du vétéran canadien du folk-rock. Depuis, des organisateurs de tournées ont eu l'idée saugrenue de les réunir sur une même affiche à Bercy pour remplir la salle. Car ce qui les distingue est plus facile à cerner : en dépit de passages à vide, Neil Young – surnom : The Loner, le solitaire –, trente-cinq ans de carrière, est aujourd'hui un auteur unanimement respecté. Oasis, après deux premiers albums beatlemanniques justement acclamés, est devenu un sujet de plaisanterie.

Le jazz au fil de la Seine...

Jazz in Paris, une collection de 71 références concoctée à partir des enregistrements à Paris des plus grands artistes de jazz.



58 Django Reinhardt Swing 48 013 544-2



59 Django Reinhardt Django's blues 013 544-2

Zigzags tziganes.

En 1947, comment être moderne sans se perdre ? Comment s'adapter au bebop et à la guitare électrique sans oublier ses racines ? Et comment se passer du « frère » Stéphane Grappelli ? Autant de questions auxquelles l'incroyable Manouche, de retour d'une drôle de virée newyorkaise, va inventer d'excitantes réponses, en grand orchestre, à la tête d'un nouveau Quintette où une clarinette remplace le violon grappellien, voire en électrifiant des chansons à la mode...



EN VUE

■ Des centaines d'homosexuels ont bravé la pluie et le froid, en lingerie fine à bord des chars de la Gay Pride, samedi 23 juin à Berlin.

■ Des homosexuels palestiniens, entrés en Israël par la Cisjordanie en échappant aux contrôles de Tsahal, ont pu se joindre au défilé de la Gay Pride, vendredi 22 juin, à Tel-Aviv.

■ **Zidane Fatayer**, 10 ans, gagne sa vie en se louant comme passager pour franchir 500 mètres de route, souvent balayés par des rafales, au côté des Palestiniens interdits de passer seuls les barrières israéliennes dans la bande de Gaza.

■ Les Noirs descendants d'esclaves, encouragés par les indemnités accordées aux Etats-Unis aux victimes du nazisme, exigent des réparations morales et financières : « Elles ne pourront répondre aux problèmes du racisme et de la discrimination aujourd'hui », objecte **Richard Boucher**, porte-parole de l'administration Bush.

■ Puisque les suppliciés placés au fond d'un trou dans un sac de coton ont la vie sauve s'ils parviennent à s'échapper sous la grêle de pierres, les juges de Téhéran viennent de condamner à quinze ans de prison une infidèle, meurtrière de son mari, au cas où elle survivrait à sa lapidation.

■ L'Assistance publique des Hôpitaux de Paris publie un guide sur les risques du piercing sauvage à l'intention des 100 000 personnes qui s'adonnent en France à cette pratique ancestrale en vigueur dans de nombreuses tribus.

■ Les parlementaires de Kano, au Nigeria, ont voté, mercredi 20 juin, la destitution d'**Ibrahim Abdullahi Gwarmani**, président de l'Assemblée de l'Etat, « dictatorial », « manquant de ponctualité », selon le député **Hamsu Ibrahimen**, « qui, en plus, se blanchit la peau ».

■ L'Indien Seminole appelé à la rescousse par la municipalité de New York pour chasser un alligator fabuleux repéré la semaine dernière dans le lac de Central Park, a préféré laisser sa femme capturer l'animal, qui n'était qu'un petit caïman à lunettes d'Amérique du Sud.

■ « C'est pourtant une très vieille méthode, qui provient d'un traité de fauconnerie du XIV^e siècle », s'étonnait, sous l'œil narquois du fuyitif, **John Dickson**, maître fauconnier, qui, samedi 23 juin, parsemait en vain le gazon de plumes reliées par un fil invisible formant des nœuds coulants pour piéger le rapace **Foster**, évadé depuis six jours du zoo de Banham, dans le Norfolk, finalement capturé par une jeune femme avec l'appât d'une carcasse de poulet.

Christian Colombani

Après une émeute dans une bourgade marocaine

« Maroc hebdo » craint que l'esprit de révolte ne traverse la frontière avec l'Algérie voisine et n'atteigne les zones les plus déshéritées du royaume



points de suspension sont lourds de sous-entendus.

Que s'est-il donc passé à Beni Tadjit, un bled de l'Est désertique, non loin de Figuig et de la frontière algérienne ? Comme auparavant à Laâyoune, au Sahara occidental, et à Agdz, dans le Sud, il y a eu « révolte ». Sur deux pages, l'hebdomadaire rapporte ce qui aurait dû rester un fait divers : la

rix, au sujet d'une fille, entre un jeune du village et un militaire. Mais l'affaire a mal tourné, le jeune de seize ans ayant été poignardé par le soldat. Transporté sur 300 km (« une région vaste comme la Belgique ne dispose pas d'un seul hôpital », relève Maroc hebdo), Yacine Othmani est mort. Et le village s'est soulevé de colère et d'indignation, a attaqué la caserne récemment implantée, après la découverte d'un gisement de pétrole à 30 kilomètres de là, à Tal-sint. « Il n'y a pas qu'en Algérie qu'une partie du pays est exclue, désœuvrée, désespérée, blasée, sans

horizon, sans avenir », écrit l'hebdomadaire. Le rêve pétrolier n'aurait fait qu'aggraver les choses, en raison de la « ruée vers l'or suscitée par l'engouement trompeur d'un gisement qui donnerait du travail à toute la jeunesse de la région ».

« L'ÉTAT DE DROIT RESURGIT »

A défaut, les jeunes se sont vengés des militaires. « La colère publique est devenue une expression générale d'un mécontentement radical, estime Maroc hebdo. Les jeunes protestent contre un système qui les a transformés en citoyens de qua-

trième zone. » A Beni Tadjit, les soldats se sont révélés impénitents. Une cinquantaine d'entre eux ont monté une « expédition punitive ». Il y a eu une nouvelle victime. « Un autre gamin, de moins de seize ans, est grièvement blessé et reste affalé dans une mare de sang. »

Ce n'est qu'au terme de « quatre jours d'émeutes entre militaires et jeunes civils en furie » qu'une délégation de haut rang, envoyée par Mohammed VI, parvient à rétablir le calme. Le ministre de l'intérieur, le commandant de la gendarmerie royale et le chef des services secrets se sont rendus sur place. « Des militaires sont immédiatement mis aux arrêts et présentés au tribunal militaire de Rabat, d'autres éclopent d'une mutation disciplinaire dans la région d'Errachidia. »

Épilogue rassurant ? « L'Etat de droit resurgit comme par enchantement », concède Maroc hebdo, qui croit savoir que « Sa Majesté le roi avait suivi le drame ». Cependant, la conclusion de l'article est foncièrement pessimiste, voire inquiétante. « Peu d'infrastructures, toutes déficientes, un enclavement étouffant au milieu d'une steppe hostile et de montagnes pelées, quelques moutons, c'est Beni Tadjit, affirme Maroc hebdo. Et des Beni Tadjit, il y en a des centaines au Maroc. Un rien peut les faire basculer dans l'expression d'une révolte diffuse, mais violente, contre l'oubli, l'isolement, le chômage et la misère. »

Stephen Smith

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ Dominique Voynet a remporté ce week-end une victoire aux forces. (...) L'épisode illustre une fois de plus le décalage impressionnant qui existe entre l'électorat des Verts et les militants écologistes. Les Verts sont sans doute le parti qui possède la marge de progression la plus élevée. Ses idées intéressent, même si les réponses qu'ils proposent ne valent pas les questions qu'ils posent. Son image est bonne. Ses 10 000 militants se différencient cependant beaucoup de leurs électeurs, ceux-ci appartenant souvent aux classes moyennes urbaines salariées et fréquemment au courant libéral social. Les militants, en revanche, incarnant la gauche alternative, post-gauchiste, se situent à l'autre aile de la majorité plurielle. De surcroît, ils

se comportent souvent comme les comités d'action lycéens dans leur phase protestataire, maturité en moins.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Faut-il parler avec Bachar El Assad ? Certainement, ne serait-ce que pour savoir s'il a quelque chose à dire. Fallait-il l'honorer en lui « offrant » une visite d'Etat de trois jours en France, le très haut de gamme en matière de protocole diplomatique ? Certainement pas, ne serait-ce que parce qu'un tel traitement d'exception ne devrait intervenir qu'à l'issue d'une réelle évolution de la politique et du régime syriens. Le moins qu'on puisse en dire, un an après la mort de Hafez El Assad, le protecteur d'Aloïs Brunner, c'est que nous en sommes encore très loin. En politique intérieure, la Syrie reste ce qu'en fit Hafez El Assad, une dicta-

ture fondée sur un parti unique renforcée par une police secrète omniprésente, chargée d'arracher toutes les « mauvaises herbes ».

LE FIGARO

Renaud Girard

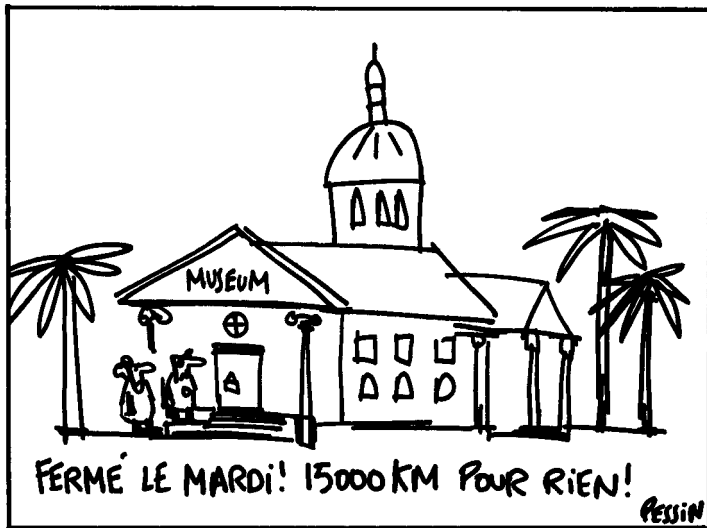
■ Une bonne nouvelle est arrivée de Belgrade : le gouvernement de Serbie a entamé la procédure qui devrait conduire au transfert, à très court terme, de Slobodan Milosevic vers le Tribunal pénal international de La Haye (TPI). Ce n'est que justice. (...) Que Milosevic soit jugé est bien, mais ce n'est pas assez. Le TPI doit porter ses efforts tous azimuts. En mai 1999, il avait édulcoré par les caciques du parti libéral démocrate. (...) M. Kozumi prend un bon départ en obtenant que le parti libéral démocrate approuve ses réformes avant les élections à la Chambre haute. (...) Son atout principal est sa popularité.

THE WALL STREET JOURNAL

■ Pendant la décennie écoulée, on a toujours eu raison d'accueillir avec cynisme les annonces répétées d'une imminente reprise économique au Japon. Les plans gouvernementaux présentés comme excellents et destinés à aider les banques à passer par pertes et profits leurs créances douteuses n'ont jamais été suffisants et les projets de déréglementation des politiciens réformistes ont été finalement édulcorés par les caciques du parti libéral démocrate. (...) M. Kozumi prend un bon départ en obtenant que le parti libéral démocrate approuve ses réformes avant les élections à la Chambre haute. (...) Son atout principal est sa popularité.

www.artaujourd'hui.com

Tout sur l'actualité des expositions, des ventes et des musées dans le monde



« dictionnaire des artistes d'aujourd'hui » indique au public où trouver les œuvres des artistes contemporains recensés par le site. Une prochaine version publiera également des éléments biographiques. L'idée du site est venue d'un constat simple, et désormais classique :

« Aujourd'hui, il est presque impossible de faire un quotidien-papier sur le sujet, affirme Jacques Dodeman. La plupart des titres traitant de l'art sont des mensuels ou des bimensuels, comme le Journal des arts. Avec le Web, vous pouvez être plus réactif et faire profiter les internautes de l'ar-

chivage et du croisement des bases de données. »

ArtAujourd'hui sera gratuit jusqu'au 30 septembre 2001. Pendant cette période transitoire, l'équipe de dix personnes animant le site testera son concept, en misant en priorité sur son travail de documentation (agenda et bases de données). A partir du mois d'octobre, il faudra payer quelques francs (les tarifs ne sont pas encore fixés) pour accéder, sous forme d'abonnement, aux différents contenus. En prime, les abonnés auront accès à un quotidien sur l'actualité internationale des arts plastiques. Selon M. Dodeman, l'arrivée de ces informations quotidiennes justifie le passage au payant : « Ce journal ne sera pas une reprise de dépêches de l'AFP. Nous voulons donner notre avis sur les expositions, les Salons et proposer des articles écrits spécialement pour le Web. Cette démarche a un prix, et aujourd'hui il faut prendre conscience que si les gens veulent du vrai contenu inédit, il faudra payer. »

Guillaume Fraissard

SUR LA TOILE

HACKER

■ Mafiaboy, le hacker canadien de quinze ans qui s'était rendu célèbre dans le monde entier en février 2000 pour avoir paralysé une dizaine de grands sites commerciaux pendant plusieurs jours, pourrait être incarcéré prochainement. Après avoir plaidé coupable, il avait été laissé en liberté en raison de son jeune âge, et avait été placé sous la surveillance des services sociaux de Montréal. Or ces derniers ont rédigé un rapport indiquant qu'il ne faisait preuve d'aucun remords et risquait de récidiver. En vertu de la loi canadienne sur la protection des mineurs, l'identité réelle de Mafiaboy n'a pas été révélée. - (AP.)

SRI LANKA

■ M. Dharmaratnam Sivaram, rédacteur en chef du webmagazine sri-lankais TamilNet, a fait savoir qu'il était menacé de mort par des groupes politiques qui l'accusent d'être un espion à la solde des rebelles séparatistes tamouls. TamilNet est célèbre pour sa couverture de la guerre opposant l'armée régulière et la guérilla tamoule. Plusieurs journalistes sri-lankais ont été assassinés récemment. - (AP.) www.tamilnet.com

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64*
3 semaines (19 n°)	139/21,19*
1 mois (26 n°)	173/26,37*
2 mois (52 n°)	378/57,63*
3 mois (78 n°)	562/85,68*
12 mois (312 n°)	1 980/301,85*

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute) ou par Internet : abonnement.lemonde@ceabot.com

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____
Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement.

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

Tenue d'été

par Luc Rosenzweig

UN DIMANCHE caniculaire de Saint-Jean, où l'on constate un ensoleillement général du territoire de la République, n'est pas une bonne affaire pour la télévision. Elle est confrontée le matin au plaisir de voir la nature resplendir au sortir des brumes du soleil levant, le midi au joyeux barbecue familial ou entre amis, et l'après-midi à la sieste, persiennes closes, et rais de lumière jouant avec les minuscules grains de poussière...

Seul, dans de telles conditions thermométriques et barométriques, le Tour de France est susceptible de ramener ses fans vers le petit écran, mais il n'est pas encore parti, et l'édition 2001 risque de réserver des surprises plutôt désagréables.

C'est donc à l'issue d'une journée bien remplie d'activités et de plaisirs variés que l'on se résigne, plus par habitude que par envie, à prendre connaissance

des nouvelles (tremblement de terre au Pérou, et accidents de montagne dans les Alpes). Après quelques échanges sur l'inconscience des randonneurs venus de la ville, qui ne se doutent pas qu'une brusque montée de la température est propice à un rapide délitement du manteau neigeux provoquant avalanches et chutes de pierres, on se retrouve devant le film du dimanche soir.

Celui de TF1, Tenue correcte exigée, bénéficiait à nos yeux d'un préjugé favorable, puisqu'il était interprété par quelques-uns de nos acteurs favoris, anciens et nouveaux. Il y avait Jean Yanne et Daniel Prévost, respectivement directeur et concierge dans un palace parisien, Jacques Gamblin en paumé touchant, Elsa Zylberstein (ah ! Elsa !) en prostituée bien remplie d'activités et de plaisirs variés que l'on se résigne, plus par habitude que par envie, à prendre connaissance

promesses. Après un début engageant, on glisse progressivement dans la plus lourdingue des comédies françaises, où les scénaristes confondent comique de répétition et d'insistance. Les gags sont tirés jusqu'à la détente complète de leur ressort, ce qui finit par les faire tomber à plat.

Enfin, Christine Ockrent et France Europe Express étaient venus nous souhaiter bonnes vacances avec une dernière émission de la saison où Laurent Fabius était convié à nous parler de l'euro et des aventures de la gauche plurielle. On aura surtout retenu de sa lisse prestation qu'il avait choisi, comme tenue d'été, une chemisette blanche à manches courtes, portée col ouvert, et vraisemblablement de bonne marque. La parole est maintenant aux experts, qui sauront donner du sens à la communication vestimentaire du ministre des finances.

LUNDI 25 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Le Club LCI. La bioéthique à la maternité.	LCI
21.00 Nouveaux urbanismes, nouveaux ghettos ?	Forum
22.00 Apprendre le monde.	Forum
23.00 La Peine de mort dans le monde.	Forum
MAGAZINES	
18.30 L'Invité de PLS. Raymond Forni.	LCI
20.50 Jour après jour. Obésité : le pari de la minceur.	France 2
21.05 La Route. Invités : Philippe Starck et Jean-Baptiste Mondino.	Canal Jimmy
22.50 Nuit Howard Stern.	Paris Première
23.00 A notre santé. Traitements : les nouveaux espoirs.	France 3
0.00 La Case de l'oncle Doc. Baptiste.	France 3
DOCUMENTAIRES	
18.15 Histoire du jazz français. [1/3]. De 1917 à 1940.	Planète
18.20 L'Actors Studio. Julia Roberts.	Paris Première
20.15 Reportage. Guyane, les oubliés de l'école.	Arte
22.05 La Science et la Guerre. Les missiles.	La Chaîne Histoire
22.30 Egos & Icons. Madonna.	Téva
22.50 Le Procès K. Omar Raddad.	Odyssee

Le Monde
TELEVISION

Histoire

22.00 Un sang d'encre

Réalisé en 1997 par Jacques Goldstein et Blaise N'Djehoya, le documentaire *Un sang d'encre*, que multimedie diffuse la chaîne Histoire cette semaine, est un film de référence sur le parcours de grandes figures afro-américaines de la littérature et de l'art, émigrées dans le Paris de l'après-guerre. Une œuvre, fourmillant d'informations et de pistes de réflexion, tenue de bout en bout dans sa structure et son pro-

22.55 Biographie. Bill Gates.	La Chaîne Histoire
0.00 Pilot Guides. La Tanzanie et Zanzibar.	Voyage
0.10 Un homme libre. [2/2]. La vie d'Ernö Fisch.	Planète
SPORTS EN DIRECT	
19.45 Football. Championnat d'Europe féminin 2001. France - Norvège.	Canal + vert
MUSIQUE	
21.00 L'Etoile. Opéra d'Emmanuel Chabrier. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Lyon, dir. J. E. Gardiner. Avec Colette Alliot-Lugaz, Ghylaine Raphael.	Mezzo
21.00 Le Songe d'une nuit d'été. Fantaisie d'Ambroise Thomas. Par l'Orchestre symphonique de la Radiotélévision de Cracovie, dir. Michel Swierczewski.	Muzzik
22.45 Gabriel Fauré. Folle Journée de Nantes 1999. Avec Régis Pasquier, violon ; Roland Pidoux, violoncelle ; Christian Ivaldi, piano.	Mezzo
0.20 Le Quatuor Auer et Florent Héau jouent Mozart. La Cigale, juin 1999.	Muzzik
0.40 Beethoven. Ouverture en fa mineur dite <i>Egmont</i> et <i>Concerto pour piano n° 1</i> . Enregistré en 1983. Avec Martha Argerich, piano. Par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. Seiji Ozawa.	Mezzo

THÉÂTRE

21.50 Le Don d'Adèle.
Pièce de Grédy. Monte-Carlo TMC

TÉLÉFILMS

20.25 Le Comte de Monte-Cristo.
Josée Dayan [3 et 4/4]. RTBF 1

20.55 La Tempête du siècle.
Craig R. Baxley [1 et 2/2]. M 6

23.00 Eché et meurtre.
Michael Mackenroth. France 2

23.25 Madonna, confessions intimes.
Bradford May. Téva

23.40 Les Gens de Mogador.
Robert Mazoyer [1/6]. Festival

23.40 Rideau de feu.
Igaal Niddam. Monte-Carlo TMC

COURTS MÉTRAGES

22.35 Court-circuit 1.
Adrien et le loup. Sylvie Lazzarini. Arte

0.15 Court-circuit 2.
Marin. Bavo Defurne. Joël Brisse. *Back Room*. Guillem Morales. Arte

SÉRIES

18.10 Le Caméléon. Chute libre. M 6

19.25 Hill Street Blues.
Analyses. Monte-Carlo TMC

20.00 Les Anges du bonheur.
L'instant crucial. Téva

20.50 Joséphine, profession ange gardien.
L'enfant oublié. TF 1

21.25 3^e planète après le Soleil.
Hotel Dick (v.o.).
The Big Angry Virgin From Outer Space (v.o.). Série Club

Canal Jimmy

22.45 Prends Poseille et tire-toi !

Parodie désopilante de certains « genres » du cinéma américain, et même des œuvres de Chaplin, *Prends Poseille et tire-toi* est un retour aux sources du comique de Woody Allen, metteur en scène et acteur. Construit à la manière d'une émission de télévision sur le « gangster de l'année », le film, réalisé en 1969, accumule les gags qui se succèdent à un rythme trépidant.

FILMS

16.50 Les Carrefours de la ville. Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1931, v.o., 90 min). Ciné Classics

16.55 Small Soldiers. Joe Dante (Etats-Unis, 1998, 110 min). Ciné Cinémas 1

17.35 L'Aventurier du Rio Grande. Robert Parrish (Etats-Unis, 1959, 95 min). Cinétoilette

18.25 Tout feu tout flamme. Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min). Ciné Cinémas 3

19.00 L'Affrontement. Herbert B. Leonard (Etats-Unis, 1971, 105 min). TCM

19.15 Le Feu follet. Louis Malle (France - Italie, 1963, v.o., 105 min). Cinétoilette



20.35 Meilleur espoir féminin. Gérard Jugnot. Avec Chantal Lauby, Gérard Jugnot, Bérénice Bejo (France, 1999, 100 min). Canal +

20.45 Barton Fink. Ethan Coen et Joel Coen (Etats-Unis, 1991, v.o., 115 min). CinéCafé

20.45 Terreur à l'Ouest. André De Toth (Etats-Unis, 1954, v.o., 85 min). TCM

21.00 Ladyhawke, la femme de la nuit. Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 120 min). Ciné Cinémas 3

22.10 Jean de la Lune. Marcel Achard (France, 1948, 100 min). Ciné Classics

22.10 Capitaine Conan. Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min). Cinéstar 1

23.45 La Femme de l'autre. George Cukor, Jack Conway et Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1947, 95 min). TCM

1.10 Rue sans issue. William Wyler (Etats-Unis, 1937, 95 min). Cinétoilette

1.55 Camille Claudel. Bruno Nuytten (France, 1988, 165 min). Ciné Cinémas 3

MARDI 26 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
18.30 Studio ouvert. Le sponsor sportif des entreprises.	Public Sénat
21.00 Espagne, la « génération innocente ».	Forum
22.00 Les Echécs, un singulier combat.	Forum
23.00 Contraints à l'exil, les réfugiés.	Forum
MAGAZINES	
13.45 C'est mon choix.	France 3
19.00 Archimède. Fini le goût de bouchon. Le cerveau connaît la musique. Le savant et le ver de terre. Cancers d'origine virale. Le microscopie laser.	Arte
19.05 Aventures. Spéciale varape. Interview de Patrick Edlinger. Catherine Destivelle aux Etats-Unis.	Odyssee
20.55 E = 6 Spécial. Les ennemis de vos vacances.	M 6
21.00 Le Gai Savoir. Michel Tournier.	Paris Première
21.05 Temps présent. Tato, l'étrange destin d'une « taupe » suisse.	TV 5
22.15 Ça se discute. Le grand amour est-il unique ?	TV 5
DOCUMENTAIRES	
17.00 Fête des bébés. Bébé tant attendu.	Téva
17.05 Histoires de chevaux. La police montée canadienne.	Odyssee
17.05 La Chine, l'Eveil du dragon. [3/3]. Les chemins de la liberté.	La Chaîne Histoire
18.00 Civilisations. Le mur de l'empereur Hadrien.	La Chaîne Histoire
18.25 L'Actors Studio. Jerry Lewis.	Paris Première
18.55 Ile de Sein, compagnon de la Libération.	Histoire
19.00 Biographie. Le dalai-lama, l'âme du Tibet.	La Chaîne Histoire
19.25 Le Maestro et la Diva. Georg Solti et Kiri Te Kanawa.	Mezzo
19.50 Ici Londres, les Français parlent aux Français.	Histoire
20.00 Pilot Guides. Le Chili et l'île de Pâques.	Voyage
20.15 Reportage. Le Village des fous.	Arte
20.45 La Vie en face. Petit pour toujours.	Arte
21.40 Aventures africaines. [2/2]. Au Kenya.	Odyssee
21.51 Thema. La Rage et le Rêve des condamnés.	Arte
22.00 Roman Jakobson. [4/7].	Histoire
22.20 Chronique de la forêt des Vosges. [4/4]. L'été.	Planète

Le Monde
TELEVISION

Ciné Classics

20.30 Imitation of Life. Ce film, réalisé par John M. Stahl en 1934, est une brillante adaptation de l'œuvre de Fannie Hurst. Dans ce long métrage, deux femmes, toutes deux veuves et mères d'une fillelette, décident d'unir leurs destinées. Les interprétations émouvantes de Claudette Colbert (Béatrice Pullmann) et Louise Beavers (Delilah) sont dignes de réelles « Mères courage ». Stahl, lui, insérait les codes du mélodra-

22.35 La Terre en question. Des projets qui changent la vie.	Odyssee
22.50 Gore Vidal. L'homme qui a dit non.	Planète
22.55 Biographie. Guevara, l'indomptable guérillero.	La Chaîne Histoire
0.40 Thema. Art sous écrou.	Arte
1.00 L'Homosexualité animale.	Canal +
SPORTS EN DIRECT	
14.00 et 17.15 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne (2 ^e jour).	Pathé Sport
15.40 Cyclisme. Tour de Suisse (8 ^e étape) : Sion - Crans-Montana (Contre-la-montre).	TSR-Pathé Sport
17.00 Cyclisme. Tour de Catalogne (6 ^e étape) : Les Borges Blanques - Boi-Taüll (184,2 km).	Eurosport
20.30 Boxe. Championnat du monde IBF : Sven Ottke - Ali Ennebat.	Eurosport
MUSIQUE	
17.05 Concert de musique polonaise. Par l'Orchestre symphonique de Cracovie, dir. J. Katlewicz.	Muzzik
17.35 Bach. <i>Prélude de la Suite pour violoncelle n° 5</i> en ut mineur, BWV 1011. Avec Aida Carmen Soanea, alto.	Mezzo
18.30 Mélodies à deux voix et piano au Festival de Saint-Denis. Festival de Saint-Denis 2000. Avec Sophie Marin-Degor, soprano ; Claire Brua, mezzo-soprano ; Stéphane Cyferstein, piano.	Mezzo
19.30 Encore. Concours international de piano Van Cliburn 1997. Avec Lev Vinocour ; Yakov Kasman ; Margarita Shevchenko.	Muzzik
20.00 Witold Lutoslawski. <i>Marche funèbre</i> . Enregistré à Francfort en avril 1994. Par la Sinfonietta Cracovia, dir. Jerzy Katlewicz.	Muzzik
21.00 Dvorák à Prague. Enregistré en 1993. Par l'Orchestre symphonique de Boston et le Chœur philharmonique de Prague, dir. Yo-Yo Ma, violoncelle.	Muzzik
22.00 Carte blanche à Gary Hoffman. Festival de Sully-sur-Loire 2000.	Mezzo
23.15 Xerxès. Opéra de Haendel. Par l'Orchestre de l'Opéra national britannique, dir. Charles Mackerras.	Mezzo
0.00 Marciaç Sweet 2000. Avec Bireli Lagrene, guitare.	Muzzik
TÉLÉFILMS	
17.30 Armen et Bullik. Alan Cooke.	Téva
17.50 Les Faux-Fuyants. Pierre Boutron.	Festival
20.30 Dans la gueule du loup. Didier Grousset.	Festival

20.50 Le Feu du secret. Dan Lerner. TF 6

21.25 Les Gens de Mogador. Robert Mazoyer [1 et 2/6]. RTBF 1

22.05 Sans cérémonie. Michel Lang. Festival

22.20 Angoisse aveugle. Doug Jackson. TSR

22.50 Les Yeux de la victime. David Jackson. M 6

COURTS MÉTRAGES

0.55 Libre-court. *Une robe d'été*. François Ozon. France 3

1.50 C+ Gay. *Bonjour, je m'appelle Stéphane*. Robert Kennedy. Canal +

SÉRIES

17.00 Alf. Au secours. La Cinquième

17.10 Le Saint. Les bijoux de la reine. 13^{ème} RUE

18.05 Hawaï police d'Etat. A la vie, à la mort. 13^{ème} RUE

18.10 Le Caméléon. Question de courage. M 6

18.25 Nash Bridges. Le signe du Zodiaque. France 2

18.35 21, Jump Street. Cas de conscience. Série Club

18.55 200 dollars plus les frais. Rockford contre Rockford. 13^{ème} RUE

19.10 La Vie à cinq. Promesses. Téva

19.25 Hill Street Blues. Mort d'un clochard. TMC

19.50 Homicide. Requiem pour Adena. Série Club

19.50 New York District. Brebis galeuse. 13^{ème} RUE

20.00 Les Anges du bonheur. L'arnaque. Téva

20.05 Madame est servie. Le premier baiser. M 6

20.45 Invasion planète Terre. Energie partagée. 13^{ème} RUE

20.50 Ally McBeal. Falling up (v.o.). Téva

21.00 Friends. Celui qui voyait la robe de mariée (v.o.). Celui qui récupérait le prix (v.o.). Canal Jimmy

21.40 Deuxième chance. Suspicion (v.o.). Téva

21.50 That 70's Show. Le dernier paiera (v.o.). Canal Jimmy

22.15 Le Dammé. Episode pilote. Série Club

22.15 Twitch City. J'ai couché avec ma mère (v.o.). Canal Jimmy

22.30 Geena. There's a New Bride in Town (v.o.). Téva

23.40 Gabriel Bird, profession enquêteur. Enquête au-dessus d'un nid de coucou. 13^{ème} RUE

0.30 New York District. Un mort encombrant (v.o.). 13^{ème} RUE

4.25 Seinfeld. En voiture (v.o.). Canal +

Arte

21.50 Thema : En prison, tu crées ou tu crèves ! Du marquis de Sade à Edward Bunker, de François Villon à Jean Genet, nombreux sont ceux qui entrèrent dans la « voiture cellulaire » la rage au cœur mais qui parvinrent à créer, en dépit du désespoir. Cette Thema d'Arte se refuse à faire de cet enfer créatif une voie rédemptrice. Cette Thema, qu'on regarde poings et gorge serrés, nous fait mieux connaître le milieu carcéral actuel.

FILMS

13.00 Le Tombeur. Roy Del Ruth (Etats-Unis, 1933, v.o., 80 min). Ciné Classics

13.45 Rue sans issue. William Wyler (Etats-Unis, 1937, 95 min). Cinétoilette

14.15 Ladyhawke, la femme de la nuit. Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 120 min). Ciné Cinémas 1

14.50 Les Carrefours de la ville. Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1931, v.o., 90 min). Ciné Classics

15.40 L'Inconnu du Nord-Express. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1951, 100 min). TCM

16.15 Tout feu tout flamme. Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min). Ciné Cinémas 2

16.20 Les Deux Rivaux. Francesco Maselli (Italie, 1964, v.o., 90 min). Ciné Classics

18.50 Yakuza. Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, 115 min). TCM

20.30 Imitation of Life. John M. Stahl (Etats-Unis, 1934, v.o., 115 min). Ciné Classics

20.30 Les Hommes du président. Alan J Pakula (Etats-Unis, 1976, 125 min). Ciné Cinémas 2

20.45 Sam Suffit. Virginie Thévenet (France, 1991, 95 min). CinéCafé



20.50 Tootsie. Sidney Pollack. Avec Dustin Hoffman, Jessica Lange, Teri Garr, Dabney Coleman (Etats-Unis, 1982, 120 min). France 2

21.00 La Course au soleil. Roy Boulting (Etats-Unis, 1956, 95 min). Cinétoilette



21.00 Capitaine Conan. Bertrand Tavernier. Avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq (France, 1996, 130 min). Cinéstar 2

22.25 Les Garçons. Mauro Bolognini (Italie, 1959, v.o., 95 min). Ciné Classics

22.40 Le Feu follet. Louis Malle (France - Italie, 1963, 110 min). Cinétoilette

23.10 La Loi du désir. Pedro Almodóvar (Espagne, 1986, 105 min). France 3

1.35 Désir. Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, 95 min). Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.25 Sunset Beach.
18.15 et 0.45 Exclusif.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Joséphine, profession ange gardien. L'enfant oublié.
22.35 Y a pas photo !
0.10 F 1 magazine.

FRANCE 2

17.30 CD' aujourd'hui.
17.35 Hartley, cœurs à vif.
18.25 Nash Bridges.
19.10 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.35 Journal, Météo.
20.50 Jour après jour.
23.00 Eché et meurtre.
Téléfilm. Michael Mackenroth. O.
1.00 Musiques au cœur.

FRANCE 3

16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.55 C'est pas sorcier.
18.20 Un livre, un jour.
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Docteur Sylvestre. Apparences trompeuses.
22.30 Météo, Soir 3.
23.00 A notre santé.
0.00 La Case de l'oncle Doc.

CANAL +

16.15 Yeti, le cri de l'homme des neiges.
Téléfilm. Jérôme-Cécil Auffret. O.
17.20 L'Eté des docs. O.
► En clair jusqu'à 20.10
18.40 Spin City. O.
19.00 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs. O.
20.05 Le Zapping.
20.09 Rien que des monstres. O.
20.10 Daria. O.
20.35 Meilleur espoir féminin. Film. Gérard Jugnot. O.
22.15 Football. Championnat d'Europe féminin 2001. France - Norvège.
0.00 Lundi boxe. Championnat d'Europe des super-légers.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Chiapas.
15.00 Le Feu, un prédateur.
15.55 Les Villages perdus de l'Himalaya.
16.50 C'est le goûter ! Au royaume de Borovia. 17.00 Alf.
17.30 100 % question 2^e génération.
18.00 Les Tortues de mer.
18.55 Je suis un citoyen du monde.
19.50 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Village des fous.
20.45 La Vie en face. Petit pour toujours.
21.50 Thema. En prison, tu crées ou tu crèves ! 21.51 La Rage et le Rêve des condamnés.
23.00 La Déchéance de Franz Blum. Film. Reinhard Hauff. 0.40 Art sous écrou.

FRANCE 2

13.50 Derrick. O.
15.50 Planque et caméra.
16.00 Tiercé.
16.15 Rex.
17.05 Des chiffres et des lettres.
17.35 Hartley, cœurs à vif. O.
18.25 Nash Bridges. O.
19.10 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.55 Journal, Météo.
20.50 Tootsie. Film. Sidney Pollack. O.
22.50 On a tout essayé.

FRANCE 3

13.45 C'est mon choix.
14.50 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Les Pieds sur l'herbe.
16.35 MNK, A toi l'actu@.
17.55 C'est pas sorcier.
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.50 Questions pour un champion. Spéciale Masters de bronze.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 La Loi du désir. Film. Pedro Almodóvar. O.
0.55 Libre-court. *Une robe d'été*. François Ozon. O.

CANAL +

13.35 En toute complicité. Film. Marek Kaniévka. O.
15.00 Surprises.
15.15 L'Eté des docs. O.
16.35 Mifune. Film. Soren Kragh-Jacobsen. O.
► En clair jusqu'à 20.10
18.10 Animasia. O.
18.40 Spin City. O.
19.00 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs. O.
20.05 Le Zapping.
20.09 Rien que des monstres. O.
20.10 Daria. O.
20.35 Madame Doubtfire. Film. Chris Columbus. O.
22.35 C+ Gay. Présentation. 22.45 Orde de Felix. Film. Olivier Ducastel et Jacques Martineau. O.
1.00 L'Homosexualité animale. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Nature. Les Parcs nationaux.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Guyane, les oubliés de l'école.
20.45 A la place du cœur. Film. Robert Guédiguian. O.
22.35 Court-circuit. *Adrien et le loup*. Sylvie Lazzarini. 0.15 *Marin*. Bavo Defurne. 0.30 *Jour*. Joël Brisse.
22.45 Le Voyage de Paul. Film. René Heisig (v.o.).

M 6

17.10 Highlander. O.
18.10 Le Caméléon. O.
19.05 et 20.40, 0.45 Loft Story.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie. O.
20.55 La Tempête du siècle. Téléfilm. Craig R. Baxley. [1 et 2/2]. O.
0.40 12 films : Le Racisme au quotidien. *Relou*. Fanta Regina Nacro.
1.25 Jazz 6. Keziah Jones, le Funky-Bluesman.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Antonin Potoski (*Les Cahiers dogons*).
0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Récital. Par l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Ivan Fischer, Martina Jankova, soprano, Petra Lang, mezzo-soprano. Œuvres de Mahler.
22.00 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Debussy, Messiaen, Franck, Jolivet, Bali, Caelis, Le Jeune, Scriabine.
22.55 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Dvorak, Brahms.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Chiapas.
15.00 Le Feu, un prédateur.
15.55 Les Villages perdus de l'Himalaya.
16.50 C'est le goûter ! Au royaume de Borovia. 17.00 Alf.
17.30 100 % question 2^e génération.
18.00 Les Tortues de mer.
18.55 Je suis un citoyen du monde.
19.50 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Village des fous.
20.45 La Vie en face. Petit pour toujours.
21.50 Thema. En prison, tu crées ou tu crèves ! 21.51 La Rage et le Rêve des condamnés.
23.00 La Déchéance de Franz Blum. Film. Reinhard Hauff. 0.40 Art sous écrou.

M 6

13.35 Les Eclats du cœur. Téléfilm. Christopher Leitch. O.
15.05 Les Routes du paradis. O.
16.05 M comme musique.
17.10 Highlander. O.
18.10 Le Caméléon. O.
19.05 et 20.40, 0.30 Loft Story.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie. O.
20.55 E = M 6 Spécial.
22.49 L'Équipée nature.
22.50 Les Yeux de la victime. Téléfilm. David Jackson. O.
0.25 12 films : Le Racisme au quotidien. *Le Vigneron français*. Christophe Otzenberger.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo.
20.30 Fiction. *La place du diamant*, de Merc

Marche en Kabylie, à la mémoire du chanteur berbère Lounès Matoub

Les émeutes en Kabylie ont fait une soixantaine de morts et près de 2000 blessés en deux mois

DES DIZAINES DE MILLIERS de Berbères étaient attendus, lundi 25 juin, à Tizi Ouzou, principale ville kabyle située à 90 kilomètres à l'est d'Alger, pour célébrer le troisième anniversaire de la mort du chanteur berbère Lounès Matoub. A l'appel de la Fondation Lounès-Matoub, une marche devait avoir lieu pour réclamer une nouvelle fois « vérité et justice » sur l'assassinat de l'idole des jeunes de Kabylie.

Le « rebelle », comme on l'appelle dans sa région natale, était tombé dans un guet-apens, le 25 juin 1998, sur la route sinueuse gravissant la montagne entre Tizi Ouzou et Taourit Moussa, son village. Il avait quarante-deux ans. L'assassinat avait été attribué à un groupe armé islamiste qui avait déjà enlevé le chanteur en septembre 1994, avant de le relâcher après deux semaines de séquestration. La famille du chanteur avait cependant rejeté la version officielle, estimant que l'enquête avait été faite « à la va-vite ». Le procès des assassins présumés s'est ouvert en décembre

2000 devant le tribunal criminel de Tizi Ouzou, mais il a été reporté sine die. L'assassinat de Lounès Matoub avait provoqué de sanglantes émeutes dans toute la Kabylie, où le chanteur jouissait d'une énorme popularité.

Il était notamment célèbre pour ses chansons au vitriol contre les autorités, auxquelles il reprochait de ne pas reconnaître la culture et la langue berbères. Son dernier album, paru quelques jours après sa mort, contenait une version berbère de l'hymne national algérien, dans laquelle il qualifiait les hommes politiques de « traîtres ». Farouche opposant au pouvoir, Lounès Matoub n'épargnait pas d'avantage les islamistes, qu'il tenait pour responsables des tueries visant la population civile.

La célébration du troisième anniversaire de sa mort intervient alors que la Kabylie est en proie à des émeutes qui ont fait une soixantaine de morts et près de 2 000 blessés, au lendemain de la mort d'un lycéen dans une gendarmerie. Marches et manifesta-

tions se succèdent depuis le 18 avril dans toute la Kabylie et à Alger. La tension est entretenue par des jeunes, apparemment déterminés à en découdre avec les forces de l'ordre, insensibles aux appels au calme lancés tant par les partis politiques que par les comités de villages et de tribus. La seule voix qui trouve une oreille attentive auprès de ces jeunes est celle de Lounès Matoub, consacré à titre posthume comme le guide de cette révolte incontrôlable.

Dimanche, les chansons du « rebelle » fusaient à pleins décibels dans les rues de Tizi Ouzou, où régnait un calme précaire après des semaines d'affrontements entre jeunes émeutiers et forces de l'ordre. La marche devait s'ébranler lundi à 10 heures (9 heures GMT) depuis l'université vers le tribunal, à l'autre bout de la ville. « Nul ne peut préjuger de ce qui se peut se passer », s'inquiétaient par avance les habitants, persuadés que de nouvelles émeutes pourraient éclater à tout moment. Près de 80 personnes

sont toujours portées disparues depuis la grande marche antigouvernementale organisée à Alger il y a dix jours. Selon l'avocat Amar Zaïdi, 31 des 111 manifestants portés disparus ont été libérés au cours des trois derniers jours par la police. Aucune information sur les 80 autres n'est en revanche disponible, a-t-il ajouté.

A Paris, pendant ce temps, quelques centaines de personnes s'étaient rassemblées dimanche après-midi sur la parvis des Droits-de-l'Homme, place du Trocadéro, en mémoire à Lounès Matoub. Les manifestants fustigeaient le régime algérien, aux cris de « généraux assassins » et « la Kabylie, c'est l'Algérie », arborant des tee-shirts proclamant « Nous sommes tous des Matoub », au-dessus d'une photo du chanteur assassiné. La manifestation était organisée par le Collectif de solidarité avec la Kabylie, de Rouen, qui a l'intention d'aller jusqu'à Bruxelles pour manifester sa colère devant la Commission européenne. - (AFP et Reuters.)

Corse : une villa détruite à l'explosif par un commando se réclamant du FLNC

Manifestation à Bonifacio en faveur de la loi sur le littoral

UNE VILLA de Bonifacio, dans l'extrême sud de la Corse, a été rasée par une explosion, samedi 23 juin, lors d'une opération menée par un commando assumant appartenir au Front de libération nationale de la Corse (FLNC). Trois hommes encagoulés ont neutralisé dans la soirée le gardien du lotissement Chiosa di Marina ainsi que son épouse, avant de déposer plusieurs charges explosives dans la villa, qui a été entièrement détruite à 22 h 45. Le commando a indiqué au gardien qu'il appartenait au FLNC et que le propriétaire du domaine, un retraité de Neuilly (Hauts-de-Seine), se livrait à « la spéculation immobilière ».

Le propriétaire, Alain Lefebvre, plastiqué à cinq reprises depuis son installation dans les années 1960, a indiqué que les maisons bâties sur son terrain de 90 hectares étaient réservées à un usage strictement familial, et que cette « histoire de spéculation » était « idiote ». Le FLNC a, lui, confirmé sa revendication par téléphone auprès des médias locaux.

L'organisation clandestine avait décrété un cessez-le-feu le 23 décembre 1999, en appui au processus de Matignon. La trêve avait cependant été écornée, notamment par le mitraillage, le 24 avril, d'une gendarmerie à Bastia et d'une caserne à Ajaccio, mais il ne s'agissait que de « réponses ponctuelles » à la « répression politico-policière ».

Par ailleurs, près de 300 personnes ont manifesté le lendemain, dimanche, près de Bonifacio, pour protester contre les dérogations à la loi littoral prévues dans le projet de loi sur le statut de la Corse. Les manifestants ont défilé dans le hameau de Piantarella, près du golfe de Sperone, derrière deux banderoles « Oui à la loi littoral » et « A terra corsa [la terre corse] n'est pas à vendre ». A l'appel du Collectif pour le respect de la loi littoral, ils entendaient dénoncer les « projets spéculatifs » qui menacent les côtes de l'île.

F. J.

► www.lemonde.fr/corse

Circulation alternée envisagée à Paris en raison de la pollution

LA MAIRIE DE PARIS propose d'instaurer la circulation alternée dans la capitale, mardi 26 juin, en raison de la persistance d'une pollution à l'ozone depuis samedi. « Nous en sommes au niveau de l'information [180 microgrammes par mètre cube] et non pas de l'alerte [360 microgrammes par mètre cube], où c'est obligatoire. Mais nous souhaitons mettre en œuvre les mesures antipollution sans attendre le niveau supérieur », a expliqué dimanche Yves Contassot, adjoint au maire chargé de l'environnement. La préfecture de police, seule à décider de cette mesure, se montrait réservée, lundi matin. La circulation alternée n'a été instaurée qu'une fois, le 1^{er} octobre 1997. Avec la remontée des températures, l'ozone, qui provient de la transformation chimique d'autres polluants sous l'effet du soleil, s'est installé sur Paris. Airparif affichait un indice Atmo - qui gradue la qualité de l'air - de 7, dimanche et lundi, soit un niveau médiocre. Dimanche, l'ozone a également dépassé le seuil de recommandation en Seine-Maritime et dans les Bouches-du-Rhône.

Karim Kamal obtient officiellement le droit d'asile aux Etats-Unis

UN JUGE DE LOS ANGELES a notifié officiellement, vendredi 22 juin, au Français Karim Kamal, trente-neuf ans, que les Etats-Unis lui accordaient le droit d'asile, une décision qui reste susceptible d'appel par les services d'immigration américains (INS). La justice américaine avait déjà confirmé il y a une semaine l'asile accordé au Français, donné pour la première fois le 16 décembre 2000, en raison d'une sombre affaire politico-judiciaire en France impliquant la garde de sa fille, Lauriane (Le Monde du 15 juin). « L'INS se réserve le droit de faire appel », a indiqué un porte-parole de ce service à Los Angeles. « Nous examinons encore de très près cette affaire, et nous avons trente jours pour présenter un recours ». Karim Kamal, condamné par contumace en France pour dénonciation calomnieuse et enlèvement d'enfant, a quitté la France après avoir tenté en vain d'obtenir l'ouverture d'une enquête judiciaire sur de présumés sévices sexuels subis par sa fille mineure.

En Haute-Saône, deux ans de prison contre le responsable d'une secte

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LURE a condamné par défaut, vendredi 22 juin, à deux ans de prison Dusan Damjanovic, soixante et un ans, naturopathe de nationalité croate et gourou de la secte Vuma, propriétaire, de 1995 à 1998, du château XVII^e de Fallon en Haute-Saône. Un mandat d'arrêt a été délivré contre lui. Les autres dirigeants de la communauté, Thomas Herb, quarante ans, docteur en mathématiques, et Stefan Wolf, trente-six ans, directeur commercial, tous deux de nationalité allemande, ont aussi été condamnés par défaut à dix-huit mois de prison. De 1995 jusqu'à son départ précipité en février 1998, à la suite d'une perquisition de la police judiciaire, l'organisation avait organisé des stages de méditation transcendante dans le château de Fallon, à l'adresse de disciples allemands. Les dirigeants ont été condamnés pour avoir construit sans permis une usine d'oreillers dans la bâtisse inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Au moment de l'arrestation de ses dirigeants, la secte avait commencé à dépecer le château en mettant en vente les cheminées, boiseries et parquets dits « de Versailles ». Les dirigeants de Vuma auraient fondé en basse Bavière, ainsi qu'en Croatie, une nouvelle communauté, Save the Future, qui se présente, elle aussi, comme une association humanitaire à vocation mondiale. - (Corresp.)

A NOS LECTEURS

En raison d'un incident technique, nous n'avons pu publier dans ce numéro la grille quotidienne de mots croisés. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

RH SOURCING™.
NOUVELLES TECHNOLOGIES
ET RESSOURCES HUMAINES,
UNE ESPÈCE EN VOIE D'APPARITION.

RH SOURCING™, LES NOUVEAUX SERVICES DRH EN LIGNE
e-RH, emploi, paie, formation, activité, rémunération

Systèmes d'information, logiciels et services. Afin de vous accompagner, le plus efficacement, dans la gestion de la relation salarié, CCMX vous apporte une nouvelle réponse : RH Sourcing™. Accessible par un navigateur web, RH Sourcing™ vous donne un accès direct et simple à une suite de solutions couvrant l'ensemble du système d'information RH (e-RH, emploi, paie, formation, activité, rémunération, ...). Vous disposez d'une plate-forme à distance, évolutive, entièrement sécurisée et totalement dédiée à votre système d'information. Associée à une offre de services adaptée à chaque stratégie d'entreprise, RH Sourcing™ est la réponse à un nouveau mode de management. RH Sourcing™ vous permet de vous consacrer à l'essentiel : les ressources humaines.

RHSOURCING™
 0 600 22 69 22
 www.ccmx.com

MUTATIONS

D'après Aminata Dramane Traoré, ancienne ministre de la culture et du tourisme du Mali, l'économie



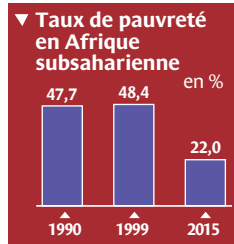
informelle recèle une somme considérable de savoir-faire et d'énergies (pages II et III)

GLOBALISATION

3,1 millions

Le nombre d'internautes que comptait l'Afrique en novembre 2000, dont 1,8 million en Afrique du Sud (pages IV et V)

FUTURS



L'Afrique n'a pas décollé. De ce constat est avancée l'idée de « développement participatif ». Et le rôle de l'Etat, s'il est démocratique, est réhabilité (pages VIII et IX)

OPINION

Pour le président du Mali, Alpha Oumar Konaré, « si les fruits du développement ne bénéficient pas



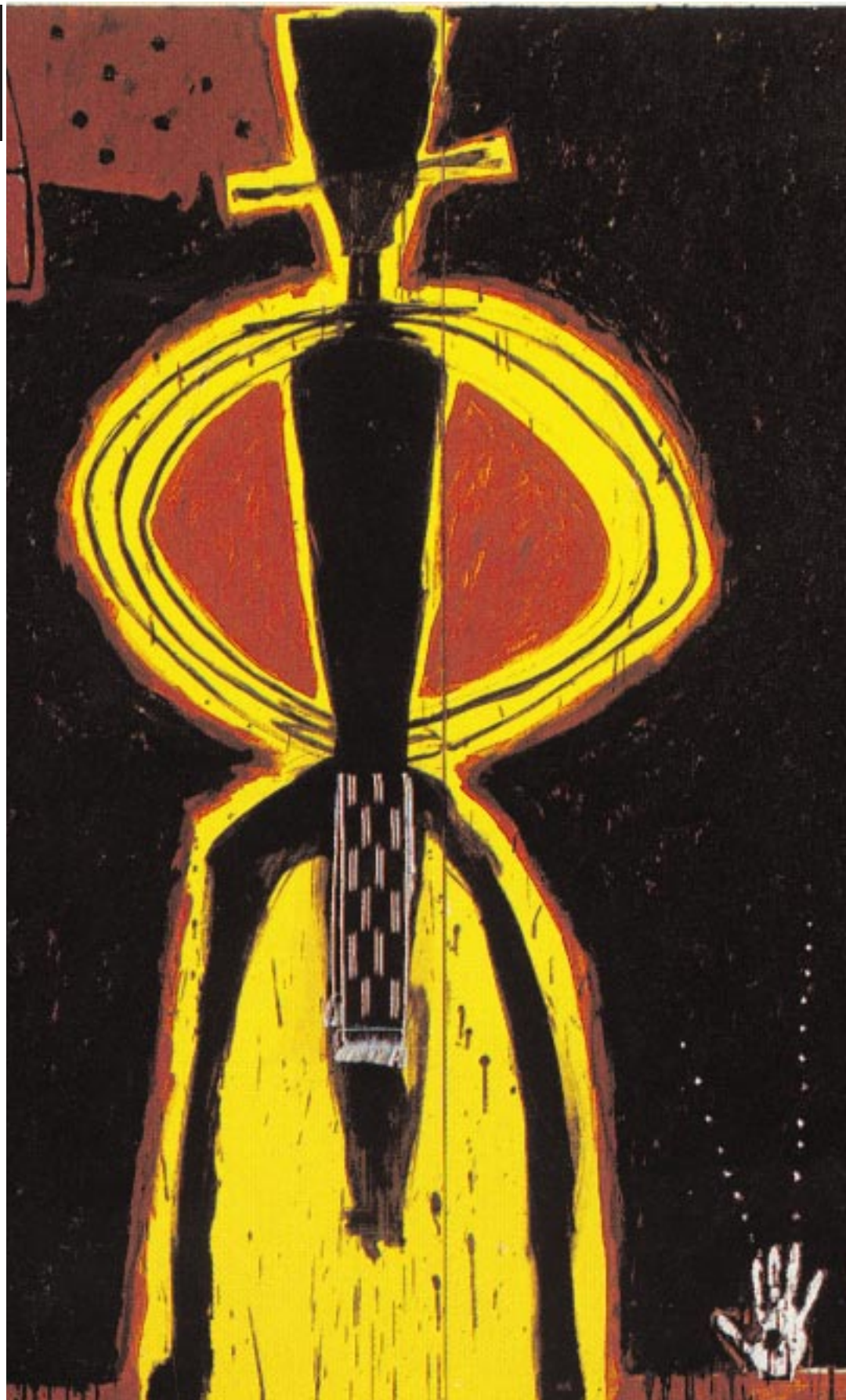
au plus grand nombre, si la pauvreté ne recule pas, on va au suicide collectif, à la violence » (page X)

OFFRES D'EMPLOI

- Gestion et administration p. XI à XIV
- Banques, assurances p. XV
- High-tech p. XVI et XVII
- Industrie p. XVIII et XIX
- Conseil p. XX
- Marketing p. XXI
- Collectivités territoriales p. XXII et XXIII
- Carrières internationales p. XXIV à XXVI

Les chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine, qui se réuniront du 9 au 11 juillet, veulent un nouveau développement

L'Afrique noire revendique sa Renaissance



Le moment est venu, pour l'Afrique, d'organiser sa nécessaire révolte contre nos structures de domination économique, notre invasion culturelle, notre mode de production », écrivait René Dumont, en 1962, en épilogue d'un ouvrage qui continue à faire date, *L'Afrique noire est mal partie*. Mais le « prophète de malheur » qui, quelquefois a fini par avoir raison, s'empressait aussitôt d'ajouter un commentaire en forme de torts partagés. « Autos et piscines privées, veste et cravate, Racine et Shakespeare, armements croissant deux fois plus vite que le produit intérieur brut, bureaucratie parasitaire et prétentieuse ; voilà les principaux obstacles internes au développement africain. » Pourfendeur du « mal-développement », le père de l'écologie politique a quitté la scène de l'utopie réaliste le 18 juin 2001, à 97 ans, sans renier son propos d'alors, lorsque, ainsi qu'il le soulignait en préambule, « il fallait une certaine audace, dans l'euphorie générale du début de l'indépendance [elle avait été consentie en août 1960], aussi répandue en France qu'en Afrique, pour dire que ce continent prenait un mauvais départ ».

Quarante ans plus tard, il semblerait que le propos de René Dumont, qu'il voulait prémonitoire, reste d'actualité, tout en faisant partie d'un passé que l'Afrique a décidé d'exorciser. « Le bilan économique est désastreux », concède Aminata Dramane Traoré, ancien ministre de la culture du Mali, soulignant « le coût social des plans d'ajustement structurels » élaborés par les institutions financières internationales. « Sur le plan politique, en revanche, un nouveau paysage a pu émerger, et beaucoup de pays ont pu faire l'apprentissage de la démocratie », ajoute-t-elle, estimant que la seule question du moment est de savoir « comment favoriser l'émergence d'une société africaine qui aime sa différence et qui n'ait plus pour seule aspiration de devenir une pâle copie de l'Occident ».

Mettre en avant « la créativité de l'Afrique », sans gommer les aspects négatifs, c'est un peu l'exercice auquel s'est livré « Le Monde Economie » avec ce numéro entièrement consacré au continent noir, aux multiples initiatives prises, sur le terrain, dans de nombreuses organisations, et y compris chez les fameux duettistes de Bretton-Woods (le Fonds monétaire international [FMI] et la Banque mondiale), dont les actions sont souvent décriées, afin de mieux amarrer l'Afrique à la globalisation, et

pour éviter que ne s'accroisse la dérive dont elle n'a que trop souffert. Certes, les pays subsahariens pâtissent encore de maux multiples : conflits régionaux et guerres tribales, pauvreté, trafic d'enfants, maladies diverses, dont le sida, avec lequel vivent quotidiennement 25 millions d'Africains, enfin la dette, éternel boulet, auquel s'ajoute, pour les pays pauvres non producteurs, une facture pétrolière sensiblement alourdie. Certes encore le continent noir, peuplé de 700 millions d'habitants, ne « pèse » que 1 % du produit intérieur brut mondial, 2 % des échanges internationaux et il n'accueille qu'une part infime des investissements directs étrangers.

Pourtant... « votre Afrique nous intéresse » semblent dire tous ceux qui ont opté pour une dose d'optimisme en partage. Rarement désintéressé, il est vrai. Avant qu'il ne quitte la Maison Blanche, pour cause de fin de mandat, Bill Clinton était de ceux-là. L'Afrique est « l'un de nos plus gros partenaires commerciaux potentiels », assurait-il en août 2000 à l'occasion d'un voyage officiel sur le continent. Le président des Etats-Unis avait alors concentré son offensive de charme sur le Nigeria, qu'il considérait comme le futur gendarme de l'Afrique de l'Ouest, mais l'entrisme américain en Afrique englobe aussi d'autres pays, tels le Gabon et la Côte d'Ivoire. A l'inverse, pour Paris, « l'Afrique des zones d'influence et des interventions inappropriées » fait désormais partie d'une histoire aussi mouvementée qu'ancienne, à en croire les propos tenus par Lionel Jospin, début juin, à l'oc-

casation de son déplacement en Afrique du Sud. Pour distendus qu'ils soient devenus, les liens avec l'ancienne puissance colonisatrice ne se limitent pas à l'inauguration d'une exposition sur « Les arts premiers ». La visite officielle en France, fin juin, d'Abdoulaye Wade, le président sénégalais, et celle, privée, de Laurent Gbagbo, son homologue ivoirien, sont là pour attester de l'intérêt qu'il y a à continuer à fréquenter l'ancienne tutelle. Et du regain d'afro-optimisme que les leaders du continent affirment ressentir auprès de la communauté internationale.

Le Plan pour la renaissance de l'Afrique et son pendant, le Plan Oméga, lancés fin janvier, au Forum économique mondial de Davos par plusieurs pays africains, n'ont pas été pur exercice de rhétorique. A cet appel du pied a répondu, un mois plus tard, une mission sur le continent des équipes du FMI et de la Banque mondiale, conduites respectivement par leur directeur général et président. Ceux-ci ont enregistré les suggestions (et non plus les doléances) d'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement africains en faveur d'un « développement participatif » qui tourne le dos à la longue pratique de l'assistance. Une satisfaction pour Alpha Oumar Konaré. « Nous devons nous affirmer, faire des propositions, apprendre à refuser, estime le président du Mali. L'Afrique doit prendre conscience de ses intérêts et les défendre. En respectant ses engagements, elle va se faire respecter. »

Serge Marti

16^{ème} CYCLE DE FORMATION (NOV. 2001 - JUIL. 2002)

Management du Développement Local
MBA Local
HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT, AVEC OPTION INTERNATIONALE

• UNE FORMATION-ACTION

réalisant à des cadres de collectivités locales, d'entreprises ou d'organismes mixtes (CCI, SEM, ...) de niveau Bac + 5 et + 5 ans d'expérience professionnelle. (9 modules d'une semaine par mois et un projet à élaborer)

• DES INTERVENANTS ET UN TUTORAT DE PROJET

composés de praticiens, de consultants, de professeurs qualifiés.

• UN ACTIONNARIAT

Caisse des Dépôts et Consignations, EDF, CNCE, Algot, Deseo, Crédit Agricole, CERIA, Rhône-Poulenc, Développement et Emploi, Saint-Gobain, RATP.

■ INSCRIPTIONS EN COURS ■

Institut des Managers du Développement Local

Tour Garneau 7A - 190/797, rue de Jersey - 75082 Paris CEDEX 12 • Tél. : 01 53 02 27 50 • Fax : 01 53 02 27 54

L'Afrique subsaharienne peut mettre fin au cycle d'opportunités manquées et de conflits qui ont assombri ses perspectives dans la deuxième moitié du XXI^e siècle, affirme la Banque mondiale dans un récent rapport. A condition d'opérer des changements majeurs. Plusieurs pays ont répondu à cet appel à la refondation. Jusqu'à perturber le classement des « bons élèves » où le Botswana s'est substitué à la Côte d'Ivoire

Un nouvel esprit souffle sur l'Afrique

Ce n'est qu'une légère brise, mais elle est bel et bien là. Après avoir subi pendant quarante ans le diktat politique et économique des anciennes puissances coloniales, les chefs d'Etat africains sont décidés à prendre leur destin en main. Avec l'aide de la communauté internationale dont ils ne peuvent se passer, mais sur un plan d'égalité, en partenaires.

Pour preuve, l'initiative conjointe des présidents Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, Olusegun Obasanjo du Nigeria et Abdelaziz Bouteflika d'Algérie qui tentent de promouvoir un « plan de Renaissance pour l'Afrique » qui pose pour principe que la paix, la bonne gouvernance et le développement économique et social vont de pair et qu'un pays ne peut y parvenir seul.

DERNIÈRE CHANCE

Pour preuve également, le plan Omega de relance des économies africaines par de grands travaux, du président sénégalais Abdoulaye Wade, d'inspiration keynésienne. Qui aurait cru, il y a seulement quelques années, alors qu'une grande partie du continent était au mains des potentats portés au pouvoir par les grandes puissances après la colonisation, que de telles démarches eussent été possibles ? Certes, il ne s'agit pour l'instant que d'ébauches, de manifestations plus que de programmes, mais on ne peut pour autant nier qu'un nouvel esprit souffle sur l'Afrique.

Ce sursaut est celui de la dernière chance. Celui de ceux qui se débattent depuis si longtemps dans la misère, qui luttent contre les fléaux que sont la famine ou la sécheresse, les maladies qui ravagent les populations comme le sida ou la malaria, mais également contre la folie des hommes, les conflits ethniques, la corruption généralisée. Est-

il besoin de rappeler les chiffres ? Dans les 49 pays les moins avancés, un enfant sur 10 meurt avant son premier anniversaire et 40 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de maigre ou de malformation. Le revenu total de la région est à peine supérieur à celui de la Belgique et le continent possède moins de routes que la Pologne. Le produit intérieur moyen par Etat est à peine supérieur à 2 milliards de dollars, soit comparable à celui d'une ville de 60 000 habitants dans un pays riche.

L'Afrique représente à peine 1 % du PIB mondial, 2 % des échanges commerciaux et sa part dans les exportations de produits manufacturés est quasi nulle. Le niveau de vie par habitant est inférieur aujourd'hui à celui des années 1960. Sur les 22 millions de personnes mortes du sida ou de maladies connexes, 17 millions sont des Africains. Comment mieux illustrer la faillite des politiques de développement mises en œuvre par les pays riches sous la houlette du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale depuis bientôt un demi-siècle ?

« La situation actuelle de l'Afrique est la preuve de l'échec de la logique de crédit et de l'aide, diagnostique le président Wade. Le crédit a abouti à l'insoluble problème de la dette qui, de rééchelonnements en effacements, continue de subsister et de bloquer la croissance des pays africains. Quant à l'aide, elle baisse inexorablement, qu'elle soit privée ou publique. »

L'impulsion donnée par une nouvelle génération d'hommes d'Etat qui prône une coopération régionale permettra peut-être d'inverser le cercle infernal de la pauvreté et d'arrimer le continent noir à la mondialisation. Car si les chiffres sur l'Afrique sont souvent désespérants, l'afropessimisme n'est plus de mise.

La croissance économique du Botswana, de la Guinée équatoriale, du Sénégal, du Mozambique, du Mali ou du Bénin a été égale ou supérieure à 5 % en 2000, des performances supérieures à la moyenne, même si elles ne permettent pas de sortir de la pauvreté compte tenu de la croissance démographique. Au niveau local, l'activité privée s'organise – notamment grâce au développement des micro-crédits. Une petite classe moyenne émerge. Dans la plupart des pays, une transition démocratique a eu lieu qui permet une plus grande prise de parole des populations. La bonne gouvernance figure désormais sur l'agenda des gouvernements... La vitalité reprend le dessus.

PROGRÈS LENTS

Mais le chemin est encore long et difficile pour que l'ensemble de la population africaine ait seulement accès aux services de base comme l'éducation, l'eau, la santé... et les progrès sont lents et fragiles. De nombreux conflits subsistent et les déplacés se chiffrent en centaines de milliers. Entre 1990 et 1998, le nombre de gens vivant dans la pauvreté est passé de 242 millions à 291 millions selon la Banque mondiale. Si la croissance s'accélère, ils seront 330 millions à disposer de moins d'un dollar par jour en 2008. En cas de ralentissement économique et de renforcement des inégalités, ce chiffre pourrait aller jusqu'à 406 millions.

Aider l'Afrique à s'aider elle-même est un devoir moral pour la communauté internationale. Il va également dans le sens de son intérêt bien compris. D'ici 2025, 2 milliards d'être humains vont venir grossir la population mondiale. La quasi-totalité d'entre eux (environ 97 %) naîtra dans le tiers-monde.

Babette Stern

RADIOGRAPHIE

Questions-réponses

1 Quel est le poids démographique de l'Afrique ?

La zone subsaharienne est peuplée d'environ 700 millions d'habitants, dont plus de la moitié a moins de 20 ans. Le taux de croissance de la population, bien qu'en recul, atteint encore 2,8 % par an. Si bien qu'en 2015, selon les projections des Nations unies, les Africains représenteront 12 % de l'humanité contre 10 % aujourd'hui.

L'épidémie de sida qui affecte particulièrement la région risque cependant de briser cette évolution. 80 % des personnes infectées par le virus sont africaines. L'espérance de vie en Afrique est la plus courte du monde (47 ans) et n'a pas progressé depuis dix ans.

2 Quelle est la situation économique ?

Lors de son assemblée annuelle qui s'est tenue à la fin mai à Valence, en Espagne, la Banque africaine de développement (BAD), institution multilatérale destinée à soutenir l'économie de la région, a fixé à 4,1 % ses prévisions de croissance en 2001 pour l'ensemble du continent. Celle-ci avait été limitée à 3,2 % l'année précédente et à 2,7 % en 1999. Ce chiffre demeure bien en deçà du taux record de 5,3 % enregistré en 1996.

Cette progression de l'activité en 2000-2001 s'explique essentiellement par la hausse des prix du pétrole, la reprise des exportations et la poursuite des réformes structurelles entreprises dans de nombreux pays, estimant les spécialistes de la BAD. Il reste que la remontée des prix du brut a accentué les inégalités entre les pays africains. Les exportateurs d'or noir avaient enregistré en 2000 un taux de croissance de 4,1 %, contre 2,6 % seulement pour les nations importatrices de brut.

Il faudrait que la progression du PIB africain atteigne 7 % par an pour que régresse la pauvreté, laquelle affecte 350 millions d'Africains. La dette demeure un lourd fardeau évalué à ce jour à quelque 334 milliards de dollars, dont 10 % sous forme de dette commerciale privée. L'allègement promis à la vingtaine de pays les plus endettés représente, au total, environ 25 milliards de dollars. Sur les 49 pays les moins avancés (PMA), 34 sont africains.

3 Quelle est la place de l'Afrique sur la scène internationale ?

Le continent ne représente que 1 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et environ 2 % des échanges commerciaux internationaux. L'Afrique du Sud, le pays le plus riche du continent, se situe au vingt-huitième rang mondial dans la liste, établie par la Banque mondiale, des PIB les plus importants exprimés en parité de pouvoir d'achat (PPA).

Selon un rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), les pays les plus pauvres dans le monde (africains en grande partie) n'ont reçu en 1999 que 0,5 % de l'ensemble des investissements directs à l'étranger. Le Liberia a été le principal bénéficiaire, avec 61 % de son PIB reçu sous forme d'investissements étrangers.

En ce qui concerne l'indice de la compétitivité mondiale, établi par l'International Institute for Management de Lausanne (Suisse), l'Afrique du Sud est le premier pays du continent à figurer dans la liste, mais au quarante-deuxième rang seulement.

4 Comment le continent s'organise-t-il régionalement ?

Les chefs d'Etat ont engagé, il y a un an, une refondation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), créée en 1963, au lendemain des indépendances. La nouvelle Union africaine (UA), dont l'acte constitutif a déjà été signé par 53 pays, veut établir une architecture institutionnelle à l'échelle du continent en se dotant, à moyen terme, d'un Parlement panafricain, d'une banque centrale, d'un Fonds monétaire africain, d'une Cour de justice...

Par ailleurs, il existe plusieurs regroupements économiques régionaux telle l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), qui regroupe le Sénégal, le Mali, le Togo, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) entre le Tchad, le Cameroun, la Guinée-Équatoriale, le Gabon, le Congo et la République centrafricaine, ou la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) liant onze Etats du cône sud.

La dérive du bon élève ivoirien

Effondrement des cours du cacao, détournements de fonds, coup d'Etat militaire : en moins de trois ans, la Côte d'Ivoire est passée du statut envié de bon élève des institutions de Bretton Woods et d'enfant chéri des bailleurs de fonds à celui d'Etat quasiment paria, boudé par les investisseurs. Les premiers signes de la défiance de la communauté internationale à l'égard du pays sont apparus début 1999. Le premier coup de semonce est venu du Fonds monétaire international (FMI), mécontent des dérives constatées des finances publiques et du manque de transparence dans la gestion des affaires. En février, l'institution décide de suspendre le versement de la seconde tranche de son prêt triennal (167 millions de dollars). Peu de temps après, la Banque mondiale lui emboîte le pas. Mais la rupture définitive se produit en juin, lorsque l'Union européenne gèle ses programmes après la découverte d'un détournement de 180 millions de francs d'aide au secteur de la santé.

Privée du soutien des institutions internationales, durement frappée par la baisse du prix des matières premières – notamment celui du cacao qui, avec le café, représente plus de 40 % de ses exportations –, la Côte d'Ivoire commence une lente descente aux enfers. Après trois années de forte croissance (7,1 % en 1995, 6,9 % en 1996, 6,6 % en 1997), la tendance s'inverse. L'année 1998 se solde par une activité très ralentie (4,5 %), en raison de la mauvaise récolte due aux intempéries. En 1999, le PIB chute à 2,8 %. Le coup d'Etat de décembre 1999, au cours duquel le général Guei renverse Henri Konan Bédié, fait basculer ce qui était jusqu'alors considéré comme un pôle de stabilité économique et politique d'Afrique de l'Ouest.

DILAPIDATION DES FONDS PUBLICS

Masquée par les années de forte croissance, l'ampleur des dérives et de la dilapidation des fonds publics par les régimes successifs éclate au grand jour. Le terme de « kleptocratie » utili-

sé en son temps pour qualifier le régime russe est employé à propos de la Côte d'Ivoire. La France qui l'a longtemps protégée, la boude à son tour.

Abidjan tente aujourd'hui de tourner la page, aussi bien sur le plan économique en renouant avec la communauté internationale, que sur le plan intérieur après les flambées de xénophobie et les conflits ethniques qui ont empoisonné l'élection présidentielle de l'automne 2000. Peu après son accession au pouvoir, le président Laurent Gbagbo promet la bonne gouvernance, la rigueur budgétaire et les progrès démocratiques pour ouvrir la voie à une normalisation avec ses bailleurs de fonds. Pour la troisième puissance économique d'Afrique subsaharienne, c'est une question de survie. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle pourra accéder au programme de réduction de la dette dont bénéficient à ce jour 23 pays pauvres très endettés.

B. S.

L'économie informelle s'est imposée comme stratégie de survie au Bénin

COTONOU

de notre envoyée spéciale

Perché sur sa moto Yamaha, Charlemagne roule. Du matin au soir, vêtu d'un vague uniforme jaune sur lequel a été imprimé son matricule, il sillonne les rues de Cotonou pour ramasser ses clients. Charlemagne est moto-taxi, un *zemidjan* (« Prends-moi vite », disent les Bénéinois pour désigner ce qui, avec les années de crise, est devenu leur principal moyen de transport. Il a 18 ans, n'a jamais exercé d'autre métier et, dans les bons jours, gagne 6 000 francs CFA (60 francs français) dont il reverse 2 000 au propriétaire de son véhicule.

En arrivant à Cotonou – surnommée « Coto-trou » en raison de ses chaussées défoncées –, les *zemidjans* sont la première vision qui s'impose à l'étranger de passage. Ils sont des milliers – 59 907 exactement selon le décompte arrêté début juin – trimbalant sur leurs porte-bagages des fonctionnaires pressés, des commerçants, des femmes aux formes généreuses drapées avec élégance dans des étoffes colorées... Tout cela dans un épais nuage de fumée blanche qui fait de plus en plus pester les Bénéinois contre la pollution.

Mais les *zemidjans* n'existent pas officiellement, au sens de la comp-

Des milliers de taxis-motos, les « zemidjans », sillonnent les rues de Cotonou

tabilité nationale : ils travaillent dans le secteur « informel », c'est-à-dire en marge des activités déclarées au registre du commerce. Charlemagne paie cependant une taxe de 6 francs par mois à la municipalité, mais personne n'a vérifié s'il possède son permis de conduire, encore moins une assurance, et ses revenus ne sont soumis à aucune autre forme d'impôt.

RÉEXPORTATION

La situation de Charlemagne et des *zemidjans* n'est pas exceptionnelle. Elle serait même plutôt la règle dans un pays où l'Etat – exsangue – réduit depuis dix ans le nombre de ses fonctionnaires, où l'exode rural continue et où le secteur privé peine à trouver sa place. Sur plus de 6 millions de Bénéinois, 100 000 seulement travaillent dans l'économie formelle, dont 30 000 pour le secteur public. La pression fiscale au Bénin atteint seulement 16 %, une des plus faibles de tout

l'Ouest africain. Mais « entre soumettre tout le monde à l'impôt et faire face à des émeutes, les gouvernements ont toujours choisi le statu quo », explique Bio G. Soulé, qui dirige le Lares, un bureau d'études spécialisé dans le commerce transfrontalier avec le Nigeria. Depuis l'adoption de politiques d'austérité en 1989, l'informel s'est imposé comme une stratégie de survie pour tous les « déflatés » (entendez licenciés) du secteur public.

Autre lieu incontournable de la débrouille à Cotonou : le marché de Dantokpa, un des plus importants d'Afrique de l'Ouest, par lequel transitent chaque jour plusieurs dizaines de milliers de personnes. Dantokpa est le lieu où s'effectuent en grande partie les opérations de réexportation entre le Bénin et les pays voisins, une fois que les marchandises ont pu être dédouanées au port. Car le Bénin ne produit quasiment rien, il importe et revend. C'est à Dantokpa que les commerçants du Nigeria viennent s'approvisionner en produits de toutes sortes, notamment en tissus importés de Hollande et en riz d'Asie.

Ici les femmes ont le pouvoir. Plus de neuf boutiques sur dix sont à elles. Certaines ont réussi à accumuler de véritables fortunes qu'elles réinvestissent dans l'immobilier. Les deux seuls grands

immeubles de Cotonou qui se dressent esseulés près des échoppes de Dantokpa appartiennent à deux femmes.

Grace Lawani, dont la seule activité officiellement reconnue ne fut longtemps que la tenue d'un petit hôtel, G. L., au centre de la ville, est l'une d'entre elles. Devenue présidente de l'association des femmes entrepreneurs, cette institutrice de formation est à la tête d'un fructueux commerce de tissus et, au gré des besoins du marché, de voitures d'occasion, de cosmétiques et, comme disent les Bénéinois, de « divers », ce qui peut aller des pots de mayonnaise aux piles électriques.

Le change entre le franc CFA et la naira, la devise nigériane, est assuré par des cambistes, informels eux aussi, assis sur des petits tabourets de bois, qui veillent, commission à l'appui, à la fluidité des échanges.

Bénin

- Chef de l'Etat : Mathieu Kérékou.
- Population : 6,4 millions d'habitants.
- PIB : 2 369 millions de dollars ; PIB par habitant : 370 dollars.
- Service de la dette/export : 10,9 %.

Dans cette économie statistiquement non reconnue, les conditions de travail ne sont évidemment soumises à aucune règle. La durée du travail atteint en moyenne cinquante-huit heures par semaine, soit dix heures de plus que le temps réglementaire.

SYNDICATS

Depuis quelques années cependant, les syndicats traditionnels, dont la très importante Confédération des syndicats autonomes (CSA) du Bénin, essaient d'aider les salariés de ce secteur à s'organiser. Siméon Dossou est chargé pour la CSA d'un programme de syndicalisation du secteur informel. « Notre premier objectif n'est pas de les conduire à régulariser leur activité, mais de rendre leur travail plus décent », explique-t-il. Il existe ainsi une Union nationale des réparateurs de pneus et un Syndicat national des employés de maison. Sous la pression de ces mouvements, la ville de Cotonou a créé une mutuelle de santé pour tous les salariés de l'informel. Mais peu d'entre eux ont les moyens de cotiser.

Sanni Bonaventure, 36 ans, titulaire d'une maîtrise de droit des affaires, est le secrétaire général du Syndicat autonome des jeunes transitaires indépendants, créé alors que l'Etat avait décidé de les

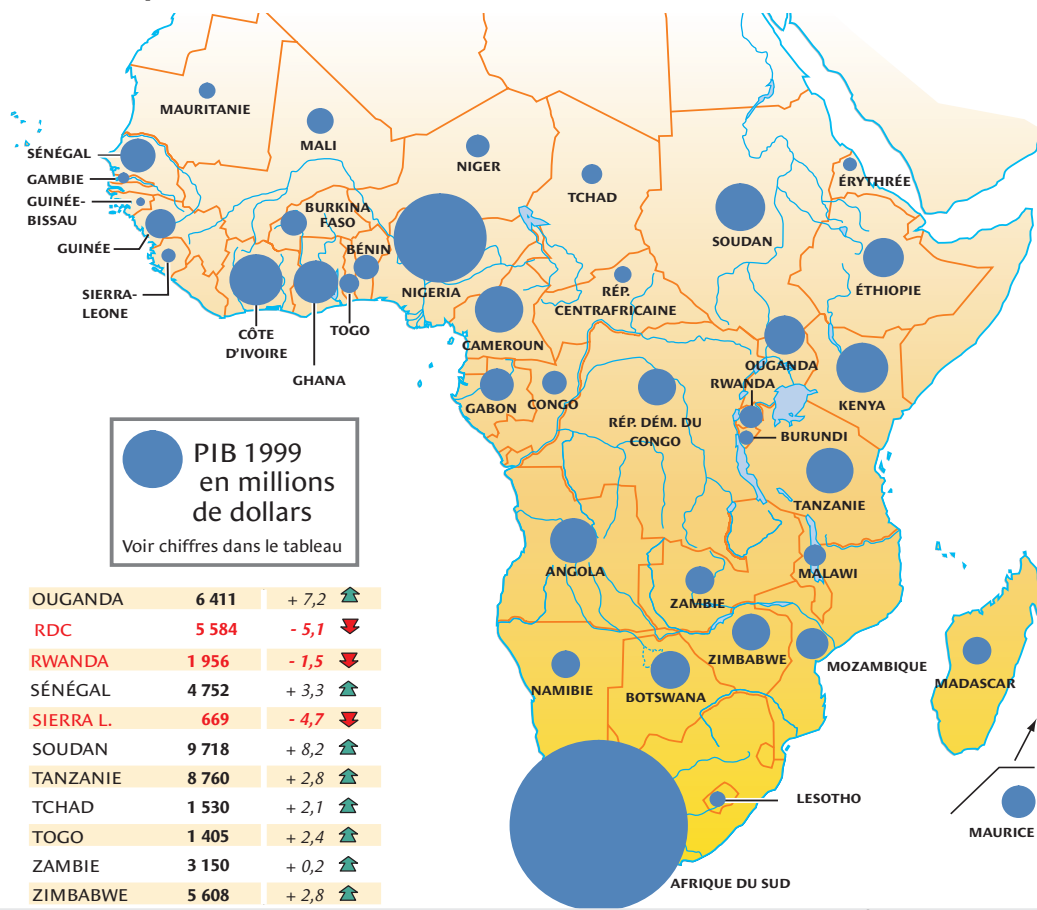
chasser du port pour cause de fraude. « Nous voulons assainir la profession. Tous nos membres doivent avoir un casier judiciaire vierge et leur diplôme de transitaire. Si le gouvernement veut nous mettre au chômage, les gens se mettront à voler », prévient Sanni. Les pouvoirs publics ont introduit récemment des incitations fiscales pour pousser ces entrepreneurs à opter pour un statut formel. Sans résultat. L'aversion pour l'Etat, décrédibilisé par la corruption, reste plus forte. Certains économistes pensent d'ailleurs qu'il est maladroite de vouloir calquer des fiscalités « modernes » dans un univers qui n'a pu émerger et prospérer qu'en marge précisément des contraintes économiques imposées depuis dix ans.

Reste que l'informel n'est souvent qu'un expédient contre la misère dont beaucoup aimeraient sortir si on leur offrait un travail. « Il y a deux ans, le gouvernement nous a proposé un plan de reconversion dans la filière manioc financé par l'Union européenne. Et puis plus rien », explique Robert Yehououren, de l'Union des conducteurs de taxi-moto de la ville de Cotonou. Alors, en attendant, les *zemidjans* continuent de pétarader dans Cotonou.

Laurence Caramel

Des disparités régionales très marquées

PAYS	PIB 1999 en millions de dollars	croissance (MOY. ANNUELLE) 1990-1999 en %
AFRIQUE S.	131 127	+ 1,9
ANGOLA	8 545	+ 0,4
BÉNIN	2 369	+ 4,7
BOTSWANA	5 996	+ 4,3
BURKINA FASO	2 580	+ 3,8
BURUNDI	714	- 2,9
CAMEROUN	9 187	+ 1,3
CENTRAFRIQUE	1 053	+ 1,8
CONGO	2 217	- 0,5
CÔTE D'IVOIRE	11 206	+ 3,7
ÉRYTHRÉE	645	+ 5
ÉTHIOPIE	6 439	+ 4,6
GABON	4 352	+ 3,2
GAMBIE	393	+ 2,8
GHANA	7 774	+ 4,3
GUINÉE	3 482	+ 4,2
GUINÉE-B.	218	+ 0,3
KENYA	10 638	+ 2,2
LESOTHO	874	+ 4,4
MADAGASCAR	3 721	+ 1,7
MALAWI	1 810	+ 3,6
MALI	2 670	+ 3,6
MAURICE	4 244	+ 5,1
MAURITANIE	958	+ 4,2
MOZAMBIQUE	3 979	+ 6,2
NAMIBIE	3 075	+ 3,4
NIGER	2 018	+ 2,4
NIGERIA	35 045	+ 2,4



PIB 1999
en millions
de dollars
Voir chiffres dans le tableau

OUGANDA	6 411	+ 7,2
RDC	5 584	- 5,1
RWANDA	1 956	- 1,5
SÉNÉGAL	4 752	+ 3,3
SIERRA L.	669	- 4,7
SOUDAN	9 718	+ 8,2
TANZANIE	8 760	+ 2,8
TCHAD	1 530	+ 2,1
TOGO	1 405	+ 2,4
ZAMBIE	3 150	+ 0,2
ZIMBABWE	5 608	+ 2,8

Source : Banque mondiale

Aminata Dramane Traoré, ancienne ministre de la culture et du tourisme du Mali

« L'Afrique non officielle recèle une somme considérable de savoir-faire et d'énergies »

« Quel bilan tirez-vous de la décennie passée ?

Le bilan économique est désastreux. Nous n'avons aucune raison de nous leurrer quand le nombre des pays dits les moins avancés passe de 25 à 49 en trente ans, et que l'Afrique à elle seule en abrite 34. Cette marche à reculons n'est plus une crise ; c'est une obstination dans l'erreur. Alors même que le coût social des plans d'ajustement structurels ne fait plus de doutes et que leurs effets sur la déstructuration des économies locales sont évidents, les gouvernements encouragés par les bailleurs de fonds se sont obstinés à les poursuivre. De sommet en sommet, ils reconduisent ces remèdes qui tuent le malade. C'est incompréhensible et cynique.

Sur le plan politique, en revanche, un nouveau paysage a émergé, et beaucoup de pays ont pu faire l'apprentissage de la démocratie. C'est un progrès essentiel. L'Afrique, de ce point de vue, est bien entrée dans un processus de transition. Pour la première fois, des populations sont allées voter et ont appris à dire non à ceux qui ont conduit le continent à la faillite, dictatures militaires ou non. Ces alternances politiques n'ont cependant pas été synonymes d'alternatives économiques. C'est maintenant le travail qu'il faut accomplir, faire en sorte que ces alternances garantissent à la fois des pratiques politiques et des choix économiques meilleurs.

Quelles sont, selon vous, les raisons d'espérer ?

Les Africains me donnent la meilleure raison d'espérer car on est obligé de respecter ces millions de personnes qui, du matin au soir, sont à pied d'œuvre, avec leurs moyens, pour réinventer la vie.

Quand je regarde fonctionner l'Afrique non officielle – celle qui au plan économique a été rangée dans l'économie informelle, alors qu'elle est pour moi l'économie réelle –, je vois une somme considérable de savoir-faire et d'énergies. Cette Afrique n'apparaît pas dans les statistiques officielles, elle n'est pas perçue par les bailleurs de fonds occidentaux, qui jugent nos pays en fonction de leurs propres indicateurs de progrès. C'est pourtant en fonction de ces indicateurs qu'est débloquée l'aide au développement.

L'espoir vient aussi de Seattle, où a véritablement débuté la contestation des dérives de la mondialisation, et de Porto Alegre, où s'est tenu le premier Forum social mondial. L'Afrique a pu constater là-bas qu'elle a des alliés.

Que faudrait-il faire à présent ?

La priorité est de résoudre la question du financement du développement. Sans cela, rien n'est possible. Depuis les indépendances, les pays africains courent après un rêve de modernité qui ne leur est pas accessible. Là est l'origine d'une dette qui s'est aujourd'hui refermée comme un piège. Il faut l'annuler et sortir des solutions bancaires et des concepts auxquels les populations ne comprennent rien. Mon pays, le Mali, est à la fois PPTE (pays pauvre très endetté), PMA (pays moins avancé) et ACP, membre du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, autant de mots pour dire que je suis pauvre.

Jusqu'à présent nous n'avons cessé d'être à l'école de l'autre, nous nous sommes conformés à une approche du développement loin de nos cultures. Aucun pays n'a eu le courage de prendre ses distances par rapport aux modèles que l'on nous impose, car il

sait qu'il serait sanctionné financièrement.

Pour nous, la question essentielle est de savoir si l'Afrique est en mesure de créer une société qui contribue à la richesse du monde. Comment favoriser l'émergence d'une société africaine qui aime sa différence, qui n'ait plus pour seule aspiration de devenir une pâle copie de l'Occident. Il faut mettre en avant la créativité de l'Afrique, valoriser sa culture et restaurer sa capacité à penser par elle-même. Ce qui est loin d'être aisé car la voie la plus facile pour ses élites, même les plus talentueuses

d'entre elles, a consisté à rêver le rêve des autres. L'ampleur de la crise économique fait cependant prendre conscience à un nombre croissant d'entre nous que ce rêve est impossible.

Si cette rupture que vous souhaitez ne peut venir des dirigeants politiques, d'où viendra-t-elle ?

Elle doit être une exigence de la société civile. Aujourd'hui, cette société civile africaine n'existe pas, même si nous avons une multitude d'associations. Ce qui m'intéresse, c'est la formation d'une masse critique d'Africains qui aient accès à l'information et sortent de l'illettrisme économique. De la démocratie, les Africains attendent des retombées autres que des politiques misérabilistes et trompeuses de lutte contre la pauvreté. Des acteurs culturels politiquement avisés constituent un des segments importants des sociétés africaines qui, en s'engageant à fond, contribueront énormément à la réhabilitation de l'image du continent.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'initiative africaine pour l'éthique et l'esthétique, que je viens de lancer, et qui rassemble des artistes et des intellectuels de tous nos pays. Tous ceux qui ont répondu à notre appel, qu'ils vivent sur le continent ou à l'étranger, veulent une autre Afrique, prospère et fraternelle. Romanciers, chanteurs, cinéastes, sculpteurs, ils constituent une force extraordinaire de changement. La culture est pour nous un moyen de tenir ensemble. Elle exprime notre détermination à vivre en dépit du rejet et du racisme.

Propos recueillis
par Laurence Caramel



Aminata D. Traoré

Ancienne ministre de la culture et du tourisme du Mali, Aminata D. Traoré vient de lancer l'initiative africaine pour l'éthique et l'esthétique, afin de fédérer artistes et intellectuels africains et d'entamer une réflexion sur l'avenir du continent. Elle a réalisé de nombreuses missions pour les agences des Nations unies, notamment sur la question du droit des femmes.

Botswana : une « success story » économique assombrie par le Sida

GABORONE
de notre envoyé spécial

Dans la compagnie minière Debswana, qui exploite la totalité des mines de diamants du Botswana, la dynamique Tselele Fantan occupe, depuis un an, le poste de directeur chargé de gérer l'impact de l'infection par le VIH et du sida. « La lutte contre le sida, c'est l'affaire de chacun de nos 6 000 employés », affirme-t-elle. Propriétaire à parts égales de l'Etat et de la De Beers, cette entreprise se veut exemplaire parce qu'elle constitue le poumon du pays. Détrônant progressivement l'élevage de bétail, le diamant nourrit la croissance économique du Botswana. Grâce à cette richesse, qui représentait 38 % du PIB en 1998, « le pays est devenu le bon élève, présenté comme un

Les réserves en devises avoisinent les 7 milliards de dollars

modèle de développement », explique Jean Fabre, directeur adjoint du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

L'ancienne colonie britannique, devenue indépendante en 1966, connaît un taux de croissance annuel de 9,3 %. Dans ce pays plus grand que la France, mais peuplé de seulement 1,6 million d'habitants (le désert du Kalahari occupe les deux tiers du territoire), les réserves en devises avoisinent les 7 milliards de dollars, le montant

le plus élevé de la planète rapporté au nombre d'habitants. Le taux d'alphabétisation, qui était de 41 % en 1970, a grimpé à 79 % en 1999. L'Etat a fait goudronner 3 000 kilomètres de routes et a déployé plus de 3 000 kilomètres de fibres optiques pour le transfert de données, la téléphonie mobile et la régulation du trafic routier.

Dans la capitale, Gaborone, les buildings poussent comme des champignons : sièges de ministères ou d'entreprises rivalisent d'audace architecturale. Le parc automobile (essentiellement japonais) est récent. Mais la prospérité ne profite pas à tout le monde : avec un taux officiel de 21 %, le taux de chômage atteindrait en fait 40 % de la population.

Cette « success story » est pourtant sérieusement assombrie. Le

Botswana détient, en effet, le taux de personnes âgées de 15 à 49 ans infectées par le VIH le plus élevé du monde : 35,8 %. Un rapport du très officiel Botswana Institute for Development Policy Analysis a évalué l'impact macro-économique de l'épidémie : sur les vingt-cinq ans à venir, la croissance du PIB sera inférieure de 31 % à ce qu'elle aurait été sans le sida. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée

Botswana

- Chef de l'Etat : Festus Mogae.
- Population : 1,6 million d'habitants.
- PIB : 5 996 millions de dollars ; PIB par habitant : 3 747 dollars.
- Service de la dette/export : 2,4 %.

MUSIQUE

par Patrick Labesse

Guerriers et sorciers d'espoir

La musique est l'arme du futur », déclarait le Nigérian Fela, figure mythique de la musique africaine, décédé en 1997. « Nous sommes des marchands de bonheur, des marchands d'espoir », renchérit le chanteur de reggae ivoirien Alpha Blondy. En Afrique, la musique est une affaire très sérieuse. Dans les sociétés traditionnelles où elle découle souvent d'usages sacrés, comme en milieu urbain, elle accompagne la vie de tout un chacun. D'où le rôle primordial qu'y occupent musiciens et chanteurs. Au-delà d'être des semeurs de légèreté, des maîtres à danser, ils chroniquent les petites et grandes misères, les joies et les rênes de la population. Sous leur riieuse apparence, musiques et chansons sont la plupart du temps porteuses de sens, et leurs messages ont infiniment plus d'impact que tous les longs discours.

En inventant l'afro-beat, stimulante fusion de styles, Fela a donné un nouvel élan à la musique africaine. Musicien accompli, ce militant exubérant de l'unité africaine était un guerrier et ses chansons une suite de coups de gueule contre la corruption, les militaires, les multinationales. Provocateur jusqu'à l'excès, en opposition frontale permanente avec les hommes du pouvoir à la tête de son pays, Fela créa dans les années 1970, au cœur d'un quartier populaire de Lagos, un Etat dans l'Etat, la république de Kalakuta. Les autorités du Nigeria n'ont eu de cesse de clouer le bec à ce trublion et le jetèrent souvent en prison sous des prétextes divers. A chaque fois il resurgissait, encore plus gonflé.

Depuis *Brigadier Sabari* (1983), dans lequel il dénonçait les violences policières, Alpha Blondy a fait de l'éveil des consciences son métier. En croisade permanente pour un monde meilleur, la star du reggae africain pointe du doigt les injustices qui parasitent le rêve. Quand Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières, lui demanda d'enregistrer au profit de l'association une chanson en hommage au journaliste burkinabé Norbert Zongo, assassiné en 1998, alors qu'il enquêtait sur la disparition du chauffeur du

frère du chef de l'Etat, il accepte

sans se faire prier. Lorsque la Côte d'Ivoire s'apprête à voter en octobre 2000, il accuse la junte militaire alors au pouvoir d'entretenir un climat de xénophobie, déjà encouragé par le thème de l'« ivoirité » développé par Henri Konan Bédié, le président déchu en décembre 1999.

Référence pour toute la jeunesse d'Afrique, Alpha Blondy, aime faire réfléchir autant que faire danser. Une préoccupation que partage Salif Keita, formidable voix du Mali et, lui aussi, homme de multiples combats. Ses prises de position chantées pour Mandela, contre l'alcoolisme, les expulsions, les images misérabilistes du continent africain, son engagement pour les individus atteints, comme lui, d'albinisme (il a créé l'association « S.O.S.

Albinos » destinée à collecter lunettes et médicaments) en témoignent. S'il réside depuis plusieurs années d'avantage en banlieue parisienne qu'au Mali, Salif Keita projette de retourner à Bamako en septembre prochain pour animer régulièrement le club qu'il vient d'y ouvrir, un lieu où il souhaite présenter des jeunes talents et développer des ateliers musicaux.

Cette implication dans la vie musicale du pays reste également un des soucis de Papa Wemba, figure de proue de la musique congolaise. Bien qu'installé lui aussi en France, il retourne très régulièrement se produire à Kinshasa où il a mis sur pied plusieurs groupes et projette l'ouverture d'une école de musique et de danse.

Le Sénégalais Youssou N'Dour est ambassadeur du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) depuis 1990. Quelques mois après son intervention remarquée aux Victoires de la musique où il appela le chef de l'Etat et le chef du gouvernement français à annuler la dette des pays pauvres, il a lancé l'année dernière aux Nations unies le projet Joko : celui-ci vise à l'installation de centres d'accès à Internet en Afrique, destinés à former les jeunes, leur fournir des informations sur le sida, l'éducation ou les droits de l'homme.

Comptant parmi les artistes africains les plus universellement connus depuis son fameux duo avec Neneh Cherry, *Seven Seconds*, et sa composition de l'hymne officiel de la Coupe du monde en 1998, il a créé à Dakar sa structure de production, ouvert une usine de duplication de cassettes, un studio haut de gamme, s'est investi dans la création d'un label discographique et d'un groupe de communication. En dépit de la pénurie chronique de moyens, du piratage à échelle industrielle des enregistrements qui empêchent le développement durable d'une industrie musicale forte, des artistes se battent en Afrique pour remettre les choses en bon ordre.

Paul Benkimoun

1 % du produit intérieur brut mondial et 2 % à peine du commerce international, telle est la portion congrue de l'Afrique sur la scène économique. Dénonçant le protectionnisme des nations industrialisées, les pays de la région revendiquent un meilleur accès au marché mondial. En délocalisant à son tour une partie de sa production, l'île Maurice montre qu'on peut aussi tirer parti de la mondialisation

Un besoin d'ancrage à la mondialisation

A l'approche de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui se tiendra à Doha (Qatar) en novembre, les pays africains mettent la pression. Pas question de faire de la figuration dans cette future négociation comme ce fut le cas lors du cycle de l'Uruguay (1986-1993), assurent-ils.

L'objectif est de se tailler une meilleure place dans les échanges mondiaux en obtenant, d'une part, un plus grand accès aux marchés des pays riches et, d'autre part, un traitement à part : compte tenu de leur niveau de développement, les Etats africains veulent bénéficier de règles du jeu plus souples que les pays industrialisés dans la mise en œuvre des différents accords qui régissent le commerce mondial, qu'il s'agisse des droits de propriété intellectuelle, de la concurrence, ou des investissements.

REVENDECTIONS

« *Trade and not Aid* », énonce l'administration américaine quand elle est invitée à définir sa politique à l'égard de l'Afrique. Du commerce et pas de logique d'assistance, c'est aussi ce que réclament aujourd'hui les dirigeants africains à leurs partenaires occidentaux. A condition de pouvoir définir eux-mêmes les politiques économiques applicables au continent, en lieu et place des recettes uniformes plaquées sur les pays subsaha-

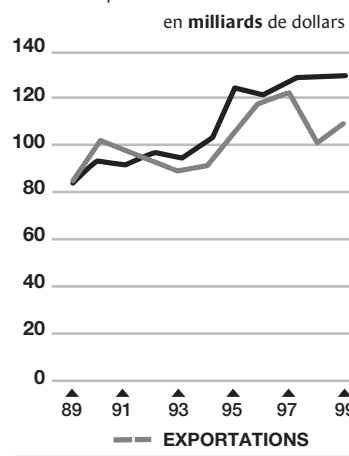
riens par les institutions de Bretton Woods. C'était là le sens du message adressé fin février d'une seule voix – une nouveauté – par une dizaine de chefs d'Etat africains à l'intention de Horst Köhler, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) et de James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, venus ensemble – autre première – « pour écouter et pas pour donner des leçons ».

Au cours de ces entretiens qui se sont déroulés au Mali et en Tanzanie, une des principales revendications des leaders africains, avec la question de la dette, portait sur la façon dont leurs pays – et leurs produits – pourraient bénéficier d'un accès « normalisé » auprès des nations du Nord, explique Calisto Tanzi, vice-président de la Banque mondiale, chargé de l'Afrique. Si les Etats-Unis, l'Europe et le Japon réunis éliminaient leurs barrières douanières, les importations en provenance de l'Afrique subsaharienne augmenteraient brusquement de 14 %, soit l'équivalent de 2,5 milliards de dollars par an, a calculé la Banque mondiale.

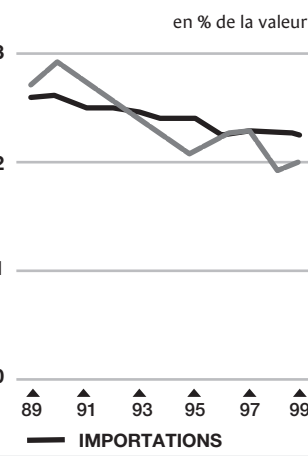
Après l'inévitable « débriefing » effectué à leur retour à Washington, les deux responsables du FMI et de la Banque mondiale ont entrepris une autre tournée, cette fois des capitales occidentales, pour tenter d'obtenir des engagements – fermes – en ce sens des pays « riches ». Du 20 au 22 juillet,

Une place marginale

Commerce de marchandises de l'Afrique



Part de l'Afrique dans le commerce mondial des marchandises



à Gènes, ce dossier devrait figurer à l'ordre du jour du sommet du G7-G8.

Car le continent continue à dériver. L'ancrage de l'Afrique à la mondialisation est quasi insignifiant, en dépit des efforts faits par la région dans les années 1990 en matière de libéralisation. Plus ou moins 2 % : c'est la part des investissements directs étrangers en Afrique, mais aussi la part relative des exportations et des importations de la région dans le commerce mondial ; tout comme la progression annuelle des exportations de l'Afrique subsaharienne – qui représente 10 % de la population mondiale – au cours des dix

dernières années. A qui la faute ? « Les pays africains n'ont pas réussi, à l'exception de l'île Maurice, à faire évoluer leurs structures de production pour s'affranchir progressivement de la dépendance vis-à-vis de quelques produits de base », estime un expert.

Les pays industrialisés ont leur part de responsabilité dans cet échec. « Les barrières élevées imposées au commerce par les pays industriels, aux importations agricoles et agroalimentaires, ainsi que les subventions agricoles, expliquent en partie la médiocrité relative des résultats à l'exportation des pays en développement », relevait la Banque mondiale dans son édition 2001 sur les perspectives économiques mondiales. A cela s'ajoutent des barrières non tarifaires à travers les quotas, des normes sanitaires ou phytosanitaires qui entravent aussi les exportations.

« L'Afrique subsaharienne perd 20 milliards de dollars chaque année à cause de ces barrières, estime Demba Moussa Dembélé, membre de la coordination africaine Jubilé Sud pour l'annulation de la dette. A comparer aux 15 milliards de dollars que la zone reçoit en aide publique. »

LIBÉRALISME ACCRU

Le traitement commercial préférentiel non réciproque appliqué par l'Europe aux pays dits ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) avec les conventions de Lomé successives (1975-1995) n'a pas eu tous les résultats escomptés. La part des pays ACP sur le marché de l'Union européenne a chuté de 6,7 % en 1976 à 3 % en 1998, et seulement dix produits totalisent quelque 60 % des échanges.

Les nouvelles stratégies développées en direction de l'Afrique par les Etats-Unis et l'Union européenne sont-elles de nature à relancer

la dynamique commerciale ? Elles vont toutes deux dans le sens d'un libéralisme accru avec un traitement privilégié en faveur des pays les moins avancés (PMA).

L'ancien président américain Bill Clinton est à l'origine d'une législation sur la « croissance et l'opportunité en Afrique ». Cette initiative n'a rien de philanthropique. « L'Afrique subsaharienne, qui compte plus de 700 millions de personnes, est l'un de nos plus gros partenaires commerciaux potentiels. Je dis « potentiel » car les exportations américaines représentent seulement 6 % du marché africain », expliquait-il le 18 mai 2000, à l'occasion de la signature de la loi. Pour en bénéficier, les 48 pays éligibles doivent satisfaire certaines conditions en matière d'ouverture commerciale et de démocratie.

Dans le même temps, le 23 juin 2000, les pays ACP et l'Union européenne signaient un nouvel accord de partenariat d'une durée de vingt ans qui succède à la convention de Lomé. Il prévoit le maintien des préférences non réciproques jusqu'au 31 décembre 2007. Mais qu'advient-il après ?

INTÉGRATION RÉGIONALE

Pour ce qui est des pays les moins avancés – on compte 34 PMA en Afrique –, ils continueront de bénéficier d'un régime préférentiel avec l'initiative Tout sauf les armes. Cette initiative de l'Union européenne leur offre un libre accès au marché des Quinze à partir du 1^{er} janvier 2002 (sauf pour certains produits sensibles).

Les autres pays sont invités à négocier de nouveaux accords commerciaux à partir de septembre 2002. Pour ceux qui ne le souhaiteraient pas, des solutions alternatives devront être envisagées en 2004...

« L'Union européenne risque de diviser les pays africains en faisant des distinctions entre les PMA et les autres », estime Tetteh Hormeku, avocat ghanéen et membre de Third World Network Africa. Pour ses détracteurs, ce nouveau dispositif risque également de mettre un frein au processus d'intégration régionale initié dans différentes zones de l'Afrique avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), le Marché commun de l'Afrique australe et orientale (Comesa), ou la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Or la construction d'un marché intérieur solide apparaît comme une des clés de l'expansion africaine.

Martine Laronche et Serge Marti

Les sucriers mauriciens prennent pied sur le continent

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre correspondant

Dans quelques semaines, l'usine de Marroumeu, au Mozambique, produira son premier sucre de canne depuis une vingtaine d'années. La longue guerre civile qu'a connue le pays a ruiné l'économie. En 1992, la paix revenue, les autorités ont cherché à attirer les investisseurs étrangers. L'île Maurice, elle-même longtemps synonyme de délocalisation et de zone franche, a répondu à l'appel.

En 1997, un consortium constitué de trois groupes sucriers mauriciens (FUEL, Espalier-Noël et Mon Loisir) a obtenu la concession, pour cent ans, d'une zone d'environ 90 000 hectares au nord de Beira – autant que la superficie totale de cannes à Maurice – où est située Marroumeu. Près de deux cents expatriés mauriciens s'y sont installés. L'ancien propriétaire, le gouvernement mozambicain, n'a que 25 % des actions de la nouvelle société.

Cette acquisition, d'un montant de 100 millions de dollars, constitue « le plus gros investissement mauricien à l'étranger », affirme le coordinateur du projet à Port-Louis. Mais les sucriers mauriciens ont trouvé sur le continent africain

d'autres territoires d'expansion. La même année, le groupe Harel Frères, allié au groupe ivoirien Sifca, a pris une participation majoritaire dans les sucreries de Borotou et Zuenoula, situées au nord-ouest et au centre du pays.

En Tanzanie, c'est le groupe Deep River Beau Champ, associé au groupe réunionnais Quartier Français, qui a racheté l'an dernier au gouvernement l'une des plus grosses sucreries du pays, la Tanganyika Plantation Company (TPC), implantée au pied du Kilimandjaro. La présence en Afrique des industriels mauriciens n'est pas nouvelle. « Dans les années 1970, nous y avons réalisé de nombreuses missions pour monter des usines », évoque Philippe de Chasteauneuf, directeur financier de Harel Frères. Mais aujourd'hui les investissements lourds s'ajoutent à l'exportation de savoir-faire.

POLITIQUE EUROPÉENNE

« L'industrie sucrière a besoin d'espace et le marché européen se rétrécit. L'offre des Mauriciens rejoint celle des pays africains, au moment où ceux-ci privatisent les industries qu'ils avaient nationalisées », analyse l'économiste Pierre Dinan, consultant à Port-Louis. Pour Arnaud Dalais, président du groupe Deep River Beau

Champ, « cette démarche d'investissement en Afrique est un reflet du succès de la politique européenne vers Maurice » qui bénéficie, comme les autres pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) producteurs de sucre, d'un quota d'écoulement à des prix garantis, au titre du Protocole sucre annexé à la convention de Lomé. Quant aux incertitudes politiques en Afrique, « le risque est calculé », estime Philippe de Chasteauneuf, dont le groupe était cependant loin de prévoir les récents troubles politiques en Côte d'Ivoire.

« Les Mauriciens sont conscients qu'il y a des pays à éviter, mais il ne faut pas généraliser », commente Pierre Dinan. Si, à terme, les usines concernées envisagent d'exporter vers les pays voisins et l'Union européenne, elles ciblent pour l'instant les marchés locaux dont elles pourraient couvrir entre un tiers et la moitié des besoins.

A l'heure de la mondialisation, l'Afrique, où d'autres investisseurs mauriciens, tel Mauritius Telecom, commencent à s'implanter, apparaît comme une zone privilégiée d'opérations pour ce petit pays dynamique de l'océan Indien.

Hervé Schulz

Le monde paysan sénégalais veut gérer lui-même son destin

DAKAR

de notre envoyé spécial

Le problème de Mor Sylla, maraîcher de la région de Thiès (Sénégal), c'est l'eau. Ou plutôt le prix de l'eau. Les 2,5 hectares qu'il cultive en famille exigent un arrosage abondant pour les haricots verts, les pommes de terre et les papayes qui complètent les revenus de l'arachide. Pour pouvoir payer sa facture d'eau de plus de 2 000 francs français par mois, il doit impérativement vendre ses papayes. « Et si je ne paie pas chaque mois, ils coupent l'eau... Manque aussi l'argent qui permet d'acheter des semences et de faire la soudure en attendant la prochaine récolte.

« Tu vois cette terre avec une belle maison au milieu ? », demande Jean-Pierre Ndiaye, animateur de la fédération des maraîchers. Eh bien, son propriétaire ne peut obtenir un prêt important, car le titre de propriété délivré par la communauté rurale

Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest s'organisent pour défendre leurs intérêts

n'est pas reconnu par les banques. Et quand elles accordent un petit prêt, elles le font trop tard pour permettre au paysan d'acheter les semences et l'engrais qui lui permettront de semer à contre-campagne ! »

Dur d'être agriculteur en terre d'Afrique ! Pourtant seule l'agriculture peut y ralentir l'exode des ruraux. Les banquiers sont les premiers à en convenir. Malheureusement, à l'approche des élections, le cours de l'arachide devient irrationnel, les semences sont distribuées gratuitement et les remises de dettes se multiplient...

« Certes, il revient à l'Etat d'épauler la modernisation de ce secteur très structurant, analyse Amadou Kane, directeur général de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal ; mais il doit le faire sans interventionnisme excessif, car le paysan doit aussi apprendre à rembourser ses prêts. Si on l'habitue à ne pas le faire, les bailleurs seront réticents à prêter. »

La médiocrité où se trouve réduite l'agriculture africaine met en colère deux hommes : un Français et un Sénégalais. Le premier est Donald Baron, PDG de Socas (Groupe Sentenac) qui produit du

concentré de tomate dans la région de Saint-Louis. Les 48 000 tonnes de tomates traitées lors de la campagne 2000-2001 proviennent de la centaine d'hectares que la société exploite en direct et surtout des champs de 6 000 paysans.

Pour M. Baron, le paysan sénégalais est aussi efficace que l'euro-péen, si on lui en donne les moyens : « Le meilleur producteur a les mêmes rendements que nous, soit 60 tonnes à l'hectare », dit-il. Mais on ne lui donne pas les moyens : les champs sont trop petits et les paysans, illettrés ; les coopératives leur ont imposé des techniques qu'ils n'ont pas comprises ; l'agriculture d'Etat a coûté très cher et démobilité les intéressés. Fermez le ban !

L'autre homme en colère s'appelle Jacques Faye, ancien directeur de l'Institut sénégalais de recherche agricole. « Les hommes politiques ont été les pires ennemis de leur paysannerie, gronde-t-il. Ils ont mené une politique productiviste et ils ont effectué des prélèvements excessifs sur les filières comme l'arachide ou le coton. Les paysans n'ont pas été assez payés pour pouvoir se

moderniser et n'ont reçu en contrepartie ni écoles, ni routes, ni hôpitaux, alors qu'ils ont, en fait, financé l'Etat et les villes. »

M. Faye ne voit pas beaucoup de solutions. « Les citoyens doivent payer la modernisation de l'agriculture, martèle-t-il. Ensuite, il est indispensable de généraliser l'enseignement primaire dans tous les villages. Enfin, rien ne changera tant que les paysans ne feront pas peur aux hommes politiques ; il faut qu'ils s'organisent et qu'ils menacent de faire perdre des élections pour qu'on s'occupe enfin d'eux. »

Ces vœux sont en passe d'être exaucés. Pendant des décennies, le paysan africain avait été le jouet des administrateurs coloniaux, puis des responsables des coopératives d'Etat et des organisations non gouvernementales (ONG). Mais la menace de la sécheresse l'a aidé à dépasser son fatalisme dans les années 1970. Les soubresauts des politiques d'ajustement structurel l'ont obligé à regarder plus loin que sa rangée d'arachides dans les années 1980. Il s'est mis en mouvement à l'instar de Mamadou Cissokho, fermier sénégalais de Tambacoumba, devenu l'homme-clé du rassemblement de la paysannerie de l'Ouest africain.

« Nous avons commencé par nous demander qui nous étions, raconte-t-il. Nous avons fouillé le Coran et la tradition. Nous en avons tiré une profession de foi qui stipule que tout nous a été donné à notre naissance et que nous en sommes redevables à la communauté. Nous avons donc créé un comité de développement de

En réseau

Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) veut :

« – Proposer aux décideurs et aux partenaires les orientations, les priorités, les programmes et les actions qui permettent à l'agriculture ouest-africaine de relever les défis de la sécurité alimentaire durable et d'un avenir décent pour les exploitations familiales agricoles.

– Renforcer nos capacités à comprendre notre situation, à agir par nous-mêmes et avec les autres pour améliorer durablement nos conditions de vie. »

notre zone pour nous entraider, pour pouvoir manger pendant l'hiver, nous soigner contre le paludisme et boire de l'eau potable. »

Ce mouvement a fait tache d'huile, de village en village. Les structures ont suivi en dépit du gouvernement sénégalais qui ne voyait pas d'un bon œil les paysans se soustraire au système coopératif officiel : Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), Fédération des ONG du Sénégal (Fongs), Association pour la promotion du développement à la base (Asprodeb).

SANS FRONTIÈRES

Des idées forces sous-tendent cette démarche : « Nous respectons l'autorité de l'Etat, rappelle Mamadou Cissokho. Mais nous voulons nous assurer, c'est-à-dire que nous refusons qu'on nous mette devant le fait accompli, même si c'est pour notre bien. »

Et comme les frontières ne signifient pas grand-chose, est né, en 2000, le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agri-

coles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa), installé à Ouagadougou (Burkina Faso) et qui compte des paysans du Bénin, du Mali, du Burkina, du Niger, du Togo, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, de Gambie, de Guinée et de Guinée-Bissau. Cette association, dont Mamadou Cissokho est président d'honneur, s'est donné pour mission de défendre la cause de l'exploitation familiale dans les instances africaines comme l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) ou la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Elle veut former ses membres et élaborer des programmes qui obligeront les gouvernements et les représentants des ONG ou de la Banque mondiale à faire un détour par les champs avant de décider de leur sort. « Nous représentons 60 % à 80 % de la population, résume Jacques Bonou, vice-président béninois du Roppa. Nous demandons une parcelle de reconnaissance. »

Alain Faujas

ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENIEUX FINANCIERS

Recouvre immédiatement vos créances en France et dans l'Union Européenne

6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

Le lent éveil de l'Afrique noire à Internet

Dawit Bekele incarne une génération de jeunes Africains qui ont vécu l'arrivée d'Internet comme une chance inédite de s'échapper du ghetto continental. Depuis trois ans, cet enseignant en informatique à l'université d'Addis-Abeba vend des gateaux, des fleurs, de l'alcool et des moutons « en ligne ». Avec une belle audace, il a ouvert Ethiogift, site marchand dans un pays qui compte moins de 2 000 internautes. Son entreprise génère peu de profits, mais elle est rentable grâce à l'attachement des Ethiopiens de la diaspora à la tradition. Lors de chacune des nombreuses fêtes chrétiennes orthodoxes, il est en effet d'usage de faire parvenir des cadeaux à la famille restée au pays. Sur Ethiogift, on peut acheter en dollars depuis Rome, ou Los Angeles, des produits locaux livrés dans la capitale éthiopienne et sa banlieue en moins de quarante-huit heures.

LIGNES TÉLÉPHONIQUES

En novembre 2000, l'Afrique tout entière ne comptait que 3,1 millions d'internautes, dont 1,8 million en Afrique du Sud. Si la totalité des Etats africains dispose désormais de serveurs permettant un accès local à Internet, téléphoner à partir d'un poste fixe demeure une gageure dans bien des villes. Face à la carence en lignes téléphoniques, en équipements informatiques, au coût élevé des télécommunications et à la faiblesse des revenus, les rares sites marchands africains reposent tous sur le principe d'Ethiogift : vendre des produits nationaux à une clientèle étrangère.

Prometteur en 1999, ce créneau a subi le contrecoup du krach de la Netéconomie. A Tunis par

En novembre 2000, l'Afrique comptait 3,1 millions d'internautes, dont 1,8 million en Afrique du Sud

exemple, M. Menebhi administre, depuis trois ans, le site Raken.com, lancé en pleine euphorie numérique pour exporter des objets de décoration arabes et africains : « Nos clients sont tous étrangers. Ils achètent chez nous car nous sommes très bon marché. » Mais avec une cinquantaine de pièces exportées chaque mois vers l'Allemagne, la France ou les Etats-Unis, Raken.com n'est pas rentable. Pour générer des revenus complémentaires, M. Menebhi compte sur son activité de fabrication de sites clés en main, à destination, cette fois, du marché tunisien.

Le site-portal sénégalais du Metissacana, emblématique de l'essor des nouvelles technologies en Afrique noire, n'a pas non plus atteint son seuil de rentabilité. Pourtant, avec un chiffre d'affaires annuel de 1,5 million de francs, l'entreprise tourne à plein régime. Au cœur de Dakar, le cybercafé de 800 mètres carrés ne désemplit pas. Comme prestataire de services Internet, Metissacana refuse du travail. Et l'offre de la boutique virtuelle de la styliste Oumou Sy, cofondatrice de Metissacana, est inférieure à la demande.

Les trois associés dirigeant l'entreprise estiment indispensable de conjuguer commerce, services et

actions de développement. L'un d'eux, Michel Mavros, précise : « Cette année, nous voulons recapitaliser l'entreprise avec des partenaires financiers, pour arriver à une dimension industrielle indispensable au développement d'un Internet de masse au Sénégal. » Avec l'aide de l'Etat, Metissacana rêve de connecter, sans fil, 13 000 villages de brousse, pour décupler le nombre d'internautes sénégalais, aujourd'hui légèrement supérieur à 30 000. En partenariat avec l'organisation non gouvernementale (ONG) Education sans frontières, Metissacana songe, aussi, à développer des télé-services de proximité.

Un projet similaire existe déjà au Sénégal. A l'initiative d'ONG locales, financièrement soutenues par la coopération hollandaise, le Système d'information urbain populaire (SIUP) a été lancé en septembre 2000. Pour améliorer la circulation de l'information entre l'administration et les habitants des quartiers défavorisés, des ordinateurs ont été installés dans six communes de la banlieue dakaroise. Le site du SIUP héberge la page de chacune des communes, régulièrement mise à jour par un webmaster. Celui-ci est alimenté par un petit réseau d'enquêteurs qui lui transmettent les nouvelles du quartier (fêtes, ouverture de magasins, etc.), mais aussi les plaintes et les desiderata des citoyens ; ces informations mises en ligne sont envoyées par courrier électronique vers les administrations concernées, qui diffusent en retour des renseignements, des réglementations légales.

De temps à autre, le webmaster imprime les pages du site et les vend dans la rue, pour une somme modique. Une centaine de jeunes des quartiers ont été recrutés et

formés, comme enquêteurs ou comme webmasters, pour faire fonctionner le SIUP. S'il est trop tôt pour évaluer les répercussions de ce projet sur la vie des populations, l'arrivée, dans les bidonvilles de Dakar, de terminaux informatiques reliés à Internet a donné aux laissés-pour-compte le sentiment de renouer un lien avec le reste du monde.

Pour des raisons identiques, de nombreuses associations et ONG africaines installées en brousse créent leurs sites. Elles y font part de leurs initiatives économiques comme on lance une bouteille à la mer : quelqu'un, dans le monde, découvrira peut-être leur action et aura envie de les aider. Dans tous les cas, ces associations en ligne ont au moins la satisfaction d'avoir pu partager leur expérience.

A cet égard, le site ivoirien Ouyine (« entraide ») est riche d'enseignements. Ouyine est le nom d'un groupement d'intérêt économique (GIE) créé par Marcel Zadi, PDG de la société d'électricité et d'eau de Côte d'Ivoire, dans sa région natale à l'ouest du pays. Ouyine rassemble plusieurs villages pour mener des « initiatives locales de lutte contre la pauvreté », comme la construction d'équipements scolaires ou l'amélioration des techniques agricoles. Sur le site du GIE, Marcel Zadi décrit longuement pourquoi, malgré vingt ans d'efforts et des dizaines de millions de francs CFA dépensés, il n'est pas encore parvenu à tirer ses parents du sous-développement.

Géraldine Faes

Sites mentionnés dans l'article : <http://www.ethiolink.com/ethiogift/> <http://metissacana.sn> <http://www.siup.sn> <http://www.ouyine.org>

Le Sénégal s'obstine à former ses élites

DAKAR

de notre correspondante

L'université de Dakar qui attirait les étudiants de toute l'Afrique francophone a perdu de son prestige. Les nouvelles générations rêvent d'aller en France et surtout aux Etats-Unis. Cependant, la capitale sénégalaise dispose d'un outil performant avec le Centre africain d'études supérieures en gestion (Cesag). Cet établissement offre des formations axées sur le monde de l'entreprise : audit, gestion des services de santé et gestion des entreprises qui est son programme phare. Il s'adresse à un public trié sur le volet. Le Cesag recrute sur concours, au niveau Bac + 4, des personnes engagées dans la vie active depuis au moins deux ans.

« Notre spécificité », explique Ahmadou Traoré qui dirige l'Institut de gestion des entreprises et des organisations au Cesag, est d'offrir une formation postuniversitaire spécialisée pour qu'à leur sor-

tie les stagiaires soient directement opérationnels. » En bonne logique, les enseignants ont donc une expérience en entreprise. Mais le Cesag a une autre particularité. C'est une école régionale conçue pour accueillir les ressortissants des huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Placée sous la tutelle de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest, elle bénéficie de ses subventions et travaille en partenariat avec des écoles et des entreprises du Nord.

Le Cesag qui vise l'objectif d'autofinancement demande 2,5 millions de francs CFA (25 000 francs français) pour la formation en gestion qui débouche, après dix-huit mois d'études, sur un diplôme équivalent à un MBA ou un DESS. C'est une somme élevée. Mais, parmi les stagiaires, certains arrivent à décrocher des bourses ou à se faire financer par leur entreprise. « Il importe pour nous que la formation soit adaptée à

notre environnement et aux valeurs culturelles africaines », explique Ahmadou Traoré. Les études de cas ne portent donc pas sur des sociétés tel General Motors, comme ce que cet enseignant malien a connu pendant ses études à HEC à Montréal. Le souci d'offrir une formation adaptée aux réalités locales a également présidé à la mise en place, cette année, de la filière « ingénierie et gestion de la formation ».

Le Cesag, qui fonctionne depuis 1986, offre des cursus de plus en plus diversifiés. A la rentrée prochaine, ceux qui veulent faire un troisième cycle en gestion des entreprises pourront choisir entre un diplôme généraliste et trois DESS en marketing, gestion des ressources humaines ou analyse et gestion de projets. Par ailleurs, deux nouvelles filières, finance-banque et expertise comptable, seront ouvertes.

Brigitte Breuillac

Kinshasa à la reconquête de ses richesses minérales

ANVERS

de notre envoyé spécial

Le 21 mai, dans les bureaux d'Independent Diamond Valuators (IDV), une firme anversoise d'experts en pierres précieuses, a eu lieu l'adjudication de gemmes de la République démocratique du Congo (RDC), vendues par la Miba, la société nationale diamantaire. Une « première » depuis l'annonce, un mois auparavant, par le gouvernement de Kinshasa, de la libéralisation du marché des « pierres de feu ». Surveillant les lots scellés représentant 650 000 carats dans la salle équipée de lampes à néon antireflets, le représentant du ministère congolais des mines pavait devant le succès de ces enchères qui ont rapporté environ 9,2 millions de dollars. « Le président Joseph Kabila est déterminé à faire les choses correctement afin de rétablir notre crédibilité auprès des investisseurs étrangers », dit-il.

Mais cette satisfaction est trompeuse. L'exploitation minière, première source en devises de l'ex-colonie belge, est aujourd'hui exsangue après des décennies de pillages et

Les alliés militaires du gouvernement, ainsi que ceux des rebelles, pillent les matières premières

de sous-investissement. Sa relance est la première priorité du nouveau chef de l'Etat pour sortir le pays d'une récession sans précédent. Depuis son arrivée au pouvoir en janvier, le jeune président a multiplié les mesures pour tenter de rentrer dans les bonnes grâces de la communauté financière. La suspension du monopole d'achat et d'exportation accordé, en juillet 2000, dans des conditions mystérieuses par son père, feu Laurent-Désiré Kabila, à une petite firme israélienne, a permis, dit-on, d'endiguer la contrebande de gemmes via le Congo-Brazzaville voisin.

La mise en place, avec l'aide de la Belgique, d'un système de certification destiné à lutter contre les « diamants de sang » est destinée à rétablir la confiance des bailleurs de fonds internationaux. La libre circulation des devises étrangères, le flottement du franc congolais, la levée du blocage des prix de l'essence et le lancement d'une ébauche de réforme fiscale ont été accueillis favorablement par les milieux d'affaires. La désignation d'un nouveau gouvernement en avril, composé pour l'essentiel de technocrates formés à l'étranger, l'éviction de la

vieille garde affairiste ont rassuré les agences londoniennes spécialisées dans l'évaluation des risques d'investissement. Sans oublier les efforts déployés par Kinshasa en vue d'appliquer l'accord de cessez-le-feu conclu entre forces gouvernementales et factions rebelles, en vue de ramener la paix dans la région des Grands Lacs.

Fabuleuses réserves de diamants, gisements inépuisables de cuivre, de minerais rares (cobalt, coltan, tantale...) servant aux technologies de pointe, or... Les richesses minérales sont aujourd'hui un enjeu majeur à l'échelon régional du continent.

La poursuite de la guerre réduit la marge du gouvernement de la RDC, soutenu militairement par le Zimbabwe et l'Angola. Le premier, principal allié militaire du président, a ainsi mis sous coupe réglée la Miba. Son PDG, Jean-Charles Okoto, passe pour l'homme-lige de l'Osleg, la société minière créée par des généraux zimbabwéens pour commercialiser l'or et le diamant congolais. La reprise de l'activité de la Miba – coentreprise dont 20 % du capital sont détenus par des intérêts belges et sud-africains – se heurte à la vétusté des installations... et aux prélèvements de l'Osleg. Quant aux alliés militaires des rebelles, l'Ouganda et le Rwanda, ils se livrent, eux aussi, au pillage des matières premières. Aussi les grands groupes miniers mondiaux hésitent-ils à s'engager.

Conséquence du manque de transparence dans l'octroi des concessions minières, les grands pro-

jets d'investissement sont « gelés ». La promulgation prochaine d'un code minier, préparé par la Banque mondiale, devrait faciliter la conclusion de contrats en bonne et due forme. En attendant, l'arbitraire reste de règle.

Marc Roche

LITTÉRATURE

par Catherine Bedarida

Le passé revisité

En France, les quatre années de l'occupation allemande sont encore très présentes dans les mémoires. Nous, nous avons subi un siècle de colonisation et le silence pèse encore », estime Ahmadou Kourouma, le romancier ivoirien qui a obtenu cette année le prix Renaudot pour *Allah n'est pas obligé* (Le Seuil). Devant ce « silence » français autant qu'africain, un nombre croissant d'écrivains du continent donnent leur propre vision de l'histoire coloniale. « Pour l'Afrique aussi la mémoire est "le" thème qui hante notre époque », observe Abdourahman Waberi, auteur de *Cahier nomade* (Le Serpent à plumes), un recueil de nouvelles sur les dernières années de la colonisation à Djibouti.

Après avoir subi une littérature exotique saturée de clichés raciaux, ces auteurs plongent dans le passé pour faire entendre leurs voix, à l'instar d'Amin Maelouf avec *Les Croisades vues par les Arabes*. Le sang de la conquête, la servitude imposée aux indigènes, les milliers de morts sur les chantiers des routes et des chemins de fer et, plus tard, l'incorporation forcée dans l'armée française au cours des deux conflits mondiaux puis des guerres coloniales : tout ce passé émerge dans une littérature africaine qui recourt volontiers à la poésie, au lyrisme, mais aussi à l'humour pour dire la tragédie des rapports Nord-Sud, avant ou après la décolonisation.

Nour, 1947, le roman du jeune auteur malgache Raharimanana, qui vient de paraître (Le Serpent à plumes), évoque l'insurrection réprimée à Madagascar en 1947, l'un des épisodes les plus sanglants de l'histoire coloniale française. Ces événements, Raharimanana les visite en poète, non en historien, mêlant les voix des morts et des survivants, les personnages mythiques et les soudards coloniaux, pour construire une geste douloureuse, écrite dans un français aux sonorités si prenantes qu'on aimerait l'entendre résonner sur une scène.

Le sang

de la conquête,

la servitude,

les milliers de morts

sur les chantiers

des routes et

des chemins de fer...

La littérature

africaine recourt

volontiers à la poésie,

au lyrisme, mais aussi

à l'humour pour dire

la tragédie des

rapports Nord-Sud,

avant ou après

la décolonisation

est dirigé par un jeune prince respectueux d'un islam teinté de fétichisme, persuadé que la protection des savoirs magiques suffira à faire reculer l'envahisseur. Le prince finira par collaborer avec les colons.

Kourouma y esquisse une allusion à Samory Touré, un héros africain auquel il compte à présent consacrer une biographie. Ce chef militaire et religieux du XIX^e siècle, grande figure de la résistance à la colonisation, a infligé des défaites sanglantes aux conquérants français dans les années 1870 à 1890, avant d'être soumis par l'armée de Faidherbe.

Les héritages ou les formes actuelles de la colonisation inspirent de nombreux romans. Le génocide rwandais de 1994, perpétré par des militaires que l'armée française instruisait et équipait, est à l'origine du roman poignant de Boubacar Boris Diop, *Murambi, le livre des ossements* (Stock). Né au Sénégal quatorze ans avant la fin de la colonisation française, le romancier se souvient d'avoir récité le fameux « nos ancêtres les Gaulois » dans son école de la médina de Dakar. « A la différence des Belges, les Français ne sont pas prêts à faire face à leur responsabilité dans le génocide rwandais », affirme-t-il. *Je vis dans un pays qui fait aussi partie du pré carré français en Afrique et j'ai peur en voyant que, au nom de leurs intérêts économiques, des dirigeants peuvent laisser se perpétrer un génocide.* » D'une ironie mordante envers leurs régimes politiques, comme le jeune Togolais Kossi Efovi (*La Fabrique de cérémonies*), ou d'une foi quasi spirituelle en l'Afrique, comme le grand romancier somali Nuruddin Farah, les écrivains africains expriment à travers leurs livres leur capacité de résistance et de création.



ACCÉLÉRATEUR DE RÉUSSITE

Cabinet de conseil en organisation et leader européen de la formation continue

en partenariat avec



Université spécialisée en gestion de l'économie appliquée et en management

La Cegos et l'Université Paris-Dauphine vous proposent : une formation de haut niveau pour dynamiser votre carrière

MASTER 3^e Cycle
MANAGEMENT GLOBAL DES ENTREPRISES

Une formation continue sur 14 mois qui vous permet de poursuivre votre activité professionnelle

Date de début : décembre 2001, date de remise du diplôme : février 2003 (50 jours et 20 sessions)

Renseignements et dossier de sélection :

Michèle de Boisvilliers
Université Paris-Dauphine
Tél. : 01 44 05 44 76
e-mail : boisvilliers@dep.dauphine.fr

Isabelle Zéo
Cegos
Tél. : 01 55 00 93 09
e-mail : izeo@cegos.fr

Prochaines réunions de présentation à Dauphine :
mardi 19 juin - jeudi 12 juillet -
lundi 10 septembre
S'inscrire auprès de
Michèle de Boisvilliers ou Isabelle Zéo

République

démocratique du Congo

- Chef de l'Etat : Joseph Kabila.
- Population : 52 millions d'habitants.
- PIB : 5 584 millions de dollars.
- Service de la dette/export : non communiqué.

L'esprit d'entreprise se développe dans tous les secteurs, surtout dans l'économie informelle, principal moteur d'activité. La société civile – dont les femmes sont une composante essentielle – se structure à grande vitesse. Enfin, le continent parie sur les technologies de la communication pour répondre en partie aux besoins criants d'un enseignement trop souvent défaillant

Le Niger apprivoise son micro-crédit

NIAMEY

de notre envoyée spéciale

Dans la touffeur de cette fin juin, les pluies se font attendre au Niger. L'opération gouvernementale dite « vente de vivres à prix modérés » ne suffit pas à juguler la crise alimentaire qui frappe le pays. Dans la région de Filingué, au nord de Niamey, les greniers sont vides. Une grand-mère montre les graines qu'elle va cueillir dans la brousse pour nourrir sa famille. L'anza ressemble au petit pois. Très amer, il nécessite une préparation de plusieurs jours pour être comestible. Faute de quoi il est très toxique.

Les hommes sont partis en exode vers les grandes villes du littoral ou les sites aurifères, en attendant de pouvoir planter. Pour cette vieille femme comme pour les autres habitantes du quartier de Tarweye, à Filingué, la banque villageoise initiée par le Crédit rural du Niger (CRN) est un moyen d'améliorer un quotidien d'autant plus difficile cette année que la saison agricole 2000 fut désastreuse. Grâce à des emprunts modiques de l'ordre de 50 000 francs CFA (500 F), les bénéficiaires pratiquent le petit commerce ou l'« embouche », une activité qui consiste à engraisser un petit ruminant (chèvre, taurillon...) pendant plusieurs mois avant de le revendre au marché. Les femmes de Tarweye qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel se sont révélées des gestionnaires très avisées. Leur banque est une des mieux gérées du réseau initié par

le CRN. Est-ce parce qu'elles refusent de prêter aux hommes ? « *Nos maris ne sont pas sérieux*, assurent-elles. *Certains partent même en exode avec l'argent du crédit.* »

A moins de cent kilomètres de là, en direction de Niamey, la banque mixte de N'Dikitan affiche elle aussi de bonnes performances. A l'ombre d'un grand arbre, les femmes tressent des feuilles de palmiers achetées grâce aux petits crédits. Elles confectionnent des nattes qu'elles revendent sur un marché voisin. Aujourd'hui, le « comité de gestion » – cette foisci masculin – de la banque s'est réuni pour accueillir les mauvais payeurs. Ce comité, composé de quatre sages désignés en assemblée générale par les bénéficiaires du crédit, tient les cordons de la bourse. C'est lui qui décide du montant des octrois et qui encaisse les remboursements. Il est assisté dans sa tâche par deux conseillers « volants » du CRN qui sillonnent la zone à moto, apportant leur appui à une dizaine de banques villageoises.

Les livres de comptes sont tenus par des bénévoles, qui se font rares

Niger

- Chef de l'Etat : Mamadou Tandja.
- Population : 10,1 millions d'habitants.
- PIB : 2 018 millions de dollars ; PIB par habitant : 200 dollars.
- Service de la dette/export : 16,8 %.

dans un pays majoritairement analphabète. A N'Dikitan, un jeune garçon de dix-huit ans est en passe de remplacer Abouba, l'actuel « comptable », qui risque d'être exclu de la banque. Un crédit de 700 F lui avait été accordé pour faire de l'« embouche ». Mais Abouba n'est pas en mesure de le rembourser. Il n'a même pas acheté la chèvre qu'il devait engraisser. Abouba s'est marié. Au milieu de sa nouvelle case, trône un lit à baldaquin, un cadeau des parents de la mariée. De la vaisselle en faïence apportée par la famille et les amis aux jeunes époux est empilée sur une table. Qu'est devenu l'argent emprunté ? Le jeune homme reste évasif. Une chose est certaine : le micro-crédit était organisé en petits groupes solidaires de 5 à 9 personnes, les erreurs d'Abouba vont nuire à ses co-emprunteurs, qui paieront des pénalités de retard.

Ici, on ne plaisante pas avec le micro-crédit. Nombreux sont ceux qui attendent à la porte de la banque villageoise. Sans ces petits prêts, Hamani Amadou – deux épouses et dix enfants – serait parti en exode à Abidjan. « *Le crédit m'a fixé* », se félicite-t-il en énumérant les prêts dont il a déjà bénéficié. Car Amadou a une technique éprouvée pour faire fructifier ses petits crédits. Il « spéculé » avec une partie de l'argent en achetant des poulets aux villageois pour les revendre dans la foulée sur les marchés. Ces opérations lui permettent de rembourser ses échéances, et avec l'argent restant il engraisse un ou deux petits ruminants dont

la revente sera tout bénéfice. Bon payeur, il a vu ses crédits doubler, passant de 500 F à 1 000 F.

Au total, le Crédit rural du Niger (CRN), financé par l'Agence française de développement (AFD) et piloté par l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram), est à l'origine de 47 banques villageoises dans le pays. De prestations externes assurées par des salariés, le système a évolué vers des banques

Des activités limitées

Les systèmes financiers décentralisés (SFD) nigériens comprennent, outre une dizaine de structures de crédit direct, comme le Crédit rural du Niger (CRN), environ 120 mutuelles – où le crédit dépend essentiellement de l'épargne déposée par les membres – et une quarantaine de projets de développement comportant un volet crédit.

L'ensemble de ces activités reste marginal et n'affiche un taux de pénétration que de 2 % à 3 % de la population active, contre près de 35 % pour le Bénin ou 20 % au Burkina Faso.

villageoises autogérées moins coûteuses. Le micro-crédit, pour être viable, coûte cher. Le CRN prête avec un intérêt de 9,6 % l'an aux banques villageoises. D'emblée, celles-ci prélèvent 11 % de chaque prêt qui vont alimenter une épargne de garantie, le capital social et l'assurance-crédit. Ensuite, les taux d'intérêt atteignent entre 10 % et 15 % du capital sur six mois. Car le prêt n'excède pas cette durée et se concentre sur des opérations qui ne présentent pas trop de risques.

Le CRN ne finance pas de projets agricoles car le pays est soumis à des aléas climatiques, mais principalement le petit commerce (pagnes, bijoux, denrées alimentaires) et l'« embouche ». Le CRN sera-t-il un jour en mesure de voler de ses propres ailes ? Mahamadou Harouna, son directeur régional, veut y croire. Au total, de 1994 à la fin 2000, le projet aura bénéficié de 22 millions de francs de la part de l'AFD, qui vient d'accorder de nouveaux financements dans le cadre d'un programme plus vaste de développement des systèmes financiers ruraux.

Ce nouveau programme coordonne les actions de plusieurs bailleurs de fonds intervenant dans le secteur et constitue une première tentative d'approche concertée. Actuellement, trop de projets se révèlent sans lendemain ou

vivent faute de financements durables. En 1997, l'association Bunkasa-Ged a repris à son compte les opérations de micro-crédit menées depuis 1989 dans le cadre du projet Promotion des organisations et activités féminines (PPOAF), financé par des fonds européens et qui s'est décentralisé à Zinder, à l'est. Grâce à ses bénévoles, une vingtaine de groupements féminins poursuivent leurs opérations dans les environs de Niamey. A Yoreizé Koira, par exemple, les femmes utilisent les petits prêts pour acheter des sacs de riz. Elles le font décortiquer et cuire avant de le vendre sur les marchés. Chaque emprunt est remboursé sur huit mois avec un intérêt de 15 % qui permet d'augmenter les ressources propres de la banque et par conséquent le volume des crédits et le nombre des bénéficiaires.

Grâce à ces prêts, Alidou prépare le trousseau de sa fille et a pu acheter un sac de mil et de maïs pour nourrir sa famille ; Zeinabou a organisé le baptême de son fils bien que son mari soit en exode... Tous les mois, le comité de gestion amène en ville, au siège de l'association, le montant des crédits qui sont versés sur un compte bancaire. C'est Fati, la cheville ouvrière de Bunkasa-Ged, qui les reçoit. Mais Fati n'a pas reçu un vrai salaire depuis des mois, et Aïssata Bagnan Fall, la présidente de Bunkasa-Ged, est souvent de sa poche pour payer le loyer du local ou la note de téléphone.

« *Tous les grands projets de développement ont un volet crédit, parfois géré sans professionnalisme et sans souci de pérennité, induisant une culture de non-remboursement* », considère Mahamadou Harouna, également secrétaire général de l'association nigérienne des professionnels de la micro-finance. Actuellement, le gouvernement est en passe de finaliser une stratégie nationale visant à assainir la microfinance. Tous les intervenants ont à l'esprit le gros détournement de fonds dont a fait l'objet, l'an dernier, la mutuelle Taimako, une des stars du secteur qui opère en ville.

« *La micro-finance se développe de manière anarchique, estime Douada Abdou, chef de la cellule de suivi des systèmes financiers décentralisés (SFD) au ministère des finances. Il faut le professionnaliser, développer la concertation et la coordination entre les différents acteurs, permettre un refinancement par les banques du secteur.* »

Le gouvernement devra adopter dans les prochaines semaines un cadre général pour assurer la viabilité de cet instrument de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Martine Laronche

« Mimi » Diallo-Glez, entrepreneuse audiovisuelle

On l'appelle Kadi, Kadi Jolie. Tous les samedis, à 19 h 30, les Africains francophones suivent ses aventures sur leurs chaînes de télévision nationales. Héroïne d'une sitcom urbaine réalisée par le cinéaste burkinabé Idrissa Ouedraogo, l'actrice Aminata Diallo-Glez est une star ouest-africaine qui, en mai, a gravi les marches du Palais des festivals, à Cannes. C'est en partie à ce succès qu'elle doit d'avoir pu développer sa petite entreprise. Lorsqu'elle ne joue pas la comédie, « Mimi » Diallo-Glez est gérante de la SARL Jovial Productions à Ouagadougou qui coproduit la série « Kadi Jolie », réalise des courts-métrages, des documentaires et des publicités télévisées.

Née en 1972 à Dori au Burkina Faso, Aminata Diallo-Glez a commencé sa carrière en 1990, dans une troupe de théâtre. Elle a joué Shakespeare à Oslo, Tchekhov à Ouagadougou, et des pièces à caractère pédagogique dans des villages. A la même époque, elle a été marionnettiste et maquilleuse. Un jour, Idrissa Ouedraogo lui raconte son envie de filmer, en vidéo, les aventures d'une jeune femme moderne : il cherche des comédiens pétillants, et une structure de produc-

tion burkinabé. Aminata saisit l'occasion : « *En Afrique, il ne faut compter que sur soi. J'étais actrice, la moitié du chemin était faite. En janvier 1999, je me suis associée avec un jeune cinéaste, un journaliste et un dessinateur pour créer Jovial Productions.* » L'entreprise démarre avec l'équivalent de 20 000 francs. Elle n'a ni siège social ni employé déclaré. Le téléphone cellulaire d'Aminata fait office de standard, sa voiture sert de bureau. « *Nous dépensions très peu. Pour chaque projet, nous avons réuni des équipes "commando", rassemblant ponctuellement des compétences extérieures à Jovial Productions.* »

NOTORIÉTÉ

La stratégie se révèle payante. Tout d'abord, la chaîne câblée française Comédie 1 accepte de coproduire « Kadi Jolie ». Vingt épisodes de douze minutes ont été diffusés en France en 2000, quarante autres sont en cours de tournage. Puis Jovial Productions décroche la réalisation de cinq documentaires pour TV5, la chaîne francophone, et la production exécutive de plusieurs projets internationaux : un film sur les hiboux pour le National Geographic, un documentaire sur les réa-

lisatrices africaines. Beaucoup de travail, pour de maigres bénéfices : « *Nous transpirons pour des miettes : sur chaque épisode de "Kadi Jolie", Jovial Productions perçoit, au titre des frais généraux, 5 % du budget de 25 000 francs, soit 1 250 francs ! Mais pour acquérir de l'expérience et gagner en notoriété, il faut en passer par là.* »

En février 2001, Aminata Diallo-Glez et ses associés sont prêts à quitter le secteur informel : une SARL est créée, dont l'actrice devient la gérante et la directrice. Une secrétaire et un comptable salariés s'installent dans des locaux loués conjointement avec une association. Aminata est raisonnablement optimiste : « *Notre chiffre d'affaires dépasse rarement 50 000 francs par mois, mais nous n'avons pas de dettes et un début de carnet d'adresses.* » Surtout, Jovial Productions a de nombreux projets. Dans l'attente de financements pour réaliser deux documentaires et, peut-être, un premier long-métrage, la société de production a organisé à Ouagadougou, en juin, les premiers ateliers francophones de formation pour acteurs semi-professionnels.

Géraldine Faes

Les femmes de Niamey dynamisent la société civile

NIAMEY

de notre envoyée spéciale

Tous les mois, le même rituel se répète. Ce jour-là, c'est au tour de Zeinabou de recevoir ses amies. Elles sont fonctionnaires, enseignantes, ou femmes au foyer, appartiennent à une classe sociale qu'on peut qualifier d'aisée dans un des pays les plus pauvres de la planète. Elles habitent Niamey mais sont toutes originaires de Birni N'Gaouré, à une centaine de kilomètres de la capitale. En plus du plaisir de se retrouver, elles partagent un projet. Celui de créer une association pour aider les femmes de leur village.

MOULINS À GRAINS

L'assistance est au complet. Elles sont une trentaine, en tenue traditionnelle, voilées ou pas. Dans un brouhaha fait de conversations et de rires, assises par petits groupes sur les tapis, elles plongent les mains dans les grands plats de faïence remplis de riz et d'agneau. Seule à une table, la future présidente, Madou Aïssa Ali, coche les présentes et recueille les cotisations. Une moitié ira à l'association, l'autre sera attribuée par tirage au sort à l'une des présentes selon le système de la tontine.

Abdou Haïssa Hama, directrice départementale du développement social à la Communauté urbaine de Niamey, mise beaucoup sur le projet. « *En tant que femmes urbaines de Niamey, nous allons voir ce que nous pouvons faire pour améliorer la vie quotidienne*

Piliers de la vie économique, elles ont peu accès à la propriété de la terre et à l'éducation

des femmes rurales. Par de petits gestes, comme l'acquisition de moulins à grains, ce qui leur évitera de passer leur journée à piler le mil. » Elle est déjà à l'origine de la création d'une banque céréalière à Néné Goungou, un village sans eau potable ni électricité, à une dizaine de kilomètres de la capitale. Elle a obtenu des dons en mil du gouvernement et d'une organisation non gouvernementale (ONG) ce qui a permis de constituer un stock géré sur place par des représentants des villageois.

Au Niger, près des deux tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, pourtant fixé à 750 francs par personne et par an en milieu urbain et à 500 francs en milieu rural. Les femmes ont la vie particulièrement dure. Accaparées du matin au soir, elles pilent le grain, vont chercher l'eau, ramassent du bois, cuisinent, s'occupent des enfants et pratiquent la culture ou l'élevage. Piliers de la vie économique, elles ont peu accès à la propriété de la terre et à l'éducation. Officiellement, le taux de scolarisation des filles est de 25,4 % contre 39,2 % pour les garçons ; le taux d'alphabetisation de 10,6 % pour

les femmes contre 30,4 % pour les hommes. Le taux de natalité est un des plus élevés au monde avec 7,5 enfants ; on compte une femme sur 83 députés.

Aïssata Bagnan Fall connaît ces chiffres par cœur. Ancienne ministre des affaires sociales dans les années 1990, elle a délaissé la politique et créé deux associations. L'une, Bunkasa-ged a pour objet de lutter contre la pauvreté principalement des femmes rurales, l'autre – toute nouvelle – veut agir contre la corruption.

Dans son bureau, des affiches prônent l'égalité entre les sexes, au travail, à la maison, dans la représentation nationale. « *Les textes fondamentaux, comme la Constitution, consacrent l'égalité hommes-femmes*, explique-t-elle. *Mais en réalité la femme nigérienne est soumise à trois sources de loi : la loi moderne et le code civil ; la coutume qui varie d'une région à l'autre et l'islam particulièrement dominant.* » Les juges ont tendance à privilégier le droit musulman.

Mais si on porte de plus en plus le voile au Niger, on assiste depuis quelques années à un bouillonnement associatif mené par des femmes déterminées à faire évoluer leurs droits. Depuis la Conférence nationale de 1991 qui a jeté les bases de la démocratie dans le pays, leur sort évolue au gré de l'imprégnation croissante de l'islam. L'élection présidentielle de novembre 1999 a marqué le retour à une vie constitutionnelle normale après l'assassinat du président Ibrahim Baré Maïnassara, mais le

sort des femmes ne s'améliore pas vite.

Avec un groupe de magistrats, d'avocates, d'économistes et de journalistes, Manou Fassouma, adjointe au procureur général de la cour d'appel de Niamey, a choisi de se battre sur un terrain qu'elle connaît bien, le droit. Elle a créé le réseau d'intégration et de diffusion du droit en milieu rural (Ridd-Fitila), il y a dix ans de cela « *au moment où soufflait le vent de la démocratie.* » Ridd-Fitila forme des « para-juristes » dans les villages – infirmières, instituteurs... – qui identifient sur place des problèmes juridiques (droit à la santé, de succession, droit du divorce, etc.) et les explicitent aux habitants. L'association est également à l'origine de « cliniques juridiques » destinées en priorité aux femmes. Mais actuellement, trois seulement fonctionnent, faute de financement.

« *Je suis musulmane, croyante et pratiquante*, déclare Manou Fassouma. *Mais depuis des siècles, on a fait une interprétation erronée du Coran en défaveur des femmes.* » Et de citer le cas de la succession et de l'accès à la terre, typiques d'une mauvaise interprétation. « *La femme n'a jamais été exclue de la succession, ce qui est la réalité dans la plupart des régions. Selon le Coran, si le père décède, un fils a droit à deux parts et une fille à une part.* »

Cet abus d'interprétation s'applique également à la répudiation. « *Le Coran prévoit certes la répudiation mais selon une procédure codifiée : la conciliation est privilégiée, et en cas d'échec, le père doit assu-*

rer la charge de son enfant. » Le code de la famille rejeté en 1994 suite aux pressions de certaines associations islamiques, demeure un sujet délicat que le gouvernement cherche désormais à faire évoluer par le biais des associations. La Congafen, une coordination d'une trentaine d'ONG féminines, a initié un dialogue en direction des associations féminines musulmanes. « *Nous voulons les rassurer et montrer qu'il n'y a aucun blasphème dans nos revendications. Nous sommes toutes des musulmanes* », estime Rékia Kanta, vice-présidente de la Congafen. La coordination prévoit de faire une table ronde télévisée sur la question de la répudiation, un sujet qui fâche. « *Nous ferons intervenir les marabouts qui nous diront ce qui est vraiment prévu par le Coran.* »

QUOTAS

En dépit de crispations, les femmes ont bénéficié de certains acquis ces dernières années. Le Niger a ratifié en août 1999 la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée en 1979 à New York. Mais il a émis des réserves de taille, notamment sur la succession et la séparation, qui en amoindrissent la portée. « *Nous pensons que les points litigieux ne sont pas en contradiction avec le Coran et nous allons demander au gouvernement de lever ses réserves* », estime la coordination.

Plus récemment, en juin 2000, une loi a institué un système de quotas dans les fonctions électives

– la proportion des femmes élues ne doit pas être inférieure à 10 % – et lors de la nomination des membres du gouvernement et de la promotion aux emplois supérieurs de l'Etat de 25 %. Pour s'assurer que la loi sera bien appliquée aux prochaines nominations, Aï Ladoua, directrice de la promotion de la femme au ministère du développement social, recense les cadres féminins qui travaillent dans les ministères. Plus largement, il faut revoir l'ensemble des statistiques sur les femmes, estime-t-elle : « *On comptabilise seulement 6,6 % de femmes actives alors que 89 % des femmes vivent en milieu rural et que 95 % d'entre elles pratiquent l'agriculture ou l'élevage. Leur travail n'est pas reconnu et, par conséquent, leurs besoins ne sont pas pris en compte.* »

Pour que les choses évoluent, Aï Ladoua table sur une meilleure prise en compte des femmes dans l'élaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Ce document, qui devrait être prêt d'ici la fin de l'année, dresse un plan détaillé des actions à entreprendre sur quinze ans. Le gouvernement bénéficie dans sa mise en œuvre de l'initiative du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Mais au Niger, il n'est pas rare que les pancartes en faveur de la scolarisation des femmes soient arrachées. Le sort des femmes repose sur un équilibre fragile.

M. La.

En Afrique du Sud, le pouvoir noir se fraie difficilement un chemin

JOHANNESBURG

de notre correspondante
Le monde de l'entreprise en Afrique du Sud ressemble à « un cappuccino : noir en bas, blanc en haut, avec un peu de chocolat saupoudré sur le dessus ». Le constat fait par la Cosatu, le puissant syndicat sud-africain, est assez amer. Sept ans après l'arrivée au pouvoir de son allié, le Congrès national africain (ANC), la promotion des Noirs dans le monde des affaires et au sein des entreprises est encore balbutiante. Dans ce domaine, « même les escargots vont plus vite que nous », reconnaissait récemment le chef de l'Etat, Thabo Mbeki.

La promotion de la majorité noire dans le monde économique se fonde sur deux principes, l'affirmative action ou discrimination positive, et le black empowerment qui vise à faciliter le développement des entreprises à capitaux « noirs ». L'affirmative action est surtout visible dans l'administration, qui a recruté massivement dans la communauté noire, mais elle est toujours faible dans le secteur privé. Les Blancs, qui constituent 13 % de la population, représentent encore 24,2 % des salariés ; ils occupent toujours 80 % des postes de direction.

Deux facteurs expliquent la lenteur de changements : le manque de personnel noir qualifié et la persistance des comportements racistes. Les mentalités ont du mal à évoluer. « La plupart des Blancs ont encore des préjugés sur les Noirs. Ils le nient, mais c'est vrai. Ils considèrent les

L'administration a massivement recruté dans la communauté noire, qui reste peu représentée dans le secteur privé

Noirs comme des fainéants, fondamentalement malhonnêtes, voleurs et corrompus », estime le président Mbeki.

Quant aux Noirs, selon un récent sondage, ils estiment toujours à 56 % que les Blancs ne sont pas dignes de confiance. On est encore loin de la « nation arc-en-ciel », voulue par l'ancien président Nelson Mandela. Si la fin de l'apartheid a permis l'accès des Noirs aux meilleures universités et amélioré la formation professionnelle, les disparités restent encore fortes. L'amélioration est sensible dans la catégorie des cadres moyens, où plus de Noirs que de Blancs ont été recrutés dans les douze derniers mois. Il n'en reste pas moins que le nombre de cadres supérieurs noirs reste encore faible. Une enquête du ministère du travail menée auprès des plus influentes entreprises du pays montre que les Noirs représentent dans ces sociétés 38,75 % des salariés, mais seulement 10,47 % du personnel d'encadrement.

Selon une enquête du cabinet d'audit Deloitte et Touche, 35 % des

chefs d'entreprise se plaignent de l'impact négatif de l'affirmative action sur le rendement et la qualité du travail, notamment à cause d'erreurs de recrutement ». Les cadres noirs qualifiés sont encore peu nombreux, à tel point que les entreprises se les disputent et débouchent chez leurs concurrents les éléments les plus performants. Quant aux entreprises détenues en totalité ou partie par des Noirs, dont l'émergence a été favorisée ces dernières années, elles connaissent de sérieuses difficultés.

« L'influence du monde noir de l'entreprise, tel qu'enregistré en Bourse, a connu un énorme recul : le flux des transactions a continué de baisser », indique le cabinet de conseil Businessmap. Sur la place boursière de Johannesburg, la part de marché en actions des sociétés contrôlées par des Noirs est passée de 6 % en 1998, à 3,8 % en 1999, puis 2,9 % début 2000. Le montant de leurs contrats a chuté de 1 milliard de rands (environ 1 milliard de francs français) entre 1999 et 2000. Mais cette étude ne tient pas compte de la santé des sociétés non cotées et

Afrique du Sud

- Chef de l'Etat : Thabo Mbeki.
- Population : 43,4 millions d'habitants.
- PIB : 131 127 millions de dollars ; PIB par habitant : 3 021 dollars.
- Service de la dette/export : 13,9 %.

surtout des petites et moyennes entreprises qui, selon la chambre de commerce et d'industrie Nafcoc (à majorité noire), ont « réussi des avancées et des projets ». La Nafcoc reconnaît cependant les limites du black empowerment, qui consiste essentiellement pour des compagnies à capitaux blancs à signer des accords avec des sociétés détenues par des Noirs pour obtenir des marchés publics.

ARSENAL LÉGISLATIF

En mai, la commission pour le Black Economic Empowerment (BEEC), dirigée par un ancien haut responsable de l'ANC, Cyril Ramaphosa, aujourd'hui homme d'affaires prospère, a formulé une série de recommandations pour accélérer le changement. Elle demande notamment au gouvernement de mettre en place un arsenal législatif pour obliger, tant le secteur public que privé, à avoir une vraie politique de promotion du pouvoir économique noir. Le président Mbeki s'est engagé personnellement à examiner ces propositions.

Mais cette initiative a été froidement accueillie dans le milieu des affaires, en particulier par la chambre de commerce Sacob, à majorité blanche. « Les contraintes législatives ne seront que de nouveaux obstacles aux investissements », estime la Sacob, pour qui de nouvelles « interventions de l'Etat seraient très mal accueillies par les marchés financiers ».

Fabienne Pompey

Jimmy, tour-opérateur à Soweto

JOHANNESBURG

de notre correspondante
Jimmy est né et a grandi à Soweto, la plus grande township (bidonville) de Johannesburg, créée de toutes pièces sous le régime de l'apartheid pour y entasser le prolétariat noir. Aujourd'hui, à cinquante-sept ans, Jimmy fait visiter Soweto aux touristes. Lui habite une grande maison avec piscine à Beraio, un quartier chic jadis réservé aux Blancs. Sa plus grande réussite : « Avoir toujours eu des idées avant qu'elles soient à la mode. » Et surtout être devenu son propre patron.

Jimmy a commencé à faire visiter son quartier il y a bientôt vingt ans, de façon informelle, trouvant ses clients par la bouche-à-oreille, avant de monter sa société, Jimmy's Face to Face Tour. Il possède maintenant cinq minibus, emploie dix personnes et figure dans tous les guides touristiques de l'Afrique du Sud. La demande est forte et ne décroît pas. « Tout le monde connaît Soweto, les images des émeutes de 1976 ont fait le tour du monde, alors les touris-

tes veulent aller voir à quoi ça ressemble. » Mais on ne va pas seul à Soweto. D'abord parce que la ville est immense, plus de 100 kilomètres carrés, et qu'il ne fait pas bon s'y perdre. La criminalité, qui atteint en Afrique du Sud des chiffres records, s'y est développée de façon spectaculaire depuis une dizaine d'années. Les touristes sont obligés de faire appel à une agence.

CONCURRENCE

Pendant des années, Jimmy est resté quasiment sans concurrence et son affaire a prospéré. « En trois heures, je montre aux gens toutes les facettes de Soweto, les endroits célèbres comme la maison de Nelson Mandela, les coins les plus pauvres, mais aussi les plus prospères, avec de belles maisons, ce que l'on ne s'attend pas à voir dans Soweto. » Jimmy estime être plus qu'un tour-opérateur : « Je suis un éducateur, je veux que les Blancs et les Noirs apprennent à se connaître. »

La bonne affaire a inspiré d'autres personnes et désormais des dizaines de compagnies proposent des circuits dans Soweto. « Pour avoir des

clients, il faut graisser la patte des concierges dans les grands hôtels de la ville, mais c'est l'inflation et tu n'es même pas sûr que l'on dirigera les clients vers toi », se plaint Jimmy. Mais là n'est pas son plus gros problème : « Avant, les seuls Blancs que tu voyais dans Soweto étaient dans mon bus, ils me payaient pour venir ici. Maintenant, ils organisent eux-mêmes les circuits, explique-t-il. Quand un touriste prépare un voyage en Afrique du Sud, l'agence de voyage lui propose la visite de Soweto mais confie tout le séjour à un même tour-opérateur, blanc, et je perds mes clients. »

Son atout de départ, être un Noir de Soweto, est devenu le principal obstacle au développement de son entreprise. « Pour faire un tour dans le township, on fait confiance à Jimmy, mais pas question de confier des touristes à un Noir pour aller visiter le parc Kruger. » Jimmy voyage à travers le monde pour faire la promotion de son agence, mais partout « on me voit comme un Noir, jamais comme un homme d'affaires ».

F. P.

Le nerica, un « riz miracle » pour le continent

ABIDJAN

de notre correspondant
Debout devant leurs plantations, dans le village de Kédéré, au cœur de la région montagneuse de Danané à l'extrême-ouest de la Côte d'Ivoire, Rodrigue Dogbeu et Pierre Kakouan sont intarissables sur les vertus des petites graines brunes qui, depuis peu, ont changé leurs vies. Jeunes agriculteurs âgés de vingt-neuf ans et de trente-deux ans, ils font partie de la cinquantaine de paysans choisis pour expérimenter, dans leur département, le « nouveau riz pour le continent africain » (nerica).

« Nos riz locaux ont un cycle très long, de cinq mois, qui finit au mois de décembre. Ce qui n'est pas le cas avec le nerica. Désormais, nous pouvons terminer nos récoltes en septembre, et vendre ainsi une partie de nos produits pour acheter des cahiers et des livres et envoyer nos enfants à l'école », se réjouit Pierre.

MATURITÉ PRÉCOCE

« Ce riz a tellement de succès que les autres paysans nous demandent en permanence des semences », ajoute Rodrigue.

« Avec les plants de nerica, on arrive facilement à un rendement de 4 tonnes à l'hectare, alors qu'avec les riz traditionnels on ne peut aller au-dessus d'une tonne », affirme Jean-Baptiste N'da, agent agricole en poste dans la région.

Le nouveau riz pour l'Afrique est une découverte capitale qui pourrait, dans les prochaines années, révolutionner le secteur

Le rendement de cette nouvelle variété atteint facilement les 4 tonnes à l'hectare, alors que celui des riz traditionnels ne franchit pas la tonne

sur le continent noir. Il a été mis en place par une équipe internationale de chercheurs dirigée par un Sierra-Léonais, le professeur Monty Patrick Jones, travaillant pour l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (Adrao), créée en 1971, à l'initiative de onze pays subsahariens.

Le nerica, adapté aux besoins de la riziculture pluviale, est un judicieux croisement entre les deux grandes espèces de riz. Celle, bien connue, originaire d'Asie (*Oryza sativa*) et celle, plus confidentielle, domestiquée par les paysans africains depuis au moins 3 500 années (*Oryza glaberrima*).

Chacune d'elles possède des qualités que les chercheurs ont toujours rêvé de combiner : le riz africain est évidemment mieux adapté au contexte local et résiste mieux aux agressions extérieures, tandis que le riz asiatique, qui nécessite beaucoup d'intrants diffi-

cilement accessibles à des paysans souvent très pauvres, a un très bon rendement.

Depuis le début des années 1990, les chercheurs de l'Adrao travaillaient sur cette hypothèse du « riz métis ». En 1994, ils ont réussi à surmonter, grâce à l'arme des biotechnologies, l'écueil de l'infertilité de leurs croisements. Les tests en champ pouvaient commencer, suivis trois ans plus tard des premières expériences avec un nombre restreint de paysans.

Aujourd'hui, le nerica, dont le arôme et le goût sont prisés par les consommateurs, qui arrive précocement à maturité, et qui est très riche en apports nutritifs comme en protéines, et tolérant aux virus ainsi qu'aux insectes, est progressivement introduit au Togo, au Bénin et au Nigeria.

Dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, il est cultivé par plusieurs centaines de paysans. Mais c'est en Guinée que son succès a été le plus rapide : dans ce pays à forte tradition rizicole, vingt mille agriculteurs l'ont déjà adopté. La clé de la réussite du nerica, avancée scientifique mais également succès populaire, se trouve peut-être dans la philosophie que l'Adrao résume en ces trois termes : sélection variétale participative.

En réunion à Danané, avec les conseillers agricoles de l'agence ivoirienne pour le développement rural, dans le cadre de l'intensification de l'introduction du nerica dans la région, Toen Defoer, chercheur de l'Adrao, explique : « Vous aussi, vous faites partie de la recher-

che. Vous n'allez pas attendre d'elle des solutions passe-partout parce qu'elles risquent justement de ne pas passer partout. On peut toujours apprendre quelque chose des paysans. Désormais, par exemple, nous savons qu'ils préfèrent les riz à barbe, parce qu'ils éloignent les oiseaux », ajoute-t-il.

GAINS FINANCIERS

Le développement du nerica pourrait être un grand atout dans la lutte contre la pauvreté et dans la recherche de la sécurité alimentaire en Afrique. « En 1999, les pays membres de l'Adrao ont importé environ 3 millions de tonnes de riz, quelque 16 % du commerce mondial de riz ; cela au coût de 850 millions de dollars – un lourd tribut pour l'une des régions les plus pauvres au monde », peut-on lire dans un document de l'Adrao.

Ses experts estiment que l'adoption à 10 % du nerica dans seulement trois pays représenterait une économie annuelle de 8 millions de dollars. Un taux d'adoption de 25 % permettrait un gain financier de plus de 20 millions de dollars par an.

Désormais, le pari de l'Adrao réside dans la vulgarisation de son « riz miracle ». C'est dans ses locaux qu'a été créé un consortium pour une diffusion rapide du nerica. En dehors des Etats, des donateurs institutionnels ou privés ont manifesté leur intérêt pour cette nouvelle piste agricole sur le chemin du développement.

Théophile Kouamouo

STYLISME

par Brigitte Breuillac
et Alain Faujas

Une mode inventive à exporter

Pour l'Afrique, l'avenir c'est la culture, clame le styliste nigérien Alphadi, créateur du Festival international de la mode africaine, et la culture, c'est aussi la mode. On peut créer vingt millions d'emplois sur le continent à condition que nos dirigeants – qui s'habillent chez les couturiers parisiens – comprennent qu'il existe une mode africaine qui supporte la comparaison avec l'euro-péenne, parce que nous avons modernisé les procédés de teinture ou de broderie. Parce que nous avons retrouvé l'usage d'écorces. Parce que nous faisons mieux que coudre, et que nous inventons des parfums. »

A l'évidence, l'Afrique a le goût du beau, mais saura-t-elle sortir des boutiques pour créer une activité industrielle ? « Qualitativement, nous ne sommes pas à la hauteur du Maroc ou de Maurice, explique Alphadi. Quantitativement, nous avons du mal à répondre aux commandes : il faut que nous formions nos techniciens, nos mannequins et nos créateurs, parce qu'on n'est pas bon quand on est génial mais analphabète ! »

On peut créer 20 millions d'emplois sur le continent, estime un créateur nigérien, à condition que les dirigeants qui s'habillent chez les couturiers à Paris comprennent qu'il existe une mode africaine supportant la comparaison avec l'euro-péenne, grâce à l'usage d'écorces, à des procédés de teinture ou de broderie modernisés...

Le banquier n'est pas loin de penser comme le créatif. « Je crois à la confection », explique Abdoul Mbaye, administrateur-directeur général de la Banque sénégalotunisienne, car au Sénégal, « c'est un secteur dynamique qui produit, qui forme, qui exporte et qui fait gagner des devises. Malheureusement, il manque d'organisation et de normes ; les tailleurs travaillent sans patron, la finition laisse à désirer et les créateurs n'ont aucune formation en matière de gestion ».

Les conditions d'un décollage semblent proches d'être réunies dans le secteur de l'écorce. Ce sont surtout des femmes qui y tiennent les commandes et affrontent les difficultés.

Claire Kane a fini par réussir. Ses créations sont en vente dans un magasin des Halles à Paris et à l'île de Ré. La styliste dakaroise a un simple droit de regard sur le concept et le design. Ce sont ses partenaires qui s'occupent de la gestion et prennent les risques financiers. Car cette Française, devenue sénégalaise par mariage, a été échaudée. Comme sa boutique de Dakar marchait très bien, elle avait décidé, il y a deux ans, d'en ouvrir une autre à Paris pour développer son

label et faire mieux connaître ses collections de vêtements entièrement faits main, du tissage jusqu'à la sérigraphie et la broderie des motifs placés. Croulant sous les charges, elle a dû mettre la clé sous la porte. Et a fait appel à un cabinet de conseil en gestion pour qu'il l'aide à restructurer sa société, de droit sénégalais.

Car Claire Kane n'évolue pas dans l'informel et sa trentaine d'employés est salariée, ce qui n'est pas si courant à Dakar. Et elle a surtout un modèle qui fait les patrons et se charge du contrôle qualité. « Sans modéliste, dit-elle, il est impensable de pouvoir exporter. » Ces compétences n'existant pas localement, elle travaille avec un Français expatrié.

Les compétences sont très développées dans le tissage. Le pagne tissé est un matériau noble qui fait le bonheur des stylistes. A Dakar, Aïssa Dione a été la pionnière des pagnes tissés haut de gamme. Elle a adapté les techniques traditionnelles pour réaliser des tissus plus larges, répondant aux normes internationales. Elle y a ajouté du raphia et des motifs brodés et fait des recherches de couleurs pour la teinture. Avec ces nouveaux tissus, elle a fait des sacs, des écharpes et des jetés de lit, et ouvert une boutique en 1992.

Puis, elle a étendu sa gamme aux tissus d'ameublement et s'est entourée de stylistes d'intérieur pour créer une ligne de meubles en bois tropicaux. Les deux tiers de sa production de tissus sont vendus à des décorateurs étrangers. La croissance a été rapide, mais elle a été réalisée par autofinancement, les banques locales étant frileuses.

Oumou Sy en sait quelque chose. Alors que cette styliste et costumière organise, chaque année depuis 1997, la Semaine internationale de la mode qui accueille des créateurs de tous les continents et a largement contribué à la notoriété de Dakar, elle peine à trouver des financements. « Les banques ne bougent pas les premières, elles se contentent de compléter un tour de table », explique Michel Mavros, son mari et associé. Pour l'instant, leur SARL comprend une agence de mannequins et un atelier de formation pour le tissage, la coupe, la broderie, la bijouterie... Mais ils voudraient fabriquer des vêtements en série pour le marché local. Michel Mavros a déjà trouvé en France des machines à coudre et des métiers à tisser d'occasion qui sont proposés à un prix symbolique. Reste à convaincre les bailleurs de fonds.

Colle Sow Ardo, créatrice peule à Dakar, revient sur le sempiternel problème bancaire : « Pour me développer plus vite, j'ai essayé d'obtenir un prêt, raconte-t-elle. Mais quand j'ai vu la complexité des garanties foncières que les banques me réclamaient, j'ai renoncé et me suis résignée à ne grandir que petit à petit. »

Le chemin qui mène à l'industrialisation et à l'exportation promet d'être long...

Evaluer les politiques publiques

Le Centre Européen d'Expertise en Evaluation propose 3 séminaires de formation à l'évaluation de politiques publiques

Pour obtenir notre catalogue, contactez-nous : C3E - 13, place Jules Ferry - 69006 LYON
Tél. 04 72 83 78 80 - Fax 04 72 83 78 81
e-mail : C3E@C3E.fr - www.C3E.fr

Paris

11 et 12 septembre 2001
concevoir et piloter une évaluation

4 et 5 octobre 2001
choisir et utiliser les outils les mieux adaptés

30 et 31 octobre 2001
analyser des impacts et construire des indicateurs

En quarante ans d'indépendance, le continent noir n'a pas pu endiguer les maux des pays les plus pauvres. Les modèles de développement « proposés » par les institutions internationales ont failli. A partir de ce constat, est avancée l'idée de « développement participatif ». Et le rôle de l'Etat, s'il est plus démocratique, est réhabilité

Les premiers pas du « développement participatif »

Le constat fait mal. Les Africains vivent moins bien aujourd'hui qu'au début des années 1960, juste au lendemain des indépendances. La pauvreté augmente et, dans près d'une vingtaine de pays, l'espérance de vie a baissé. La population dans sa grande majorité n'a toujours pas accès aux ressources de base que sont l'eau potable, l'électricité, l'éducation et la santé. Symbole de cette marche à reculons, le Sénégal a glissé l'an dernier dans la catégorie des Pays les moins avancés (PMA).

Cet échec a contraint les institutions internationales, bailleurs de fonds du continent et à ce titre maîtres d'œuvre des politiques économiques suivies ces dernières décennies, à reconnaître leurs erreurs. Cette autocritique s'est faite progressivement, avant d'être assumée au grand jour au lendemain

de la crise asiatique en 1998. D'abord par la Banque mondiale puis du bout des lèvres par le Fonds monétaire international (FMI). Cet examen critique est loin d'être achevé. Pour autant, les institutions de Bretton Woods ne portent pas seules, loin s'en faut, la responsabilité de cette dérive du continent. Même si plusieurs pays ont pu, au cours de la dernière décennie, accéder à la démocratie, la présence de régimes autoritaires, la corruption, le détournement de l'aide internationale, et la multiplication des conflits régionaux expliquent pour beaucoup la situation actuelle.

Critiqués de toutes parts, la Banque et le FMI ont voulu montrer, au tournant du millénaire, qu'elles ne laisseraient pas couler l'Afrique. En février, James Wolfensohn et Horst Köhler, patrons respectifs des deux organisations, ont effec-

tué ensemble une tournée inédite dans vingt-deux pays du continent. Indéniablement, le discours a changé. La question de la réduction de la pauvreté a été officiellement replacée au centre des préoccupations. Trente ans après les premiers programmes de lutte contre la pauvreté lancés par Robert Mac Namara, le président de la Banque de l'époque. A ce jour, cependant, cette nouvelle stratégie est diversement appréciée. « Au mieux, elle est considérée comme un léger progrès, et au pire, comme un nouveau gadget inventé par les bailleurs de fonds », commente un diplomate du Quai d'Orsay.

Ces nouveaux programmes destinés à devenir le cadre de référence des politiques de développement, et auxquels sont conditionnés les allègements de dette des pays les plus pauvres, promettent de corriger les conséquences néfastes des

plans d'ajustement structurels. Sans que ceux-ci aient été remis en cause sur le fond. Le corps de la doctrine reste intact. Elle fait de la libéralisation des économies, de leur privatisation et de la recherche des grands équilibres macroéconomiques les trois objectifs principaux. L'Etat, longtemps brocardé, a été un peu réhabilité dès lors qu'il garantit ses missions de base comme l'accès à la santé et à l'éducation.

Le changement est plus visible dans la méthode. Les bailleurs de fonds jurent avoir jeté aux orties « les solutions toutes faites, identiques quels que soient les pays », tout comme ils reconnaissent que la multiplication des conditions exigées d'un pays pour lui fournir de l'aide a, dans la plupart des situations, été totalement inefficace. « Les conditionnalités ont souvent été une farce, que les pays en développement ont été contraints d'accepter, sans y croire et sans, au bout du compte, pouvoir les appliquer vraiment », reconnaît la Banque mondiale dans son rapport « Aide et réforme en Afrique » publié en avril.

Aux gouvernements donc, avec l'adhésion des populations, de bâtir des politiques sur mesure. Cela s'appelle le « développement participatif » qui devient le passage obligé des programmes antipauvreté. Sans dire son nom, la consultation des différents acteurs de la société civile dont dépendent désormais les financements extérieurs n'est autre qu'une forme renouvelée de la conditionnalité, observent les plus sceptiques.

Mais que vaut un beau discours sans les moyens de l'appliquer ? L'aide publique au développement ne cesse de baisser depuis dix ans. L'effort des pays riches a été ramené en moyenne à 0,2 % du PIB, soit au total moins de 38 milliards de dollars, dont 27 pour l'Afrique. Pour la seule crise argentine, la communauté internationale avait été capable de mettre sur la table l'an dernier 40 milliards en quel-

Des économistes pour le continent

Créé en 1988, et en partie financé par la Banque mondiale, le Consortium pour la recherche économique en Afrique soutient actuellement le travail de près de 200 économistes sur le continent. L'objectif est de créer un vivier d'experts capable d'étudier, dans tous ses aspects, la zone subsaharienne. Notamment dans ses rapports au reste du monde.

On retrouve souvent ces économistes dans les cellules d'analyse économique rattachées au ministère du Plan. Le consortium, basé au Kenya, est présent dans vingt-deux pays.

ques semaines. Les allègements de dette promis dans le cadre de l'initiative pour les Pays pauvres très endettés (PPTE), dont font partie la plupart des pays africains, ressemblent à des gouttes d'eau comparées à l'ampleur des besoins. Ceux, au total 18, qui bénéficient d'ores et déjà de cette initiative devraient récupérer 25 milliards de dollars.

A titre d'ordre de grandeur, on peut rappeler que, selon une récente étude des Nations unies, il faudrait dépenser 800 milliards sur les dix prochaines années pour garantir à tout être humain l'accès à l'éducation de base, à la santé, à la nourriture et à l'eau potable. Faute d'argent, les programmes de lutte contre la pauvreté risquent donc de trouver vite leurs limites. Ce qui explique probablement que les gouvernements africains, tout en se prêtant à l'exercice, ne les considèrent pas comme un possible nouveau départ pour leur continent. En guise de tremplin, ils préfèrent compter sur leurs propres forces.

L. C.

La lutte contre la corruption ne fait que commencer

DAKAR

de notre envoyé spécial

Concussion, ingérence, trafic d'influence, népotisme, copinage, clientélisme n'ont pas cours qu'en Afrique, même si un Etat subsaharien, le Cameroun, a longtemps détenu le ruban bleu mondial de la corruption décerné par l'organisation non gouvernementale (ONG) Transparency International. Mais ces perversions y ont des conséquences plus dramatiques qu'ailleurs, en raison de la pauvreté.

Dans le cadre de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Giorgio Blundo et Jean-Pierre Olivier de Sardan mettent la dernière main à une étude sur la petite corruption dans les services publics, au Bénin, au Niger et au Sénégal. Ils ont constaté « une généralisation et une banalisation » des pratiques déviantes : les infirmiers font payer les piqûres, les policiers « taxent » pour fermer les yeux sur des véhicules non conformes, les juges se font rémunérer, etc. Il est symptomatique, selon Giorgio Blundo, « que les personnages intègres sont désignés en oulof comme "dof", c'est-à-dire fous, car ils n'habitent pas de belles maisons... » Une

foule de petits prédateurs assurent leur survie en profitant de la déliquescence du service public. Ainsi, à Kaolack (Sénégal), les dix-huit collecteurs d'impôts ne parviennent à remplir leur tâche qu'avec l'aide de 75 aides qui prélèvent leur dû.

AMÉLIORER LES SALAIRES

Comment lutter ? « Il faut à la fois encourager les gens intègres, faire connaître les règlements, améliorer les salaires et réformer les services publics », énumère Giorgio Blundo. Il faut aussi renforcer les moyens des services anticorruption, ajoute Irène Hors, de la division de lutte contre la corruption de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui souligne qu'en 1997 la Cellule de la moralisation de la vie publique (CMVP) du Bénin disposait de 220 000 francs et de sept agents pour 6 millions d'habitants, un budget 1 300 fois inférieur à celui de son homologue de Hongkong !

Depuis 1992, le Forum civil sénégalais a fait de ce combat l'un de ses thèmes favoris après le respect de la démocratie, car « la corruption est omniprésente et n'épargne aucun secteur de notre société », explique son président, l'avocat

Mame Adama Gueye. Celui-ci se félicite que la transparence de la gestion des biens publics soit inscrite dans la nouvelle Constitution sénégalaise, tout comme il applaudit les déclarations anticorruption du président Abdoulaye Wade. Mais il redoute aussi qu'on en reste aux bonnes paroles : « Le décret de 1997 qui créait une dérogation au principe de l'appel d'offres en matière de construction ou de réhabilitation du patrimoine de l'Etat n'est toujours pas abrogé, s'agace-t-il. Le président avait affirmé qu'il publierait les audits sur la gestion des entreprises publiques ; il a déclaré, lors de sa conférence de presse du 28 mai, qu'il les réserverait à la justice ! »

Le Forum civil demande aussi que les corps de contrôle de l'administration ne soient plus placés sous l'autorité du président de la République. Il réclame de chaque personne chargée d'une responsabilité publique une déclaration de patrimoine, assortie de la création d'un délit de fausse déclaration car, ironise M. Gueye, « l'adoption d'obligations sans sanction est un comportement typique des hommes politiques ».

Alain Faujas

Une nouvelle approche pour contenir la pauvreté au Bénin

COTONOU

de notre envoyée spéciale

Placide Behanzin, le visage rond et le regard las, n'est pas du genre à s'en laisser compter. Des défilés d'experts, de fonctionnaires dépêchés par le gouvernement, il en a vu passer. Cela n'a rien changé. Alors quand il a reçu sa convocation à la « concertation départementale pour l'élaboration du document stratégique de réduction de la pauvreté », il s'est dit : une de plus. Placide Behanzin fait partie des notables les plus respectés de la région du Zou, située dans le sud-ouest du pays. Il est le représentant du roi d'Abomey et à ce titre ministre, tout en ayant mené une carrière d'inspecteur de l'enseignement primaire. Aujourd'hui, il est retraité.

La consultation organisée par le ministère du plan a duré trois jours, réunissant une trentaine de représentants d'associations et autant de fonctionnaires locaux. Tous avaient été prévenus au moins une semaine auparavant, pour avoir le temps de discuter avec les membres de leur communauté et répondre au questionnaire du ministère.

Présents aussi dans cette assistance triée sur le volet : Albert Jimaja, venu témoigner pour les parents d'élèves, et Apolline Avoha, qui s'est exprimée au nom des femmes d'Abomey. Michel

Le gouvernement doit mettre en œuvre des mesures sociales pour bénéficier d'une annulation totale ou partielle de la dette

Yabi, agroéconomiste de formation, a donné le point de vue de son organisation non gouvernementale (ONG), le Groupe d'échanges, de savoir-faire et d'appui aux initiatives de développement (GEAD). Au bout de ces trois jours, tous ont admis que cette fois, peut-être, si le comité de suivi promis n'est pas un gadget, ces dizaines de pages noircies de propositions ne serviraient pas à rien.

C'est aussi ce que prétend le gouvernement du président Mathieu Kérékou, qui vient d'être réélu. Depuis la fin du mois d'avril, les enquêteurs ratissent le pays. Avec celle du Zou, six consultations ont été menées. Une par région. A chaque fois, le scénario est identique. Avec en préambule : l'intervention du « Monsieur lutte contre la pauvreté » du gouvernement, Emmanuel Junior Assilamehoo, 35 ans tout juste, venu expliquer à la soixantaine de porte-parole de la

société civile et des pouvoirs locaux pourquoi la réduction de la pauvreté est aujourd'hui la priorité du gouvernement et pourquoi leur participation est essentielle.

Si le gouvernement s'est lancé dans cette opération, c'est sous l'« amicale pression » des bailleurs de fonds, Banque mondiale en tête. A partir d'un constat d'échec qui vaut pour tous les pays les moins avancés et les plus endettés dont fait partie le Bénin : les politiques de développement menées jusqu'ici et fondées sur l'ajustement - c'est-à-dire réduction des dépenses de l'Etat, privatisations, libéralisation -, ont permis dans la plupart des cas de stabiliser l'économie, mais elles ont été impuissantes à améliorer le sort de la population.

EAU POTABLE

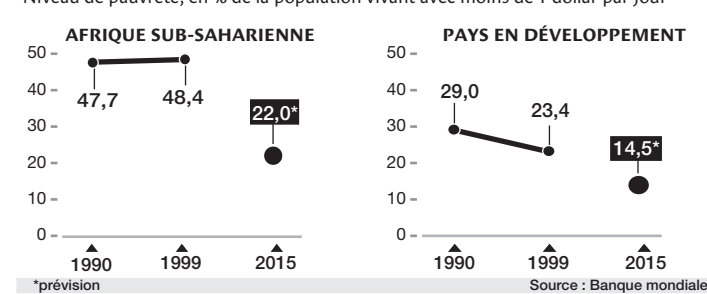
Résultat : au bout de dix ans d'ajustement, le revenu par tête au Bénin n'a pas bougé d'un iota, même si la croissance avoisine aujourd'hui 5 %. Près de la moitié des Bénéinois n'ont toujours pas accès à l'eau potable ni à des services de santé. Et l'éducation de base part en lambeaux faute de pouvoir former et payer correctement assez d'enseignants.

La lutte contre la pauvreté est redevenue le leitmotiv des institutions financières chargées du développement. Avec à la clé une incitation à laquelle aucun gouvernement pauvre ne peut rester indifférent : une annulation totale ou partielle de la dette.

Le Bénin, comme tous les pays les plus pauvres, s'est lancé dans la course. En juillet 2000, il a présenté devant la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) son « Document intérimaire de stratégie de lutte contre la pauvreté », mais ce n'est qu'après avoir bouclé son document définitif qu'il profitera à plein du geste de ses créanciers : 150 millions de francs (22,8 millions d'euros) chaque année, soit au bout de dix ans

Les objectifs de réduction à 2015

Niveau de pauvreté, en % de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour



une réduction équivalente à un tiers de la dette totale. L'exercice inédit suppose que le gouvernement mette en œuvre un processus participatif crédible et cible une série de mesures de lutte contre la pauvreté, dont le financement sera gagé sur la réduction de la dette. L'an dernier, il a déjà bénéficié d'une première avance de 50 millions de francs (7,6 millions d'euros), qu'il a utilisée pour supprimer les frais de scolarité à l'école primaire et financer des emplois dans la santé.

« Nous tiendrons les délais », assure Emmanuel Assilamehoo, qui promet de remettre son rapport à la fin du mois de septembre. Les bailleurs de fonds, eux, veillent au grain. Toutes les six semaines, les membres du club des adeptes du Développement participatif et bonne gouvernance (PDBB) se réunissent pour faire le point. En privé, l'un d'entre eux n'hésite pas à livrer ses craintes : « le gouvernement a pris du retard pendant les élections et maintenant il va trop vite. » A Cotonou, certaines ONG membres du club des adeptes du Développement participatif et bonne gouvernance, d'origine américaine, se sont plaintes de n'avoir été prévenues que la veille de la consultation.

La question de la représentativité des associations choisies pour parler au nom des populations est aussi posée. « Cette société civile, qu'il faut à tout prix faire émerger pour cautionner les "nouvelles"

politiques de développement, nous brûle les doigts », reconnaît un Européen.

« Ici, les ONG sont souvent des coquilles vides qui permettent de capter des aides étrangères », raconte un autre pour qui il n'est pas rare de rencontrer des fonctionnaires jouant sur tous les tableaux, responsables de projets de développement pour le compte de l'Etat et opérateurs pour le bénéfice de leur association. Le Bénin compte plus de 3 000 associations et 1 000 seraient en attente d'approbation de leurs statuts au ministère de l'intérieur. Il fait partie des pays « gâtés » par les bailleurs de fonds, tous présents à Cotonou.

ASSOCIATIONS VILLAGEOISES

« Il y a beaucoup d'argent à se partager », reconnaît Nancy de Graff, d'Oxfam Québec. Elle gère un projet d'appui aux ONG béninoises et, à ce titre, elle les aide à répondre aux appels d'offres des bailleurs de fonds. Elle reçoit plus d'une centaine de demandes par mois et observe qu'« une fois les projets décrochés, cela ne suit pas toujours sur le terrain, même si, dans le même temps, beaucoup d'associations villageoises font du très bon travail ».

Quelques chiffres permettent de prendre conscience de l'importance de l'aide extérieure : en 2000, elle a financé un tiers du budget de l'Etat et 68 % des seules dépenses

d'investissement. Sommes auxquelles il faudra désormais ajouter en partie les remises de dettes.

« La corruption et le détournement de l'aide ont été systématiquement dénoncés par la population », explique Paul Onibon, directeur du Geram, le bureau d'études chargé par le gouvernement d'organiser la consultation. Faute de s'y attaquer sérieusement, le nouveau combat contre la pauvreté pourrait tourner au pur exercice de style, orchestré pour satisfaire les exigences de la communauté internationale, mais sans vraies retombées.

Reste aussi, pour certains économistes, à ne pas oublier l'essentiel. La participation de la société civile a des vertus, mais elle ne remplacera pas la croissance, qui demeure le meilleur ingrédient pour produire de la richesse. Claude Sinzogan, économiste principal de la cellule d'analyse de politique économique rattachée au ministère du plan, rappelle ainsi que « pour faire vraiment reculer la pauvreté et à condition d'opter pour des politiques redistributives, le Bénin a besoin d'une croissance d'au moins 9 %. Ce qui suppose que l'Etat investisse dans des infrastructures qui font aujourd'hui cruellement défaut ».

Or, pour l'heure, la politique du gouvernement, même mâtinée de priorités sociales, reste corsetée par l'austérité budgétaire. Et la « bouffée d'oxygène » promise par les créanciers a beau être la bienvenue, elle ne change au bout du compte pas radicalement la donne. Mais comme le remarque avec sagesse Paul Onibon, « c'est toujours bon à prendre, et on peut espérer que le nouveau credo de la participation permettra d'introduire un peu plus de transparence dans les finances publiques ». C'est ce qu'attendent les Bénéinois pour reprendre confiance dans leur Etat.

Laurence Caramel

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

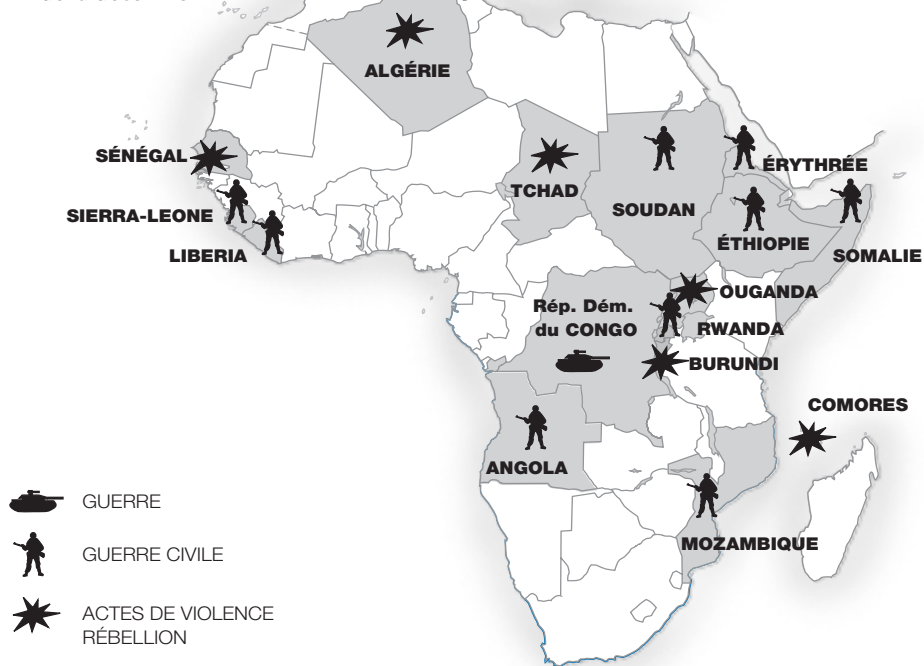
- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 28 juin 2001 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

▼ Vieux et nouveaux démons

Les principaux conflits de la décennie



● GUERRE

● GUERRE CIVILE

● ACTES DE VIOLENCE RÉBELLION

Pétrole, diamants et autres ressources minières. Autant de matières premières, sources de richesse ; autant de conflits régionaux et de guerres tribales ayant ces produits pour origine qui ravagent le continent, depuis des décennies, entraînant des morts par centaines de milliers et des trafics en tout genre. Un triste tableau, assombri par le génocide du Rwanda. À côté de ces affrontements caractérisés par une frontière devenue de plus en plus floue entre conflits inter-étatiques et guerres civiles, lesquels doivent aussi beaucoup à la pauvreté et à la désagrégation de l'Etat, la pandémie du sida est un mauvais coup (et coût) supplémentaire. Sur les quelque 22 millions de morts enregistrés depuis l'apparition de la maladie, les trois quarts sont des Africains. A la fin 2000, en Afrique subsaharienne, région la plus touchée au monde, 25,3 millions de personnes étaient infectées par le virus VIH. La seule Afrique du Sud compte 4,2 millions d'habitants malades du sida, soit le dixième de sa population. D'où les espoirs placés dans les pays (Ouganda, Botswana) qui semblent avoir commencé à enrayer la progression de la maladie.

Source : AFP

Les premières victoires contre le sida en Ouganda

KAMPALA

de notre envoyé spécial

QUAND ils s'alignent pour chanter, les quinze membres du Groupe dramatique d'Entebbe, dans la périphérie de Kampala, ressemblent à s'y méprendre à une chorale religieuse. Au premier refrain, la confusion se dissipe. Dans les écoles, les églises ou les bureaux où ils se produisent, les chanteurs du Taso (The Aids Support Group), la plus importante organisation ougandaise de lutte contre le sida, n'évoquent que la maladie qui a déjà emporté près d'un million d'Ougandais en vingt ans : « Vous voyez, dit l'une de leurs chanteuses, nous sommes séropositifs, mais nous vivons. Nous bougeons nos os pour danser et vous dire : si vous êtes malades, faites comme nous, vous pouvez faire l'amour, mais utilisez des préservatifs. Demain, nous serons morts. En attendant, vivons ! »

La création du Groupe dramatique, en 1989, cette franchise sans détour faisait scandale. Depuis, le message est passé. Dans les pays, d'autres chorales, d'autres groupes de théâtre, mais aussi des campagnes incessantes à la radio ou à la télévision, ressassent ce thème dans un registre moins cru. Cette franchise, relayée par le gouvernement et une multitude d'associations, a porté ses fruits. Touché dès 1982 par une maladie non identifiée que, faute de mieux, on nommait alors « slim » (maigre), l'Ouganda, considéré dans les années 1980 comme l'épicentre mondial de la pandémie, a été le premier à voir refluer timidement le sida.

Certes, le mouvement est encore purement mathématique, puis-

Le nombre d'adultes infectés est tombé à 8 % contre 19 % en 1992

que seul le taux de prévalence est en baisse. Mais la décélération est spectaculaire : selon la Commission ougandaise du sida, le nombre d'adultes infectés dans le pays se situerait désormais aux environs de 8 %, contre 19 % en 1992, et peut-être 25 % quelques années plus tôt. L'exactitude de ces chiffres est discutable, mais le bon résultat est corroboré par de nombreuses études, qui montrent que le repli a commencé dès 1996.

« Cela tient sans doute, en partie, au fait que le pays en est déjà à sa deuxième génération de malades », analyse le docteur Jantine Jacobi, chef du programme Onusida pour l'Ouganda. Dans un pays où chacun, selon un slogan tristement célèbre, est « soit infecté, soit affecté par la maladie », rien d'étonnant que les effets du virus aient cessé d'être confondus avec ceux de la sorcellerie. « Mais il a fallu la politique très franche du gouvernement, pour en arriver à ces résultats », ajoute le docteur Jacobi, et tout particulièrement la volonté du président Yoweri Museveni. »

Ce dernier avait découvert l'existence de la maladie en 1984, alors qu'il combattait dans le maquis la dictature au pouvoir à Kampala, et il aime raconter aujourd'hui comment il avait alors jugé « négligeable » cette « maladie de Blancs homosexuels ». Son erreur lui fut notifiée quelques années plus tard par des médecins cubains, lorsque, après sa victoire en 1986, Yoweri Museveni avait envoyé des soldats ougandais en formation à La Havane, où se pratiquait le dépistage systématique des étrangers. En apprenant le très fort taux de prévalence parmi ses troupes, et que le fléau touchait la population ougandaise, Yoweri Museveni avait aussitôt lancé des campagnes de sensibilisation et

créé un organisme d'Etat pour encadrer la lutte contre le sida, fait alors unique sur le continent africain.

Cette politique a payé. Les jeunes Ougandais ont retardé l'âge de leurs premiers rapports sexuels, ils ont réduit le nombre de leurs « partenaires occasionnels » et usent plus volontiers des préservatifs. Certes, cela n'empêche pas le nombre des malades, et celui des victimes, de continuer à augmenter. La maladie avait emporté 100 000 personnes en 1998. Cette année, le chiffre devrait dépasser les 120 000. Mais déjà, l'une des rares études sur l'impact économique de la pandémie en Ouganda donne de fragiles signes d'espoir.

Une étude de l'Organisation internationale du travail montre que le sida devrait faire perdre 16,3 % des heures de travail au pays en 2005, mais baisser légèrement d'ici à 2010 pour atteindre 15,8 %, tandis qu'il augmente considérablement dans la presque totalité des pays africains.

PESTIFÉRÉS

Ces chiffres encourageants dissimulent une réalité terrible. Dans les hôpitaux où « on ne fournit que l'eau », les malades doivent apporter leurs propres médicaments, lorsqu'ils peuvent les acheter. Plus de 60 000 personnes – le chiffre augmente chaque semaine – sont inscrites dans les centres de l'organisation Taso pour y bénéficier de conseils et des soins médicaux presque gratuits.

Des spécialistes de toute l'Afrique viennent en Ouganda se former aux méthodes de l'organisation. A l'étranger, on s'enthousiasme pour ce projet de pauvres, sans s'indigner de la lenteur des progrès, faute de moyens : « Le gouvernement essaye parfois de nous faire passer pour l'une de ses agences, comme s'il était normal que nous fassions le travail à sa place, remarque Lucy Antvelink, directrice du centre Taso d'Entebbe, dans la périphérie de Kampala. Le modèle ougandais a ses limites. Dans leur village, de nombreux malades sont toujours traités comme des pestiférés. »

Malgré ces réserves, l'argent des bailleurs de fonds afflue pour financer des projets liés à la sensibilisation. « Au détriment de beaucoup d'autres choses, s'attriste Pelucy Ntambirweki, directrice d'Uweso, une des associations prenant en charge les orphelins ougandais du sida, plus de 1,7 million d'enfants au total. Il y a encore cinq ans, l'argent coulait à flots pour les programmes de soutien aux orphelins du sida. Aujourd'hui, cela ne semble plus intéresser personne. Que deviennent les enfants, là-dedans ? »

VACCINS

Quatre vaccins seront bientôt à l'étude dans le pays accueillant pour les laboratoires et bourré de volontaires moins regardants à la méthodologie que dans les pays occidentaux. Les compagnies pharmaceutiques se bousculent en Ouganda. Le géant américain Pfizer vient de lancer la construction d'un centre médical de formation pour les spécialistes africains du sida, et a annoncé le 11 juin que 540 millions de shillings (2,5 millions de francs français) seraient débloqués pour un projet de recherche sur... « les raisons du succès ougandais dans la lutte contre le sida ».

D'autres compagnies pharmaceutiques ont réduit le prix des trithérapies de 1 000 dollars par mois à une centaine de dollars. Mais, sachant que le revenu annuel moyen local s'établit à 320 dollars, et du fait que les trithérapies sont impensables sans des examens médicaux inabordable, pour de nombreuses associations, les fabricants profitent de l'Ouganda pour lisser leur image de bienfaiteur. « Quand je demande aux malades s'ils préfèrent recevoir de l'argent pour une trithérapie ou payer l'école de leurs enfants, tous préfèrent l'école. C'est ainsi, soupire Rebeca Mvule Musoke, une des responsables de Taso, et ils n'ont probablement pas tort. Avec le prix des examens médicaux, personne ne pourra s'offrir une trithérapie, même avec des médicaments gratuits. »

Jean-Philippe Rémy

Ouganda

- Chef de l'Etat : Yoweri Museveni.
- Population : 23,3 millions d'habitants.
- PIB : 7 456 millions de dollars ; PIB par habitant : 320 dollars.
- Service de la dette/export : 23,7 %.

Un bilan mitigé pour les zones franches

À l'aube de leur indépendance, les pays africains ont, dans la majorité des cas, bâti leurs stratégies de développement sur l'exportation de matières premières (c'est ce qu'on a appelé les « économies rentières »), et ce n'est qu'au début des années 1970 que le continent noir a accueilli ses premières zones franches, lesquelles avaient vu le jour quinze ou vingt ans plus tôt en Asie orientale et en Amérique latino-caribéenne.

L'Afrique a cependant connu deux pionniers : l'île Maurice, qui a vu éclore des « free trade zones » dès 1970, et le Sénégal, quatre ans plus tard. Plus de dix ans se sont ensuite écoulés avant que le Togo et Madagascar ne se convertissent à leur tour (1989), suivis du Kenya (1990), du Cameroun et du Nigeria (1991), du Mozambique (1993) puis du Zimbabwe et du Ghana (1995), enfin de la Namibie (1996).

La réussite de l'île Maurice, qui s'est lancée dès 1970, reste l'exception

A ce jour, onze pays d'Afrique subsaharienne proposent un régime de zone franche aux entreprises, auxquels il faut ajouter l'Égypte depuis 1980 et le Maroc beaucoup plus tôt (1962).

« Il s'agit toujours de pays disposant d'une façade maritime – et donc de ports –, à l'exception du Zimbabwe, un pays enclavé qui mise plutôt sur ses frontières », explique François Bost, maître de conférences à l'université Paris-X-Nanterre, qui, pays par pays, passe en détail ces différentes expériences dans un ouvrage intitulé *Les Zones franches en Afrique subsaharienne*, récemment publié

sous l'égide du Centre français du commerce extérieur (CFCE).

Que retenir de ces tentatives de développement interne ancrées sur l'extérieur ? D'abord, qu'il n'existe pas de recette miracle de zone franche susceptible d'être transférée à l'identique.

« Il faut une alchimie subtile, souligne cet économiste. Maurice a bénéficié d'une situation particulière : l'Etat et les investisseurs ont travaillé la main dans la main. Le résultat est que la contribution de la zone franche aux exportations de l'île a supplanté celle du sucre. A l'image de Saint-Domingue, dans les Caraïbes, Maurice est le seul pays africain qui ait fait de sa zone franche un véritable outil de développement », assure-t-il.

DÉFICIT D'IMAGE

À côté de cette réussite « à l'asiatique » qui a en partie entraîné Madagascar dans son sillage, le bilan des autres pays est beau-

coup plus mitigé. Le Sénégal a totalement mité le coche de la vague des délocalisations industrielles des années 1970 et le Togo, en dépit de l'intérêt manifesté un temps par les Etats-Unis, n'a fait guère mieux.

Restent les autres pays où les zones franches bénéficient encore « d'un effet de sympathie », souligne François Bost. Sans toutefois que les résultats soient toujours à la hauteur des espoirs placés dans ces plates-formes de production.

Ainsi le Kenya, qui compte une dizaine de zones franches et dispose déjà d'une base industrielle à l'échelle régionale, « souffre encore d'un déficit d'image ».

En revanche, le Mozambique a bien su se positionner, notamment auprès des Mauriciens, comme une porte d'entrée utile pour pénétrer le vaste marché sud-africain.

Serge Marti

CINÉMA

par Elisabeth Lequeret

Une comédie en ville

Le spectateur qui, après dix ans d'absence, reprendrait contact avec la poussière rouge du Fespaco, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision, qui se tient tous les deux ans à Ouagadougou, s'exposerait à des surprises. La première serait de constater que l'un des terrains d'élection des cinéastes africains, l'Afrique traditionnelle, celle de la brousse et des villages, a cédé le pas à des problématiques plus urbaines. La seconde, que le ton des films, aussi, a changé. Les deux genres majeurs, le conte et la fable politique, se mêlant aujourd'hui volontiers d'humour.

Avec trois comédies en compétition officielle, le dernier Festival panafricain du cinéma a confirmé la tendance qui se dessinait déjà lors de sa précédente édition, en 1999. C'est à une honnête comédie belgo-zaïroise sur les mésaventures d'un roi africain égaré dans la froide Bruxelles (*Pièces d'identités*, de Mwezé Ngangura) qu'a été attribuée la plus haute récompense du festival, l'Étalon d'or de Yenga. On peut y voir le résultat du passage de flambeau entre une génération – celle des indépendances, formée dans les écoles de cinéma d'Europe de l'Est – et une autre, moins engagée politiquement et moins soucieuse de célébrer « les valeurs profondes de l'Afrique ».

C'est cette dernière veine, certainement plus proche des aspirations du public populaire africain, qui a valu cette année aux habitants de Ouagadougou de découvrir des films comme *Les Couilles de l'éléphant*, du Gabonais Henri-Joseph Bididi (un vieux briscard de la politique voit son pouvoir ébranlé par un jeune opposant), ou *Voyage à Ouaga*, du Congolais Camille Mouyéké (les déboires d'un Français échoué, sans argent ni papiers, à Cotonou).

Accuser le cinéma africain d'avoir perdu sa vitalité et son ambition au fil de sa professionnalisation serait injuste. D'autant que, récemment, des films comme *Battu*, du Malien Cheick Oumar Sisso-co (adaptation du roman éponyme de la Sénégalaise Aminata Sow Fall sur la grève des mendiants de Dakar), ou encore *Addangaman*, de l'Ivoirien Roger Gnoam Mbala (une fresque historique sur la participation des chefferies africaines à la traite négrière), ont prouvé que tous n'ont pas abdicqué.

Contrairement à leurs homologues d'Afrique anglophone, où les aides publiques sont rares, les cinéastes de culture francophone s'appuient depuis toujours sur les mécanismes occidentaux de soutien (Fonds Sud, Agence de la francophonie, Fonds européen de développement – FED –, ministère français des affaires étrangères...). La disparition d'un certain nombre d'autres « guichets » (les chaînes de télévisions allemande ZDF ou Channel Four en Grande Bretagne), couplée au désintérêt de la quasi-totalité des Etats africains pour leurs propres cinématographies, n'aide pas à l'émergence de nouveaux talents.

Echaudé par le mauvais accueil réservé à son dernier long métrage, *Kini et Adams* (1997), Idrissa Ouedraogo, pourtant considéré jusqu'au milieu des années 1990 comme l'un des cinéastes les plus prometteurs d'Afrique noire, a quitté Paris pour Ouagadougou, où il se consacre désormais à la sitcom « Kadi Jolie », qu'il produit et réalise.

D'autres cinéastes profitent des aides allouées par l'Etat gabonais pour financer leurs films : c'est le cas des *Couilles de l'éléphant*, financement auquel la « morale » du film (où les jeunes opposants se révèlent aussi corruptibles que la vieille garde) n'est sans doute pas étrangère.

Paradoxalement, c'est du pôle fiction d'Arte (télévision, donc) qu'a pointé dernièrement une lueur d'espoir pour les réalisateurs du Sud. Sous l'impulsion de Pierre Chevalier, la chaîne franco-allemande a entrepris de travailler avec des réalisateurs africains.

Depuis *Afrique mon Afrique* d'Idrissa Ouedraogo, *Africa Dreaming* (six courts métrages) et *La Vie sur Terre* d'Abderrahmane Sissako (Mauritanie), quatre films ont récemment été coproduits : *Darassalam* d'Issa Serge Coelo (Tchad), *Immatri-culation temporaire* de Gahité Fofana (Guinée), *En attendant le bonheur* d'Abderrahmane Sissako, *Roues libres* de Sidiki Bakaba (Côte d'Ivoire). D'autres sont en préparation. Peut-être les verra-t-on l'an prochain au Festival de Cannes. On l'espère : depuis 1997, aucun long métrage d'Afrique noire n'y a été retenu en compétition officielle.

Bibliographie

- Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. *Une vision à l'horizon 2020*, rapport du Club du Sahel (Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE, 1998, 157 p., 165 F, 25,2 €).
- Rapport sur le développement en Afrique, Banque africaine de développement (Economica, 2001, 273 p., 150 F, 22,9 €).
- L'Etat, l'Afrique dans un monde sans frontières, d'Aminata D. Traoré, (Actes Sud, 1999, 185 p., 109 F, 16,6 €).
- Inégalités et politiques publiques en Afrique, sous la direction de Gérard Winter (Karthala, 2000, 452 p., 180 F, 27,4 €).
- Economie de l'Afrique, de Philippe Hugon (La Découverte, 2001, 128 p., 52 F, 7,9 €).
- Afrique : le spectre de l'échec, de Cheikh Yérém Seck, (L'Harmattan, 2001, 350 p., 170 F, 25,9 €).
- Afrique : abolir la dette pour libérer le développement, sous la direction d'Arnaud Zacharie et d'Eric Toussaint, (Syllepse, 2001, 272 p., 120 F, 18,3 €).
- L'Afrique noire est mal partie, de René Dumont (Seuil, 1962, 256 p., 48 F, 7,3 €).
- Les Zones franches en Afrique subsaharienne, de François Bost (Centre français du commerce extérieur, 2000, 274 p., 345 F, 52,6 €).
- Aide et réformes en Afrique, Banque mondiale (2001, 695 p.).
- African Development Indicators, Banque mondiale (2001, 366 p.).
- « Le Temps des colonies », (revue *Les Collections de l'histoire*, n° 11, 113 p., 42 F, 6,4 €).

Alpha Oumar Konaré, président du Mali

« L'Afrique doit prendre conscience de ses intérêts et les défendre »

« L'Afrique est vieille par ses traditions et jeune par son entrée dans la modernité occidentale. Alors, que faut-il entendre par « Renaissance africaine » ?

— Pour moi, c'est d'abord une volonté de puiser dans notre histoire, dans nos valeurs culturelles. Parce que, dans le passé de l'Afrique, nous retrouvons notre unité, nos origines communes que nous avons tendance à oublier aujourd'hui dans l'éclatement que provoque la mondialisation. Au regard du passé, nous prenons conscience de notre parcours heurté, dû à la traite négrière, à la colonisation. En surmontant ces cataclysmes, en les travaillant à rebours, la « Renaissance africaine » prend un sens concret en nous ramenant à des valeurs essentielles, telles que la solidarité, le partage, le respect des aînés, le consensus.

» A partir de là, on peut engager le combat démocratique pour l'expression plurielle, pour l'Etat de droit, pour la tenue d'élections équitables et, ne l'oublions pas, pour le travail bien fait et la responsabilité assumée par chacun. Il s'agit donc d'enraciner ce que nous voulons construire dans ce qui est notre patrimoine commun. Parce que sans Africains fiers d'eux, sans une Afrique qui a confiance en elle, notre continent ne pourra pas se développer.

— Mais, quand vous regardez l'Afrique d'aujourd'hui, n'avez-vous pas le sentiment qu'elle a plutôt mal absorbé le choc de la mondialisation ?

— Si la mondialisation est simplement comprise comme la levée de toutes les barrières, la participation de l'Afrique à un grand marché que le monde entier se dispute, alors oui, le choc est violent.

» Prenez mon propre pays : il y a un an, le Mali avait un taux de croissance de 5 %. Or cette année, la croissance sera nulle. Pourquoi ? Parce que nous avons mal géré ? Non. Simplement, l'hivernage n'a pas été bon, les cours du coton et de l'or se sont effondrés tandis que ceux du pétrole ont connu une flambée. Alors, nos espoirs d'atteindre une croissance de l'ordre de 7 %, qui nous permettrait de décoller, se sont envolés.

» Comment pouvons-nous nous insérer dans une économie-monde, tant que nous subissons de tels contrecoups ? La réponse de nos citoyens consiste de plus en plus à remettre en question un modèle de développement qui, même lorsque le tableau macroéconomique est présentable, ne se répercute pas assez dans leur vie quotidienne. Si les fruits du développement ne bénéficient pas au plus grand nombre, si la pauvreté ne recule pas, on va au suicide collectif, à la violence. Comprenez-moi bien : je ne m'atta-

que pas au marché mondial, d'autant moins que l'Afrique a une vieille tradition de marchés. Elle est aussi, culturellement, à l'aise avec un lieu d'échanges où, dans la dignité du donner et du recevoir selon le mérite, chacun se réalise et devient plus fort. Mais, dans nos échanges avec le reste du monde, ce n'est pas le cas aujourd'hui. La misère grandit chez nous. Dans un tel contexte,

« La misère va devenir une nouvelle forme de guerre. Il n'y a pas de barrière efficace pour empêcher des gens de se battre pour survivre »

il est extrêmement difficile de construire une démocratie, d'organiser des élections ouvertes et d'instaurer un Etat de droit.

— N'est-ce pas aussi du fait de la « balkanisation » de l'Afrique ?

— Très certainement ! Aucune des grandes questions auxquelles nous

devons faire face aujourd'hui ne trouve sa réponse à l'intérieur des frontières nationales. C'est vrai pour les économies d'échelle dans la production, même agricole ; c'est vrai pour les problèmes énergétiques et, de manière générale, pour toutes les infrastructures. Même nos problèmes de sécurité ne trouvent de solution que dans le cadre régional qu'il faut donc, à tout prix, renforcer.

— Compte tenu de la dépendance de l'Afrique à l'égard des matières premières, ne faudrait-il pas commencer par là ? Existe-t-il un « juste prix » pour le café, le cacao, le coton, les minerais de l'Afrique ?

— Poser la question, c'est poser le problème d'une économie éthique et je crois que c'est une notion féconde. Nous ne pouvons pas rester le jouet des mouvements erratiques des cours des matières premières que nous exportons. Je ne veux pas, par là, plaider une rigide planification, nier les lois de l'offre et de la demande. Mais il nous faut instaurer un juste milieu, une façon d'éviter que les fruits de nos efforts soient anéantis par des forces anonymes qui ne nourrissent que le désespoir. S'il n'y a pas une éthique qui fixe des limites, il n'y aura pas de développement en Afrique. Les riches et les pauvres doivent trouver un système de solidarité minimale qui permette de faire reculer

la misère, sous peine de faire exploser toute l'économie mondiale.

— En attendant, comment vous expliquez-vous la démultiplication des rébellions, qui ont souvent un caractère ethnique ?

— Je me l'explique par des déficits démocratiques. Le plus souvent, l'instabilité est le résultat d'une élection refusée ou truquée, d'une revendication légitime qui n'est pas prise en considération, d'un régime corrompu qui foule aux pieds les aspirations de la majorité.

» Qu'il y ait des conflits, y compris ethniques, ce n'est pas surprenant. En revanche, ce qui ne doit pas être accepté, c'est le règlement de ces conflits par la violence. La renonciation à la prise d'arme est le début de l'aspiration à la démocratie. C'est de là que naissent le débat politique et l'acceptation du compromis.

— Dans cette démocratie telle que vous la définissez, y a-t-il une place pour l'écologie, le féminisme, Internet ?

— Bien sûr, ce n'est nullement un luxe. L'environnement est fondamental pour nous, d'autant que la pollution en Afrique est, contrairement à ce que l'on croit, très importante. Notre continent est devenu une vraie poubelle ! Tout ce qui est jeté et interdit en Occident arrive et existe chez nous.

» Quant aux femmes, je ne voudrais pas répéter des lieux communs. Mais qui peut ignorer que le rôle des femmes est essentiel dans la préservation de la culture, dans la lutte contre l'analphabétisme, dans les problèmes de santé, dans la production, pour la stabilité de nos sociétés ?

» Enfin, les nouvelles technologies de communication et, notamment, Internet sont d'une importance stratégique pour l'Afrique, par exemple en matière d'éducation. Songez : dans un univers faiblement relié au reste du monde, ou à des prix prohibitifs, vous pouvez avoir accès aux banques de données à l'extérieur vingt-quatre heures sur vingt-quatre. N'est-ce pas fabuleux ? Comment l'Afrique pourrait-elle rester en marge de cette révolution ?

— N'est-ce pas un nouveau rêve ? Comme, après l'indépendance, celui de vivre « comme le Blanc » et qui ne s'est pas réalisé. N'avez-vous pas peur de nouvelles déceptions ?

— Vous avez raison de mettre en garde. Mais ne nous sommes-nous pas rendu compte, justement, que



Alpha Oumar Konaré

● Fils d'instituteur, le président Konaré est né en 1946 à Kayes, la grande ville de l'ouest du Mali. Archéologue de formation (il a soutenu sa thèse à Varsovie), ex-ministre de la culture sous le régime du général-président Moussa Traoré, enseignant puis éditeur-libraire, Alpha Oumar Konaré avait fondé en 1979 une organisation culturelle, « Jamana » qui, à travers des expositions, l'édition de revues et de journaux, allait devenir un creuset de la liberté d'expression au Mali.

● Premier président démocratiquement élu en 1992, devenu ce que la tradition mandingue appelle un « maître de la parole », il achève son deuxième quinquennat, limite fixé par la Constitution.

niveau de vie qui ne peut pas être leur. Car nous n'allons pas nous laisser mourir. Aucune frontière ne saura résister à la pauvreté grandissante de l'Afrique. La misère va devenir une nouvelle forme de guerre. Il n'y a pas de barrière efficace pour empêcher des gens de se battre pour survivre.

» L'Occident doit avoir ça à l'esprit : il faut de l'espoir à l'Afrique, il faut donner aux Africains des raisons d'espérer pour éviter une catastrophe qui nous concernerait tous. Le mot « homme » doit prendre une nouvelle signification. Il doit respecter la dignité de l'Africain, sinon il n'y aura pas de paix dans le monde. Les riches de cette terre ne doivent plus être les égoïstes, les orgueilleux, ceux qui écrasent et la nature et les habitants du tiers-monde. L'homme est le remède de l'homme.

— Justement, ne peut-on pas être tenté de raisonner ainsi : l'Afrique, c'est moins de 3 % des

« Nous ne pouvons pas rester le jouet des mouvements erratiques des cours des matières premières que nous exportons. Il nous faut instaurer un juste milieu, une façon d'éviter que les fruits de nos efforts soient anéantis par des forces anonymes qui ne nourrissent que le désespoir »

ce rêve — légitime par ailleurs — de vivre « comme le Blanc » ne peut être que le fait d'une infime minorité ? C'est le point de départ d'une grande révision. Car même si cette minorité pouvait exaucer ce rêve, elle ne pourrait pas le vivre tranquillement, parce qu'il n'est pas de bonheur dans un océan de misère. C'est un rêve suicidaire ! Dans les sociétés comme les nôtres, il faut subvenir aux besoins élémentaires.

» En Afrique, le rêve à notre portée, c'est de nous nourrir et vêtir convenablement, de vivre en paix et dans la sécurité, d'avoir accès à l'éducation de base et à des soins de santé, le tout dans un espace de droit respecté, de liberté de pensée et de circulation. Nous devons rester conscients du fait que nous n'existons qu'en tant que membres d'un groupe, que nous dépendons les uns des autres. Sinon, nous ne vaincrons jamais les fléaux tels que la mortalité infantile, le paludisme, le sida. L'Afrique doit progresser, guetter les avancées technologiques et, en même temps, garder à l'esprit son extrême pauvreté, les besoins prioritaires. Ce n'est pas facile.

— Les pays riches peuvent-ils continuer à ignorer l'extrême pauvreté de l'Afrique ?

— S'ils le faisaient, ils prendraient les mêmes risques suicidaires que nos minorités qui s'arrogent un

échanges mondiaux, le Mali seulement un immense bac à sable ? Dès lors, pourquoi s'en occuper ?

— C'est un raisonnement cynique, mais il a sa vérité. Car il faut toujours être exigeant envers l'autre, lui demander d'apporter quelque chose. Cela vaut aussi pour l'Afrique. Ce continent recèle d'immenses richesses, par exemple des matières premières — et, sans doute, encore de plus grandes potentialités. Il serait donc stupide, voire dangereux, de le passer par pertes et profits. On a l'habitude de dire que l'Afrique est un grand marché potentiel, d'avenir. Mais on peut aussi retourner le cynisme et relever toutes les menaces que l'Afrique peut faire peser, dès aujourd'hui, sur le reste du monde, en termes de flux migratoires incontrôlés, de risques sanitaires, d'instabilité, de criminalité.

» Désormais, le monde est un, et cela doit être compris dans tous les sens. Pour ma part, au-delà du cynisme des uns et des autres, je me dis tout simplement : il n'y a pas d'avenir sans nous, les Africains. Pourquoi ? Parce qu'il y a la « valeur homme » et que, sur ce plan-là, nous ne sommes pas un continent pauvre. »

Propos recueillis par Stephen Smith

Et si vos gisements de croissance n'étaient pas là où vous les cherchez ?

La GeoIntelligence : Un nouvel outil décisionnel pour identifier vos futurs gisements de croissance.

Exclusif : le premier système d'information GeoMarketing qui exploite pleinement les résultats du recensement INSEE 99 : 17 000 indicateurs sur les 51 000 nouveaux quartiers IRIS 2000 de 2000 habitants, estimés sur les 230 000 ILOTS INSEE 99. Accédez dès aujourd'hui aux changements majeurs du paysage socio-économique français (individus et entreprises) pour :

- déterminer le potentiel précis de vos zones de chalandise ou territoires commerciaux,
- analyser les paramètres explicatifs de votre activité pour estimer précisément vos potentiels de vente et optimiser vos opérations commerciales et de marketing opérationnel,
- identifier vos gisements de croissance,
- harmoniser votre stratégie e-business avec vos stratégies de réseaux classiques.

Testez les solutions de GeoIntelligence Asterop en ligne sur www.asterop.com, ou appelez-nous au 0825 012 342 (N° Indigo : 0,82 Fht/mn)

Pensez
GeoIntelligence

ASTEROP
Moteur de croissance